UN ÉTUDIANT CORÉEN PARLE

(voir pp. 26 et 27)

L'EXPRESS

1,25 NF — 5 MAI 1960. — N° 404.

Document :

La véritable affaire Chessman

(A. P.)

CARYL CHESSMAN (pp 31, 32, 33, 34)

— Tu t'éloignes toujours davantage des vivants : bientôt, ils vont te rayer de leurs listes !
— C'est le seul moyen de participer au privilège des morts.
— Quel privilège ?
— Ne plus mourir.

(F. Nietzsche : *Le Gai Savoir.*)

B 6 ★★★★★

Zuverlässig...!

« On peut compter dessus », disent les Allemands en parlant de la Dauphine.

Et c'est le plus beau compliment qu'ils puissent faire à une voiture.

Les Allemands tiennent aux aciers de qualité, aux mécaniques sûres et précises.
Ils sont déjà 50 000 à se féliciter de la robustesse de la Dauphine ;
et ils sont chaque jour plus nombreux à la choisir « en toute confiance ».
Dans le monde entier, la Dauphine obtient le même succès.
Elle est vendue maintenant dans 98 pays,
en tête desquels tous ceux qui ont une industrie automobile prospère.
Cela signifie que des centaines de milliers d'automobilistes avertis,
qu'on pourrait croire comblés par les constructeurs de leur pays,
préfèrent la Dauphine.

RENAULT régie nationale

1er en France 3ème en Europe 6ème dans le Monde, produit chaque jour plus de 2 000 Dauphines

CAMPING 1960

4.000.000 de campeurs en France cet été. Le camping est devenu un fait social.

LES activités de plein air sont nées en France au début du siècle avec l'alpinisme, puis se développèrent avec le scoutisme. Mais le camping proprement dit ne prit véritablement son essor qu'en 1936 avec les « congés payés ». A cette époque, seuls quelques milliers de fanatiques, fuyant les bruits de la ville et la vie collective, cherchaient un coin tranquille pour camper. Ils étaient, pour la plupart, très jeunes, et s'enthousiasmaient pour le feu de bois, la vie rude style « trappeur ». Leur matériel était encore rudimentaire, assez lourd, et mal adapté.

Mais dès la Libération, en 1945, et quelques années plus tard, avec le développement considérable de la motorisation, la pratique de la vie en plein air commença de connaître les faveurs du grand public. Les causes profondes de cette évolution sont nombreuses : insuffisance de la capacité hôtelière, baisse du pouvoir d'achat, nécessité de plus en plus impérieuse de repos hors de l'agitation de la ville.

La route de vos vacances s'arrête là...

Place aux tentes carrées à armature !

Ceux qui partaient sac au dos, tels les « Wandervogel » allemands, ne recherchaient pas le confort, mais avant tout la légèreté. Ils dressaient dans les clairières et dans les prés de petites tentes canadiennes en forme de bonnet de police sous lesquelles la vie se passait à quatre pattes.

Mais, petit à petit, le matériel s'est amélioré : le couchage d'abord, ensuite le matériel de cuisine et, en dernier lieu, les tentes. Celles-ci devinrent des « tentes-auto », avec double toit, large avancée, et tapis de sol imperméable cousu. Elles ne présentaient cependant pas encore un degré de confort suffisant.

Un véritable conte de fées

Il y a de cela dix ans. A cette époque, un jeune sportif trouvait le secret de sa forme en consacrant tous ses loisirs à la pratique du camping avec ses camarades de club. Il se maria et découvrit avec consternation que sa femme se refusait catégoriquement à camper. Ses photos les plus réussies, ses récits les plus enthousiastes n'y firent rien ! Son épouse ne comprenait pas le plaisir qu'il pouvait trouver à vivre sous une petite tente, sans le moindre confort.

Il chercha longtemps le moyen de la décider : la seule solution était de mettre au point une tente dans laquelle on puisse trouver tous les avantages d'une villa. Patiemment, il s'acharna à résoudre techniquement le problème et, par un beau soir de juin, il emmena en grand mystère sa femme dans une clairière, à l'orée de la forêt de Fontainebleau. Là se dressait une véritable petite maison de toile sous laquelle Madame découvrit avec ravissement lits de camp confortables, fauteuils, table pliante... Enfin, tout le confort qu'elle exigeait. Ce fut elle qui, en raison de ses origines méridionales, baptisa cette nouvelle

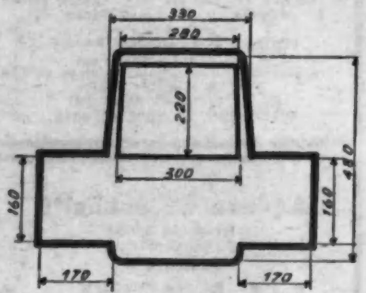

Plan au sol d'un CABANON standard

tente : « On l'appellera notre « Cabanon », décréta-t-elle, comme les charmants petits mas où le dimanche, à Marseille, on va entre amis boire le pastis et jouer à la pétanque. »

Perfectionné depuis, mais gardant sa forme initiale, le « Cabanon », première tente carrée à armature, a été tout d'abord fabriqué artisanalement. Très vite, ses qualités ont assuré son succès. Le jeune sportif du début, M. Ferrand, est devenu président-directeur général de la Centrale française du Camping qui fabrique « Cabanon » en grande série. Car le « Cabanon » est maintenant la tente universellement connue qui sort des chaînes de production au rythme d'*une tente toutes les deux minutes.* Adopté en France par tous ceux qui pratiquent le camping familial, le « Cabanon » a bien vite conquis le marché mondial.

Souvent copié, jamais égalé, il peut légitimement prétendre non seulement au titre de première tente carrée française, mais aussi à celui de la plus moderne tente du monde.

Qu'est-ce qu'un « Cabanon » ?

Voici les caractéristiques principales de cette tente, dont la marque et les modèles sont rigoureusement déposés. Car, attention ! toutes les tentes carrées ne sont pas des « Cabanon » ; seul, le label « Cabanon », cousu sur la tente, vous offre une garantie totale.

Chaque modèle se compose de trois parties bien distinctes. Tout d'abord, l'armature, qui constitue le squelette de la tente. Cette armature est en tubes d'acier cadmié, entièrement solidarisés par des ressorts indécrochables. L'ensemble est souple, parfaitement stable, et très rapidement monté.

Sur cette armature se jette un double toit qui recouvre le tout et vient se fixer au sol par des sandows interchangeables. C'est une toile lourde, tissée façon bâche par les grandes marques Macofil ou Gailliard, constituant un toit et des murs parfaitement étanches. Deux grands auvents à fermetures « Eclair » peuvent se maintenir ouverts le jour par de simples mâts de relevée. Une large baie panoramique, munie de tulle moustiquaire nylon, éclaire l'intérieur. Un volet extérieur permet de fermer cette ouverture. Enfin, l'intérieur se compose d'une vaste pièce de séjour et d'une tente intérieure, véritable chambre à coucher. Cette tente intérieure est suspendue par élastiques forts au toit de l'armature. Elle est fixée au sol par des piquets. Un tapis de sol, imperméable et imputrescible, cousu en cuvette, l'isole entièrement du sol.

Ainsi, un « Cabanon », c'est un « deux pièces » confortable et transportable, c'est l'idéal pour ceux qui aspirent à des vacances reposantes, sans souci, et économiques. Car un « Cabanon » est amorti en un ou deux étés, mais il fait dix ans d'usage.

Qualité, confort, prix

Le premier souci des techniciens du bureau d'études qui a mis au point les modèles « Cabanon 60 » a été d'assurer le maximum de confort par une qualité irréprochable. Une sélection rigoureuse des tissus leur a fait adopter les toiles fabriquées par les plus grandes marques françaises : Macofil, Himalaya, Gailliard.

La fabrication en grande série, dans des usines pourvues de l'équipement le plus moderne, permet ainsi de maintenir une qualité constante, tout en augmentant considérablement les capacités de production.

Ce succès sans précédent s'explique par la qualité reconnue de tous des « Cabanon », et la politique du plus juste prix pratiquée. Grâce à son circuit court de distribution, « Cabanon », qui n'est vendu que par des distributeurs exclusifs à des prix nets, a mis un frein à la surenchère des remises illusoires et le public a jugé : un prix net, très proche des prix de fabrique comme celui du « Cabanon », représente une économie réelle supérieure à celle offerte par telle ou telle remise. Trop souvent, qui dit remise dit baisse de qualité. « Cabanon », dont la renommée n'est plus à faire, pratique une politique du plus juste prix, sans aucune remise, spectaculaire certes, mais fallacieuse. Avec « Cabanon », pas de surprise désagréable, mais une garantie totale ; car, à la garantie de marque s'ajoute celle du dépositaire exclusif qui, dans tous les points de vente, est un technicien spécialiste de longue date de l'équipement des campeurs.

D'ailleurs, connaissant la valeur du matériel qu'ils proposent, ces dépositaires présentent une exposition permanente de tentes montées, qui permet à l'acheteur de se rendre compte exactement de tous les modèles proposés. De la plus petite à la plus grande, une gamme complète de dix-huit modèles « Cabanon » permet le choix le plus exigeant.

Dans les foires et expositions de province et de l'étranger, tout comme au Salon international du Plein Air de Paris, « Cabanon » est présent. Les visiteurs parcourent ces expositions, comparent les divers modèles présentés, mais s'arrêtent tous aux stands « Cabanon », car c'est là qu'ils trouvent réunis : qualité, confort et prix.

Cabanon

DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS

PARTOUT EN FRANCE

ALBI — REY Pierre, 41, boulevard Soult
ANGERS — ERDE SPORTS, 11, place du Pilori
AULNOYE — SPORTS CAMP, 82, rue Jean Jaurès
BETHUNE — LABENNE, 12, rue Sadi Carnot.
BETHUNE — LABENNE, 147, boul. Raymond Poincaré.
BORDEAUX — MESTRE ET BLATGE, 43, rue Saint-Rémi
DOLE — MODOUX, rue du Docteur Roch, Parc de Scey.
ÉPERNAY — IMPER SPORTS, Porte Lucas.
GRENOBLE — PERRIN SPORTS, 11, boul. Agutte Sembat.
LENS — LABENNE, 38, avenue Maës.
LILLE — FLANDRE SPORTS, 154, rue Léon Gambetta.
LORIENT — SAGEL « AUX SPORTS DIVERS », 6, r. Foch.
LIMOGES — SPORTS BALLS CAMPING, 17, bd. Louis Blanc.
LYON-2e — CAMPAZUR, 4, rue Grôlée.
LYON-6e — SAXE SPORTS, 18, avenue du Maréchal de Saxe.
MARSEILLE — MESTRE ET BLATGE, 136, Cours Lieutaud.
METZ — SPORTING, pl du Quarteau (1, r. des Huilliers).
NANCY — LEMALET SPORTS, 148bis, rue Saint-Dizier.
NIORT — SPORTS CAMPING, 11, rue du Rabot.
REIMS — IMPER SPORTS, 87-89, rue Vesle.
ROUBAIX — FLANDRE SPORTS, 14, boulevard de Paris.
ROUEN — BOURGEAUX SPORTS, 10 à 16, rue Saint-Sever.
SAINT-BRIEUC — SPORTS PLEIN AIR, 10, r. des 3 Frères Le Goff.
SAINT-ÉTIENNE — DOMINO SPORTS, 8, rue Louis Braille.
SAINT-QUENTIN — PERIN, 68-70, rue Général Leclerc.
STRASBOURG — L'ETAPE, 22, Grandes Arcades.
TOULOUSE — IGLOO SPORTS, 5, boulevard de Strasbourg.

AUX 4 COINS DE PARIS

DUPONT KINE	"AU BIVOUAC"	BOUTIQUE des LOISIRS	MOISAN-SPORTS	MESTRE ET BLATGE	COOPÉ LES SPORTS
131, av. A. Briand MONTROUGE Porte d'Orléans	226, r. Lafayette, Xe Mo Jaurès NOR 12-58 10, rue du Four, VIe	2, r. de Turenne, IVe TUR. 35-70 Mo : Saint-Paul	1, rue Ernest Renan FON 90-38. XVe Mo : Pasteur	46, av. de la Grande Armée ETO. 34-40 XVIIe Mo Argentine	6, rue de Paradis, Xe PRO. 85-41 Mo : Gare de l'Est

Cette page spéciale d'annonces est présentée par Richard-Publicité.

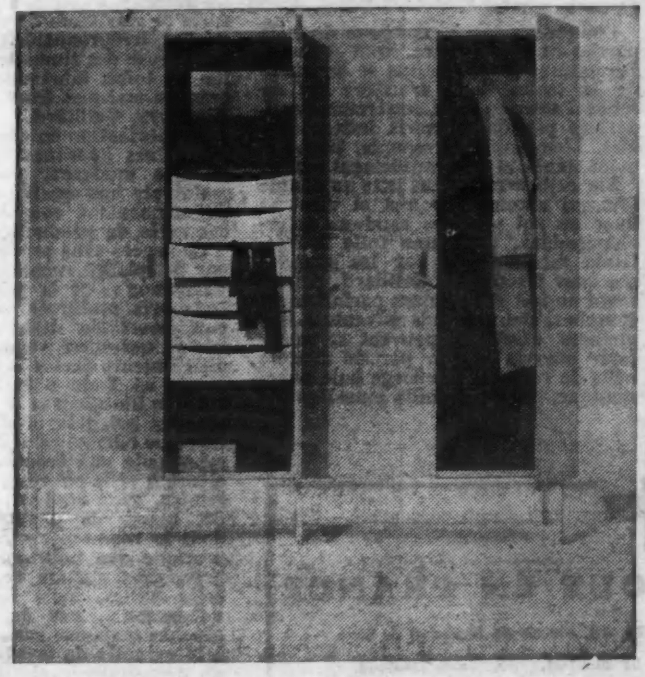

armoire profonde tv 808
création andré monpoix
format : 192 x 182 x 60
traitée en ébénisterie en citronnier naturel de ceylan
vernis polyester satiné
quatre portes
3 rangements par 2 séparations
6 grands tiroirs intérieurs laqués blanc
porte-cravates nickel brillant
bois intérieur acajou finition verni mat
piètement carré démontable en métal noir satiné, laqué aux épikotes
prix : 2.415 nf.

HAVAS - Photo Venhard

en france
dans le monde
meubles tv
haute qualité
industrielle
française

vente en france chez les distributeurs de la marque tv

PETITES ANNONCES

29, rue de Marignan - PARIS (8e) - BAL. 19-68
Tarif : 4, 50 NF le mm. (+ taxes 8,52 %)
PAYABLE D'AVANCE

OFFRES D'EMPLOIS (cadres)

Entreprise textile luxe, expansion importante exportant 50 % recherche
DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORTATION
jeune dynamique, parlant anglais et allemand. Candidature manuscrite n° 6026 L'Express, 29, rue de Marignan, PARIS (8e)

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE **JEUNE ETUDIANTE** habitant Paris ou région, capable prendre responsabilité enfants 9 à 12 ans pendant les vacances à la mer et campagne. Urgent. Ecrire n° 5952 29, rue de Marignan, PARIS (8e)

Entreprise Travaux publics et bâtiment recherche
CHEF DE SERVICES TECHNIQUES
Poste fonctionnel au siège social pouvant convenir à INGENIEUR EXPERIMENTE, aimant travailler dans équipe jeune et dynamique. Responsabilité des services techniques centralisés (bureau d'études, parc de véhicules et d'engins, bureau des méthodes, etc.). Ecrire avec précisions sur connaissances techniques (lignes électriques, adduction d'eau, bâtiment) références et prétentions, n° 5988 à L'Express, 29, rue de Marignan-8e

CHEF DE PUBLICITE PREMIERE CATEGORIE
pour agence publicité - ELY. 22-49

SITUATION INTERESSANTE
offerte par
GRANDE AGENCE DE PUBLICITE
SERVICE COMPLET
à
TECHNICIEN ACHAT ESPACE
TRES EXPERIMENTE
(minimum 5 ans pratique dans Agence active)
capable assister immédiatement
chef service
POSSIBILITE PROMOTION RAPIDE
si résultats probants
Ecrire avec curriculum vitae complet et détaillé
à AJAX Publ. (n° 11-ZF)
13, rue Taitbout - PARIS (9e)
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

Agence de publicité
EN PLEIN ESSOR
QUARTIER ETOILE
cherche
J. F. ACTIVE
ET SYMPATHIQUE POUR ASSURER :
Courrier commercial. Présentation textes pour imprimeries, téléphone et réception clientèle.
QUALITES EXIGEES :
Sténo-dactylo. Dynamisme. Ordre et soin. Conscience et amabilité.
AVANTAGES OFFERTS :
5 x 8 h. Vacances été hiver. Stabilité. Ambiance. Possibilités promotion.
Ecrire Cabinet Bernard KRIEF
5, avenue du Parc-Saint-James, réf. 8103
Neuilly-sur-Seine, qui transmettra

LES EDITIONS HATIER recherchent
UN VISITEUR SCOLAIRE POUR BRETAGNE ET OUEST
avec mission de propag. auprès des Enseignants. 40 ans max. Débuts à 800 NF s'élevant à 1.200 NF pendant la première année plus indemnité journ. de 30 NF plus rembours. frais voiture. Vacances payées, import. Première lettre manuscrite à : PSYCHOTEC service VE, 13, rue Beudant, Paris-17e

DEMANDES D'EMPLOIS

DESSINATEUR illustrateur et publicitaire cherche trav. typo, mise en page, retouche photo. G. PUENTES 3, rue d'Amboise - RIC. 67-62

VACANCES

RELAIS JUIFS 1960
EN ITALIE à RIMINI - VISERBELLA
Hôtel tout confort. Nourriture cachère. Deux sessions : 13 juillet et 31 juillet.
EN ISRAEL VOYAGE COLLECTIF A PRIX REDUIT
Départ 26 juillet
UNE ORGANISATION DE VOYAGES ET RENCONTRES AU SERVICE DE LA JEUNESSE (17 à 30 ans)
Les meilleures chances de passer les meilleures vacances !
19, rue de Téhéran, Paris (8e) - Tél. LABorde 13-61
Bureaux ouverts de 16 à 20 h. tous les jours sauf samedi, dimanche

« LES ECUREUILS »
Enfants de 3 à 14 ans, tout séjour, cure de repos
LES ROUSSES (Jura) - Altitude 1.100 mètres
Frontière suisse Tne 83

MENTON Dans villa vue mer, jardin tr. bel app. meubl. Mai 350 NF Juin 400 NF. St. av. c. et dch. en août Ens. loc. dep. oct. Dr Ivaldy, v. Georgette, Terres-Chaudes

APPARTEMENTS (Construction)

120, RUE DE LA TOUR
Appartements 3 à 6 pièces, confort. Fondations en cours. Livraison juillet 61 - RIC. 45-99

APPARTEMENTS (Echange)

16e Arr. sur quais, 3e étage, ensoleillé, part. agréable 2 p. entr., cuis. , s. de bains débarr., vide-ordures, asc., eau chaude et chauff. par imm. Téléph., parf. état, trav. récents. Loyer mod. contre 4 à 6 pièces tout conf, bon quart. Téléph. : BAL. 19-68 poste 5, heures de bureau.

ECHANGE 3 pièces cuisine 1er étage, soleil, vue imprenable porte Orléans contre STUDIO confort 6e, 7e, 8e ou limitrophes. Tél. après 20 heures à FON. 25-12 ou écrire n° 6025 L'Express, 29, rue de Marignan, PARIS (8e)

APPARTEMENTS (Vente)

Près de l'ELYSEE
Appartement grande classe en duplex, décorat. except. Récept. bur. 3 ch., gar. service. Conv. à profession libérale. P. DOUX, SAB. 27-37.

COLLEGE DE FRANCE dans imm. de caract., 4 p. et loggia, 1er ét. sur rue. Conf. Etat impeccable. Tél. OBE. 36-56 ap. midi seul.

MONTPARNASSE
STUDIO 60 m2 plus chambre, cuisine, bain. En tout 100 m2. Standing élevé. MEDicis 12-86.

Vue sur Montmartre, 6, villa Belliard (18e). Particulier vend **3 Pièces** Tout conf. ENSOLEILLE (60 m2). Visite samedi 7 14 h. à 19 h. 6e ét. dt. Ensuite téléph. SUF. 95-74

PROPRIETES (Vente)

CHAMPS-SUR-MARNE
Villa moderne, tout confort, grande salle de séj. 4 pièces, ch. central mazout, 2 garages, jardin env. 1.000 m2. C. F. plus prime. Tél. Chelles 13.19

HOTELS ET PENSIONS

BRISTOL
LE TOUQUET
BAR - HOTEL - RESTAURANT
*** A
PRES MER TEL. 800

TRAVAUX A FAÇON

VOS VETEMENTS
rectifiés par tailleur
SIMON, 31 bis, Faubourg-Montmartre - TAI. 57-85

CAPITAUX (Demande)

MENAGE FONCTIONNAIRE empr. 4 à 6.000 NF remboursables sur 2 ans. Intérêt gré du prêteur. Assurance vie. Garanties sérieuses. S'adresser n° 5987 L'Express, 29, r. de Marignan qui transm.

AUTOS (Achat)

PORE-SIMCA
vous reprendront votre voiture au plus haut cours
110, rue des Rosiers - SAINT-OUEN

LOISIRS

CLUB 2 Sorties théâtre à deux ou en groupe. Prix réduits. Réunions. Permanence mardi et vendredi dès 21 h. 30 et samedi de 14 h. 30 à 17 h. MAISON DE LA CULTURE, 67, r. Saint-André-des-Arts. MED. 34-14

MARCHANDISES (Achat)

C. T. S. ACHETE aux plus hauts cours GRAND COMPTANT tous articles tissus, confection, chaussures. Convoquez-nous sans engagement. Paris Province, 76, rue de Cléry LOU. 79-86.

OCCASIONS

ANTIQUAIRE RECHERCHE BEAUX MEUBLES ANCIENS sièges, tapisseries - LES BELLES EPOQUES, 88, boulevard de Courcelles - WAG. 04-89

DIVERS

Mmes DESACHY ET BUTNAR
MARIAGES DE HAUTE REPUTATION
44, rue de la Chaussée d'Antin - TRI. 29-80

Société TRAIT D'UNION
MARIAGE DE L'ELITE
1 bis, avenue Foch (Etoile)
KLE. 22-42

MATELAS SIMMONS, PIRELLI, DUNLOPILLO **15 %**
Livraison gratuite toute la France
CHAPO 14, bd de l'Hôpital - PARIS-8e GOB. 23-18

L'ŒUVRE FAMILIALE
Mariages niv. élevé et situat. de choix (26e année)
DE RUSSEL, 88, rue Legendre, PARIS

Ch. en vue co-prod. coll. j. h. ou jeune f. disp. minim. **20.000 NF** ayant goûts pour arts et aptit. pour affaires. Ecr. journ. n° 6012 L'Express, 29, r. de Marignan (8e)

RAJEUNISSEZ AVEC LE PRINTEMPS

ALERTE à la pollution de l'air ! Mesures envisagées pour neutraliser les gaz d'échappement des automobiles ! Les fumées des usines empoisonnent la capitale ! Dans tous les journaux, ces titres s'étalent, alarmants. A Paris, les arbres meurent, les statues sont malades, et le Parisien donc !

Etouffé aux heures de pointe dans les transports en commun qui n'ont jamais mieux mérité leur nom, ou crispé sur son volant au milieu d'inextricables embouteillages, l'œil fixé sur sa montre, toujours en retard d'un rendez-vous, d'un coup de téléphone, d'une nuit de sommeil, il fait sienne cette phrase-clé du XX^e siècle : « Je n'ai pas le temps ».

Pas le temps de voir ses amis, d'aller au spectacle, pas le temps d'être malade, de se soigner, pas le temps d'être heureux.

Rien n'est plus dangereux que cette « fureur de vivre », tant sur le plan physique que sur le plan psychique.

Sur le plan physique : l'organisme intoxiqué réagit mal et la cohorte des « petits ennuis » commence : cholestérol, rhumatismes, grippes interminables.

Les « petits ennuis » sont souvent des estafettes d'affections plus graves : ulcères à l'estomac, anémie, etc.

Il y a quelquefois des dénouements plus tragiques. L'hiver dernier nous a fourni, hélas ! une trop nombreuse cohorte d'hommes jeunes, sains, dans la force de l'âge, qui ont payé de leur vie quelques années de surmenage.

Le spectre de l'infarctus

Sur le plan psychique : le Parisien devient un être instable, inquiet : s'il monte trop vite un escalier, le spectre de l'infarctus lui apparaît ; s'il fait un excès alimentaire, il pense à son cholestérol... La fatigue le fait maigrir, ou grossir, il a envie de se soigner, mais évidemment : « il n'a pas le temps ».

Il y a cependant une saison où le Parisien (et la Parisienne) ont véritablement envie et besoin de s'évader de ce cercle vicieux. Cette saison, c'est le printemps. Symbole conventionnel mais éclatant de renouveau.

Le soleil tout neuf rend plus triste encore un teint terne, un tailleur neuf témoigne des quelques kilos gagnés et le Parisien prend conscience d'une réalité effrayante. Le printemps n'existe pas pour lui puisqu'il n'a ni le temps, ni la force d'en profiter. Alors que faire ? Se laisser envahir par la neurasthénie et risquer de tomber malade ou prendre le problème à la base et décider d'éliminer toutes les toxines de l'hiver ?

La seconde solution semble de loin la meilleure — mais pour la plupart des surmenés, remise en forme est synonyme de régime, de privations, de soins longs et compliqués. Qu'ils se rassurent : le Centre marin esthétique a été créé pour eux (1). En un mois, à raison de deux à trois séances d'une heure 1/2 par semaine (tout le monde peut « voler » 90 minutes dans son emploi du temps), ils reprennent goût à la vie, retrouvent une « âme saine dans un corps sain », c'est prouvé.

Pourquoi centre marin ? Parce que la cure (sous contrôle médical) est à base de bains d'algues. On connaît depuis longtemps les bienfaits des oligo-éléments : des cures de bains d'algues sont suivies à Roscoff, Trouville, etc., mais le Centre marin esthétique est le seul établissement, en France, situé à l'intérieur des terres et où les traitements sont identiques à ceux que l'on peut recevoir au bord de la mer. Les algues sont sélectionnées parmi les meilleures du littoral, séchées à l'air marin et pilées en laboratoires, elles sont en fait 500 fois plus riches que l'eau de mer elle-même.

Massages, oxygénation sont de précieux adjuvants aux cures marines et complètent le traitement.

Les effets en sont spectaculaires : rajeunissement, circulation régularisée, toxines éliminées et perte de poids grâce au rétablissement d'un métabolisme normal.

Pédicure, manucure, épilation, nettoyage de peau, remodelage du visage, soins du cuir chevelu achèvent, s'il en est besoin, de remettre en forme l'heureux « surmené ».

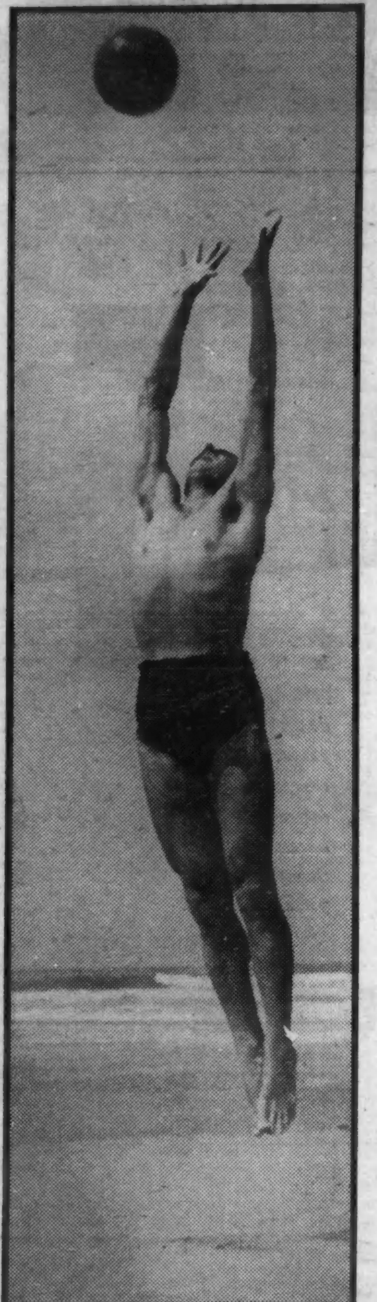

(Rapho.)

Un homme heureux.
Une âme saine dans un corps sain.

Une autre spécialité du Centre marin esthétique : le *Yoga-Relax*. La séance « défatigante » de 3/4 d'heure se décompose ainsi :

- détente, respiration, décontraction ;
- massage du visage et des épaules ;
- dégustation de jus de fruits vitaminés ;
- 15 minutes de carbogène (gaz super-actif qui contient 92 % d'oxygène et 8 % de gaz carbonique).

Le Yoga-Relax ne coûte que 15 NF la séance.

Le Centre marin esthétique est ouvert de 9 *h. du matin à* 10 *h. du soir*. Après quelques visites avenue de Villiers, vous pourrez à nouveau croire le poète, cueillir « dès aujourd'hui les roses de la vie » et refaire du « mal parisien » le plus beau printemps du monde.

(Communiqué.)

(1) 63, avenue de Villiers, CAR. 58-99.

LES
CHEMISES
et les POLOS
de
jack Romoli

Exclusivités masculines

38, AV. VICTOR-HUGO - POL. 36-72

DES VACANCES ORIGINALES

CROISIERE ODYSSEE

en voiliers

le long des côtes et des îles de l'Adriatique yougoslave

ISTRIE - DALMATIE - SPLIT
DUBROVNIK - BOUCHES de KOTOR

Deux semaines de détente totale et de pêche sous-marine

595,oo NF
TOUS FRAIS COMPRIS
au départ de Paris, transport, bateau, pension complète

Programmes détaillés (3 timbres à 0,25 NF)
à L'ASSOCIATION DE TOURISME
(Lic. 391)

VOIR et CONNAITRE
13, rue de Laborde, Paris-8^e
LAB. 54-87
Permanence Quartier Latin :
174, r. St-Jacques, PARIS (5^e), ODE. 72-21

« Les Célibataires... »

« S'il est possible de réaliser ses aspirations sentimentales quand le désir vous en vient, dans une liberté absolue et sans risquer le divorce quelques années après pour incompatibilité d'humeur, pourquoi ne me marierai-je pas ? » avait dit ce maître du barreau, réputé réfractaire au mariage... aujourd'hui époux comblé.

Comme lui, lisez sans engagement la passionnante brochure sur « L'Orientation Nuptiale ». Vous connaîtrez tous les détails de cette prestigieuse initiative française unique au monde et que 40 journaux français, parmi les plus grands, ont déjà applaudie.

L'Institut d'Orientation Nuptiale (ES 13), 94, rue Saint-Lazare, PARIS, vous l'enverra gratuitement sous pli fermé anonyme et, bien sûr, sans aucun engagement. Joignez seulement 3 timbres pour l'envoi.

Communiqué.

Courrier

Après la saisie

Mon indignation devant la saisie de « L'Express » a redoublé devant le manque total de réactions de la part de la presse, des hommes politiques, et du public. Les journaux se sont contentés d'annoncer la saisie en faisant de vagues allusions à la raison de cette saisie, sans ajouter aucun commentaire ni aucune demande d'explication ni aucune protestation.

Peut-être le fait est-il devenu trop courant pour que la nouvelle présente un grand intérêt journalistique ?...

Cette indifférence du peuple français est-elle de l'apathie, de la crainte, ou une foi aveugle dans le gouvernement actuel, la conviction que le Tout-Puissant ne peut pas avoir tort, même quand ses torts sont si évidents ?

Quelle que soit la réponse — et il y a probablement un peu de tout cela — la conclusion reste évidemment la même. Quels que soient les risques, la partie de la presse qui reste libre doit mener un combat incessant pour inspirer au pays le désir d'une véritable liberté, et non point de bonnes paroles trompeuses.

Peut-on imaginer l'Allemagne, les Pays scandinaves, la Grande-Bretagne ou un autre pays européen (à l'exclusion, notamment, du Portugal et de l'Espagne), traitant aussi à la légère la saisie de deux journaux, saisie qui ne semble pas avoir de fondement juridique et qui n'arrivera probablement jamais jusqu'aux tribunaux ?

P. S. — Ci-joint un abonnement d'un an.

Patrick Hollington,
Paris.

[*A ceux de nos lecteurs qui souhaitent aider « L'Express », comme M. Hollington, nous proposons de souscrire un abonnement spécial. Voir bulletin, p. 34.*]

Vingt ans en 1940

« Comme j'aurais aimé avoir vingt ans en 1940 ! », écrit M. M. B..., de Gentilly. Malheureuse classe 40, à présent enviée : appelée au service militaire en avril 1940, jetée dans la fournaise après quatre semaines d'instruction avec un armement dérisoire ! Résultat, pour les plus chanceux : cinq ans de captivité en Allemagne. Au retour, tout à apprendre, tout à faire.

Non, Monsieur M. B..., tous les « gens sérieux » ne trouvent pas qu'on parle trop de l'Algérie ; beaucoup regrettent même que l'on n'en parle pas davantage et, s'ils se heurtent, tout comme vous, à l'indifférence que vous constatez, c'est parce que le Français actuel s'intéresse, avant tout, aux joujoux de toutes sortes que le progrès mécanique met à sa disposition. « Du pain et des jeux ! », réclamaient les Romains. « Une voiture et des vacances », voilà ce que souhaitent nos contemporains. Peu leur importe que des hommes, des femmes, des enfants souffrent et meurent, que la jeunesse de notre pays s'use dans un conflit sans grandeur et sans espoir. Foncer, un volant en main et un moteur sous les pieds, sur une route dégagée de tous obstacles, semble être pour eux le but de l'existence.

Jacques Kwort,
Bondy.

Bla-bla-bla

Vous autres à « L'Express » vous parlez comme de Gaulle, comme le parti communiste, ou comme « Rivarol », les grandes phrases d'un autre siècle. En nous laissant à nous, les jeunes, le détail de nous débrouiller dans ce siècle et de payer pour votre bla-bla-bla.

Bien sûr, comme dit J.-J. S.-S., « le refus de servir dans l'Armée est une méthode bien irresponsable, d'une folle gravité pour l'avenir », parce que l'avenir, n'est-ce pas, c'est d'être, de continuer à être de bons soldats bien soumis, comme vous l'étiez depuis des générations d'Anciens Combattants.

Et vous n'allez pas remettre cela en question, surtout que dans l'avenir il y a des chances que ce soit vous et vos amis qui veniez au pouvoir et ayez besoin de nous, pour le champ d'honneur...

S.B.,
Résidence Universitaire,
Antony.

Lettre de M. Sudreau

A propos des programmes actuels de construction, M. Pierre Sudreau, ministre de la Construction, nous fait parvenir les informations suivantes :

Je ne veux pas vous accabler de statistiques. Mais je voudrais seulement vous rappeler que le nombre de logements terminés a été de : 273.000 en 1957, 290.000 en 1958, 320.000 en 1959.

Sur ce total, les H. L. M., destinées aux catégories les plus modestes de la population, ont représenté : 73.000 logements en 1957, 87.000 en 1958, 100.000 en 1959.

Les logements économiques et familiaux primés à 1.000 francs (Logécos), destinés à peu près à la même clientèle, ont représenté : 67.000 logements en 1957, 73.000 en 1958, 86.000 en 1959.

Les constructions de logements dits « sociaux » augmentent donc plus rapidement que la construction en général.

J'ajoute que rien ne fait prévoir un →

Tirage des I.P.R.
Raymond Séguin
10, r. du Faub.-Montmartre
PARIS
Composition de TYPO-ELYSEES
91, avenue des Champs-Elysées, PARIS
« L'EXPRESS » S. A. La Nouvelle Vague
Le resp. de la publication : J.-J. Servan-Schreiber

en autocar de luxe

PARIS MOSCOU

ou la vraie découverte de l'Europe de l'Est

Ce nouvel itinéraire vous offre 22 jours de vacances exceptionnelles à travers des pays rarement visités. Circuit par la Pologne à l'aller, visites et séjour à Minsk, Smolensk, Moscou, Léningrad et Helsinki. Retour par la Suède et le Danemark avec séjours à Stockholm et Copenhague. Repas et logements dans les meilleurs hôtels. Départs les 5 Juin, 9 et 31 Juillet, 7 et 21 Août 1960.

Tous frais compris (voyage, hôtels, guides, pourboires et taxes) de Paris à Paris: 2400 nf

Demandez les programmes détaillés de tous les séjours ou circuits organisés en Europe de l'Est par l'agence de voyage (Lic. 77).

LE TOURISME FRANÇAIS

96, RUE DE LA VICTOIRE - PARIS 9e - TRI. 15-43

TCHÉCOSLOVAQUIE

Vos prochaines vacances en TCHÉCOSLOVAQUIE seront pour vous une source d'émerveillement

PRAGUE au cœur de l'Europe vous enchantera

CIRCUITS ORGANISÉS grandes facilités pour les séjours individuels

Renseignements dans toutes les agences de voyages et à

CEDOK,
32, Avenue Kléber, PARIS 16e
PASsy 54-16

assureront la protection totale de vos meubles, parquets, boiseries, charpentes contre les insectes et champignons parasites du bois.

TRAITEMENTS PRÉVENTIF ET CURATIF

Service-Conseil-Xylochimie - Bureau 20
11, Av. Myron-T.-Herrick - Paris 8e

ce fameux Nescafé* goût brésilien l'avez-vous goûté ?

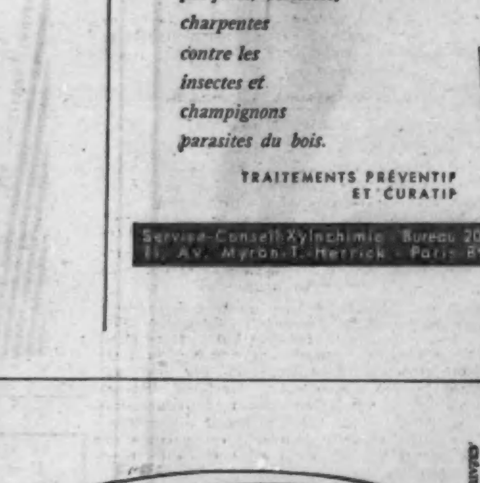

Nescafé goût brésilien est une sélection des meilleurs crus de cafés fraîchement grillés.

Achetez dès aujourd'hui votre boîte de Nescafé goût brésilien vous la distinguerez à sa bande verte.

Etonnez vos invités !
Servez à vos amis NESCAFÉ GOUT BRÉSILIEN dans une cafetière. Il vous vaudra les compliments de vos invités qui seront ravis de découvrir le secret de votre nouveau café.

* Nescafé est une marque déposée.

Courrier

ralentissement de la construction de cette catégorie de logements, bien au contraire. Le volume de crédits dont je dispose dès maintenant est au moins égal à celui dont j'ai disposé en 1959 ; les prix étant stabilisés, le volume des mises en chantier doit donc se maintenir. J'espère, en outre, avoir prochainement un supplément de crédits pour les H. L. M., ce qui fera de 1960 une année record pour le logement social.

La situation me semble beaucoup plus saine que dans les années 1956-1957 où les augmentations de crédits étaient immédiatement neutralisées (et parfois au-delà) par la hausse du coût de la construction (12 à 15 %). Je préfère, quant à moi, une expansion régulière dans la stabilité des prix.

Pierre SUDREAU,
ministre de la Construction.

Défense de Léon Blum

C'est avec tristesse et indignation que je lis, dans votre dernier numéro, la réponse de M. Alfred Sauvy à M. Robert Blum. Je ne m'attendais pas à trouver jamais, dans « L'Express », les accusations contre Léon Blum qui furent proférées par ses pires ennemis, et qui servirent à étayer l'accusation au procès de Riom.

En ce qui concerne « l'affaiblissement dangereux de la France devant le nazisme », Léon Blum en fit justice lui-même au cours du procès de Riom, en déclarant :

« ...Non seulement ce programme (le programme d'armement qui était l'expression des nécessaires et suffisants besoins de l'armée, *tels qu'ils étaient estimés par le commandement*) a été exécuté, mais il l'a été à l'heure dite, ce qui serait déjà un événement bien extraordinaire pour un programme d'armement français, mais il a été exécuté en avance. »

Quant à l'article qui provoqua la lettre de Robert Blum, il prouve que M. Alfred Sauvy n'a jamais compris ce que fut le Front populaire et la politique de son gouvernement qui ne fut pas un gouvernement socialiste et qui n'a jamais prétendu en être un.

Marthe LOUIS-LÉVY,
Paris.

⁂

Ami et lecteur de « L'Express », j'ai été un peu surpris par certaines considérations et jugements d'Alfred Sauvy à propos de Léon Blum et du Front Populaire. Mais la réponse d'Alfred Sauvy à la lettre de Robert Blum m'indigne.

Il est injuste, il est inexact que Léon Blum et le Front Populaire soient rendus responsables du retard du socialisme.

C'est méconnaître le contexte politique et international de l'époque, c'est faire aussi une mauvaise action.

Au moment où des tentatives de regroupement des forces socialistes sont en train de se réaliser, Alfred Sauvy, sous un aspect de jugement historique, fait une œuvre de destruction.

Je le regrette infiniment et je tiens à le dire avec force.

DOCTEUR I. KOHEN,
Paris.

★

Je ne puis m'empêcher de vous faire part de l'émotion attristée avec laquelle j'ai lu, dans le numéro de « L'Express » du 28 avril 1960, la réponse de M. Alfred Sauvy à une lettre de M. Robert Blum.

Je ne m'attarde pas à l'allégation un peu surprenante que l'établissement, en 1936, des congés payés, est la cause de la dévaluation de 1937. Il est bien connu cependant, depuis longtemps, que c'est, au premier chef, la profonde stagnation économique, provoquée par les mesures prises en 1935 par Pierre Laval, qui est à l'origine des difficultés financières rencontrées par le gouvernement de Front Populaire, lorsque celui-ci s'est efforcé d'obtenir une reprise de l'expansion (voir en particulier l'annuaire économique de la France de 1938, publié par la « Revue d'Economie Politique »). De bons esprits estiment même que nous avons continué de payer, jusqu'en 1960, les conséquences de la politique Laval de 1935.

Je ne discuterai pas non plus le fait que, partisan d'une transformation profonde du droit d'héritage, Léon Blum n'a pas appliqué sa doctrine lorsqu'il a été à la tête du gouvernement. Chacun sait, en effet, que cet homme politique était le chef d'une coalition, laquelle avait pour charte un programme élaboré en commun par le parti socialiste, le parti communiste et le parti radical. Aucune modification du droit d'héritage n'ayant été acceptée dans ce programme commun, Léon Blum ne pouvait pas prétendre l'imposer.

Mais ce qui provoque en moi un profond malaise, c'est l'affirmation de votre collaborateur aux termes de laquelle : « Le Front Populaire a affaibli dangereusement la France devant le nazisme : le nombre d'avions livrés à l'Etat ayant été, en 1937, de 450 en France contre 4.320 en Allemagne ; en 1938, 500 avions en France, 6.600 en Allemagne. » Ces affirmations sont celles-là mêmes qui ont été avancées par le gouvernement de Vichy en 1941 au cours du procès de Riom, lequel a dû être interrompu, tant la démonstration contraire a été faite de façon péremptoire par les accusés d'alors : Léon Blum, Edouard Daladier, le contrôleur général Jacomet, M. Guy La Chambre, etc.

En particulier, en ce qui concerne l'aviation militaire, il résulte des états de situation établis par l'état-major et vérifiés par les services du contrôle du mi-

La lettre de « L'Express »

Un nouvel éditorialiste de politique étrangère vient de faire ses débuts au « New York Herald Tribune », auprès de MM. Walter Lippmann et Joseph Alsop.

Je ne saurais mieux le saluer qu'en reproduisant ici l'article qu'il a consacré au délicat problème des relations internationales. Voici le point de vue d'Art Buchwald (1) :

Nous avons emmené, l'autre soir, notre fils au cinéma. Le film s'appelait « La bataille de la mer de Corail » et, comparé à d'autres films de guerre, il était détestable. Il y était question d'un sous-marin américain dont l'équipage est capturé par les Japonais et envoyé dans un camp de prisonniers.

A la sortie, nous sommes allés boire un verre à la terrasse d'un café. Notre fils était silencieux, le film lui ayant fait une profonde impression.

Au bout d'un moment, il a dit :

— Les Japonais devaient être des gens très méchants pour faire des choses pareilles aux Américains.

— Oui, avons-nous répondu, mais ils ne sont plus méchants maintenant.

— Pourquoi ?

— Parce qu'ils ne font plus des choses pareilles.

Notre fils a médité quelques instants sur cette réponse, puis il a repris :

— Alors, pourquoi les faisaient-ils autrefois ?

— Sans doute ne savaient-ils pas que c'étaient de mauvaises actions. Ils devaient penser qu'elles étaient bonnes.

— Pourquoi personne ne le leur a-t-il dit ?

— Nous avons essayé, mais ils n'ont pas voulu nous écouter.

— Tu te souviens de ce film de guerre que nous avons vu il y a quelques semaines ? Celui sur les Allemands qui battaient les gens et les enfants dans un camp de prisonniers ?

— Oui.

— Alors les Allemands sont des gens méchants ?

— Non. Ils étaient méchants. Maintenant, ils sont bons.

— Est-ce que ce sont des gens différents ?

— Non. Ce sont les mêmes. En tout cas, beaucoup sont les mêmes. Tu comprends, quand on a fait la guerre à des gens, on ne peut pas rester fâché avec eux une fois qu'elle est terminée. Il faut oublier ce que les méchants ont fait pendant la guerre parce que, sinon, il y aurait une autre guerre.

— Mais dans les films, ils sont encore méchants ?

— Oui. C'est pour nous rappeler que c'étaient des gens méchants, mais il faut aussi l'oublier.

Notre fils a posé sur nous un regard vide.

— Est-ce que tu as tué des Russes pendant la guerre ? a-t-il repris quelques minutes plus tard.

— Non, parce que, pendant la guerre, les Russes étaient bons. Ils se battaient contre les Allemands avec les Anglais et les Américains.

— Mais s'ils étaient bons pendant la guerre et tuaient les méchants, pourquoi sont-ils méchants aujourd'hui ?

— Ce ne sont pas des gens méchants. La plupart des Russes sont bons. Mais nous ne sommes pas d'accord sur ce que leurs chefs disent et veulent faire. Et ils ne sont pas d'accord avec nous. C'est pour ça que nous avons des difficultés en Allemagne.

— Avec les méchants Allemands ?

— Non. Avec les bons. Les méchants Allemands veulent chasser les bons de Berlin.

— Il y a donc encore de méchants Allemands ?

— Oui. Mais il y a aussi de bons Allemands. Tu comprends, après la guerre, le pays a été partagé. Les Russes en ont occupé une moitié et nous l'autre.

— Pourquoi les Russes n'ont-ils pas tué les méchants Allemands, s'ils étaient méchants ?

— Les Russes ne pensent pas que leurs Allemands sont méchants. Ils les trouvent très bons. Ce sont nos Allemands qu'ils trouvent méchants. Nous, nous pensons que leurs Allemands, en tout cas les chefs de leurs Allemands, sont méchants, et que nos Allemands sont bons. Tu comprends ?

— Non, a-t-il dit.

Nous nous sommes fâchés :

— Eh bien ! ça n'a aucune importance, que tu comprennes ou non. Tout le monde comprend ça parfaitement. Je n'ai jamais vu un gosse poser des questions aussi stupides.

★

Un gosse, non, en effet. Mais un adulte...

Françoise Giroud.

(1) Chroniqueur attitré du « New York Herald Tribune », mais jusqu'à présent au chapitre de l'humour.

nistère de l'Air, du rapport au Comité d'enquête sur la production industrielle établi à la fin de 1937, ainsi que de divers autres documents incontestables, que les variations de puissance de l'Armée de l'Air pendant le Front Populaire sont les suivantes :

DATES :	1er juin 1936	1er janv. 1938	Différence
Escadrilles en lignes	134	175	+ 30 %
Avions en lignes	607	1.350	+ 120 %
Total avions militaires armés et équipés (toutes réserves comprises)	1.500	3.157	+ 110 %
Poids de bombes enlevées (en tonnes)	296 t	852 t	+ 190 %
Puissance motrice en service	856.000 CV	2.150.000 CV	+ 250 %
Armes automatiques (canons et mitrailleuses)	2.197	7.581	+ 245 %
Officiers en service	2.051	3.163	+ 34 %
Capacité de production de l'industrie (production d'avions au cours des dix-neuf derniers mois)	3.200 t	6.900 t	+ 115 %

Ces chiffres se passent, me semble-t-il, de commentaire. Sans doute, reflètent-ils, en valeur absolue, la disproportion de puissance industrielle entre la France et l'Allemagne à l'époque envisagée, accusée par le fait que l'Etat-Major français, se refusant à accorder la priorité à l'arme aérienne, a tenu à réserver à l'Armée de terre et à la Marine, l'essentiel des crédits et des moyens matériels. Mais en tout cas, ils démontrent que loin d'« affaiblir » le potentiel militaire de la France, le gouvernement de Front Populaire s'est préoccupé, dans le domaine de l'aviation, comme dans celui des autres armes, de l'accroître. Le fait est du reste bien établi pour tous ceux qui connaissent, ne serait-ce que dans ses grandes lignes, l'histoire politique française de ces vingt-cinq dernières années.

Lecteur de votre hebdomadaire depuis son premier numéro, abonné, m'efforçant d'épauler, dans la mesure où je le puis, l'effort de lucidité et de renouveau qui marque souvent « L'Express », je suis très fâcheusement impressionné par le fait qu'un homme comme M. Alfred Sauvy ait avancé, avec légèreté, des contre-vérités graves et aussi, par cette circonstance que ces dernières touchent à travers une publication considérée comme un des éléments de la presse de gauche, quelque 500.000 lecteurs.

Craignons tous que cette injuste critique d'un effort vers le socialisme démocratique, condensée dans cette formule étonnante : « Le Front Populaire a retardé le socialisme d'au moins une génération », n'ait finalement pour résultat de convaincre un nombre appréciable de vos lecteurs que la seule solution sérieuse est le communisme.

André Hauriou,
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques,
Paris.

[*Je regrette profondément d'avoir blessé plusieurs personnes dans leurs convictions intimes, et me reproche d'avoir ouvert une controverse bien inopportune.*

Cela dit, je ne peux changer des faits et des chiffres qui appartiennent à l'Histoire. Laissons celle-ci faire son œuvre.

Nos divergences sur le passé ne sont qu'une raison supplémentaire pour nous entendre en avant. Alfred Sauvy.]

UNE CONFERENCE DE M. MENDES-FRANCE

Le mardi 10 mai, à 21 heures, à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine, 28, rue Saint-Guillaume, Paris (VIIe), M. Pierre Mendès-France fera une conférence sur « la Politique économique des pays industrialisés et le monde sous-développé ».

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut d'étude du développement économique et social, 96, boul. Raspail, Paris. Tél. : BAB. 25-03.

La Résistance allemande contre Hitler

Après bien d'autres, Liddell Hart, dans l'étude publiée par « L'Express », rend responsable de l'inefficacité de la Résistance allemande la « folle exigence » d'une capitulation allemande sans condition. Sans doute estime-t-il qu'il eût été sage de promettre à une Allemagne rénovée, débarrassée du régime hitlérien, une paix négociée et honorable.

Une entente entre résistants allemands et gouvernements alliés était-elle possible ? Un langage commun existait-il ? Des projets comme les projets de paix du groupe Goerdeler, tels que les rapporte son biographe Gerhard Ritter, étaient destinés non pas à la propagande intérieure, mais à Churchill lui-même : ils apparaissent comme une justification à posteriori du refus allié de toute négociation.

Sans doute, la proclamation officielle de l' « unconditional surrender » était-elle inopportune. Mais l'affirmation de Liddell Hart qu'elle fut responsable de la prolongation inutile de la guerre est pour le moins exagérée...

Il ne s'agit pas de discuter les mérites des résistants allemands dont certains firent preuve d'un courage surhumain et qui, tous, ont droit à l'admiration de tous les hommes libres. Ce n'est pas leur valeur humaine, morale, qui est en cause, mais leur aptitude à une action politique, dans les conditions terribles dans lesquelles ils se trouvaient placés. Il n'est nullement prouvé qu'une attitude plus compréhensive de Roosevelt et de Churchill à leur égard eût en rien modifié le cours des événements.

Jules Klanfer,
correspondant de l' « Arbeiter-zeitung » de Vienne,
Paris.

Mieux qu'un communiqué

Une action dans le genre de celle organisée par l'Action civique non violente mérite mieux qu'un communiqué de dix lignes dans un journal de quarante-huit pages.

Voilà un pays qui a passé des années à lutter contre l'horrible principe des camps de concentration. Il lui advient d'en voir plusieurs s'installer sur son propre sol. Dans ce pays, il se trouve alors trente hommes — pas un de plus — assez courageux (assez fous, diront les bonnes âmes) pour se dresser, tout seuls, contre cette abomination, par une action directe, publique, non violente. En gage de leur bonne foi, et de leur témoignage de conscience, ils offrent avec simplicité leur liberté. Plusieurs de ces hommes sont mariés et ont chacun plusieurs enfants.

N'est-ce pas encore assez pour imaginer combien les raisons de ces hommes doivent être considérables et impérieuses ? Cette action, ils la préparent depuis de longs mois. Celui qui la conduit a pour cela quitté son poste de professeur. Ces trente hommes prennent seuls, à leur charge, tous nos abandons collectifs de responsabilités. J'espère, dans un journal porte-drapeau, qui peut consacrer de multiples pages à toutes sortes de vedettes, qu'on ne va pas les laisser sur un communiqué de dix lignes !

A mon sens, une action d'une telle signification mériterait, au contraire, d'être montée en épingle, exposée en gros plan, développée, approfondie, et les raisons profondes mises à jour.

A vous, reporters, informateurs ! Et ne venez pas nous dire encore que « ce n'est pas la même chose », et nous trouver un tas de bonnes raisons pour condamner aussi cette action. Car celle-là est juste, et n'implique nulle trace, d'aucune sorte, de trahison. Mais elle implique éventuellement aussi des déserteurs. Et si nous ne la soutenons pas, les déserteurs, c'est NOUS !

M. B...,
Montpellier.

[*Voir page* 13 *l'article de J.-M. Domenach.*]

Les expériences nucléaires en Corse

Avez-vous noté avec quelle vertueuse indignation les élus locaux s'élèvent contre les expériences nucléaires projetées en Corse ?

Il faut toutefois préciser qu'il ne s'agit pas, pour eux, de provoquer des réactions contre les explosions atomiques en général, mais de soulever l'opinion publique contre les explosions atomiques en Corse.

En d'autres termes, la condamnation n'est pas sentimentale, elle est géographique...

Il aurait été, bien sûr, beaucoup plus élégant de saisir l'occasion pour dire violemment l'horreur qu'inspire le principe même d'un tel engin. Il y a une hiérarchie dans l'indignation et on ne peut, à mon sens, condamner le choix d'un centre expérimental alors même qu'on est d'accord sur l'expérience elle-même...

Les Corses ont un peu aujourd'hui le sentiment d'être des condamnés à mort, mais ont-ils pris position, alors qu'il était temps encore, contre la peine capitale ?

Guy Mermet,
Bastia.

Amis de « L'Express »

● *Lecteurs du Cher.* — Les Amis de « L'Express » de Vierzon organisent une réunion, le mardi 10 mai, à 20 h. 45, à la mairie (salle du 2e étage) et seront très heureux d'y recevoir les lecteurs intéressés.

● *Lecteurs de Valenciennes.* — Les Amis de « L'Express » organisent une réunion au Café du Centre (place d'Armes), le mercredi 11 mai, à 20 heures. Vous y êtes cordialement invités.

● *Lecteurs du XIIe arrondissement.* — Réunion le vendredi 6 mai, à 20 h. 45, 17, rue de Chaligny, Paris-XIIe.

Manuel Bridier, Yvan Crépeau, du P. S. U., et Léonce Cavallier, des « Groupes de travail de « L'Express », parleront sur « Espoirs et perspectives du Parti socialiste unifié ».

Forums régionaux

● Aix : le Centre d'information politique, économique et sociale, et les Forums régionaux vous invitent, le lundi 9 mai, à 18 heures, à la mairie d'Aix-en-Provence (salle des mariages), à la conférence-débat au cours de laquelle Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, parlera sur le thème : « La formation des hommes, facteur premier du développement ».

Pour tous renseignements, s'adresser au C. I. P. E. S. : 16, rue Marius-Reinaud, à Aix-en-Provence.

Communiqués

● Conférence-débat de « Cercle Ouvert », mardi 10 mai (à 20 h. 45, 44, rue de Rennes) : « Faut-il planifier l'économie française ? », avec Claude Alphandéry, Bernard Cazes, Albert Détraz, Pierre Dieterlen, Pierre Le Brun, sous la présidence de Jacques Nantet.

● Brigitte Gros présentera son livre : « Véronique dans l'appareil », le mardi 10 mai, à 20 h. 30, au Club du Faubourg, Villiers-Cinéma, place de Lévis, Paris-XVIIe.

INDEX

Affaires	15	Lettres	35
Angleterre	30	Mendès-France	8
Bloc-Notes	44	Non-violence	13
Cinéma	42	Plan Sauvy	14
Corée	27	Santé	20
Correspondances	10	Sélection Spectacles	25
Courrier	5	Sports	17
De Gaulle	9	Télévision	41
Entretien	36	Théâtre	41
Expositions	43	Turquie	28
Laïcité	16	Vacances	21

DOCUMENT : La véritable affaire Chessman 31 à 34

QU'EN DIT MENDÈS-FRANCE ?

Ici, chaque semaine, Pierre Mendès-France répond aux questions que suscite l'actualité.

— Des événements révolutionnaires viennent de se produire en Corée et en Turquie, et ce sont les étudiants qui les ont provoqués. Qu'en pensez-vous ?

APRES la révolution de Fidel Castro, après les événements du Venezuela (où les jeunes ouvriers et les étudiants unis ont fait échec à un soulèvement fasciste), ce qui se passe en Corée et en Turquie est frappant. Il ne faut pas simplifier à l'excès en assimilant des situations qui se produisent dans des pays très différents. Néanmoins, des traits communs apparaissent, que nous retrouvons en France.

Partout les jeunes cherchent impatiemment des solutions modernes aux problèmes modernes ; ils souffrent de l'impuissance des équipes en place. (C'est aussi cet état d'esprit qui s'est dégagé au récent congrès de l'U.N.E.F.)

Je constate que tous ces mouvements sont animés d'un esprit de progrès, de gauche, d'une volonté de renouveau ; et qu'ils ne sont pas du tout communistes.

Cette jeunesse inquiète a réfléchi, et sérieusement. Elle accorde moins d'intérêt aux revendications à court terme qu'aux propositions constructives qui préparent l'avenir.

Voyez les membres du Cercle des Jeunes Agriculteurs ; ils ont pris, dans la crise agricole, des positions sensiblement différentes de celles qu'adoptaient leurs aînés. Ce qui compte le plus pour eux, ce sont les années à venir, c'est de rendre possible une agriculture viable, où ils trouveront une place digne.

Fatigués des promesses et des formules verbales, les jeunes, dans tous les pays, reprochent aux dirigeants de ne pas apporter de solution aux problèmes pendants dont certains sont angoissants.

En Corée comme en Turquie, ils se révoltent aux cris de « liberté » et « démocratie ». On s'en étonne. Cela signifie-t-il qu'ils veulent un régime parlementaire du type que nous avons connu ici pendant quinze ans ? Non. Ce qu'ils veulent, c'est un régime qui traduise fidèlement la volonté populaire de progrès et qui assure sa suprématie sur toutes les résistances intéressées. D'une part, les équipes au pouvoir et leur politique doivent émaner authentiquement du pays ; d'autre part, leur action doit être vigoureuse et efficace. Ainsi seulement l'intérêt général, qui est toujours l'intérêt de l'avenir, c'est-à-dire celui des jeunes, pourra prévaloir sur les intérêts particuliers.

Aujourd'hui, les jeunes ont l'impression, un peu partout, que le moteur est « grippé » : la croissance économique est trop lente, la richesse, la culture, le pouvoir appartiennent à des classes trop fermées, les privilèges et les routines font la loi, l'avenir est bouché.

Ce sentiment est répandu, par exemple, chez beaucoup de jeunes Tunisiens (syndicalistes, étudiants, militants destouriens) ; c'est eux qui ont influencé Bourguiba et l'ont incité à entreprendre cette campagne à laquelle il se consacre avec passion depuis six mois pour le renouveau économique et le développement.

— Mais cette poussée, ou cette révolte de la jeunesse, on l'a vue aussi dans le passé.

IL y a toujours eu, bien sûr, des jeunes gens, des étudiants, sur les barricades. Mais ni 1789, ni 1848, ni la Commune n'ont été spécifiquement des révolutions de jeunes. Le rôle moteur de la jeune génération dans les mouvements actuels, c'est un phénomène nouveau. En s'insurgeant contre l'ankylose économique et sociale, les étudiants défendent les revendications profondes de tous ceux qui aspirent au progrès.

— Vous avez dit : ce ne sont pas des mouvements d'origine communiste...

OUI, cela est intéressant. A l'Ouest, on promet la liberté politique ; à l'Est, un développement économique rapide.

Or, chaque être humain éprouve naturellement le besoin de se sentir libre et respecté. Mais dans les pays où la liberté politique est le plus officiellement proclamée, la majorité n'en jouit pas vraiment parce que son niveau de vie est trop bas, parce qu'il y a des droits politiques qu'on ne peut pas exercer si on ne dispose pas de moyens financiers, etc.

Peut-on remédier à ces aliénations sans porter atteinte à la liberté de l'homme, à son indépendance, à sa dignité ? Léon Blum l'a souvent affirmé et je crois qu'il avait raison.

La liberté, ce n'est pas le désordre, l'inégalité, l'impuissance. Les jeunes veulent une organisation économique qui profite à la population tout entière et que celle-ci ne se sente pas asservie, étouffée et dominée.

La planification démocratique peut associer la liberté et l'efficacité.

— Le général de Gaulle vient de rentrer. En Amérique, il a reçu un accueil chaleureux. Croyez-vous que cela l'aidera maintenant à s'attaquer au problème algérien ?

QUELLES que soient les autres raisons très diverses qui ont motivé cet accueil, c'est beaucoup l'auteur de la déclaration du 16 septembre qui a été applaudi. Or, cette déclaration remonte à huit mois et elle n'a pas encore eu d'effets pratiques. C'est un paradoxe qui ne se prolongera pas indéfiniment.

Après avoir affirmé le principe de l'autodétermination, de Gaulle n'a pas essayé de le faire entrer dans les faits. Il n'a pas dominé les éléments hostiles à une autodétermination réelle. Pour la population musulmane, le « new deal » attendu ne s'est pas produit ; pour elle, rien n'est changé. Et quand M. Debré annonce « la remise en place des commissions de contrôle » pour les élections cantonales, il confirme aux yeux de tous que ces élections ne vaudront pas mieux que les précédentes. J'admire les personnalités qui prêtent leur nom honorable pour faire partie de ces commissions !

En fait, la politique du 16 septembre avait vécu du jour où de Gaulle refusait de discuter avec les représentants des combattants de l'autre camp les garanties d'une autodétermination vraiment loyale.

— On peut imaginer que le général de Gaulle poursuit avec prudence, mais avec obstination, une politique bien arrêtée.

LAQUELLE ? Depuis mai 1958, le général de Gaulle a constamment changé de politique.

Le discours de Constantine définissait — sans le mot — une politique d'intégration : l'Algérie serait composée de 10 millions de Français à part entière, disposant des mêmes droits et du même niveau de vie, elle serait modernisée comme la métropole, etc.

Puis il y a eu les élections de 1958. De Gaulle ordonne alors à l'Armée et à l'administration d'assurer une consultation électorale honnête, toutes les opinions sans exception devant pouvoir s'exprimer librement. Ainsi surgiraient des élus représentatifs avec qui on ferait « le reste ». Deuxième politique, sensiblement différente.

Troisième approche : le 23 octobre 1958, de Gaulle offre au F.L.N. de venir discuter avec lui à Paris, non seulement du cessez-le-feu, mais d'un véritable règlement des hostilités. Ainsi, il n'envisageait plus de « faire le reste » avec les députés musulmans ; il s'adressait directement au F.L.N....

Septembre 1959, autre perspective : l'autodétermination. Le F.L.N. doit disparaître ou se transformer simplement en parti politique. Les Algériens choisiront, dans un délai de quatre ans après la fin des combats, entre trois statuts différents. (Mais on refuse toute garantie quant à la probité de cette consultation.)

Enfin, vient l'idée du partage territorial, réaffirmée récemment par M. Debré avec éclat.

Ainsi, depuis cinq ans, de Gaulle a imaginé de multiples formules ; mais jamais il ne s'est battu à fond pour aucune — en raison probablement des oppositions rencontrées.

— Après l'émeute du 24 janvier d'Alger, de Gaulle a bien essayé, semble-t-il, de briser ces résistances.

LE 24 janvier, de Gaulle a vu, pour la première fois, son pouvoir défié ouvertement (jusque-là, l'opposition était restée souterraine). Mais ceux qui le bravaient s'opposaient moins à sa personne qu'à une certaine politique. En fait, il a accepté de renoncer à la politique d'autodétermination pour adopter la leur. Cela est apparu clairement au cours de la fameuse « tournée des popotes ».

— Et que pensez-vous de la solution du partage qui est maintenant officiellement évoquée ?

CE n'est pas une solution viable. La population européenne, privée de l'arrière-pays, confinée dans les villes et la zone côtière, verrait sa situation économique péricliter et son niveau de vie tomber très bas. Quant aux musulmans, à qui on laisserait principalement le désert, ils ne disposeraient pas de moyens suffisants de subsistance. Comment imaginer qu'ils cesseraient le combat ?

Voyez Israël. L'incertitude de la situation aux frontières oblige Israël à un énorme effort militaire ; le boycott économique reste très pesant.

Il m'est arrivé d'en discuter avec Ben Gourion. « Israël a vu partir sa population musulmane mais n'a pas eu de mal à recruter, au-dehors, plus d'un million d'immigrants prêts à accepter les tâches les plus dures, lui disais-je. Ils sortaient des camps de la mort. Mais où les 800.000 habitants de l'éventuelle zone européenne d'Algérie trouveront-ils des ouvriers agricoles, des manœuvres, des mineurs, quand les musulmans, qu'ils utilisent aujourd'hui, seront partis ? » Les maintenir hors de la zone, ce serait la tuer économiquement (et réduire à la misère les Européens eux-mêmes) ; et les rappeler, même avec un statut du type de celui de l'Afrique du Sud, ce serait préparer une nouvelle explosion.

— Une dernière question : l'affaire Chessman, qu'en dites-vous ?

IL est bouleversant et inadmissible qu'un homme ait pu être maintenu douze ans dans l'attente constamment renouvelée de son exécution.

Mais le paradoxe dramatique est que cette attente s'est ainsi prolongée parce que la défense, aux Etats-Unis, dispose de moyens, de recours innombrables. En France, l'attente de Chesman n'aurait duré que quelques semaines.

Les Américains sont étonnés de l'émotion qui a soulevé le monde entier à l'annonce de l'exécution. Pour 99 % d'entre eux, le fait même que les avocats de Chesman aient pu lutter si longtemps prouve que les règles juridiques ont été scrupuleusement respectées. Le condamné comme ses juges ont « joué » régulièrement, chacun jouissant des garanties légales. La conscience de l'Américain moyen est donc tranquille.

Il y a là une contradiction, et une impasse : la sauvegarde scrupuleuse des droits de la défense aboutit à un raffinement d'horreur.

— Alors ?

— Il n'y a qu'une solution : il faut abolir la peine de mort. Après l'affaire Chesman, on ne peut plus honnêtement la défendre.

P. M.-F.

(Copyright « L'Express ».)

DE GAULLE

L'Amérique et lui

La « présence » du général a vivement impressionné les Américains. Après son départ ils ont fait le point. Et Jean Daniel, qui est resté quelques jours de plus que le chef de l'Etat, rapporte ce qu'il a entendu.

« *ET maintenant, à sa rentrée à Paris, que croyez-vous que le général de Gaulle va faire de cette longue suite de triomphes ?* »

Dans sa résidence new-yorkaise, l'un des principaux diplomates des Etats-Unis me pose la question. Nous sommes dans une bibliothèque immense, où les ouvrages en français sont presque aussi nombreux que les autres. Le diplomate est dans un fauteuil à bascule comme le cinéma nous en a montré sur les vérandas des maisons de campagne de Louisiane. Il me parle derrière une interminable table d'architecte, telle que chacun qui fait métier d'écrire rêve d'en avoir une. Il tourne le dos à une large baie vitrée d'où l'on peut apercevoir, insolites et fascinants, les gratte-ciel de Manhattan.

Je fais un geste, montrant que je serais bien en peine de répondre à une telle question. Tout en se balançant avec une régularité qui donne le mal de mer, le diplomate continue :

« *Car il s'agit bien de triomphes ! Si vous étiez venu me voir la semaine dernière, je vous aurais dit qu'un tel accueil était impossible. Et je me serais trompé, lamentablement. On se trompe toujours dans ce pays lorsqu'on sous-estime le pouvoir de séduction de la France sur le peuple américain. Dans son discours au Waldorf Astoria, de Gaulle a eu raison : les Etats-Unis sont heureux dès qu'ils peuvent concilier leur affection et leur estime pour la France, et ils saluent avec une précipitation parfois aveugle tout effort de redressement. Pourquoi « aveugle » ? Regardez les deux dossiers que j'ai sur cette table ; le premier contient les dépêches sur les réceptions extraordinaires de San Francisco ; le second contient une revue de presse sur les difficultés intérieures françaises...* »

LE RETOUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE A L'ELYSÉE. *Comme le roi d'Andersen.* (A.F.P.)

A New York

C'est un fait : aujourd'hui, comme s'ils s'étaient concertés, le « New York Times », le « New York Herald Tribune » et le « New York Post » consacrent d'importants éditoriaux à la situation intérieure française. Il est question de l'Algérie, de M. Soustelle, des paysans, des saisies de journaux, etc. De Gaulle a quitté New York et c'en est fini aussitôt de l'enthousiasme.

Je ne puis m'empêcher de penser à la réponse d'un jeune capitaine à qui je demandais, après les émeutes d'Alger, si le discours du 29 janvier avait eu une influence profonde dans l'Armée. Il m'avait répondu : « *Sans aucun doute, mais il faudrait qu'il en fasse un comme cela tous les jours.* »

Le général de Gaulle compte sur ce qu'on appelle au théâtre la « présence », dont la nature l'a exceptionnellement doté. Cela n'a qu'un seul défaut, qui est d'exiger qu'on soit précisément, et constamment, *présent*. Quand il est là, avec son nom prédestiné, son passé fait de défis aux règles communes, la souveraine assurance de sa stature, et son mystère étudié, alors oui, décidément, les événements et les hommes se plient à sa loi.

Dès qu'il disparaît, tout se passe comme si ces événements et ces hommes voulaient prendre leur revanche, comme s'ils lui en voulaient de s'être laissé séduire. C'est un peu le conte d'Andersen sur le Roi nu dont seul un enfant avait fini par oser dire qu'il ne portait pas d'habits. Quand de Gaulle rentre dans sa trappe, on voit soudain les foules découvrir sa nudité. Ce diplomate américain a rencontré de Gaulle et le Grand Illusionniste lui a fait perdre apparemment toute lucidité. Maintenant, devant moi, il hausse un peu le ton, pour faire contrepoids :

« Pour les Français, le grand succès consiste à avoir rallié le président Eisenhower aux plans du général de Gaulle sur l'aide aux pays sous-développés. Mais que vaut ce ralliement ? L'administration de l'aide aux nations pauvres est entre les mains, actuellement, de quatre organismes de l'O.N.U. dans lesquels ne figure pas l'U.R.S.S. On peut, certes, proposer à nouveau à l'U.R.S.S. d'en faire partie. A mon avis ce sera peine perdue. Mais nous nous opposerons à ce que d'autres organismes soient créés en dehors de l'O.N.U. sous prétexte d'y faire entrer l'Union Soviétique. Le capital américain n'acceptera pas le contrôle russe.

— En ce cas, fais-je observer, il n'y a plus d'accord. L'intérêt du plan de Gaulle consiste, en effet, dans la participation russe.

— Pour le moment, ce n'est pas possible. S'il y a une entente franco-soviétique à ce sujet, ce dont je doute, elle tournera court. Prenez un autre cas, celui de l'Algérie. Le général de Gaulle a parlé d'autodétermination, de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de la fin du colonialisme. En principe, nous ne pouvions qu'approuver. Et pourtant, l'avons-nous fait ? Loin de là ! Le président Eisenhower s'est limité, au contraire, à dire qu'il avait lui-même posé la question au général de savoir si la politique algérienne de la France avait changé depuis le 16 septembre et que le général avait répondu non. Tant que les principes définis le 16 septembre ne seront pas appliqués nous ne pourrons engager le crédit de l'Occident tout entier dans un soutien inconditionnel de la politique française. Surtout, avec la situation, plus que jamais explosive, à la frontière algéro-tunisienne.

Les casques bleus

« Vous savez que le délégué tunisien a adressé une lettre au Conseil de Sécurité. Il n'est pas exclu — *même avant la conférence au sommet* — qu'à la faveur d'un nouvel incident, les Tunisiens, qui sont aussi membres du Conseil de Sécurité, ne l'oubliez pas, puissent obtenir une réunion du Conseil. Comment voulez-vous qu'il n'en soit pas question alors le 18 mai, à Paris, entre les cinq Grands ?

« Or, nous savons bien, nous autres, aux Etats-Unis, qu'il ne peut pas ne pas y avoir d'incident. Cela dépend

(*Suite page* 12)

Robes voile imprimé
Lingerie inédite
Chapeaux... voilettes... pailles
Carrés exclusifs
*
TOUTES LES BOUTIQUES EN UNE SEULE
chez
ROGER & GALLET
62, Fg Saint-Honoré

CORRESPONDANCES EXPRESS

ON PREPARE L'HERITAGE DU GAULLISME

● Le départ de M. Soustelle renforce, à l'U.N.R., la position de ses anciens adversaires.

Le secrétaire général, M. Jacques Richard, reste peu actif. Son prédécesseur, M. Albin Chalandon, semble résolu à reprendre une place importante dans le parti. Il joue sur deux tableaux :

1) Le désir des adhérents de ne pas trop se compromettre soit avec le gouvernement Debré, soit avec la droite antigaulliste ;

2) leur crainte de voir l'U.N.R. s'effondrer le jour où le général de Gaulle quittera la vie publique.

Deux prises de position de M. Chalandon sont à noter à ce propos dans les huit derniers jours :

— A la Fédération de la Seine de l'U.N.R. : « Nous devons savoir nous distinguer de l'action gouvernementale et prendre une certaine avance sur elle... Il est souhaitable que le général de Gaulle intervienne personnellement, au moment opportun, et même sans attendre le moment où il décidera de prendre sa retraite, pour faire connaître aux Français quel est l'homme le mieux placé pour lui succéder. »

— A la revue « Entreprise » : « Il y a à l'U.N.R. une petite minorité de réactionnaires qui fait grand bruit, et qui prend des positions de plus en plus hostiles au général de Gaulle. Ainsi se crée et s'entretient une équivoque qui doit être levée... La France a besoin d'un parti à travers lequel puisse s'exprimer la volonté de tous ceux qui veulent que le gaullisme survive à de Gaulle. L'avenir de l'U.N.R. c'est d'être prête un jour à recueillir l'héritage du gaullisme. »

A noter également l'attitude de M. Jacques Chaban-Delmas qui joue désormais son jeu personnel pour succéder au général de Gaulle A la réunion de la Mutualité, le 28 avril, M. Chaban-Delmas s'est félicité de la présence de M. Danilo, député du Rhône, qui s'était désolidarisé quarante-huit heures plus tôt de M. Jacques Soustelle. Il n'a cité ni le nom de M. Debré ni celui de M. Jacques Richard, secrétaire général du parti (si ce n'est pour excuser son absence). Il a également excusé, avec quelque ironie, M. Roger Frey, « qui, comme vous savez, travaille beaucoup ». Enfin, les paroles qu'il a prononcées sur la nécessaire liberté de la presse ont été interprétées comme une critique voilée de l'action de M. Terrenoire au ministère de l'Information.

LECLERC : NOUVELLE BATAILLE EN PERSPECTIVE

● Les Centres Distributeurs Leclerc se trouvent actuellement exposés au danger le plus sérieux depuis leur lancement, il y a dix ans, en raison de l'ampleur et de la convergence des attaques dont ils sont l'objet.

L'offensive des grossistes (marquée, le 4 mai, par une réunion au Palais de Chaillot, à laquelle assistait M. Fontanet, secrétaire d'Etat au Commerce), sera suivie le 12 mai par un meeting anti-Leclerc des commerçants de Brest.

Les Centres distributeurs du textile et de l'alimentation se heurtent au refus de livraison ou aux majorations de prix discriminatoires de la part de firmes puissantes.

Le gouvernement, un moment favorable aux Leclerc, semble céder aux pressions politiques des adversaires d'une réforme des circuits de distribution.

La circulaire du 2 avril, due à M. Fontanet, qui instaurait les conditions d'une concurrence réelle entre méthodes commerciales, se révèle inopérante à l'usage, une petite phrase glissée à la fin du texte (qui couvre 6 pages du « Journal officiel ») venant en démentir toutes les dispositions.

Si la « circulaire Fontanet » interdit, en effet, aux fournisseurs « les discriminations de prix uniquement fondées sur la qualité du commerçant et favorisant certains clients de façon inéquitable » ; si elle stipule un « barème de remises quantitatives commun à tous les acheteurs » ; et si elle n'admet de majoration discriminatoire que lorsque l'acheteur fait supporter des frais plus élevés au fournisseur, la circulaire se contredit à la fin en laissant au fournisseur le soin « d'apprécier les services qui lui sont rendus » et « de justifier des majorations discriminatoires de prix qu'il estime devoir pratiquer ».

En vertu de cette dernière phrase, une firme de biscuits accorde, pour une même quantité livrée, 31,20 % de remise aux grossistes, mais 27 % seulement au Leclerc de Longwy.

Une société productrice de margarine livre certaines chaînes par 200 kilos avec 0,46 N.F. de remise par kilo, mais accorde 0,25 N.F. de remise seulement pour 2.000 kilos pris au dépôt par M. Leclerc.

Les Leclerc ne peuvent soutenir la concurrence de leurs adversaires ainsi avantagés qu'en vendant les produits cités sans bénéfice aucun. Les Centres textiles, d'autre part, ne peuvent pratiquement plus se procurer d'articles de grande marque.

Décidé à réagir, M. Leclerc (actuellement en Bulgarie) prépare pour le milieu de ce mois une mobilisation massive des consommateurs contre les « féodalités qui les exploitent ». La masse des syndiqués, des coopérateurs, des unions de consommateurs sera jetée dans la balance pour des actions d'envergure, parmi lesquelles sont envisagés le boycott de certains produits et la grève dans certaines firmes.

ENQUETE : K. EST-IL SINCERE ?

● L'institut des « Plans et Etudes Cambessedès » a procédé à un sondage d'opinion sur les réactions de la population de la Seine au voyage en France de M. Kroutchtchev.

Quatre questions ont été posées :

1) « A votre avis le voyage de M. K. a-t-il été pour la France un événement utile, néfaste ou sans conséquence ? »

Réponses : 62 % « utile »; 9 % « néfaste »; 14 % « sans conséquence » ; le reste « ne sachant pas ».

2) « Croyez-vous que M. K est sincère lorsqu'il dit travailler pour la paix mondiale ? »

Réponse : 53 % « oui »; 18 % « on »; le reste « ne sachant pas ».

3) « Souhaitez-vous que, dans l'avenir, des liens plus étroits soient établis entre la France et l'Union Soviétique, ou souhaitez-vous des liens moins étroits, ou semblables à ceux qui existent actuellement ? »

Réponse : 53 % « liens plus étroits »; 7 % « liens moins étroits »; 27 % « des liens semblables »; le reste « ne sachant pas ».

4) « M. K. craint le réarmement allemand. Vous, personnellement, partagez-vous cette crainte ou pas ? »

46 % ont répondu « oui », 27 % « non », le reste « ne sachant pas ».

M. DEBRE ET LE CONSEIL D'ETAT

● M. René Cassin, 73 ans, vice-président du Conseil d'Etat, va être atteint par la limite d'âge. Son remplacement fait actuellement l'objet de grandes manœuvres politiques.

Il y a un peu plus d'un mois, M. Louis Joxe, ministre de l'Education nationale, qui est lui-même conseiller d'Etat, déclarait à l'un de ses amis : « Nous préparons actuellement la succession de Cassin. Si Michel (c'est-à-dire M. Michel Debré) était amené à quitter l'Hôtel Matignon, il pourrait prendre la vice-présidence du Conseil d'Etat. »

Mais M. Debré ne semble pas devoir être écarté, pour le moment, de l'Hôtel Matignon. Et M. René Cassin vient d'écrire à « L'Express » pour préciser que, loin d'avoir sollicité une promotion au grade de conseiller d'Etat, le Premier ministre lui avait fait savoir — alors que son rang d'ancienneté au tableau le désigne depuis plusieurs mois pour cette promotion — qu'il abandonnait son tour en faveur des collègues placés après lui

Un autre nom est actuellement prononcé pour la succession de M. Cassin : celui de M. Parodi, actuellement ambassadeur de France au Maroc.

L'ATTENTAT CONTRE M. ABDESSELAM

● L'attentat au cours duquel M. Robert Abdesselam, député d'Alger-Banlieue, a été blessé — et qui a coûté la vie à l'inspecteur de police qui assurait sa protection — est le premier survenu en France depuis la mort sous les balles des terroristes, l'année dernière, à Vichy, du sénateur Benabylès — attentat revendiqué, on le sait, par le F.L.N.

Brillant champion de tennis, avocat à la cour, Robert Abdesselam, né de père kabyle et de mère européenne, s'est toujours considéré comme la preuve vivante des réussites possibles d'une politique d'assimilation. C'est pour défendre cette politique qu'il a accepté ses premières missions à l'O.N.U. (au temps de M. Robert Lacoste) comme membre de la délégation française, puis dans divers pays étrangers comme conférencier officieux.

Rallié au mouvement du 13 mai par M. Neuwirth, il devait se présenter sur une liste, à l'époque « gaulliste, où figuraient M. Lauriol et M. Marçais, ainsi que M. Mustapha Chelha. Sans aller aussi loin dans le soutien de la politique du général de Gaulle que M. Chelha, M. Abdesselam devait se séparer de MM. Lauriol et Marçais dans des moments critiques et se prêter à une mission de rapprochement entre « les activistes de bonne foi » et l'Elysée.

Soucieux du rétablissement de la paix par les voies du cessez-le-feu offertes par le président de la République, M. Abdesselam pensait que les Algériens choisiraient au moment du référendum la solution « la plus française ».

Le 26 avril, dans « Le Figaro », il publiait une invitait la métropole à prendre conscience de ce que « représenterait le déchaînement à 700 kilomètres des côtes de Provence de l'idéologie antioccidentale née à Bandoeng »... « lettre aux Français de France » dans laquelle il

Vous serez toujours mieux servis au :
Photo-Radio-Club
★ L'accueil est plus sympathique
★ Les spécialistes plus compétents
★ Les remises plus fortes (20 à 25 %)
Photo-Radio-Club
6, boulevard de Sébastopol - PARIS (IVe)
Métro : Châtelet
Ouvert de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 19 heures
FERME DIMANCHE ET LUNDI

EXCLUSIVITÉS MASCULINES
françaises, anglaises, italiennes
sur mesure ou prêt à porter
HARLEY
a sélectionné pour vous des Ensembles sport et pratiques pour vos week-ends
PARKING ASSURÉ
8 BD DE LA MADELEINE, PARIS

Et badadi...
et badadoit...
la meilleure eau,
c'est la
BADOIT
eau minérale naturelle
ELV 3.458

SEULEMENT CHEZ LES MEILLEURS TAILLEURS
bien habillé
ÉLÉGANT
GRÂCE À
Jeunesse
DE LA JEUNESSE
DRAPERIE DE QUALITÉ

LORSQUE LE PÉLICAN LASSÉ D'UN LONG VOYAGE...

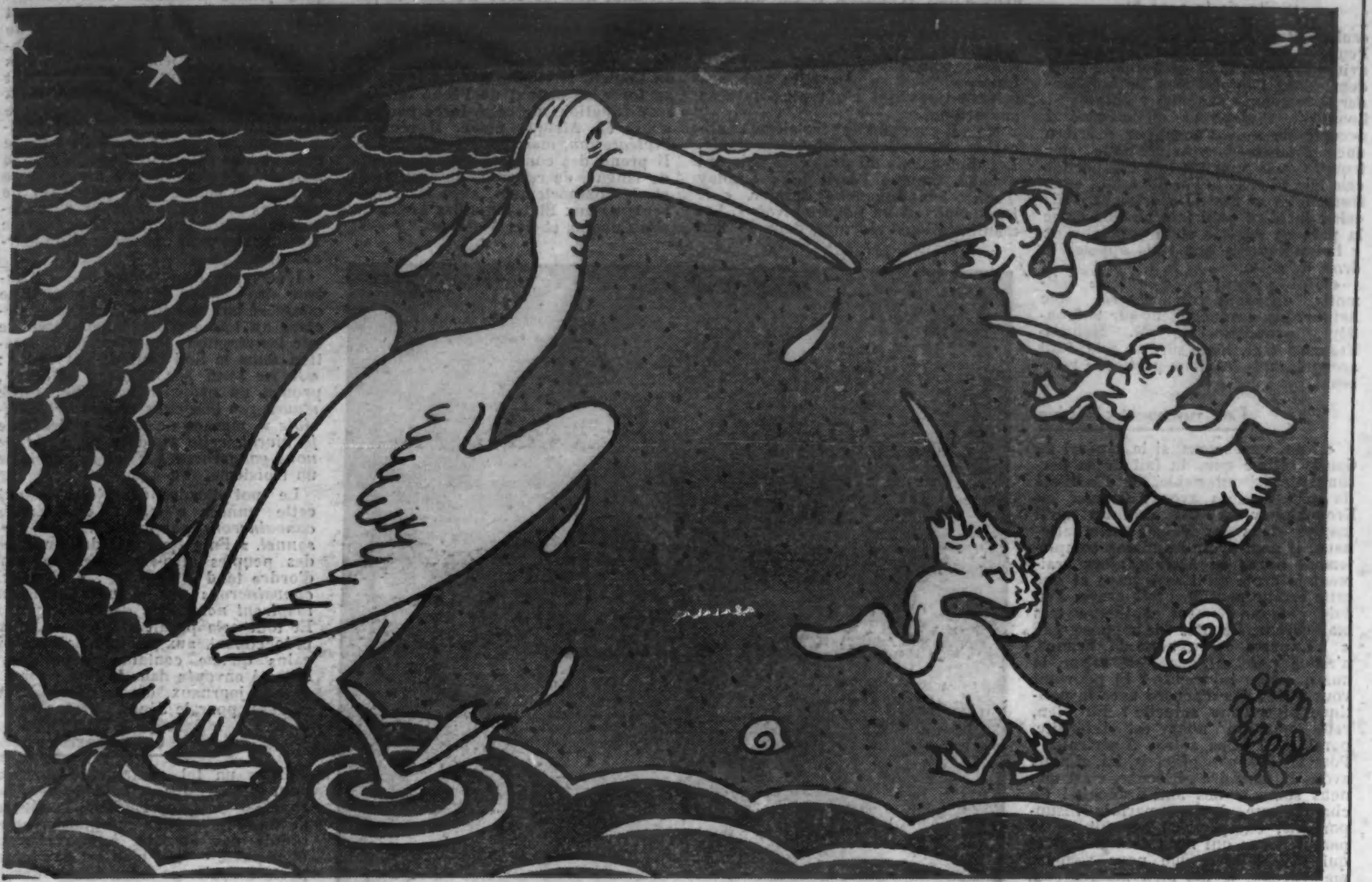

"... EN VAIN IL A DES MERS FOUILLÉ LA PROFONDEUR ;
L'OCÉAN ÉTAIT VIDE ET LA PLAGE DÉSERTE ;
POUR TOUTE NOURRITURE IL APPORTE SON CŒUR."

(La Nuit de Mai)

PÉTROLE SAHARIEN : BAISSE SUR LES PREVISIONS

● Certaines compagnies pétrolières internationales diffusent actuellement, en France et à l'étranger, des informations tendant à prouver que l'importance des gisements sahariens a été grandement surestimée.

Le but politique de ces informations est évident. Il s'agit, pour les compagnies en question :

1° de lutter, dans les pays voisins, contre les efforts français pour placer, dans un avenir assez proche, des quantités importantes de pétrole saharien exportable. A cette fin, il est démontré que les fournitures françaises ne pourront être ni très fortes, ni sûres, ni bon marché ;

2° de combattre en France même l'expansion d'un secteur pétrolier public, en montrant que les compagnies internationales, qui contrôlent l'essentiel de la distribution et du raffinage, seront parfaitement capables d'écouler la production saharienne.

L'intérêt de l'Etat français est de faire, sur ces deux points, la démonstration contraire. Les informations diffusées par les compagnies internationales ne peuvent en effet être rejetées d'emblée comme de la propagande, surtout lorsqu'elles donnent les faits et les chiffres vérifiables que voici :

Les réserves exploitables d'Hassi-Messaoud furent originellement estimées à un milliard de tonnes ; en octobre dernier, M. Soustelle ne les estimait plus qu'à 700 millions de tonnes ; actuellement, des experts internationaux avancent 500 millions de tonnes comme un maximum. La pression du gisement baisserait plus rapidement que prévu, et l'exploitation trop intensive aurait déjà provoqué le tarissement d'un ou deux puits.

En décembre dernier, M. Debré annonçait que Hassi-Messaoud serait exploité à plein régime en 1961 et fournirait alors 14 millions de tonnes annuelles. Les experts internationaux considèrent que 10 millions de tonnes annuelles sont le maximum que l'on puisse attendre de ce gisement, et que son rendement en 1960 atteindra 5 à 6 millions de tonnes seulement, au lieu des 8,5 millions de tonnes officiellement prévus.

Hassi-Messaoud ne serait donc guère supérieur à Edjelé, gisement classique pouvant fournir 10 à 15 millions de tonnes annuelles, tout en présentant des conditions d'exploitation et d'évacuation plus faciles.

Etant donné que la mise en exploitation d'un gisement demande 4 à 5 ans, le maximum que la France pourrait attendre du Sahara en 1965 (même en cas de nouvelles découvertes) serait une production de 25 à 30 millions de tonnes, au lieu des 40 à 50 millions de tonnes citées dans les prévisions officielles.

Le véritable atout du Sahara serait le gaz, un second gisement, pratiquement inépuisable, ayant été découvert à 300 km au sud de Hassi-R'Mel.

Berel

TAILLEUR - CHEMISIER

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS

BLAZERS et VESTES Sport
169 NF

PANTALONS flanelle anglaise
89 NF

12, rue de Sèvres, 12 - PARIS

COSTUMES DE VILLE
ENSEMBLES WEEK-END

dans tous les textiles nouveaux ou traditionnels.

HOLMES

22, AVENUE VICTOR-HUGO - PARIS

Vacances totales

Le village de vacances du CLUB OLYMPIQUE vous offre la solution idéale.

Tous les détails ont été minutieusement étudiés.

Pour 2 semaines, vous payez soit 295 NF au départ de Nice ou 395 NF au départ de Paris et vous n'avez plus aucune dépense à envisager (sauf la boisson).

Vous habiterez de charmantes tentes ou bungalows au bord de la plage de sable fin.

Vous prendrez vos repas, par petites tables, sous les pins (personnel de cuisine de premier ordre, sous la direction d'un chef réputé).

Le soir, un orchestre et des comédiens vous distrairont.

Tout est gratuit, même les sports généralement les plus onéreux, comme le ski nautique et la plongée sous-marine pratiqués sous la direction de moniteurs qualifiés.

Vos vacances seront totalement réussies et de plus, le soleil est garanti, car en Corse, il ne pleut que deux jours en moyenne par été.

Renseignements :

CLUB OLYMPIQUE - 3, r. de l'Echelle, Paris-1er
Métro : Palais-Royal
OPEra 93-70

Communiqué.

LA GRANDE SÉVERINE
Diners
Soupers Dansants

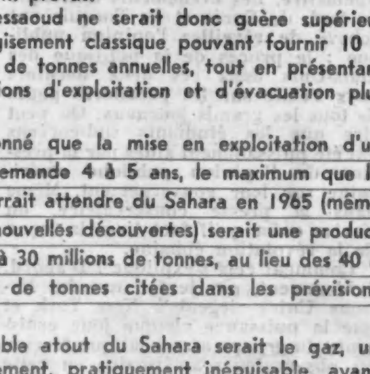

ORCHESTRE TYPIQUE ALDO JOVA
ORCHESTRE JAZZ BOB FOWLER
(Batterie KANSAS FIELDS)
avec le grand chanteur
CLAY DOUGLAS

(Suite de la page 9)

seulement de la volonté de l'exploiter. Pendant la guerre de Corée, nous avions tous les mois un rapport nous demandant l'autorisation de bombarder le fameux « sanctuaire chinois ». Comment voulez-vous qu'un général accepte de voir s'échapper derrière une frontière providentielle les troupes qu'il poursuit ? Je comprends cela très bien et je l'ai dit à mes amis français et au State Department. Mais cela veut dire qu'il faut choisir entre la paix en Algérie et la politique de « hot pursuit » que vous appelez le droit de suite.

« Hot pursuit », c'était le leitmotiv obsédant du général Mac Arthur. Les casques bleus sur la frontière, proposés par M. Mendès-France ? Oui, bien sûr, si cela était accepté, mais les deux parties le refusent...

Les nouveaux Noirs

« Non, voyez-vous, si le général de Gaulle estime que, du fait de sa personnalité incontestable, de l'habileté de ses alliances avec Adenauer ou Krouchtchev et des craintes qu'il inspire dans les débats internationaux, il peut avoir les mains complètement libres en Algérie, alors vraiment je crois qu'il se trompe et que cette erreur peut être très grave. J'en suis personnellement d'ailleurs très malheureux. Ecoutez : je suppose qu'à « L'Express » on aime la France, n'est-ce pas ? et que c'est même là une question injurieuse ? Et pourtant vous n'êtes pas d'accord avec la politique algérienne actuelle ? Eh bien, cette position nous est interdite, paraît-il, à nous autres Américains ! Pour les Français officiels, ici, si nous avons la moindre réticence, c'est que nous sommes des anti-Français ! Ce chauvinisme devient parfois insupportable, exaspérant ! Surtout de la part de ceux qui nous connaissent et qui savent bien que nous sommes malheureux, je dis bien malheureux, lorsque la France n'est pas du bon côté. Avez-vous vu la réaction de Nixon, de Stevenson, de Rockefeller et de Kennedy dès que l'on a cru entrevoir aux Etats-Unis une lueur d'espérance dans les propos du général ? Ils sont allés tous les quatre et tour à tour le féliciter... »

Mais qu'est-ce que ce diplomate — qui joue un rôle de plus en plus important dans la politique extérieure américaine — appelle « *être du bon côté* » ? Les fautes de la diplomatie des Etats-Unis ne sont plus à compter. En Espagne, en Grèce, en Amérique du Sud, en Corée, au Moyen-Orient, le bilan est tragique. Quelle est donc la référence ? C'est, précisément, que pour toute une nouvelle école du State Department, il n'y a plus une faute à commettre. Les événements d'Afrique du Sud, de Corée et de Turquie ont achevé de réveiller l'opinion publique : le procès de la politique des États-Unis dans ces deux derniers pays s'étale sur les premières pages de tous les grands journaux. On peut dire que les étudiants sud-coréens ont été puissamment aidés par la pression de l'opinion publique américaine sur leur gouvernement. Même dans la presse conservatrice, on s'avise enfin qu'il faut tirer la leçon de la révolution cubaine.

Comment cela s'explique ? D'abord, évidemment, par le fait que les Nations Unies siègent à New York et que la puissance chaque jour croissante du groupe afro-asiatique fascine les observateurs américains en cette année 1960. Ensuite, parce que la détente Est-Ouest, le recul de la guerre froide et l'évolution de la Russie soviétique ont complètement transformé les données anciennes du problème. Lorsque les deux blocs procèdent à des échanges, il est difficile que chacun de ces deux blocs ne soit pas sans fissure. Au nom d'une politique défensive, ou dirigée essentiellement contre l'agression, les Etats-Unis pouvaient se permettre certaines interventions qui n'ont plus de sens aujourd'hui.

Mais il y a enfin une troisième explication, nouvelle et très importante. Les dimensions du problème noir ont changé. Comme l'écrit le « Sunday Time » de dimanche dernier, « *le jeune Noir est un nouveau Noir* ». Les manifestations récentes dans le Sud sont devenues inquiétantes. Le jeune étudiant noir de 1960 n'a plus la patience gandhiste de ses aînés. Il ne veut plus se laisser évangéliser par les pasteurs des différentes « Associations pour l'Avancement des Hommes de Couleur ». Il prend conscience de sa force et surtout de l'écho que les manifestations de cette force peuvent avoir en Afrique noire. Il réclame l'*intégration*, mais pour tout de suite. Il prend des contacts, lui, Américain de langue, de religion, de sentiments et de comportement, avec les représentants aux Etats-Unis des Africains, des Cubains et des Algériens.

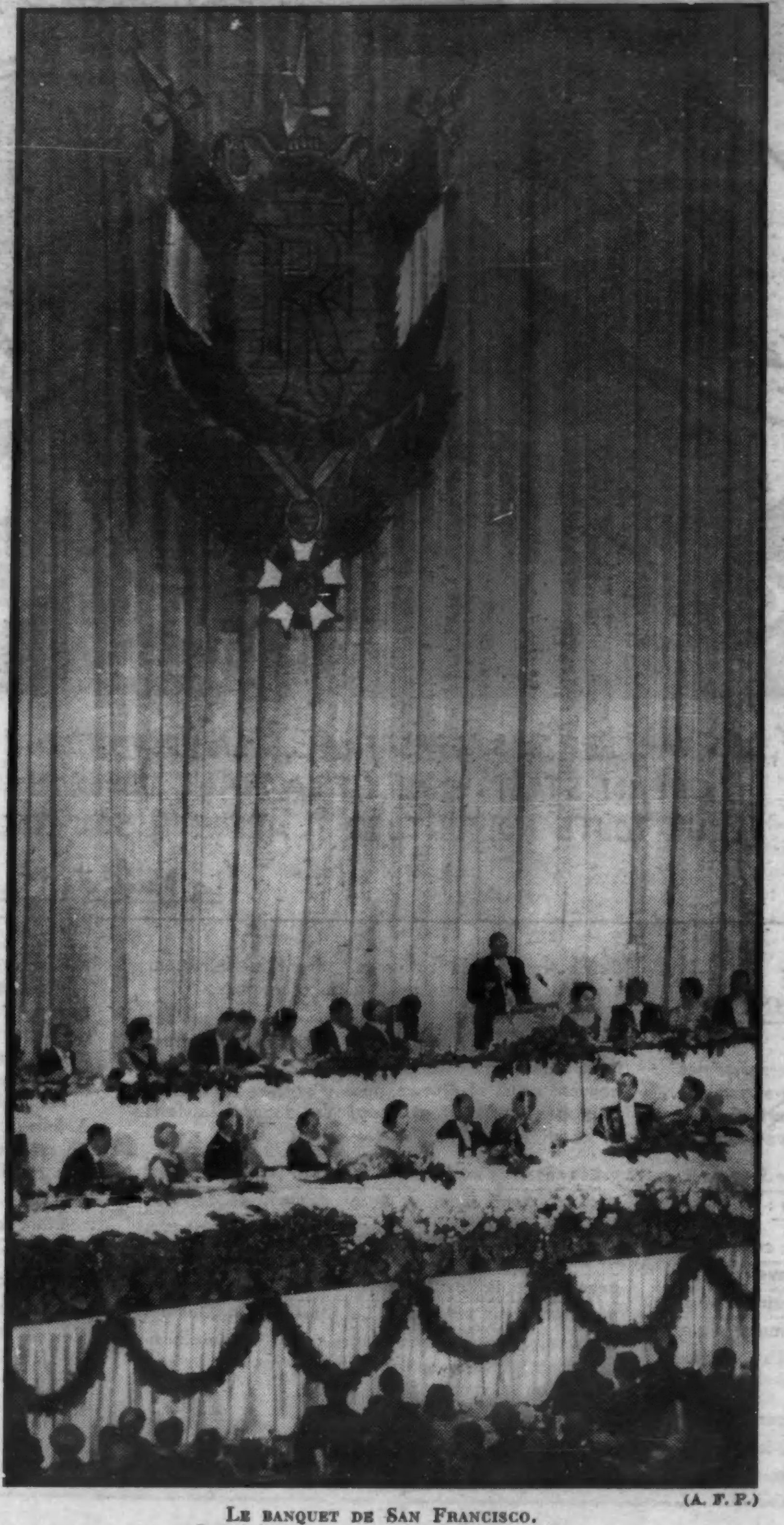

Le banquet de San Francisco. (A. F. P.)
Des triomphes pour les « Mémoires ».

J'ai assisté à une réunion de quelques jeunes étudiants noirs, originaires du Sud. (Si l'on fait leur part aux différences essentielles, on ne peut s'empêcher de penser aux revendications des jeunes intellectuels algériens qui, avant 1936, réclamaient l'assimilation.) Sur une vingtaine, deux seulement, mais deux tout de même (ce qui était inconcevable il y a quelques années) se sont demandé à haute voix si leur solidarité avec le monde noir d'Afrique ne devait pas prendre le pas sur leur qualité (discutée) de citoyens des Etats-Unis et s'ils devaient encore gaspiller leur énergie à combattre pour une intégration marchandée.

L'écrivain Dan Wakefield — l'auteur de « Island in the city », livre consacré aux questions raciales — déclare au terme d'une longue enquête que les réactions blanches à l'intégration dans le Sud sont de cet ordre : « *Je ne serai pas là pour la voir* », promet un propriétaire blanc. « *Elle n'aura pas lieu dans un avenir prévisible* », menace un autre. « *Tant que je vivrai, cette maladie du Nord ne nous gangrènera pas ici* », proclame un troisième.

Le mot d'ordre des Noirs jusqu'à cette année, c'était : « *Nous les convaincrons par notre mérite personnel.* » En cette année de la montée des peuples afro-asiatiques, le mot d'ordre tend à devenir : « *Nous les convaincrons par la peur que leur inspirent nos frères de l'extérieur.* » Et tout cela paraît si nouveau et si préoccupant aux sociologues américains qu'une centaine d'enquêteurs ont été envoyés dans le Sud pour les grands journaux, les grands instituts et aussi pour le Sénat.

Une mère égarée

Dans un tel contexte, l'Amérique peut bien rester « *la fille de l'Europe* » — comme l'affirme le général de Gaulle avec une complaisance qui séduit ces anxieux à la recherche d'un passé — elle n'en est pas moins prête à renier sa mère égarée devant les problèmes qui l'assaillent. Le désarmement nucléaire pose la question de la participation chinoise à laquelle on consacre maintenant — fait exceptionnel — des émissions de télévision. La détente et les erreurs occidentales rapprochent la Russie de l'Afrique. A New York même, les Noirs et les Porto-Ricains introduisent au cœur des Etats-Unis le problème du monde sous-développé. Que le Congrès futur soit démocrate ou républicain, quel que soit le prochain président des Etats-Unis, si particulières que pourront être les nécessités tactiques des débats internationaux, les Etats-Unis se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de tout faire pour lutter contre le colonialisme.

Le général de Gaulle l'a d'ailleurs parfaitement compris. En disant à San Francisco que la France et les Etats-Unis étaient d'accord pour considérer que l'ère du colonialisme était révolue dans le monde entier, il a eu l'intuition de la préoccupation essentielle de ses hôtes. Il a probablement aussi exprimé sincèrement une idée personnelle. Ses triomphes sont, en partie, dus au libéralisme de ses propos et à la coïncidence de ses vues générales avec les nouvelles préoccupations de la planète telles qu'elles sont ressenties dans les pays qu'il traverse. Mais, on l'a vu, son autorité s'affaisse dès qu'il disparaît et que l'on confronte le souvenir de ses paroles avec la réalité de son exercice du pouvoir. Que va-t-il faire de ses triomphes ? demandait mon diplomate. Rien, peut-être. Simplement constater, comme dans ses Mémoires, que ce furent en effet des triomphes.

JEAN DANIEL.

NI LIQUIDATION
NI SOLDE
GRANDE VENTE PUBLICITAIRE
AVANT TRAVAUX
la Qualité TUNMER
5, PLACE St AUGUSTIN

Pour Lui
• CHEMISE POPELINE pur coton, unie. Valeur 19,50 13,90
• CHEMISE NYLON unie. Valeur 29.... 23
• CHEMISE SPORT TERGAL manches longues, col réglable. Valeur 75. 49

Pour Elle
• VESTE PEAU agneau, façon daim. Valeur 335 219
• IMPER TERGAL COMTAL Valeur 195 135
• TAILLEUR deux pièces tweed, jersey. Valeur 150 85

Pour Lui
• PANTALON TERGAL et laine, lourd. Valeur 85...... 59,50
• VESTON SPORT pure laine tweed ou retors. Valeur 120 79,50
• TRENCH-COAT belle popeline, 3/4. Valeur 185 100

Pour Lui et Pour Elle
PLUSIEURS MILLIERS DE PULL-OVERS en laine fine, mohair, cachemire et de POLOS pure laine. Valeur 49,50 - 57 - 85, etc... Depuis 28,50

à des prix jamais vus
MAGASINS OUVERTS LE LUNDI à partir de 14 h. et les autres jours de 9 h. 30 à 19 h.

NON-VIOLENCE

Une technique nouvelle

● ***Un millier d'hommes et de femmes assis sur la chaussée, en plein Paris. Qui étaient-ils ? Et pourquoi ont-ils fait cela ? L'un d'entre eux, Jean-Marie Domenach, raconte cette première expérience et en montre les perspectives.***

On n'avait jamais vu ça à Paris : un millier d'hommes et de femmes assis en rangs, sans un mouvement, sans un cri, et que les agents de police traînaient, l'un après l'autre, pour les jeter dans les cars...

Au commencement, une trentaine de personnalités suivies d'une cohorte silencieuse avaient pris la direction du château de Vincennes. Il s'agissait de « marcher », comme on fait en Angleterre, de marcher sur le camp de Vincennes, où croupissent des centaines de Nord-Africains internés par décision administrative, en vertu des pouvoirs spéciaux. Il y a trois semaines, les « volontaires de l'internement », venus de la Communauté des non-violents de l'Arche (à Bollène-la-Croisière), s'étaient heurtés aux gendarmes de Pont-d'Ain qui les avaient empêchés d'entrer au camp de Thol. Depuis huit jours, ces volontaires alternaient le jeûne et les manifestations silencieuses devant le ministère de l'Intérieur. Cette fois, plusieurs centaines de néophytes les accompagnaient, dont c'était l'initiation à la non-violence.

Dès les premiers pas, un barrage d'agents nous arrêta. Pancartes et banderoles furent cueillies. Un gradé donna l'ordre de dispersion. C'est alors qu'après une brève exhortation, le pasteur Roser nous invita à nous asseoir, et la police opéra. Correctement : on l'avait certainement avertie qu'il y aurait là des gens « bien », des prêtres, des professeurs de faculté, des officiers de la Légion d'honneur... Et puis comment s'y prendre avec des manifestants qui ne crient pas, ne courent pas, ne résistent pas, sinon par l'inertie ? Les agents étaient embarrassés. « *Voyons, mon Père,* disait un brigadier au dominicain accroupi dans la poussière, *voyons mon Père, ne faites pas l'enfant.* » Le Père Régamey fut traîné comme les autres, comme Louis Massignon, comme Laurent Schwartz, comme Germaine Tillon, comme Lanza del Vasto, dont la belle barbe blanche et le front saignant sortaient de la lunette du panier à salade comme d'une auréole : « *Toi, Jésus,* lui cria un flic, *tu vas voir ce que tu vas prendre !* »

Mais ni Jésus ni ses compagnons ne furent frappés. Un commissaire futé, ayant jugé plus moderne de recourir à l'arme psychologique, les conduisit au cimetière de Bagnolet, sur la tombe d'un agent tué par le F.L.N. Ainsi, à l'époque de Robert Lacoste, lorsqu'on dénonçait les tortures, on recevait par retour du courrier les photos des cadavres découpés par les terroristes F.L.N.

Cette petite plaisanterie macabre fut épargnée aux suivants. On nous jeta dans les cars un à un. Il fallut deux heures. Des volontaires oubliés nous suivaient à vélomoteur exigeant, à chaque arrêt, d'être embarqués avec nous.

Dans les caves

Les caves de la mairie du III[e] arrondissement nous accueillirent après un bref interrogatoire d'identité. Non violent jusqu'au bout, j'abandonnai mon canif entre les mains des représentants de l'ordre. Ces salles voûtées, à peine éclairées, étaient les catacombes qui convenaient. Une atmosphère tranquille et légèrement joyeuse y régnait. On discutait de l'objection de conscience, on entendait des exposés sur l'Algérie, des étudiants lisaient Kant ou saint Augustin, on retrouvait des amis perdus depuis longtemps (il est si difficile de se réunir à Paris !). De temps en temps, un des jeunes barbus aux yeux doux qui encadraient le cortège invitait la foule à cinq minutes de recueillement, et dans cette pénombre devenue brusquement silencieuse, nous pensions à ceux qui restent enfermés des années, et les agents eux-mêmes se taisaient.

(G. Aguiraud.)

LA MANIFESTATION DE VINCENNES (*).
« Toi, Jésus, tu vas voir ce que tu vas prendre ! »

Il n'y eut qu'un incident. Un jeune homme endimanché criait qu'on lui avait botté le derrière par erreur, lui qui n'était pour rien dans cette histoire et, au surplus, avait son père dans la police. Un non-violent lui expliqua que nous étions là précisément parce que des milliers d'hommes pouvaient être privés de liberté, sans jugement, beaucoup plus longtemps que lui. Le brigadier confirma : « *Faites donc comme ces messieurs, avec la violence vous ne convaincrez jamais personne !* » Tout rentra dans l'ordre, et parmi les trois cents femmes entassées là, il est à remarquer qu'il n'y eut pas une seule crise de nerfs. Après quatre ou cinq heures de détention, nous fûmes relâchés par petits paquets.

La foule du samedi

A quoi cela avait-il servi ? Eh bien ! c'était une *manifestation,* au sens plein du mot : « faire voir ». Il s'agissait d'abord de désigner, à la lisière de la ville, cette prison administrative, devant laquelle ne passe jamais personne. Les gens ne savent pas, ou ils ne veulent pas savoir, c'est la même chose. La première tâche est de leur ouvrir les yeux, de rappeler à la foule heureuse du samedi après-midi cette guerre et ses horribles conséquences. Ne plus laisser les Français en repos.

Et puis il s'agissait de faire voir aussi quelques personnes résolues à affronter la force publique, et le ridicule qui est plus désagréable que les coups : par là, délier la parole, briser le respect humain, libérer partout la conscience. Si un professeur honoraire au Collège de France, cinq professeurs de Sorbonne, six prêtres, d'anciennes déportées, de vieilles dames, n'hésitent pas à se faire traîner par les pieds et jeter dans un panier à salade, qu'est-ce qui retiendra le curé de prêcher contre la torture, l'instituteur de consacrer son cours au respect des droits de l'homme, etc ? et avec eux, des milliers de Français qui récriminent sans rien faire, oseront peut-être enfin se mettre en travers et bloquer la machine. Comme l'écrivait de sa prison le sous-lieutenant Jean Le Meur : « *En définitive, quelles que soient les circonstances, c'est l'exécutant qui décide.* »

La non-violence n'est pas seulement une technique nouvelle (en réalité très ancienne) de protestation. C'est surtout un engagement, un entêtement. « *Nous irons jusqu'au bout* », voilà ce que cela veut dire, « *et nous aurons le dessus parce que nous sommes plus forts que nos adversaires.* » Si demain à Paris, dix mille personnes reprennent ce qu'un millier ont commencé, si, dans toute la France, des manifestants marchent sur les lieux de détention arbitraire, ceinturent de piquets les lieux de torture, marquent les bourreaux directs et indirects en les poursuivant d'une protestation ostensible selon des méthodes qu'un peu d'imagination multiplierait à l'infini, alors le peuple français commencera à se réveiller de sa torpeur. Il faut bien essayer cela, puisque les partis et les syndicats n'ont rien su faire, puisque les meetings et les pétitions semblent ronronner en circuit fermé. Alors on verra sans doute qu'il faut moins accuser l'inertie des autres que notre pusillanimité.

Une voie inexplorée

La non-violence fut l'instrument de la libération des Indes. Les noirs d'Afrique du Sud et ceux des Etats-Unis l'emploient en ce moment pour faire reculer les racistes. Face aux procédés raffinés de la violence moderne, les moyens pauvres peuvent être les plus déconcertants, les plus impressionnants, les plus efficaces. Sont-ils adaptables à la situation française ? Sans doute pas entièrement ; pour réussir, la non-violence est la meilleure arme des esclaves, et nous, nous avons besoin d'une technique pour des complices, puisque ce n'est pas le peuple français qui est écrasé par une guerre menée en son nom.

C'est pourquoi la non-violence, je le crains, n'ébranlera pas encore les masses de ce pays. Mais même limitée à une minorité de protestataires, elle peut donner le signal du réveil : les syndicats, les partis suivront selon leur mode — après tout, la grève est la première des formes de la non-violence. La solution de cette guerre est un acte politique qui sera obtenu par des moyens politiques. Mais aujourd'hui, dans l'affreux silence de notre vie publique, la non-violence, la désobéissance civile apparaissent comme la seule issue ouverte à ceux qui refusent de continuer à subir. Quand ceux qui devraient parler se taisent, le devoir est de parler ; quand ceux qui devraient se taire parlent, le devoir est de les étouffer sous la protestation silencieuse de milliers d'hommes prêts à sacrifier quelque chose pour arrêter le déshonneur.

Il n'est pas vrai qu'il ne nous reste plus qu'à nous enfoncer dans la clandestinité de la désobéissance insurrectionnelle. La voie reste encore inexplorée, de la protestation non-violente, de la désobéissance publique de chacun et de tous aux actes illégitimes du pouvoir.

JEAN-MARIE DOMENACH.

(*) A gauche, Jean-Marie Domenach.

HOME LINES

9[de] Croisière d'Été aux Fjords de Norvège et en Scandinavie

à bord du paquebot de luxe
s/s HOMERIC
(25.500 tonnes)

Départ du Havre
le 14 Août
Retour au Havre
le 23 Août
Prix à partir
de N.F. 1.200

Toutes Agences de Voyages et
à la Compagnie, 8, rue Auber, Paris-9[e]

PLAN SAUVY

COMMERCE OU DISTRIBUTION ?

On disait jadis « commerce » et l'on dit de plus en plus « distribution ». Ce changement de mot traduit-il un changement de l'institution ? Hélas ! non ; suivant un phénomène fréquent, il se borne à dissimuler une absence d'évolution et un anachronisme croissant.

A la production en grande série, effort méritoire, correspond paradoxalement la vente au compte-gouttes ; une laborieuse économie de centimes par l'industrie, sur le coût de revient, est dévorée par des marges et des cascades assez éloignées de l'intérêt public.

Le commerce moderne est, dans ses principes mêmes, à l'étranger comme en France, en contradiction avec l'évolution technique et sociale. Le système est tellement logique avec lui-même, tellement ancré dans les mœurs, que le monde du commerce n'en conçoit pas d'autre et juge sévèrement toute mesure sérieuse propre à le corriger. Pour certains même, moderniser le commerce, c'est éclairer au néon, rajeunir les devantures ou pousser la publicité.

Tout notre système capitaliste est basé sur la concurrence ; c'est elle qui, selon les grands-prêtres eux-mêmes, absout en quelque sorte la propriété privée en l'empêchant d'abuser de sa force. En fait, aucun économiste ne défend plus, de nos jours, les bienfaits intégraux de la concurrence :

a) Sans même qu'il y ait entente délibérée, des conventions tacites s'établissent. C'est pourquoi la concurrence sur le prix n'est réelle que lorsque les marchands ont des outils différents et appartiennent à des conditions sociales diverses (par exemple, dans une rue : un Félix-Potin, des boutiques, et des marchands des quatre-saisons).

b) A un échelon plus élevé, la concurrence se fait sur la marge du commerçant, autant, sinon plus, que sur le prix. Moins connaisseur que le marchand, le consommateur a tendance à confondre le prix avec la qualité, de sorte que s'attacher le marchand est souvent, pour le producteur, plus payant que d'attirer le client par le prix.

Toute novation progressiste rencontre une violente opposition : ce fut le cas des « prix-unique », des camions-bazars ; ce sont aujourd'hui les misérables efforts contre la méthode Leclerc, et en faveur des prix imposés.

Cette opposition s'explique en partie par le caractère « récessif » de ces progrès ; comme dans l'agriculture, ils refoulent des travailleurs, risquent de supprimer des emplois, au moins dans une première phase.

Sans avoir besoin d'analyser la comptabilité des uns ou des autres, il y a deux tests que chacun peut aisément utiliser :

a) L'acte de vente rapporte plus que le travail. Portez une machine à coudre, une bicyclette, un poste de radio à la réparation, vous ne soulèverez pas l'enthousiasme. Proposez l'achat d'un nouvel appareil ou même d'une pièce assez coûteuse et vous serez mieux accueilli, car, en quelques minutes, le marchand gagnera plus qu'en trois heures de travail.

b) L'existence du « fonds de commerce ». Du moment qu'il s'achète et se paie, c'est qu'il rapporte, en sus du travail, au moins l'intérêt du capital. Nous ne visons pas ici le matériel, mais le fonds, c'est-à-dire la clientèle même. Non seulement le client a été vendu, mais il paie lui-même le coût de son achat.

En aucun pays, la « propriété commerciale » n'a été favorisée autant qu'en France. Elle constitue un immense tribut arbitraire, payé par le consommateur. La propriété d'un bien matériel résulte de la création d'une richesse et peut trouver des justifications sociales. La propriété commerciale ne correspond, elle, à aucune richesse concrète et n'en exerce pas moins son prélèvement sur le revenu national créé par le travail.

Comment améliorer le système ? Il n'y a que deux moyens : ou bien la concurrence véritable, sévère et loyale, ou bien l'organisation. Selon les cas, l'un ou l'autre moyen doit prédominer. Nous pouvons grossièrement distinguer trois secteurs : l'alimentation, l'article industriel normalisé ou de marque, et les autres commerces.

L'alimentation, secteur si sensible aux classes modestes, a donné lieu à un nombre incalculable d'enquêtes, d'études, etc. C'est un problème difficile.

Quelles que soient les imperfections du système actuel, il faut se méfier aussi du système idéal, pur, étatiste, etc., concevable. La faculté d'adaptation du détaillant n'étant pas un vain mot, un système parfaitement rationnel pourrait se trouver devant des frais considérables. Cela n'est, certes, pas une défense du statu quo. Songeons qu'il y a 22.000 abattoirs ou tueries particulières pour 40.000 bouchers ! Les améliorations souvent citées : marchés véritables des fruits et légumes, abattoirs industriels, publicité des cours, normalisation des produits, sont tout à fait recommandables, parce qu'elles combattront les monopoles (mandataires, marchands de bestiaux, etc.), amélioreront la productivité, et créeront une concurrence plus sincère. Pour éviter cependant de créer de nouveaux monopoles, il faut mettre ce système organisé en concurrence loyale avec le système dit libre (en combattant donc sévèrement la fraude fiscale) et éviter des immobilisations trop coûteuses, étant donné l'évolution continuelle des techniques.

Les articles à prix imposé font beaucoup parler d'eux, à juste raison. Un commerçant me disait un jour son aversion pour tout article normalisé, parce qu'il ne permet pas de « se défendre ». Sur un tel article, les risques et peines qui justifient une marge élevée sont considérablement réduits. Néanmoins, malgré l'évolution, les marges ont été maintenues, sinon encore majorées. Comme elles sont anachroniques, on assiste de temps à autre à un effondrement, sous forme de « discount houses », pharmacies coopératives, etc., brèches que le front unique des producteurs et marchands s'efforce de colmater au plus tôt. Dans cette lutte, les arguments les plus extravagants ont été donnés, sans rougir, par les hommes les plus sérieux.

Est-ce par un simple hasard qu'au dernier moment, un article introduit dans la loi nationalisant le gaz et l'électricité a interdit à E. D. F. et G. D. F. la vente d'appareils ? Sans ce menu article, nous paierions nos réfrigérateurs un bon quart en moins.

Ces marges artificielles ont pour effet d'attirer les hommes vers le commerce et de les détourner du travail productif, en particulier de la réparation artisanale. La pauvreté du « service après-vente », prétexte aux fortes marges, est assez éloquente.

Il y a deux moyens de lutter contre ce dirigisme privé : le libéralisme et l'intervention. La première méthode est actuellement en vigueur, par suppression des « prix imposés » (défendus, par dérision, au nom de la « liberté du commerce »). La seconde méthode consiste à réduire les marges par voie d'autorité. Pleinement justifiée, puisque la concurrence n'existe plus, elle est techniquement plus facile.

Pour les articles industriels non normalisés, la concurrence est plus efficace que le contrôle des prix. La normalisation n'en doit pas moins être favorisée. Sans toucher jamais les cravates, elle pourrait porter utilement sur les casseroles, voire sur les draps de lit, sous réserve qu'à côté de ces articles de série, à qualité régulière et certaine, vendus avec une marge plus faible, soient produits et vendus librement des articles divers. Il y aura toujours, en France, un large marché pour les seconds. Cette idée féconde a malheureusement été gâchée par de fâcheux précédents de guerre (chaussure nationale, etc.). Elle exige des articles de bonne qualité et une publicité appropriée.

Nous venons de prononcer un mot terrible qui risque encore d'aggraver le différend entre le monde du commerce et ceux qui l'étudient du dehors. La publicité est éminemment utile, productive, lorsque, respectant son nom, son sens étymologique, elle fait connaître, instruit, décrit objectivement les qualités d'un article, etc. Lorsqu'elle suggestionne, impressionne, frappe, elle peut, certes, être utile pour celui qui l'entreprend, mais ce succès même atteste son rôle antisocial. Quelle que soit la puissance des excitations sur un individu, elle ne lui fait jamais dépenser plus que son pouvoir d'achat disponible.

La publicité pourrait rendre d'immenses services, mais comme le commerce en général, elle est victime de dégénérescence.

La fiscalité commerciale n'est pas un sujet moins irritant. L'impôt actuel favorise, de deux façons, certains commerces, certains circuits, par le tarif ou par le forfait. La fraude va, en général, dans le même sens. Le point de vue socio-politique est, ici, souvent en contradiction avec l'intérêt public. Sans pouvoir tracer la frontière la plus opportune, soulignons combien il est humiliant d'entendre affirmer que le commerçant français est incapable de tenir une comptabilité, comme ses collègues d'autres pays. C'est proprement vanter le sous-développement. La lâcheté des gouvernements, dans ce domaine, a constamment battu de nouveaux records. Une loi votée, sauf erreur, en 1957, prescrit aux producteurs et grossistes de déclarer à l'administration fiscale leurs ventes aux détaillants. Ce n'est que la transposition, fort atténuée, de la disposition qui existe depuis longtemps pour les salariés, « déclarés » par leur employeur. Mais le gouvernement se refuse à appliquer cette loi.

La pléthore du commerce est un phénomène plus sociologique qu'économique. Il existe, aux divers échelons sociaux, un certain nombre de personnes qui ont reçu une instruction suffisante pour les détourner de travaux manuels ou vils, mais insuffisante pour exercer une profession industrielle ou administrative. « Technicien ne puis, manuel ne daigne, commerçant suis ». Ces personnes vont fatalement vers le commerce, parce que c'est le seul débouché qu'elles trouvent. Leur excès de nombre conduit au relèvement des marges (sans que leurs bénéfices soient nécessairement élevés) et le cercle vicieux se referme.

Aucun gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, n'acceptera de priver brutalement de travail 200.000 ou 300.000 personnes, d'un reclassement très difficile, et il aura raison. Des précautions sont donc à prendre : non seulement l'action d'assainissement doit être progressive, mais une distinction essentielle est à opérer entre le capital et le travail. Autant l'on peut admettre que le commerçant marginal, la mercière du village, bénéficient d'une protection (fiscale ou autre), lorsque son âge lui interdit toute « reconversion », autant il faut éviter que le privilège se transmette et se capitalise. La protection doit donc être viagère et personnelle. La nouvelle génération ne doit pas hériter d'une prime à l'improductivité.

Le remède fondamental est le développement de l'enseignement professionnel. L'enseignement commercial lui-même doit être davantage orienté sur la partie productive. Mais c'est surtout la formation technique professionnelle, en général, qui est défaillante, et doit être très fortement poussée. Nous la retrouverons à propos de l'enseignement.

Ici encore, la montée des jeunes doit être utilisée pour réparer nos fautes de structure. Si les jeunes sont délibérément orientés vers les professions industrielles, les commerçants « excédentaires » seront automatiquement renfloués par l'augmentation de la clientèle. Mais le mal sera sans remède, si le travail n'est pas mieux rémunéré que la vente.

ALFRED SAUVY.

(Copyright réservé.)

Prochain article :

L'AGRICULTURE

AFFAIRES

André Chavanne vous informe

Bourse : mouvement de baisse généralisé.

BIEN que le niveau général des cours se soit amélioré depuis quelques semaines, aucune reprise véritable ne se dessine encore en bourse et le volume des transactions reste faible, si l'on excepte un fort courant d'achat sur la « rente Pinay », qui tient actuellement le rôle de « valeur refuge » (notamment parce que cet emprunt, indexé sur l'or, est seul à permettre de « jouer » la hausse du métal jaune, maintenant que les valeurs sud-africaines se sont effondrées).

(Agip.)
L'EMPRUNT PINAY. *Une valeur refuge.*

Par rapport au début janvier, la baisse est d'environ 7 à 8 %, ce qui demeure somme toute un recul très modéré si l'on se rappelle que la cote avait progressé de 50 % pendant l'année 1959. Mais le fléchissement a été beaucoup plus important pour les valeurs pétrolières (— 25 %), d'autant plus sévère que ces valeurs avaient peu participé à la hausse de 1959.

Fortes pertes également pour le portefeuille français de valeurs étrangères : le mouvement de baisse s'est précipité avec les troubles sanglants du Congo belge (provoquant la chute d'un titre aussi réputé que l'Union Minière du Haut-Katanga) et de l'Afrique du Sud (recul de 25 % des mines d'or depuis deux mois).

D'ailleurs, toutes les bourses du monde ont plus ou moins baissé depuis quatre mois, et en particulier celle de New York, qui donne le ton à toutes les autres : l'indice Dow Jones des valeurs industrielles américaines, qui s'établissait au niveau record de 685,47 le 5 janvier dernier, est tombé aux environs du seuil « fatidique » de 600. Le recul de Wall Street a son origine dans la politique anti-inflationniste du gouvernement de Washington (qui décourage les investissements en maintenant un loyer de l'argent trop élevé) et les perspectives incertaines de l'activité industrielle et de la situation politique (intérieure : prochaines élections, et extérieure : conférence au sommet).

Teinte des bas pour la prochaine saison : marron glacé.

A Fourmies (dans le Nord) ville classée parmi les « zones spéciales de conversion », la firme « La Bergerie », dont l'usine de « bas sans couture » fonctionne depuis six mois seulement, vient d'obtenir une prime d'équipement pour étendre ses installations (120 emplois nouveaux doivent être créés d'ici à la fin de l'année).

(Dambier.)
LA MODE DES BAS. *Changement de coloris.*

L'industrie des bas « sans couture » se développe rapidement : sur 120 millions de paires de bas fabriquées en France en 1959, 40 millions étaient sans couture. La production prévue pour 1960 est d'environ 140 millions de paires, dont près de la moitié sans couture. Si la France est le quatrième producteur de bas du monde, la Française, elle, se classe au cinquième rang pour la consommation. C'est la Canadienne qui arrive la première : elle use 13,5 (en moyenne, naturellement) paires de bas par an. Elle est suivie par l'Américaine, avec douze paires et demie ; l'Allemande, avec neuf paires ; l'Anglaise, avec sept paires et demie, et enfin la Française, avec six paires. La proportion du « sans couture » est de la moitié environ pour la Canadienne, l'Américaine et l'Allemande et du tiers pour l'Anglaise et la Française.

Presque tous les fabricants français de bas (au nombre de 200) se sont mis, depuis trois ans, à confectionner des bas sans couture, ce qui exige un équipement spécial (importé d'Italie et des Etats-Unis en grande majorité).

Mais une vingtaine de firmes fournissent la plus grande partie des besoins du marché. Celui-ci se divise en deux grands secteurs : il y a d'une part le secteur de la grande série (bas vendus entre 3 et 4,5 NF, le plus souvent sans marque, par les magasins à succursales multiples, les grands magasins, etc.). Principaux fabricants de cette catégorie : la société Bagy (qui vend aussi une petite partie de sa production sous la marque « Le Bas-dimanche »), dont l'usine d'Autun, dotée de 800 métiers, est capable de fabriquer 10 millions de paires par an ; la société Tissbas, de Troyes, et la société Bouly (qui vend aussi sous la marque « Merci »), dont une usine est installée à Moreuil (Marne) et une autre à Fourmies (travaillant précisément sous la raison sociale « La Bergerie »).

Le deuxième secteur est celui des « grandes marques », dont voici les plus importants fabricants : Le Bourget (usine à Fresnoy-le-Grand, qui fabrique aussi le bas sans couture « Christian Dior ») ; Vitos, à Troyes (qui fabrique aussi pour Balenciaga) ; Exciting, à Troyes ; Kayser, à Lille ; Les Bas Chesterfield, à Laval (qui fabriquent aussi pour Lanvin) ; les bas Lys, à Arre (Gard) ; les bas Gui, à Meaux ; Cornuel, à Troyes ; la société Transocéan, à Montceau-les-Mines (marques Schiaparelli et Privilège) ; la société Gerbe, à Montceau-les-Mines ; Hélios, à Ganges (Hérault), etc.

Une revue professionnelle, « Parlons Bas », est éditée par Jacques Matalon (commerçant qui vend sous la marque « Phantom »). Les ventes sont stimulées par les changements de coloris imposés récemment par la mode. Teinte de la prochaine saison (automne, hiver) : marron glacé.

Automobiles : prévisions pessimistes pour la rentrée.

LA nouvelle Peugeot 404 sera probablement présentée au public le 9 mai prochain. Elle est dotée d'un moteur un peu plus « poussé » que celui de la 403. Sa carrosserie, de ligne italienne, a été dessinée par Pinin-Farina.

Rappelons que la firme Peugeot a déjà « sorti » en 1960 la 403-7, destinée à remplacer la 203 qu'elle a cessé de fabriquer.

(Archives.)
UNE 403-7. *Les marchés extérieurs.*

La mise en place de nouveaux modèles s'est accompagnée d'un léger ralentissement de la production. Pendant le premier trimestre, Peugeot a fabriqué 50.053 véhicules (dont 37.386 voitures particulières) contre 52.451 véhicules (dont 40.934 voitures particulières) au cours du premier trimestre 1959, soit une diminution de 5 %.

Les chiffres de production pour les autres grandes firmes et au cours des mêmes périodes ont été les suivants (celui entre parenthèses se rapporte aux voitures particulières) :

Renault : 160.094 (dont 144.538) au premier trimestre contre 114.825 (dont 106.233) au premier trimestre 1959, soit une augmentation de 40 % ; Citroën : 81.715 (dont 60.707) contre 70.172 (dont 52.103), soit une augmentation de 17 % ; Simca : 61.587 (dont 58.034) contre 63.549 (dont 58.730), soit une baisse de 3,5 %.

Avec un accroissement spectaculaire de leurs exportations (+ 65 % pour l'ensemble des voitures françaises), nos constructeurs sont devenus très dépendants des marchés extérieurs.

Or les pouvoirs publics prévoient, à partir de l'automne prochain, un rétrécissement des débouchés à l'étranger, ce qui pourrait être un facteur non négligeable de baisse de la conjoncture industrielle en France.

ANDRE CHAVANNE.

LAICITÉ

Le choix des évêques

● ***Entre les différentes solutions proposées par l'Etat, l'épiscopat vient de choisir celle qui assure aux écoles confessionnelles le maximum d'indépendance. Avec la publication officielle des décrets d'application, la bataille scolaire s'engage maintenant dans chaque commune.***

(A.P.)

LE 1er MAI, DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL, A PARIS.
La leçon d'une bataille perdue.

LE dernier acte de la bataille scolaire vient de se jouer entre la rue de Grenelle et la rue Barbet-de-Jouy. Dans l'une des grandes salles du siège de l'archevêché de Paris, l'assemblée de l'épiscopat français avait, la semaine dernière, un texte à débattre et à juger : il s'agissait des décrets d'application de la loi d'aide à l'enseignement privé, sortis trois jours plus tôt au « Journal officiel ».

Au ministère de l'Education nationale deux phrases du communiqué publié par l'épiscopat étaient aussitôt relevées. (« *L'assemblée plénière se doit de rappeler que les catholiques ne peuvent accepter aucune intégration immédiate ou différée qui ferait perdre aux écoles chrétiennes jusqu'à leur raison d'être. Toutefois, l'assemblée, unanime dans ses regrets et ses réserves, est de même unanime à prendre acte des déclarations formelles faites au cours des débats parlementaires, et qui ont décidé du vote de la loi, en conséquence... elle accepte dans cet esprit d'envisager pour les écoles catholiques la conclusion de contrats.* »)

Cet extrait du communiqué est clair : l'enseignement confessionnel va refuser les « contrats d'association » offerts par la loi et opte pour la conclusion de « contrats simples », c'est-à-dire refuser toute perspective d'une « intégration » plus ou moins complète ou plus ou moins lointaine (1). Dans les discussions des évêques, la semaine dernière, les mots-clés étaient ceux de « vigilance », de « prudence », de « réserve ».

Les directives de M. Lizop

Les évêques français ont entre eux beaucoup de divergences, mais ils partagent aujourd'hui une préoccupation commune : ils ne veulent pas apparaître comme des vainqueurs.

Ce qui ressort finalement des consignes données à toutes les grandes organisations de l'enseignement privé, c'est que la loi ne marque pas la fin de la querelle scolaire, mais au contraire le point de départ d'une bataille qui va devenir quotidienne.

Dès cette semaine, M. Lizop, l'homme le plus important du « Secrétariat d'étude de l'enseignement libre », donne ses directives : « *A l'enseignement privé... de fixer maintenant dans chaque contrat les stipulations... appropriées... Toutes ces clauses seront naturellement conformes à l'esprit et à la lettre de la loi ; par conséquent, en fonction du caractère propre de l'enseignement, elles consisteront à garantir le choix des familles qui ont droit à ce que soit maintenue l'unité spirituelle et pédagogique de l'école à laquelle elles ont décidé de confier leurs enfants, à maintenir l'autorité du directeur et la liberté des maîtres* ».

Ces quelques lignes contiennent en puissance toute la série des querelles qui, du haut en bas de la hiérarchie administrative, des plus grandes au plus petites communes, peuvent se déchaîner à chaque étape de l'application de la loi. A eux seuls, les mots « *caractère propre* » qui ne sont pas dans la loi et que M. Debré a prononcés à la tribune de l'Assemblée nationale, annoncent par avance le rebondissement de « la bataille sur les principes » qui renaît chaque fois que le problème scolaire reprend son actualité.

Il n'y a pas que les principes ; le mécanisme monté par le texte de la loi prévoit toute une série d'opérations administratives qui peuvent faire renaître partout en France les vieilles luttes entre cléricaux et anticléricaux.

Dès la conclusion des « contrats simples », l'inspection académique doit entrer en jeu. C'est un inspecteur qui a résumé devant moi ce que peut donner l'application de la loi à l'échelle la plus modeste, celle du contrôle quotidien, des rapports entre représentants de l'Education nationale, chefs d'établissement, professeurs et parents d'élèves :

D'innombrables difficultés

« *Ce sont les décrets eux-mêmes qui prévoient que les établissements qui ont passé avec l'Etat un contrat simple doivent utiliser les manuels autorisés par le ministre, et organiser l'enseignement des matières de base conformément aux programmes et aux horaires de l'enseignement public. Vous voyez d'ici les discussions qui peuvent surgir sur le respect de ces horaires, la proportion du nombre des cours de latin ou de mathématiques par rapport à ceux d'instruction religieuse : vous imaginez le scandale qui menacerait d'éclater si une école privée utilisait un manuel d'inspiration proclériciale... Ce n'est pas tout : les décrets disent aussi que l'enseignement sous contrat doit faire l'objet d'un tableau de service approuvé par les autorités académiques : ces classes doivent être faites par des professeurs d'un certain niveau ; que se passera-t-il en cas de « suppléance », « remplacement pendant les congés » etc. ? N'accusera-t-on pas les directeurs de tourner la loi en utilisant du personnel non qualifié ? Et les inspecteurs n'auront-ils pas raison, très souvent ?* »

Les dirigeants de l'enseignement privé, qui sont pourtant à l'origine de la loi, voient déjà, à court terme, surgir d'innombrables difficultés. Ils ont une préoccupation immédiate : les décrets prévoient que leurs professeurs, sauf ceux âgés de plus de quarante ans, devront passer le certificat d'aptitude pédagogique. Leur crainte est double : le nombre des maîtres dont la qualification professionnelle serait suffisante risque d'être parfois trop faible pour que les écoles puissent bénéficier d'un contrat simple ; à l'inverse, les professeurs qui auront passé le certificat d'aptitude seront plus tentés que jamais de passer dans l'enseignement public. Il apparaît bien qu'à l'arrière-plan de la bataille entre « laïcs » et « cléricaux », il y a un grave problème intérieur au camp de l'école privée.

Les échos de la pétition

La loi prévoit que l'Etat prend à sa charge la rémunération des maîtres qui enseignent dans les classes sous contrat simple, mais leur versera-t-il directement leurs traitements ? C'est ce que souhaitent les professeurs, mais pas leurs employeurs qui veulent rester maîtres chez eux. Les décrets d'application sont muets sur ce point. Dans l'enseignement public, on dit beaucoup que rien n'empêchera en fait les chefs d'établissements privés de demander aux professeurs de reverser tout ou partie des salaires donnés par l'Etat pour en permettre la « redistribution libre » au sein de l'établissement. Peut-être est-ce cela, tout simplement, qui est en cause lorsque les dirigeants de l'enseignement libre demandent que soient reconnus, dans les contrats, les principes du « droit privé » entre le directeur et les professeurs ?

Le véritable visage du corps enseignant des écoles libres n'est pas toujours celui que disent ses porte-parole, il n'y a pas que les prêtres ou religieuses, les militants catholiques, complètement dévoués au service de l'enseignement confessionnel. Il y a aussi, et en grand nombre, des laïcs mal payés, souvent obligés à d'innombrables heures supplémentaires de surveillance ou d'enseignement périscolaire, astreints parfois au régime de l'internat. Que l'application pratique de la loi d'aide à l'enseignement privé leur ouvre d'autres portes, diminue leur dépendance à l'égard des chefs d'établissement, et peut-être ceux-ci s'apercevront-ils alors qu'ils ont mal joué et qu'ils doivent faire face à d'autres difficultés que celles qui leur vient de la compétition avec l'école laïque.

Quant aux leaders de l'association parlementaire pour le soutien à l'enseignement privé (dont le président est M. Boscary-Monsservin) qui ont mené la bataille pour la loi, ils estiment en avoir fait assez et accueillent mal toute suggestion de relancer le problème. A leur attitude, il y a une explication simple : de leur circonscription leur parviennent maintenant d'inquiétants échos : ceux de la pétition laïque.

Huit ou dix millions de signatures, c'est déjà un sérieux résultat, mais l'essentiel n'est pas le chiffre lui-même. Le plus grave à leurs yeux, c'est que la pétition laïque a, du jour au lendemain, réveillé l'activité de milliers de militants de gauche qu'ils ne s'attendaient pas à voir aussi « dynamiques ».

A ce stade, la querelle scolaire a définitivement quitté le domaine des combinaisons parlementaires, celui de l'action feutrée des lobbies, celui des mandements épiscopaux ou des communiqués de dirigeants syndicaux. Le problème est « descendu » au niveau des luttes politiques qui se livrent dans le cadre des communes, des cantons, des circonscriptions. Une sorte d'engrenage paraît être mis en marche, dont les parlementaires de la majorité gouvernementale se rendent compte, brusquement. Toutes les années à venir sont « bouchées » par une série d'étapes qui, chacune, feront surgir de nouveaux conflits. (Au bout de trois ans, l'aide du type « Barangé » cessera. Au bout de neuf ans au maximum, le régime des contrats simples doit en principe ne plus fonctionner.)

Un réseau de sympathies

En attendant, les « laïcs » tirent la leçon de la bataille, perdue au Parlement, et relancée aujourd'hui dans le pays.

« *Les choses ont beaucoup changé depuis quinze ans*, dit un instituteur d'une commune de la région parisienne, qui a fait signer à 100 % la pétition laïque. *Aujourd'hui, ce n'est plus par fidélité à des principes qu'on envoie son enfant à une école ou à une autre. On la choisit parce qu'elle est plus près du domicile ou parce qu'on y montre des films aux enfants ou parce que la cantine est gratuite, ou parce que l'institutrice a bonne réputation... Ce sont des considérations pratiques, financières ou pédagogiques, qui décident les parents. Rien d'autre. Il est assez inutile d'invoquer les grands principes. Il est beaucoup plus efficace de faire passer leurs examens à la plus forte proportion possible des élèves et d'assurer aux familles qu'on donne à leurs enfants l'équipement scolaire le plus moderne. Ce qui nous a fait perdre la première bataille, c'est que beaucoup d'entre nous ont cédé à la routine et ont été davantage des employés de l'administration que de véritables pédagogues. C'est ainsi que les enseignants ont perdu une part de leur autorité, c'est cela qu'il faut changer.* »

Sous le choc de l'offensive menée par les défenseurs de l'école privée, les « laïcs » semblent prendre conscience — non seulement du danger couru par l'école publique — mais de l'urgence d'un retour à une vocation assez souvent perdue de vue. La nouvelle bataille scolaire les a contraints à se rappeler qu'à l'époque de sa plus grande influence l'enseignement laïque avait tissé autour de lui un efficace réseau de sympathies. Ils se rendent compte aujourd'hui qu'ils doivent le reconstruire. Ce sera finalement le résultat de l'offensive lancée par leurs adversaires. C'est en tout cas l'enjeu véritable de la campagne entreprise par les « laïcs ».

P.-M. DE LA GORCE.

---

(1) La loi proposait aux établissements privés quatre solutions : l'intégration progressive, mais finalement complète, des écoles privées dans l'enseignement public ; « l'association » par laquelle l'Etat prend en charge le traitement des maîtres et le fonctionnement des classes sous contrat, moyennant quoi « *l'enseignement est dispensé selon les règles et programmes de l'enseignement public, il est confié en accord avec la direction de l'établissement soit à des maîtres de l'enseignement public, soit à des maîtres liés à l'Etat par contrat* » ; le « contrat simple », suivant lequel « *les maîtres agréés reçoivent de l'Etat leur rémunération* » avec, en contrepartie, le contrôle pédagogique et financier de l'Education nationale ; enfin, pour les établissements refusant tout contrat, le maintien pour une période très provisoire de l'aide prévue par la loi Barangé.

SPORTS

Le match Herzog-Flouret

● ***En décidant de remplacer M. Jacques Flouret à la tête de l'O.S.S.U., M. Herzog fait contre lui l'unanimité de la presse. Pourquoi ?***

Du « Figaro » à « L'Humanité », presque tous les journaux français ont choisi la même attitude : contre M. Maurice Herzog, pour M. Jacques Flouret. Presque tous s'accordent à trouver regrettable, voire scandaleuse, la décision du haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports de remplacer M. Flouret à la tête de l'O.S.S.U.

Sans doute ces prises de position ne revêtent-elles pas partout le même caractère. A droite, M. Flouret est défendu pour une certaine conception, idéaliste, qu'il se fait du sport scolaire et universitaire et qui se trouve menacée ; à gauche, parce qu'on estime que la décision gouvernementale a une origine politique. De part et d'autre, on parle de mesure autoritaire « sans précédent depuis Vichy ».

Mais d'abord qu'est-ce que l'O.S.S.U. ?

L'Office du Sport Scolaire et Universitaire a été créé en 1938 sur l'initiative de Jean Zay, ministre de l'Education Nationale, et de Léo Lagrange, secrétaire aux Sports et aux Loisirs. Son rôle est « *d'orienter et de coordonner l'activité des associations sportives de tous les ordres d'enseignement (facultés, grandes écoles, lycées, collèges, cours complémentaires) qui lui sont affiliées* ». En fait, l'O.S.S.U. organise les jeudis sportifs des lycéens et des étudiants. Pour cela, il met sur pied des compétitions, avec l'aide des professeurs d'éducation physique des lycées et collèges dont le statut prévoit qu'ils consacreront au moins trois heures par semaine de leur activité à l'O.S.S.U.

213.000 garçons et filles

Il s'agit donc d'un organisme assez hybride, tiraillé entre son désir d'indépendance et ses fortes attaches gouvernementales.

Pour M. Jacques Flouret — ancien champion de France de saut, ancien basketteur international, Parisien massif, volontaire, passionné et qui dirige l'O.S.S.U. depuis 1944 — c'est son aspect de *libre entreprise* qui donne à l'Office sa vitalité. « *L'O.S.S.U.*, aime-t-il à répéter, *c'est 213.000 garçons et filles qui versent de leur poche 75 millions d'argent frais* (le montant des cotisations) *pour faire du sport le jeudi. Quant à la subvention du haut commissariat* (150 millions), *elle retourne à l'Etat sous forme de billets de chemin de fer.* »

M. Flouret souligne également la forme légale de l'O.S.S.U., association sans but lucratif reconnue d'utilité publique ; la collaboration des fédérations civiles ; et les efforts constants consentis en sa faveur par des groupements indépendants tels que l'Union Nationale des Etudiants, les clubs universitaires, l'Association des Parents d'élèves, la Fédération de l'Education Nationale et les syndicats des professeurs et des maîtres d'éducation physique. Des représentants de ces organisations, libres de toute dépendance à l'égard du gouvernement, siègent d'ailleurs au bureau permanent de l'O.S.S.U. Et c'est ce bureau qui, statutairement, doit *nommer* le directeur de l'O.S.S.U., *agréé* par le gouvernement !

De son côté, M. Maurice Herzog appuie sur l'autre plateau de la balance. Il met en évidence le rôle de l'Etat dans le fonctionnement de l'O.S.S.U. En comptant les salaires versés aux professeurs pour les services rendus à l'Office, le haut commissaire estime à un milliard et demi d'anciens francs l'aide réelle de l'Etat. Il insiste, d'autre part, sur son droit absolu de déplacer un de ses fonctionnaires lorsque cela lui semble judicieux. « *Il ne s'agit pas d'une sanction, mais d'une mutation,* dit-il. *Car il est de bonne gestion administrative de renouveler de temps à autre les fonctionnaires qui dirigent certains services.* » Sa volonté, en fait, apparaît essentiellement comme celle de reprendre en main un service semi-gouvernemental qui aurait tendance à échapper à son autorité.

Les progrès du sport civil

N'y a-t-il rien d'autre ? Si. Les amis de M. Jacques Flouret affirment que le conflit est né, en août dernier, lorsque le directeur de l'O.S.S.U. intervint, lors des Jeux Universitaires de Turin, en faveur de deux pays à régime communiste. Soucieux de réaliser la réunification du sport universitaire, M. Flouret avait protesté contre le refus du gouvernement italien d'accorder des visas aux ressortissants de certains pays de l'Est. Il avait d'ailleurs obtenu satisfaction. Mais cette intervention ne plut pas au gouvernement français qui rappela et blâma le directeur de l'O.S.S.U. Le haut commissaire nie qu'il y ait un lien entre cet incident et le remplacement de M. Flouret à la tête de l'O.S.S.U. Il s'élève contre une interprétation politique de sa décision. Ce dont il s'agit, dit-il, c'est de réorganiser l'O.S.S.U.

Pourquoi ? C'est l'élément positif de la position gouvernementale. M. Herzog affirme que l'O.S.S.U. doit participer davantage au mouvement sportif français, aider davantage le sport civil, s'ouvrir davantage. Il n'entend pas cela à la lettre, car déjà cette participation existe (un tiers des effectifs de l'O. S. S. U. appartient aussi à des clubs civils), mais dans l'esprit. C'est vrai que le sport scolaire et universitaire est loin d'avoir en France le développement qu'il a connu avant la guerre et qu'il connaît, de nos jours, dans d'autres pays. « *Si le sport*, dit M. Herzog, *a fait des progrès depuis un an et demi, ce n'est malheureusement pas le fait du sport scolaire et universitaire.* » Il faut donc réanimer l'O.S.S.U., recréer en son sein un climat d'enthousiasme et d'émulation. Et pour cela une réforme de l'O.S.S.U. s'impose, autour de trois principes : cogestion, coordination, déconcentration.

Par la force

Le malheur, c'est que l'O.S.S.U. plaide non coupable et refuse d'admettre qu'il ait une responsabilité dans la médiocrité du sport scolaire et universitaire. Des progrès, d'après l'O.S.S.U., ne pourront être enregistrés qu'à deux conditions :

1° qu'une réforme de l'enseignement, permettant aux étudiants de faire vraiment du sport, précède une réforme de l'O.S.S.U. ;

2° qu'on songe à améliorer les moyens matériels et l'équipement sportifs de nos établissements scolaires qui, pour le moment, sont réduits à une « *décourageante misère* ». L'O.S.S.U. attire également l'attention sur le danger que courrait l'esprit sportif des étudiants s'il était en contact étroit avec certains sports civils, et notamment avec les sports professionnels.

En bref, tous les milieux touchés par l'O.S.S.U. paraissent décidés à répondre à la force par la force. Des grèves déjà ont été enregistrées sur la plupart des terrains de sport.

Tel est le problème. On peut penser que, sur le fond, M. Herzog n'a pas tort. Mais les réformes qu'il préconise, que deviendront-elles sous sa gestion ? Une de ses premières réalisations ne paraît guère concluante. Il a rendu obligatoires les épreuves physiques au baccalauréat. Excellente intention. Mais les épreuves ont été conçues de telles sortes qu'elles font presque autant appel à la mémoire qu'aux qualités physiques et que certaines tiennent plus de la danse que du sport. Le résultat est qu'elles rebutent les élèves au lieu de créer ce fameux enthousiasme dont rêve le Haut Commissariat.

JEAN MEUNIER.

(A.D.P.)

LES ÉPREUVES PHYSIQUES DU BACCALAURÉAT (*).
Une question de mémoire ?

(*) Au centre, Maurice Herzog.

Sur Citroën ID 19, Paul Coltelloni est champion d'Europe des Rallyes. Cet honneur couronne le pilote qui a remporté le plus de victoires dans les principales épreuves européennes. A l'issue d'une véritable course de 12 mois, l'ID 19, triomphant dans six des plus célèbres rallyes du continent, apporte à la France, pour la première fois, l'un des titres les plus prestigieux du monde sportif automobile. / communiqué /

UN TOIT ET QUATRE ROUES

Trois cents familles parisiennes vont pouvoir réaliser leur rêve : habiter à la fois en ville et à la campagne.

RETOUR DANS PARIS : CHAQUE SOIR UN CAUCHEMAR. RETOUR HORS PARIS : CHAQUE SOIR UNE PROMENADE.
85 % des Français sont d'accord à condition d'avoir deux voitures.

POUR un Parisien, l'air de Paris est irremplaçable. Malheureusement, il devient aussi irrespirable. Avec ses usines, ses chauffages au mazout, ses voitures, la capitale projette au-dessus d'elle un « plafond » de poussières diverses qui atteint, certains jours d'hiver, plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Conséquence directe : le manque d'oxygène provoque une usure accélérée des tissus, et l'insuffisance de vitamine D (vitamine de croissance qui ne se forme qu'au soleil) menace de rachitisme les enfants parisiens. Une récente enquête a montré que même les enfants qui habitent les « beaux quartiers » (ceux où il n'y a pratiquement pas d'usines, mais beaucoup d'arbres) sont menacés. Le XVIe arrondissement, par exemple, « bénéficie » de l'air le plus pollué de Paris, parce que c'est l'arrondissement où on a le plus fréquemment adopté le chauffage au fuel !

Un phénomène social

D'ailleurs, les enfants ne sont pas seuls en cause. Il suffit de constater l'exode dominical qui jette les Parisiens hors de la capitale pour comprendre à quel point ils ont besoin de campagne. Problème de santé, mais aussi phénomène social provoqué par :

— le manque de calme : Paris est bruyant, même la nuit, et ses habitants dorment mal ;

— le manque d'espace : depuis Haussmann, les « contours » de Paris ont à peine changé. Notre ville est construite sur une surface incroyablement petite pour une populaion de plus de 5 millions d'âmes et qui ne cesse de croître, alors que le « grand Londres », par exemple, est trois fois plus vaste pour une population à peine deux fois plus importante (8.700.000 habitants).

Or, pour s'agrandir, une ville n'a le choix qu'entre deux directions : la verticale et l'horizontale. Construire des gratte-ciel ne résout pas le problème de santé. A New York, ils sont presque tous utilisés par des bureaux, alors que les New-Yorkais vivent parfois très loin du centre. A Londres, même système. La décentralisation des logements, l'extension des villes en surface et non en hauteur sont les seules formules d'avenir. Tous les plans d'urbanisme pour Paris prévoient une large ceinture verte habitée et, naturellement, aménagée pour que ses habitants jouissent du même confort et des mêmes services qu'au cœur de la ville. Mais les Parisiens l'accepteront-ils ? Sans aucun doute, car l'idée « d'habiter près de son travail » a vécu. Aujourd'hui, on ne compte plus en kilomètres, mais en « temps ». Une enquête effectuée par les spécialistes de l'organisation de la journée de travail montre que 45 % des travailleurs parisiens habitant la capitale même, mettent actuellement de trente-cinq à quarante-cinq minutes pour se rendre à leur travail. C'est très long. Habitant en banlieue, ils ne mettraient pas plus longtemps ; parfois même, ils iraient plus vite. Un habitant de La Celle-Saint-Cloud, par exemple, disposant d'une voiture, se rend en quinze minutes à l'Etoile, alors que l'habitant de Montmartre met en moyenne vingt minutes (à condition que tout aille à peu près bien) pour aller lui aussi à l'Etoile !

Un meilleur standing

Pour toutes ces raisons, un grand nombre de Parisiens admettent maintenant que la décentralisation n'est pas un pis-aller, mais un moyen de mieux vivre et d'élever son standing. Aller vivre au grand air, ce n'est plus se priver volontairement du confort et de l'agrément de la capitale, ni se sentir déraciné. Depuis quelques années ont surgi dans la « campagne parisienne » des immeubles collectifs dotés de tout le confort possible, au milieu de parcs ou de forêts. On peut y vivre non seulement aussi bien, mais beaucoup mieux qu'en ville, même si l'on n'est pas millionnaire en nouveaux francs.

Le spectre du petit pavillon inconfortable, grevé de servitudes (chauffage, jardinage, entretien) s'éloigne. La notion de « Résidence » est née, et mise à la portée d'un très grand nombre de familles grâce aux prix avantageux des terrains. Beaucoup de jeunes ménages l'ont déjà compris puisque 65 % des acquéreurs de ce type de logements sont des moins de trente-cinq ans, pour la plupart parents de deux enfants.

L'indispensable voiture

Mais il reste des hésitants. Paradoxalement, ce sont surtout les femmes. Amoureuses des vitrines de la capitale, elles craignent de se sentir « coupées » de cette fameuse atmosphère parisienne. Un millier de jeunes fiancées en quête d'appartement ont été interrogées ces jours-ci. A la question : « Accepteriez-vous d'habiter en dehors de Paris ? », 85 % ont répondu : « Oui, à condition d'avoir le même confort qu'en ville et aussi deux voitures ».

Pour le confort, nous l'avons vu, pas de problème. Mais pourquoi deux voitures ? Parce que la vie d'une mère de famille habitant la campagne change du tout au tout si elle dispose de sa propre voiture pour :

— faire son marché sur place et ses autres courses dans la capitale, à son heure et à son gré ;

— conduire les enfants à l'école, chez le médecin (les spécialistes se trouvent surtout à Paris), leur faire profiter des distractions que l'on ne trouve guère que dans la capitale (clubs, cours de danse, cirque, etc.) ;

— se sentir aussi libre d'aller et de venir que si elle habitait en ville, sans être assujettie à des horaires de train ou d'autocar.

Le rêve : un toit et quatre roues... Mais la plupart des jeunes ménages ne peuvent envisager à la fois l'achat d'un appartement et celui d'une voiture.

Alors ? L'Office Parisien de l'Habitation (33, rue Marbeuf, Paris, Elysées 02-33) vient pourtant de trouver la solution. A quinze minutes de l'Etoile, dans la ravissante forêt de La Celle-Saint-Cloud, la Résidence-Elysée est en train de sortir de terre. Trois cents appartements luxueux (et pourtant à un prix raisonnable), un centre commercial, des terrains de jeux aménagés pour les enfants, attendent trois cents futurs copropriétaires qui recevront, en même temps que les clés de leur appartement, et sans augmentation de prix, une voiture pour Madame : une Fiat 500 décapotable, petite, facile à manœuvrer et à ranger, consommant peu ; la seconde voiture idéale, en somme.

Un luxe abordable

Philanthropie ? Non. Le « miracle » est beaucoup plus terre à terre. Il tient à :

● UN FINANCEMENT RIGOUREUSEMENT ÉTUDIÉ : le programme de construction permet de vendre ces appartements, avec leur voiture, à un prix non seulement normal, mais très compétitif puisqu'ils valent 850 NF le mètre carré. Soit, voiture comprise naturellement : 52.700 NF pour un trois pièces de 62 mètres carrés ; 63.750 NF pour un quatre pièces de 75 mètres carrés ; 76.500 NF pour un cinq pièces de 90 mètres carrés.

Non seulement ces appartements ne sont pas chers, non seulement ils comportent une voiture, mais il faut aller voir l'appartement témoin aménagé pour comprendre ce qu'un constructeur sérieux et avisé peut réaliser.

● UNE CONSTRUCTION LUXUEUSE : murs en pierres de taille, halls d'entrée et escaliers en marbre et boiseries, balustrade de balcons en fer forgé, menuiseries extérieures, fenêtres et portes palières en acajou verni.

● UN INCROYABLE RAFFINEMENT : à l'intérieur des appartements, on a pensé à tout :

— à la beauté et à la solidité : le revêtement de la salle de bains est en marbre veiné gris clair et blanc ;

— aux familles nombreuses : dans les cinq pièces, on a prévu un cabinet de toilette supplémentaire, avec douche, pour les enfants ;

— aux petits ennuis domestiques : chaque commutateur est muni de son plomb indépendant ;

— au confort de la mère de famille : la cuisine est déjà équipée de meubles de rangement ;

— aux agaçants problèmes d'installation : l'appartement est livré toutes peintures faites (mais on choisit ses couleurs), toutes les moquettes sont posées : nous avons vu un ravissant dèle), et toutes les tringles à rideaux installées ;

— et au calme de tous : les moquettes sont doublées de feutre isophone.

Cette qualité que, dans la profession, on appelle « qualité avenue Foch », le directeur de l'Office Parisien de l'Habitation l'a obtenue en s'occupant lui-même des moindres détails. Sachant ce qu'il voulait — par exemple :du cuivre poli pour les béquilles des portes, et non de l'aluminium — il a pu obtenir de ses entrepreneurs et de ses fournisseurs un matériel de premier ordre à des prix hors concurrence puisqu'il commandait des quantités importantes.

Surprenant, n'est-ce pas ? Et pourtant, ce luxe est vraiment abordable. 70 appartements ont été vendus en trois jours. Ils bénéficient d'ailleurs de la prime à la construction (6 N.F. le mètre carré), et on peut obtenir un crédit de 50 % sur dix ans. Avec un appartement à la Résidence-Elysée et leur seconde voiture, trois cents familles parisiennes vont pouvoir réaliser ce rêve qui semblait hier impossible : vivre à la fois en ville et à la campagne.

UN LIVING-ROOM A LA RÉSIDENCE-ELYSÉE.
Sérieux, raffiné et... pas cher.

Cette page spéciale d'annonces est présentée par Christian Chassin.

Supplément 8 pages pratique

MADAME EXPRESS

● VACANCES : Tout n'est pas plein.
(Voir pp III, IV, V.)

● LUNETTES : Tout n'est pas laid.
(Voir pp VI, VII.)

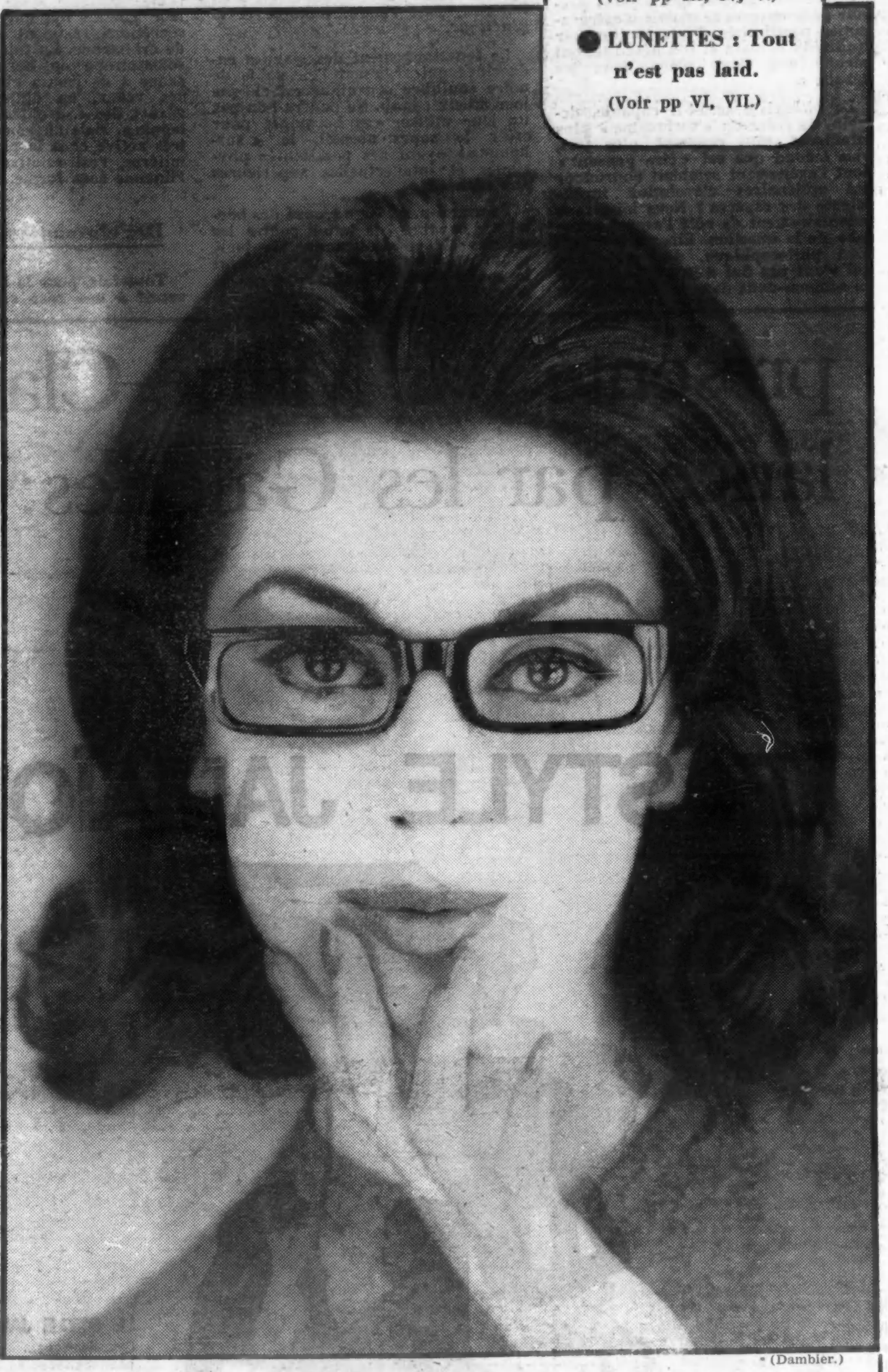

• (Dambier.)

Cette semaine

Mme Express a :

● ***Découvert*** l'« électrobande ». Mais qu'est-ce qu'une « électrobande » ? Un ruban de matière plastique contenant une canalisation électrique et qui se pose le long des plinthes. Il suffit, ensuite, d'insérer une prise de courant « pose-partout » en n'importe quel point de l'électrobande pour disposer immédiatement d'une source de courant. Ce système permet de brancher à tout moment n'importe quel appareil électrique à n'importe quel endroit de la pièce, et supprime la multiplication des fils et des prolongateurs. La pose ne présente aucune difficulté, l'électrobande se pliant à froid et un simple embout vissé suffisant à assurer l'isolement de la canalisation une fois posée. (Prix au mètre : 4,70 NF; la prise « pose-partout » : 2,70 NF ; l'embout : 0,60 NF. Electrobande, 113, rue de l'Université.)

● ***Equipé*** son téléphone d'un accessoire qui permet d'avoir toujours sous la main de quoi écrire. C'est un socle de bois gainé de cuir repoussé or dans lequel on encastre la base de l'appareil et qui, muni à l'avant d'un petit tiroir, contient fiches volantes et crayons. C'est ingénieux et plus esthétique sur un bureau ou une tablette qu'un bloc et un crayon qui traînent. (Tiroir Matrexim ; existe en rouge, noir, vert, havane, bordeaux : 35 NF, et aussi en chevreau or : 49,50 NF, Jacques Franck, 372, rue St-Honoré.)

● ***Rencontré*** un discophile enthousiasmé par la formule de la Discothèque de France, qu'il expérimente depuis deux mois. Fonctionnant comme une bibliothèque de prêt, la discothèque met à la disposition de ses adhérents un choix de 6 000 disques classiques (il y en aura 12 000 en 1961). L'expérience a prouvé que les disques prêtés sont en excellent état (pratiquement neufs) et que les contrôles à la sortie et au retour sont extrêmement sérieux. Notre « amateur » a payé 6 NF d'amende pour une rayure due à une poussière sur le plateau de son tourne-disques. Les disques sont d'ailleurs retirés de la circulation après trente prêts maximum. Enfin, le prix de revient est faible puisque l'adhésion coûte 27 NF et qu'on peut emporter deux disques par semaine pour 2 NF. Mais, si l'on veut composer tranquillement son « menu musical » de la semaine, il vaut mieux éviter les heures de pointe (12 h. à 14 h. et 17 h. 30 à 19 h.). C'est facile, puisque la discothèque est ouverte chaque soir (sauf le lundi) jusqu'à 20 h. 30. (Discothèque de France, Théâtre Marigny. BAL. 84.99.)

● ***Appris*** qu'il existait à Paris une pharmacie ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre (sauf le dimanche) : une adresse à noter sur ses tablettes en cas de besoin, même si on n'habite pas le quartier. (Pharmacie 1er, 24, bd de Sébastopol. TUR. 52.30.)

● ***Félicité*** l'animatrice d'un club de dessin pour enfants qui vient d'avoir une bonne idée : créer une section « junior », c'est-à-dire pour les plus de treize ans et leur proposer le jeudi une activité qui leur donne l'impression de faire quelque chose de très sérieux : des tissus imprimés. Ce club organise en outre, pour les petits et les plus grands, des après-midi de « croquis de plein air », ce qui permet à tous d'être occupés sans être enfermés. (Club des Pinceaux, 9, rue de Savoie. Inscriptions : Mme G. Jarreau, GOB. 68.90.)

● ***Vu*** de charmants services de pique-nique importés d'Amérique : verres, serviettes, nappe et assiettes en papier et en carton, imprimés des mêmes motifs. On peut déjeuner sur l'herbe avec « raffinement » sans se ruiner : la nappe, 4,50 NF ; les six verres, 2,50 NF ; les six assiettes, 2,50 NF ; les vingt-cinq serviettes, 2,50 NF. (Galeries Lafayette.)

● ***Essayé*** en le mettant sous un robinet, un nouveau tissu imperméable à base de coton et de fibre polyester (Diolen). Le résultat est indiscutable : l'eau glisse sur l'étoffe sans la pénétrer. Ce tissu, dont l'apparence est celle d'une fine popeline, est d'origine suisse. Il a été [illegible] dans vingt pays d'Europe, dont la [illegible], et l'on commence à trouver à Paris des [illegible] réalisés dans ce tissu et de [illegible] coloris, dont un joli mastic. (Osa At[illegible] [illegible]0 à 200 NF, au C.C.C., 37, bd Hauss[illegible])

SANTÉ

Vers l'avènement du « surhomme » ?

● ***Le biologiste est déjà capable de créer des géants... et des monstres.***

LES entretiens de Bayonne qui se sont déroulés du 25 au 30 avril sous les auspices de la municipalité, avaient pour thème général : « Les méthodes modernes d'action sur l'homme ». Les progrès récents des sciences biologiques, qui laissent prévoir pour un proche avenir d'extravagantes possibilités d'intervention sur l'individu humain et son hérédité, ont occupé une large place dans les débats.

Le biologiste sera-t-il capable, demain, de créer un « surhomme » plus intelligent, plus résistant, plus fort, plus fécond que cet « être pensant » dont l'avènement semblait couronner des millénaires d'évolution inconsciente des espèces ? Nous laisserons volontairement de côté l'aspect « moral » de la question. Elle pose, sur le plan philosophique, des problèmes qui n'ont pas fini d'être débattus. Où en sommes-nous dans les faits ? Quels moyens s'offrent à l'heure actuelle au biologiste, d'agir sur l'homme et sur sa descendance ?

Deux conférences ont fait le point sur la question. Celle du docteur Marcel Sendrail de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, intitulée : « La Biologie à la recherche du surhomme », et celle du R.P. Jules Carles, maître de recherches au Centre national de la Recherche scientifique : « L'action du biologiste sur l'hérédité et la formation des espèces ».

Super-mâles et géants

Les deux spécialités auxquelles la biologie doit faire appel pour « modifier l'homme », comme l'écrivait Jean Rostand, sont l'*endocrinologie* et la *génétique*.

Le fonctionnement des glandes endocrines qui régissent l'ensemble de notre équilibre organique est chaque jour mieux connu. Ne pourra-t-on pas un jour utiliser ces hormones pour créer le supra-normal, le « surhomme » ayant des possibilités physiques et intellectuelles supérieures aux nôtres ?

Pourquoi pas ? On a trouvé des hormones capables de lutter contre les méfaits de la sénescence. Un jour, peut-être, elles reculeront largement le spectre de la vieillesse et de la mort.

Il y a, à l'inverse, des hormones capables d'avancer l'âge de la puberté. Dans des cas de tumeurs des glandes surrénales ou des glandes génitales, on assiste à une maturité précoce, par suite du déséquilibre hormonal entraîné par la tumeur. Des petits garçons, des fillettes en bas âge prennent les caractères sexuels de l'adulte et deviennent capables de procréer. L'utilisation systématique de certaines hormones sexuelles dans les mains du biologiste pourrait créer des « super-mâles » et des « super-femelles » plus puissantes et plus fécondes.

Mais surtout, grâce aux hormones, il sera (ce pourrait être déjà, si on voulait le faire) facile de « fabriquer des géants ». On sait que la plupart des géants présentés comme phénomènes dans les foires doivent leur taille anormale à un dérèglement de leur glande hypophysaire, dont les sécrétions régissent les phénomènes de croissance. En injectant l'hormone somatotrope ou hormone de croissance à de jeunes chiens ou de jeunes veaux, on obtient des adultes géants, des « surchiens » et des « surbœufs ». Mais l'hormone somatotrope, très active chez la plupart des mammifères, l'est relativement peu chez l'homme sous forme d'injections.

Des chromosomes en double

Toutefois, pour le biologiste qui rêverait à une race supérieure, d'une taille du double de la moyenne, il y a un autre moyen de fabriquer des géants : la *polyploïdie*.

Expliquons-nous. Le stock des chromosomes, supports de l'hérédité, contenus dans toute cellule vivante (mais visibles seulement, pour l'instant, dans les cellules reproductrices) est fixe pour une espèce donnée. L'homme, par exemple, a 46 chromosomes. Si on double le stock chromosomique (1) on obtient des individus géants. Et là nous ne sommes pas dans le domaine de la science fiction, mais dans celui de la pratique courante, en ce qui concerne les plantes tout au moins. En plongeant des graines de melons dans une substance chimique appelée colchicine, on double (et parfois on triple ou quadruple) le nombre des chromosomes. Ces graines, une fois plantées, donnent des melons gros comme des pastèques ou des potirons. Les horticulteurs utilisent la méthode pour obtenir des iris ou des tulipes géantes.

L'opération est évidemment plus difficile à réaliser sur des individus vivants. Elle l'a été cependant. En inséminant artificiellement des lapines avec du sperme de lapin préalablement soumis à l'action de la colchicine, on a obtenu de petits lapins qui, une fois adultes, atteignaient des proportions de plus du double de celles de leurs parents. Des chercheurs suédois auraient réussi à « fixer », c'est-à-dire à rendre héréditaires, ces races de lapins géants.

Avec la polyploïdie, nous passons de l'action sur l'homme du type des modifications obtenues par les hormones qui s'éteignent en même temps que l'individu, à celles qui peuvent devenir héréditaires et se transmettre à sa descendance. Dans ce domaine, la biologie a deux armes à sa disposition, l'une déjà ancienne : les mutations. L'autre toute récente : l'A.D.N.

Presque toujours des tares

Depuis les travaux de Muller en 1925 sur les drosophiles ou mouches du vinaigre, le biologiste est capable de provoquer des mutations (2). En soumettant ses drosophiles à des radiations de courte longueur d'ondes, Muller a suscité l'apparition de toutes sortes de caractères nouveaux : yeux rouges, verts, irisés, ailes crochues, etc., qui se transmettaient héréditairement à la descendance, créant artificiellement de nouvelles races.

Capable de provoquer des mutations, l'homme moderne fait carrément œuvre de transformisme expérimental. Mais s'il détient les secrets d'une véritable « industrie du prodige », il n'est pas maître de ses résultats, hélas ! Il suscite presque à volonté des mutations chez les êtres vivants ; mais *il ne les dirige pas*. Or, *le plus souvent, les résultats obtenus relèvent de la tare*. Ils dégradent une lignée plutôt qu'ils ne la perfectionnent. C'est pourquoi les généticiens sont à juste titre inquiets des conséquences possibles des radiations atomiques pour nos descendants.

Mais cela est l'état actuel de la question. Il n'est pas exclu que, dans quelques années, l'homme soit capable de diriger les mutations, en laissant porter l'action des agents provocateurs, qu'ils soient physiques ou chimiques, sur tel ou tel caractère héréditaire donné. On a réussi à localiser de façon précise sur les filaments chromosomiques de la drosophile l'endroit correspondant à la couleur de l'œil, à la forme des ailes, à la longueurs des pattes.

On n'est pas encore capable d'agir au niveau exclusif de l'un d'entre eux et dans le sens d'une modification donnée. Mais cela peut venir. Les perspectives d'action sur l'hérédité qui seraient alors offertes à l'homme donnent le vertige. Pourquoi ne pourrait-on pas faire un jour disparaître la prédisposition à telle maladie héré-

(1) Disploïdie si on double le stock des chromosones, triploïdie si on triple, tétraploïdie si on le quadruple, etc.

(2) On entend, par « mutation », l'avènement dans une espèce donnée d'un caractère nouveau héréditairement transmissible à la descendance. Les mutations dites « spontanées » (par opposition à celles que l'on sait, aujourd'hui provoquer) semblent avoir joué un rôle important dans l'évolution des espèces vivantes.

présenté par Marie-Claire,
lancé par les Galeries: galeries Lafayette

LE STYLE JAMAÏQUE

LE STYLE JAMAÏQUE ?
Rappelez-vous...
pour vos vacances 1959... c'était
le style Saint-Tropez,
avec ses carreaux, son vichy,
ses broderies, que lançaient
les Galeries et Marie-Claire.
Aujourd'hui, c'est l'éclosion
fracassante du nouveau style 1960,
plus subtil, plus raffiné,
plus rutilant mais sobre, chic
et vraiment pas cher,
le style Jamaïque
C'est, une fois encore,
une exclusivité Galeries Lafayette
Voici, choisis parmi
cent autres idées,
quelques-uns des thèmes qui
caractérisent le Style Jamaïque.

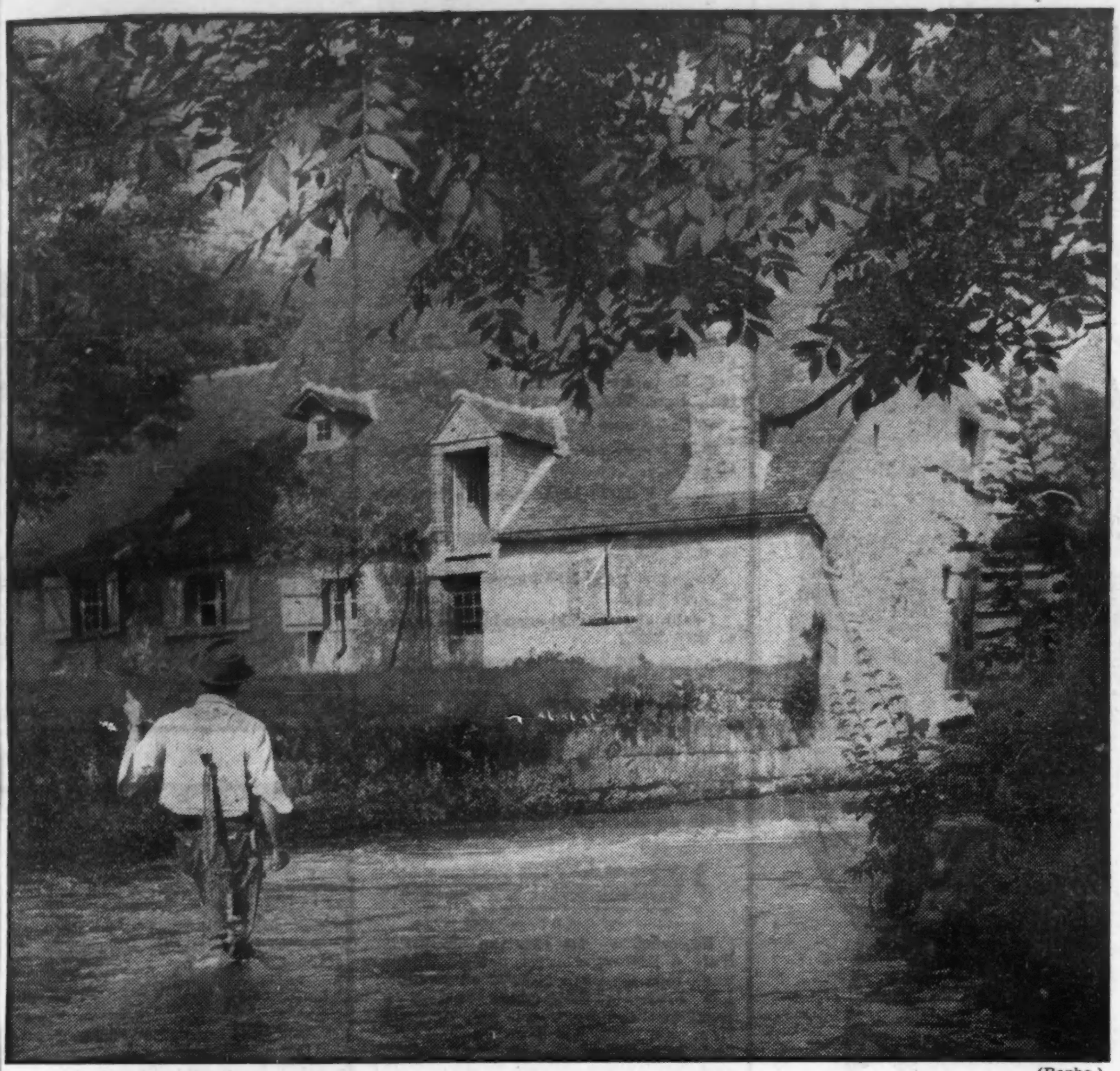

(Rapho.)

UN PETIT COIN TRANQUILLE.
Plutôt que de coucher dans une baignoire.

ditaire, en agissant électivement sur le gène qui la transporte ?

On a le vertige également devant les perspectives ouvertes par une substance dont on parle de plus en plus depuis quelque temps : l'A.D.N. ou acide désoxyrilonucléïque, dont les molécules, accrochées les unes aux autres (dans un ordre qu'il reste à reconstituer) forment la matière des chromosomes, support de l'hérédité.

Injecter l'hérédité

On se souvient des expériences du professeur Benoît, du Collège de France, et du R.P. Leroy sur les canards Blanche Neige. En injectant ce qu'on a appelé du « jus de noyaux » ou de l'extrait de chromosome, c'est-à-dire de l'A.D.N., prélevé sur des canards de race Pékin dans la cavité péritonéale de canards de race Kaki, on a obtenu chez ces derniers l'apparition de caractères propres à la race Pékin. Les caractères semblent susceptibles d'être transmis héréditairement. Si ces expériences peuvent être répétées dans des conditions rigoureuses avec des résultats analogues, cela signifierait qu'on pourrait modifier, par injection d'A.D.N. d'un autre individu, l'hérédité d'une personne donnée.

Mais, comme en ce qui concerne les mutations, la question qui se pose est d'être capable de trier les caractères apportés par l'A.D.N., de façon à ne transmettre que ceux qui seraient favorables. A vouloir créer un surhomme, il ne faudrait pas créer des monstres.

« Il n'est pas douteux que de nouveaux problèmes imprévus et tragiques se poseront au fur et à mesure que l'homme sentira davantage son emprise sur la nature et sa capacité de modeler l'avenir et le cours de la vie », a dit le père Carles.

Les découvertes que nous venons de résumer rendent ces problèmes imminents. Si on a encore le temps de se demander, comme Buffon : « Peut-on et doit-on tout tenter ? » en ce qui concerne la création du surhomme, les organisateurs des entretiens de Bayonne ont dès à présent posé la question devant la conscience humaine.

VACANCES

Tout n'est pas plein

● ***Onze questions pour ceux qui n'ont pas encore organisé leurs « grandes » vacances.***

LE 20 avril dernier, un grand quotidien annonçait dans un article sur les vacances d'été que certaines régions affichaient déjà « complet ». Bien sûr, il ne reste pas beaucoup de chances, début mai, de trouver de la place à Cannes, à Deauville, ou à Saint-Tropez pour le mois d'août. Mais il y a heureusement d'autres endroits où l'on peut passer de bonnes vacances, des « coins tranquilles » où il y a encore de la place parce que l'on ne pense pas souvent à eux ou parce qu'on ignore leurs ressources touristiques. Pour venir en aide à ceux de ses lecteurs qui n'ont pas encore organisé leurs vacances d'été (et il y en a certainement beaucoup), Madame Express a cherché des idées et des formules moins évidentes qui leur permettront :

1. de ne pas coucher dans une baignoire ;

2. de ne pas se ruiner ;

3. de passer des jours paisibles à l'abri de la cohue.

1 EXISTE-T-IL ENCORE EN FRANCE OU EN EUROPE DES RÉGIONS DE TOURISME PEU CONNUES OÙ L'ON SOIT ASSURE DE PASSER DES VACANCES TRANQUILLES ?

Réponse. — En France, nous vous conseillons, pour l'été :

● le littoral du département de la Manche (entre Grandcamp et Barfleur), carte Michelin 54 ;

● la côte Ouest du Cotentin (de Carteret à Coutainville, avec les îles Chausey), carte Michelin 54 ;

● l'arrière-côte de Vendée (à une quinzaine de kilomètres de la mer si l'on a une voiture : Machecoul, Challans, La Mothe-Achard, Talmont, les Moutiers, etc.), carte Michelin 67 ;

● l'arrière-côte languedocienne (entre dix et vingt kilomètres du littoral : Bessan, Florensac, Nissan, Marsillargues, etc), carte Michelin 83 ;

Sur une carte d'Europe, vous pointerez :

● les îles de la Frise néerlandaise (Vlieland, Terschelling, Texel). Bonnes possibilités balnéaires, mais climat plus frais ; carte Michelin 5 ;

● la côte Sud du Portugal (Sagres, Braia da Rocha, Lagos), caractère déjà africain ; carte Michelin 37 ;

● la côte espagnole du delta de l'Ebre (Vinaroz, Peniscola, Benicarlo); carte Michelin 45 ;

● la côte italienne des Marches (littoral adriatique entre Fano et Ancône); cartes Touring-Club italien 12-14 ;

● la côte Ouest de Sardaigne (accès par Civitavecchia); cartes du Touring-Club italien 28-90-30 ;

● la côte triestine (Sistiana, Lignano, Grignano); carte Touring-Club italien 6 ;

● en Grèce : les îles de Scopelos, Thasos ; îles boisées avec plages et hôtels neufs ;

● la côte Ouest du Jutland, au Danemark.

Avec un budget plus large, vous pouvez également être tentés par :

● l'Islande (pays neuf ; accès avec Icelandic Airlines Lofteidir, 3, rue des Mathurins);

● la Laponie et le Grand Nord (accès avec S. A. S., 30, boulevard des Capucines);

● le Monténégro et les monastères serbes, le lac d'Ohrid, aux frontières de l'Albanie (Office de tourisme yougoslave, 3, rue de la Chaussée-d'Antin);

● les Hautes-Tatras tchécoslovaques (Cedok, 32, avenue Kléber).

→

Communiqué.
L'OFFICIEL DES PRIX TEXTILES LECLERC
9, boulevard Magenta (10e)
vient de paraître
BLANC - LINGERIE - BONNETERIE
CHEMISERIE - VETEMENTS
Il est envoyé sur simple demande
ADRESSEZ VOUS AU
CENTRE DISTRIBUTEUR LECLERC TEXTILE N° 1 PARIS
9, bd Magenta (10e)
Joindre 4 timbres de 0,25 NF
*
Le Centre est ouvert aux acheteurs tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Fermé dimanche et lundi matin

RENDEZ-VOUS DE PRINTEMPS
Chaque jour, Madame, Pierre CLARENCE vous attend à 15 h. 15 pour vous présenter tout le printemps et l'été 1960, dans sa nouvelle collection... Modèles jeunes, allurés, pleins de charme, vous ne résisterez pas à leur fantaisie, et ainsi parée, vous affronterez brillamment les premiers soleils.
Pierre CLARENCE
9, rue St-Florentin, PARIS
ouvert le samedi toute la journée

La plus riche Collection de Paris
MERCEY
spécialiste
PEAU et CUIR
HOMME-FEMME
50, av. Victor-Hugo - Paris 16e
KLE. 70-18

En 3 minutes, A'SEBORRH absorbe les sécrétions grasses et les poussières de la chevelure et rend les cheveux propres sans les mouiller. Après un bon brossage, les cheveux sont aussitôt souples, brillants, légers. A'SEBORRH fait gonfler la coiffure. Une boîte d'A'SEBORRH (5,70 NF) permet de faire de 20 à 30 applications. Quelle économie ! Toutes pharmacies.

1. Charmant deux pièces pour toutes, en tissus suisse et en quatre tons : parme, ciel, rose et vert tendre. Il se compose d'un chemisier sans manches et d'une jupe large dont le bas se termine par trois plis religieuse doublés de viseline : 135 NF.
2. ZOUAVE, pantalons unis, velours, tergal, lainage, toile unie et imprimée. 110 NF sur mesure. Chemises souples, en soie naturelle tous les tons et imprimés : 150 NF
Fermé samedi - Ouvert lundi
FRANÇAISE
31, rue François-Ier - PARIS (8e)
ELY. 02-86

ÉLÉGANCE DE MAI

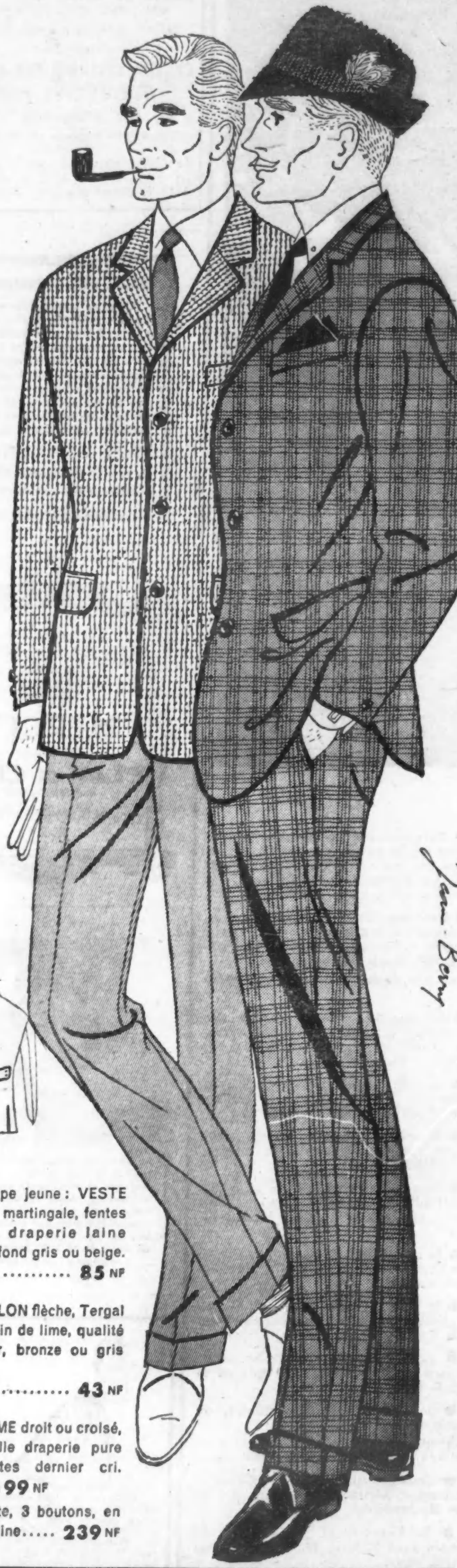

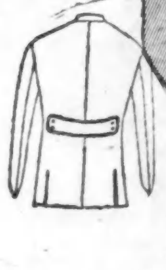

AF De coupe jeune : VESTE droite, dos martingale, fentes latérales, draperie laine chinée sur fond gris ou beige.
15 à 18 ans .... 85 NF

AF PANTALON flèche, Tergal et laine grain de lime, qualité extra, acier, bronze ou gris moyen.
15 à 18 ans .... 43 NF

AE COSTUME droit ou croisé, en très belle draperie pure laine, teintes dernier cri.
199 NF
Forme droite, 3 boutons, en Tergal et laine..... 239 NF

Samaritaine

2 QUEL SERA LE PRIX DES HÔTELS POUR LA SAISON EN FRANCE OU A L'ÉTRANGER ?

Réponse. — Examen fait des guides hôteliers qui paraissent à partir de Pâques, vous devriez compter, en France d'abord, prix de pension par personne et par jour, en hôtel de catégorie moyenne, hôtel de séjour (taxes et service inclus) :

● Bord de mer (Côte d'Azur, Bretagne, Côte basque, Côte des Landes, Normandie) : 25 à 35 N.F.

● Haute montagne (Savoie, Pyrénées) : 22 à 30 N.F.

● Moyenne montagne (Massif central, Jura, Vosges) : 18 à 27 N.F.

● Campagne : 16 à 20 N.F.

● A l'étranger (hôtel même catégorie) :

Italie : 3.000-4.000 lires (1 lire = 0,007 N.F.).

Autriche : 80-130 schillings (1 sch. = 0,18 N.F.).

Espagne : 120-230 pesetas (1 peseta = 0,08 N.F.).

Portugal : 150-250 escudos (1 escudo = 0,16 N.F.).

Suisse : 16-23 francs (1 franc suisse = 1,07 N.F.).

Allemagne : 20-25 marks (1 mark = 1,2 N.F.).

L'Espagne et l'Autriche restent, pour le Français, les régions où un séjour en hôtel revient sensiblement moins cher qu'en France, à qualité égale de services.

3 QUELS SERONT LES PRIX DE LOCATION DES VILLAS A L'ÉTRANGER ?

Réponse. — La location de villas d'été à l'étranger n'est pas pratiquée dans tous les pays comme en France. Les Français demandent surtout à louer en Espagne, où les prix de location, non assujettis à un barème officiel, sont devenus exorbitants dans certaines régions (Costa Brava et côte Cantabrique), atteignant facilement 1.500 à 3.000 N.F. pour une villa de quatre personnes en août (moins cher en juin et juillet). On trouvera des adresses d'agences auprès de l'Office de tourisme espagnol, 29, avenue George-V, Paris.

En Italie, les prix sont au niveau des prix français. Chaque syndicat d'initiative (Azienda) diffuse une liste de loueurs ou d'agences. Rechercher de préférence l'intérieur (Dolomites, Toscane, Ombrie), les prix étant les plus élevés sur la côte (Naples), au bord des lacs du Nord et aux abords des grandes villes d'art.

Au Danemark, location à la semaine (125 à 350 couronnes : 1 couronne = 0,70 N.F.), en écrivant à Dansk Central Kontor Sommerhusudlejning, Falkonercentret 105, Falkoner Alle n° 7, Copenhague.

Au Portugal, prix variables. (Ecrire au syndicat d'initiative d'Estoril pour les noms d'agences.)

En Grèce, les agences immobilières sont très nombreuses et on trouve à louer sur place. Une villa au bord de la mer, pour 4 personnes, revient à 4.000-5.000 drachmes, tout confort, au mois (1 drachme = 0,17 N.F.). Egalement, villas en montagne et dans les environs d'Athènes. (Renseignements auprès de l'Office du tourisme grec, 31, avenue de l'Opéra, Paris.)

SUR [illegible] SIMPLE...

(Dumbier.)

... UNE IMMENSE CHEV[illegible]

RECETTES

● CORDON BLANC

Bifteck Tartare

150 gr. de viande de cheval par personne.
1 œuf.
1 cuillerée à bouche d'huile.
Oignon, persil, ail.
Sel, poivre.
Moutarde.
Préparation : 10 minutes.

Recommandé aux anémiques et à ceux qui ont à fournir un effort intellectuel. Vous faites hacher la viande de cheval (ou de bœuf). Vous la travaillez avec l'œuf, l'huile, le sel, le poivre, et un hachis d'oignon, d'ail et de persil. Quand le tout est bien mélangé, vous consommez avec des tranches de pain légèrement moutardées.

● CORDO[illegible]

[illegible]erdure

150 gr. de coudes (ou au[illegible]
1 tête de laitue.
100 gr. d'olives.
Une sauce mayonnaise ve[illegible]stragon, du cerfeuil ou de la c[illegible]s).
Préparation : 15 minutes.
Cuisson des pâtes : 12 m[illegible]

Vous faites cuire les [illegible]vous les rincez à l'eau très chau[illegible] égouttez avec soin et vous les laiss[illegible]

Vous disposez sur un pl[illegible] de laitue. Vous mélangez la mayon[illegible]ux pâtes refroidies et vous mette[illegible] feuille de laitue un petit tas de[illegible]on. De loin en loin, vous piquez [illegible]yautées.

SUZAN[illegible]ETTE.

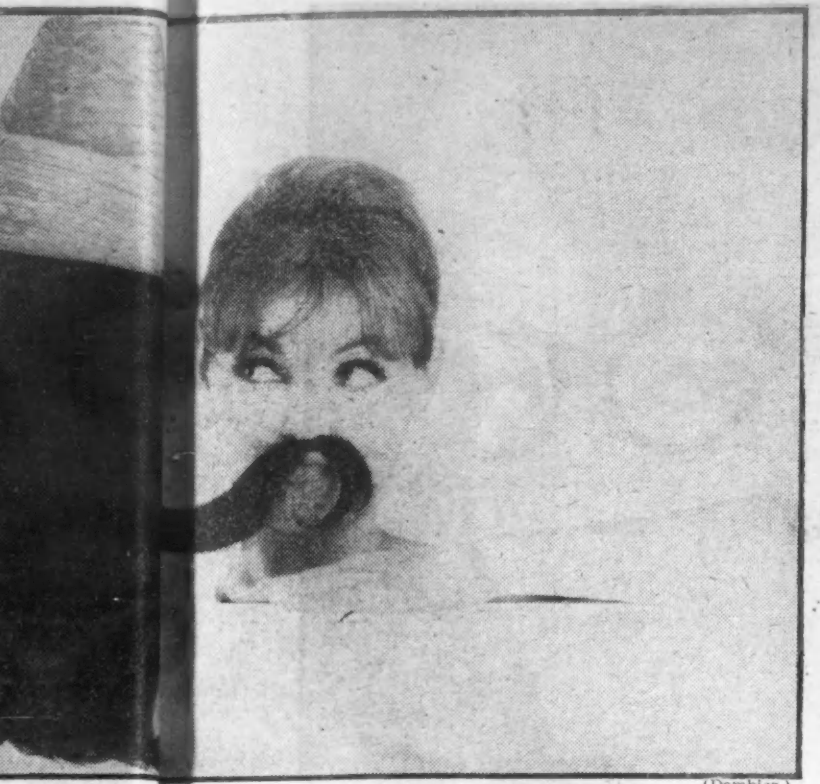

Sur [...] simple...

(Dambier.)

.. Une somptueuse toison platine.

(Dambier.)

Immense chev[...]

IDÉES

Cheveux dans le sac

TOUTE femme à cheveux courts a pâli d'envie l'été sur une plage en admirant les naïades à longue crinière. Un coiffeur vient de trouver une façon pratique (mais malheureusement un peu onéreuse) de les débarrasser de leurs complexes : le chapeau-perruque de plage.

Le principe : une couronne de cheveux naturels, qui peut être commandée en n'importe quelle teinte, est « pressionnée » à l'intérieur d'un chapeau (de paille ou de coton). On peut multiplier le nombre de chapeaux « porteurs » ou détacher la mèche le soir pour en faire un chignon. Cette opulente « chevelure » dissimule toutes les « queues de rat » et se porte soit dénouée, soit liée en catogan, soit nattée, soit même en bandeau avec un chignon sur la nuque.

L'ensemble constitue un objet irrésistible. Toutes les femmes qui l'aperçoivent veulent immédiatement l'essayer, en meurent d'envie... et constatent tristement qu'il coûte entre 150 et 200 N.F., selon la longueur des cheveux et le style du chapeau.

Le coiffeur qui les a créés (Luc Traineau, 40, rue François-Ier) se demande s'il va continuer à les exposer : depuis huit jours, la plus franche pagaïe règne dans ses salons, toutes ses clientes jouent à changer de tête.

4 Puis-je trouver, a l'étranger comme dans certaines régions françaises, de petits hôtels de séjour confortables et bon marché ?

Réponse. — Cela dépend des pays et des régions. Vous en trouverez aisément en Suisse (Office du tourisme, 37, boulevard des Capucines); en Autriche, où la Styrie vous réservera des pensions à 50 schillings (10 N.F.) par jour (Office du tourisme, 12, rue Auber) ; en Allemagne, où la Souabe est relativement bon marché (Office du tourisme, 4, place de l'Opéra); en Belgique, dans les Ardennes (Office du tourisme, 14, rue du 4-Septembre); au Luxembourg (Office du tourisme, 14, rue du 4-Septembre), ainsi qu'au Portugal (Office du tourisme, 7, rue Scribe).

Plus vous vous éloignerez de l'Europe occidentale, notamment vers l'Europe méridionale, plus le confort hôtelier des petits établissements devient aléatoire (Yougoslavie, Turquie, Italie du Sud). Dans ce cas, vous n'avez guère le choix : il faut opter pour les hôtels de bonne catégorie, généralement habitués à recevoir la clientèle étrangère.

5 Peut-on trouver, pour la saison d'été, des locations a la semaine ou a la quinzaine ?

Réponse. — La location à la semaine ou à la quinzaine n'est pas pratiquée en France, sauf exception (alors que c'est le régime normal en Suisse, par exemple), les loueurs préférant « imposer » le mois entier. On nous a signalé M. Ferreri, en Corse (9, avenue Emile-Zola, Bastia) : locations pour 15 jours minimum, 33 N.F. par jour, pour une salle de séjour, pièce avec 3 lits, cuisine, salle d'eau tout confort, draps, couverture fournis. Par ailleurs, la location (généralement au mois) de studios dans des immeubles neufs en montagne se développe (Ecrire au syndicat d'initiative de Val-d'Isère, Courchevel, Valloire). Par exemple, à Val-d'Isère, au mois d'août, vous paierez, pour un appartement de 4-5 personnes : 475 N.F., pour un studio 2-3 personnes : 400 N.F. Dans un grand chalet divisé, un appartement de 5 personnes : 600 N.F. (avec balcon : 700 N.F.). Ajouter à ces prix 10 % de taxes et commissions d'agences, 27,50 N.F. de forfait de remise en état, les consommations d'eau et d'électricité relevées au compteur, etc.

6 Existe-t-il des voyages « semi-organisés » laissant aux participants assez de liberté pour qu'ils utilisent leur temps de séjour a leur fantaisie ?

Réponse. — Un voyage « semi-organisé » comprend l'aller et retour en groupe, le plus souvent en chemin de fer pour pouvoir bénéficier d'une réduction avantageuse, et un séjour (à partir d'une semaine) dans une station de tourisme. L'hôtel est, en outre, à choisir entre deux ou trois catégories de prix différents. Pendant le séjour, vous êtes libre de participer ou non aux excursions qui sont offertes et se payent en supplément. Cette formule de vacances est reposante et connait un vif succès. Elle est couramment proposée, en France ou à l'étranger, par plusieurs associations ou clubs de tourisme. Citons : Loisirs de France, 34, rue Godot-de-Mauroy (deux semaines à Menton pour 372 N.F.), Club français du tourisme, 29, rue des Pyramides (hôtels « pleine détente » : deux semaines au Tyrol pour 300 N.F.) ; Repos et Loisirs, 10, boul. Poissonnière (une semaine au bord du lac Majeur pour 181 N.F.); le Centre laïque du Tourisme culturel, 3, rue Récamier (séjours libres au bord du lac de Constance, 154 N.F. par semaine ; Sorrente, 188 N.F. par semaine, etc.).

Ces séjours sont aussi offerts dans les catalogues de la Compagnie française de Tourisme, 18, place de la Madeleine ; Voir et Connaître, 13, rue de Laborde ; le Tourisme français, 50, r. de Châteaudun ; C. I. T. France, 3, boulevard des Italiens ; Lloyd Outre-mer, 3, rue des Mathurins ; Etudes et Voyages, 122, rue de Provence ; Loisirs et Plein Air, 43, avenue d'Alsace-Lorraine, au Vésinet ; Transtours, 49, avenue de l'Opéra ; Compagnie internationale des Wagons-lits, 4, boulevard des Capucines ; Voyages Dubreuil, 2, rue du 29-Juillet ; Tourisme Roméa France, 10, rue Pasquier; Compagnie générale de Tourisme et de Transport, 2, square de l'Opéra, etc.

7 Des vacances a crédit sont-elles possibles, notamment par avion ?

Réponse. — Le crédit Vacances est fait par la S.O.C.O.F.I. pour des voyages et des séjours (7, boulevard des Capucines, à Paris ; tél. OPE. 61-81). Conditions : fournir une quittance de loyer, une feuille de paye de deux mois dans la même maison. Chaque dossier fait l'objet d'un examen particulier dans les dix jours et est relativement acceptable pour toutes les professions offrant des garanties : fonctionnaires, salariés, commerçants patentés ou artisans. Il faut, en outre, avoir un compte bancaire ou postal. 50 % du voyage est néanmoins payables au comptant, le reste avec des traites sur six mois, et le voyage doit être au moins de 500 N.F. La majoration de prix est d'environ 6 % pour la partie payée à crédit. Le Club Méditerranée (8, rue de la Bourse, Paris-2e) fait le crédit mensuel pour tous les anciens membres qui ont déjà passé leurs vacances avec le club. Airtour offre une gamme de voyages et de séjours en avion (vendus par les agences de voyage) qui bénéficient d'une formule de crédit assez souple (trois formulaires à remplir à l'inscription). Enfin, tous les voyages par avion peuvent profiter du crédit (dans des conditions de garantie identiques à celles citées plus haut). La compagnie Air France charge l'agence locale du Crédit Lyonnais d'examiner la demande du client et toutes les autres compagnies travaillent dans des conditions analogues avec d'autres banques.

8 Comment faire pour loger chez l'habitant (en France ou a l'étranger) ?

Réponse. — En France, la pratique du logement chez l'habitant est à peu près inexistante. Les « Gîtes de France » (5, avenue de l'Opéra, Paris) sont, en fait, des locations meublées, au mois, dans des fermes que partage le paysan, mais où il ne fournit rien au touriste.

Au contraire, le logement chez l'habitant est assez répandu dans certains pays d'Europe :

● En Grèce, le système des « hôtels de village » met à la disposition du voyageur des chambres choisies et aménagées par les services du Tourisme grec. (Prix : 15 drachmes par jour ; 1 drachme = 0,17 N.F.). On peut aussi sonner à la porte des monastères. Un peu partout, on trouve des chambres à louer dans chaque localité en s'adressant à la mairie ou à la police touristique.

● En Suède : il y a, dans chaque ville, au syndicat d'initiative, une liste d'habitants loueurs. A Stockholm, s'adresser à l'Hôtel Central. Les prix sont variables (à partir de 7 couronnes, sans petit déjeuner ; 1 couronne = 0,95 N.F.). Signalons, dans le même esprit, l'initiative « La Suède chez elle ». (Des familles de Stockholm et Göteborg reçoivent gratuitement un étranger chez elles pour lui faire passer la soirée.)

● Au Danemark : même système de chambres chez l'habitant qu'en Suède (à Copenhague, s'adresser à la gare centrale, kiosque P ; en province, au syndicat d'initiative). Prix à la nuit : 10-15 couronnes (1 couronne = 0,70 N.F.).

● En Allemagne : chaque syndicat d'initiative (Verkehrsamt) de chaque station publie des listes d'habitants loueurs. Prix très bon marché (3,5 à 4 marks avec petit déjeuner, selon les cas ; 1 mark = 1,2 N.F.).

● En Autriche : tous les syndicats d'initiative (Verkehrsverein) ont éga-

→

Créé à la demande du Corps Médical
Vous qui suivez un régime SANS SEL, vous apprécierez "Captiva", le délicieux assaisonnement riche en vitamines. La "Captiva" création des Moutardes BORNIBUS, permet d'accomoder agréablement tous les plats de viandes, de poissons, de crudités, de légumes, et de réussir des sauces parfaitement digestes.
BORNIBUS : C'est la santé sur votre table. Vente dans les maisons de régime et alimentation de détail.

venez voir fabriquer votre tente
FASH
tentes à armature à partir de 350 NF
FABRIQUE VENDANT DIRECTEMENT AU DETAIL
65, BD BEAUMARCHAIS - PARIS
6, BD MAGENTA - PARIS
SALON INTERNATIONAL DU PLEIN AIR - STAND 166

CASHMERE
FLORENCE
14, AVENUE VICTOR-HUGO
vous propose ses
TAILLEURS
BLAZERS
ET TOUTES SES NOUVELLES
Jupes Bon Voyage
LAMBSWOOL

JACQUES FATH
parfums
rouge à lèvres
vernis
pour les ongles

Modèle déposé.

La MARCASSITE, pierre bénéfique la plus ancienne. Cette gemme merveilleuse se prête aux créations les plus modernes. Voici une réalisation des bijoux Flor interprétant « LA CHAUMIERE »

Chez les premiers horlogers-bijoutiers : 40 NF

Miami, un nouveau modèle OYO (licence américaine Breathinbra). Fabriqué dans un tissu aéré exclusif, importé des U.S.A. Miami d'OYO est entièrement extensible : il assure à la fois un maintien parfait et une entière liberté des mouvements. Meilleurs spécialistes et grands magasins.

POLOS ET CHEMISES 1960
en ban-lon
ERAM

lement des listes et des adresses, et les prix sont contrôlés. Le petit déjeuner est fourni. Ces adresses figurent même dans certaines brochures régionales (Carinthie).

9 POUR ÉVITER DES MALENTENDUS DÉSAGRÉABLES AVEC L'HÔTELIER, COMMENT LOUER UNE CHAMBRE PAR CORRESPONDANCE ?

Réponse. — Si l'on n'a pas eu le temps avant (à la Pentecôte, par exemple) de se rendre sur place pour choisir la chambre en présence de l'hôtelier, il faut indiquer très clairement sur votre lettre : l'heure et la date de l'arrivée (les locations commencent à midi, et les tarifs, en théorie, subissent, hors saison, des abattements), le moyen de transport (l'hôtel possède quelquefois une voiture qui attend les clients à la gare), le logement de votre auto entraîne ou n'entraîne pas de frais supplémentaires, selon les cas, le nombre de personnes et, si possible, leur âge (la répartition par chambre des enfants, parents et grands-parents ou amis accompagnants est source de désagréments), faire préciser le prix de pension (pas toujours tout compris) qui peut s'allonger de taxes, services, taxe de séjour, etc.). La question de la présence des animaux est épineuse (le Guide Michelin et le Guide du Touring-Club indiquent les hôtels qui acceptent les chiens). Ensuite, l'hôtelier est très intéressé de savoir si vous prenez la pension complète (c'est presque toujours le cas et les hôteliers font grise mine à ceux qui veulent se contenter de la demi-pension).

Peuvent entraîner des frais supplémentaires imprévus : la radio dans la chambre (et tout appareil électrique éventuellement utile), l'utilisation de terrains de sport et de jeux annexes de l'hôtel, le lavage, le blanchissage. Doivent être soumis à l'avis de l'hôtelier : les menus de régime pour les personnes qui y sont astreintes, les menus des enfants (tarifs réduits ou non), mais les enfants en bas âge sont plutôt mal vus des hôteliers, et les hôtels qui ont des garderies en France se comptent sur les doigts d'une seule main (Consulter le bureau de renseignements du tourisme, 127, Champs-Élysées, Paris-8e). La note sera demandée la veille du départ pour avoir le temps de l'analyser à l'aise. Enfin, au moment de la réservation, il est coutumier de laisser des arrhes, sans barème fixe (5 à 10 % du montant total présumé du séjour).

10 EST-IL FACILE DE RÉSERVER UNE CHAMBRE DANS UN HOTEL A L'ÉTRANGER ?

Réponse. — Pour l'ensemble des pays d'Europe occidentale qui ont l'habitude de compter sur une importante clientèle française (Suisse, Italie, Benelux, Allemagne, Espagne, Autriche, Portugal), pas de problème : écrire en français, comme on écrirait à un hôtel de France, joindre un coupon-réponse et demander le mode de règlement (sauf par les agences de voyage ou des intermédiaires agréés, il faut payer directement à l'hôtelier dans les devises du pays, les opérations de compensation par des correspondants étant interdites, en principe). Avec les hôteliers de pays de langue française, il est aussi aisé de s'entendre qu'en France.

Les listes d'hôtels, avec prix, sont fournies sans frais par les offices de tourisme de chaque pays. Ces hôtels figurent aussi dans les guides (Guides Bleu, Michelin, Feder, Odé, etc.) avec leurs adresses.

Plus on s'éloigne de cette région d'Europe occidentale, plus la réservation directe devient aléatoire pour des raisons diverses (langues, courrier, réglementation, etc.). Pour tous les pays de l'Europe-Est, il est nécessaire de passer par une agence de voyages habilitée à fournir des bons d'hôtel (payables en francs français avant le départ). Pour tous les pays d'Orient, la Scandinavie, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique, le seul moyen d'être sûr de sa réservation et de la qualité de l'hôtel est de s'adresser à une agence de voyages (évidemment, frais de réservation par lettre ou câble à la charge du client, hôtels généralement de qualité supérieure, agence rémunérée par une commission de l'hôtel).

11 PEUT-ON LOUER UN BATEAU POUR LES VACANCES ?

Réponse. — La plupart des locations offertes aux estivants sont des bateaux sans pilote (qu'il faut donc déjà savoir manier) et elles se pratiquent dans les grandes stations balnéaires. A titre indicatif, sur la Côte d'Azur (Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Cannes, Golfe-Juan, Villefranche-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat), Nautilor (B. P. 36, Antibes) loue quatre types d'embarcations à moteur. Prix à la journée ou au mois.

En août : 85 à 120 N.F., par jour, moins cher en juin, juillet, septembre, ou pour une durée de sept à vingt et un jours. Le prix comprend l'assurance (risques aux tiers, vol, incendie). Dépôt de garantie préalable de 400 à 800 N.F. Des possibilités identiques sont offertes par le Yacht-Club de Cannes (Casino municipal) et, pour l'Atlantique, par l'Agence nautique Cambier, à Nantes. Le groupe Yachting léger du Touring-Clug (65, avenue de la Grande-Armée, Paris) confie à ses adhérents, sous la direction d'un moniteur, des bateaux d'exercice (cotisation pour faire partie du T.C.F. et du groupe : 97 N.F. par an). L'entraînement à la voile et des expéditions en bateau (odyssées), sous la conduite de moniteurs, sont également couramment offerts par le Club Méditerranée au cours de ses séjours de vacances.

(Dambier.)

SÉRIEUSES : LES TEINTES FONCÉES.
Pour avoir l'air intelligent.

LUNETTES

Les complexes de Miss Magoo (1)

● Il n'est pas indispensable d'être aveugle quand on est myope.

« TAUPE », « miraude », « binoclarde » sont les épithètes gracieuses généralement employées par les « voyants » pour désigner les femmes (très) nombreuses affligées de myopie (ou d'astigmatisme, ou de presbytie). Madame Express, voulant faire le point sur les lunettes (et celles qui les portent), a donc chargé sa collaboratrice la plus myope d'enquêter sur ce sujet. Celle-ci, le nez chaussé de ses plus beaux verres, a tout d'abord interrogé un oculiste-opticien.

Voici ses réponses :

(1) Mister Magoo est un personnage de dessin animé américain affligé d'une extrême myopie.

Sur le plan médical

La mauvaise vue n'est pas une maladie spécifiquement moderne ; s'il vous semble que de plus en plus de vos contemporains portent des lunettes, c'est tout simplement parce que le dépistage s'est amélioré, que davantage de gens vont chez un oculiste, et que celui-ci décèle souvent une légère faiblesse de cornée. Cependant, il est exact que la vie actuelle ne favorise en rien « une saine vision des choses ».

MODERNES : LES FORMES CARRÉES.
Pour scruter de vastes horizons.

Il a été prouvé que certains Indiens des Andes avaient une acuité visuelle 100 % meilleure que celle des Européens. La raison en est simple : si les Indiens ont encore l'habitude de scruter de vastes horizons, nous, peuples (trop) civilisés, avons acquis une certaine paresse des yeux. Tout est trop près de nous, les maisons, les enseignes, les écrans de cinéma... Un champ visuel trop restreint, voilà l'affection dont nous souffrons pratiquement tous. Mais, en dehors de cette paresse, il existe de véritables faiblesses des yeux :

- LA MYOPIE est l'affection la plus répandue ; l'œil est excessivement convergent, les verres correcteurs doivent donc être divergents.
- L'HYPERMÉTROPIE est le contraire de la myopie. L'œil est insuffisamment convergent, les verres sont convergents.
- L'ASTIGMATISME est un défaut de sphéricité de l'œil.
- LA PRESBYTIE est un défaut d'accommodation dû à l'âge, une sclérose plus ou moins avancée du cristallin.

Sur le plan technique

Le premier impératif est de ne pas trop sacrifier la correction de l'œil à l'esthétique du visage, c'est-à-dire

de respecter le centrage et l'épaisseur du verre.

La forme de la monture et des verres est donc soumise à des lois assez strictes.

La couleur a, elle aussi, son importance ; c'est un élément de confort.

Une myope s'accommodera bien de verres marron rouge ; une hypermétrope se sentira mieux avec des lunettes teintées tirant sur le vert. De plus, des verres légèrement teintés évoquent davantage les lunettes de soleil que les verres de prothèse, ce qui n'est pas négligeable.

Sur le plan esthétique

De gros efforts sont faits en France, depuis trois ou quatre ans, dans le domaine de la lunetterie féminine : le règne de la matière plastique est sûrement pour quelque chose dans les progrès réalisés, ainsi que l'exemple venu des Etats-Unis. En effet, les Américains ont été les premiers à différencier les hommes des femmes (sur le strict plan des modèles de lunettes !).

Sans tomber dans l'horrible excès des lunettes cloutées de strass pour le soir, ou des montures en forme de papillon de nuit, il est facile aujourd'hui de concilier une monture esthétique avec une correction convenable. Pas de loi absolue pour le choix d'une paire de lunettes, mais il est évident qu'une monture claire ira bien à une blonde et qu'une monture foncée (façon écaille) siéra à une brune.

D'autre part, sans jouer les licenciées ès morphologies, on peut dire qu'un visage très étroit sera flatté par une monture aux branches larges, qu'un nez un peu fort paraîtra moins agressif chaussé de lunettes importantes, etc.

Une chose est, en tout cas, certaine : il vaut mieux posséder *deux* paires de lunettes qu'une seule : il est bien imprudent de confier sa vision nette du monde à un matériau aussi fragile que le verre. Il est donc facile de choisir une paire de lunette « sport » pour la journée et de préférer un modèle un peu plus sophistiqué réservé aux sorties... et aux dépannages.

SOPHISTIQUÉES : LES MONTURES « ŒIL DE BICHE ».
Pour les sorties... et les dépannages.

Sur le plan psychologique

Là, l'enquêtrice de Madame Express a posé *la* question de confiance à son opticien. « Que pensez-vous des femmes qui portent des lunettes ? Ont-elles tort ou raison d'avoir des complexes ? »

« Mademoiselle, a répondu l'opticien, elles ont tort, mille fois tort. Lorsque je conseille des lunettes à une femme, je me pose toujours cette question quand le choix d'une monture a été fixé : « Aimerais-je sortir avec cette jeune personne ? ». La réponse est (presque) toujours oui. Des lunettes seyantes rehaussent souvent la personnalité, ravivent le regard, donnent un certain mystère et un côté un peu « intellectuel » qui ne déplait pas aux hommes, bien au contraire. D'ailleurs — et ceci est une anecdote dont l'authenticité est vérifiable — des centaines de jeunes Américaines dont la vue est parfaitement normale, se font faire des lunettes « pour avoir l'air plus intelligentes » !

INESTHÉTIQUES : LES VERRES RECTANGULAIRES.
Pour cultiver ses complexes.

Quelques conseils pratiques

Pour celles qui en portent, la myope de service a livré en conclusion à Madame Express quelques conseils pratiques. Les voici :

● Ne mettez jamais vos lunettes dans une poche où se trouvent déjà des clés. Vous les rayeriez sûrement et les casseriez sans doute.

● Essayez, lorsque vous les enlevez, de ne pas les poser les verres en bas, et de les retirer des deux mains (une main pour chaque branche) afin de ne pas les fausser.

● Si vous avez besoin de les nettoyer, faites-le discrètement, jamais avec :
— un mouchoir douteux ;
— le bas de votre jupe ;
— la cravate de votre compagnon.

La peau de chamois n'est pas idéale non plus ; elle n'est pas particulièrement esthétique, se perd très facilement et se salit de même.

● Le problème de l'étui est pratiquement insoluble ; ou il est rigide et encombrant, ou il est souple et inopérant. Réservez, dans la mesure du possible, une poche intérieure de votre sac à l'usage exclusif de vos lunettes.

● Evitez d'embrasser un de vos compagnons de misère (c'est-à-dire un autre myope) si vous avez vos lunettes sur le nez. Le léger cliquetis de vos branches contre les siennes serait un peu ridicule. Vous auriez l'air de trinquer.

● Ne dissimulez pas vos yeux derrière des verres très foncés, genre lunettes de soleil, en plein hiver ou quand il pleut à verse. Les quolibets des « titis » parisiens (ou provinciaux) vous vexeront et seront mérités : « Alors, on veut passer incognito ? », « Ça va, Greta Garbo ? », « Vous vous croyez sur la Côte d'Azur ? », etc.

(Les modèles photographiés ont été sélectionnés chez Gonzalo, 20, rue de Ponthieu, ELY. 42-53.)

FUTURES MAMANS
chez
Maman Boutique
8, rue Chauveau-Lagarde
(place de la Madeleine) - ANJ. 32-58
Des modèles jeunes et seyants dans des tissus couture
*
Parking gratuit - Ouvert sans interruption de 10 h. à 19 h. sauf lundi

WALLIS
TRICOTS DE LUXE
Importations italiennes
67, RUE PIERRE CHARRON
ANGLE CHAMPS-ELYSÉES

BENNO
Maître artisan fourreur - Modéliste diplômé
78, r. du Ranelagh, PARIS (16e). JAS. 00-77
Modèles exclusifs
visons *toutes nuances*
AGNEAUX des INDES CLAIRS
castors *blonds*
Prix d'été
Garde en frigorifique - Nettoyage
Transformations

OLÉOTHÉRAPIE
- Traitement naturel à base d'HUILES ESSENTIELLES
- Amaigrissement par SLIMPAC
- Massages médicaux
Institut de beauté
*
MADELEINE BAR
9, rue Richepanse ANJou 94-20

Monique Sallebert
vous attend chez
LORÈNE
66, AV. VICTOR-HUGO PAS. 43-33
Nouvelle collection

Mesdames, Messieurs, le printemps est là...
Utilisez vos vêtements démodés
SILHOUETTE-RETOUCHES
49, rue de la Victoire - TRI. 14-82
LES RAJUSTERA
LES MODERNISERA

PRÉNATAL
195 MAGASINS DE VENTE
TOUT POUR LA FUTURE MAMAN
TOUT POUR LE NOUVEAU-NÉ
●
A PARIS
103, RUE St-LAZARE
39, RUE DE RIVOLI

cinéma

NOUVEAU

La Grande Guerre : celle de 1914. Décevant pour un Lion d'Or de Venise, mais l'œil et la main d'un vrai metteur en scène : Mario Monicelli, réalisateur du « Pigeon ». (Voir p. 42.) (*Balzac*, ELY. 52-70.)

Donnez-lui sa chance : pour les amateurs de films de danse. (Voir p. 42.) (*Mac-Mahon*, ETO. 24-81.)

Le Pont : l'atroce histoire de sept adolescents allemands en 1945. De terribles images contre la guerre. (*Studio Etoile*. ETO. 19-93.)

Les bonnes femmes : la vie navrante de quatre petites vendeuses. Du Chabrol, le meilleur et le pire. (*Rex*, CEN. 83-93, *Normandie*, ELY. 41-18, *Moulin-Rouge*, MON. 63-26.)

On n'enterre pas le dimanche : Prix Louis Delluc. Un ton personnel, mais de grands défauts. (*Vendôme*, OPE. 97-52, *Studio-Publicis*, BAL. 76-23.)

Jazz a Newport : un reportage étincelant sur un festival réunissant les plus grands noms du jazz. Si allergique, s'abstenir. (*Biarritz*, ELY. 42-33, *Royale*, ANJ. 82-66, *Rotonde*, MED. 08-22.)

Pather Panchali : deux enfants pauvres dans un village bengali. Des images et une musique d'une exceptionnelle beauté. (*Cinéma Caumartin*, OPE. 81-50.)

A bout de souffle : le romantisme désespéré de l'époque traité par un jeune metteur en scène. A conseiller aux amateurs de cinéma. A déconseiller aux amateurs d'histoires toniques et de belle jeunesse. (*Raimu*, ELY. 38-91, *Plaza*, OPE. 74-55.)

Soudain, l'été dernier : du Grand-Guignol intellectuel. Une histoire extravagante contée par Tennessee Williams et Joseph L. Mankiewicz. (*Mercury*, BAL. 75-90.)

RECENT

Normandie-Niémen : l'épopée des aviateurs français qui combattirent pendant la guerre aux côtés des Soviétiques. Tonique. (*Royal-Haussmann*, PRO. 47-55.)

Pain, amour et fantaisie : le premier film de la célèbre série italienne avec Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica. (*Noctambules*, ODE. 42-34.)

Rio Bravo : un western de Howard Hawks qui vous emporte au grand galop. (*Studio Parnasse*, DAN. 58-00.)

Fenêtre sur cour : ... et sur crime. Signé Hitchcock. (*Cinéma des Champs-Elysées*, ELY. 61-70.)

L'équipée sauvage : moto, blue-jeans et blousons noirs, avec Marlon Brando. (*Acacias*, GAL. 97-83.)

Le Bel Age : un rêve éveillé de Pierre Kast où toutes les jeunes femmes sont belles et tous les garçons délicats. (*Delambre*, DAN. 30-12.)

L'Eau a la bouche : trois couples et une nuit d'été, le premier film d'un critique, J. Doniol-Valcroze, devenu metteur en scène. Un charme inégal. (*Ciné Panthéon*, ODE. 15-04.)

Et cinq Bergman :

Une leçon d'amour : une comédie tendre et désabusée. (*Studio Ursulines*, ODE. 39-19.)

Le Visage : la magie contre la raison dans la Suède du XIX[e] siècle. (*Studio Raspail* 216, DAN. 38-98.)

Le septième sceau : une légende moyenâgeuse : le chevalier, la mort, et quelques raisons de vivre. (*Studio Bertrand*, SUF. 64-66.)

Les Fraises sauvages : un homme se penche sur son passé. (*Quartier-Latin*, DAN. 84-65.)

L'attente des femmes : pourquoi des hommes ? (*Studio* 28, MON. 36-07.)

ANCIEN

La Grande Illusion : un message de fraternité qu'il faut entendre et voir malgré quelques rides. (*Celtic*, ODE. 47-62.)

Citizen Kane : en version intégrale, le chef-d'œuvre d'Orson Welles (1941), qui a bouleversé le cinéma. (*Bonaparte*, DAN. 12-12.)

Ivan le Terrible : le grandiose testament d'Eisenstein. (*Hollywood*, OPE. 28-03.)

Cette sacrée vérité : Cary Grant et Irène Dunne dans une comédie américaine de la grande époque. (*Floride*, PRO. 63-40.)

Drole de drame : un Carné-Prévert burlesque et charmant. (*Saint-Lambert*, LEC. 91-68.)

théâtre

Le Jeu de l'Amour et du Hasard : l'éternelle jeunesse de Marivaux. Un spectacle frais comme un jeu, tendre comme l'amour. (*Athénée*.)

La Mort d'Agrippine : une tragédie de Cyrano de Bergerac. Une exhumation pleinement justifiée. (*Studio des Champs-Elysées*.)

Les Ames mortes : l'admirable roman de Gogol, adapté par Adamov et monté par Planchon. (*Théâtre de France*.)

Chateau en Suède : les brillants débuts de Françoise Sagan au théâtre, une pièce grave où l'on rit souvent. (*Atelier*.)

Les Trois Sœurs : le chef-d'œuvre de Tchékov, admirablement servi par Sacha Pitoëff (*Alliance Française*.)

Les Séquestrés d'Altona : la plus importante des pièces de Sartre. (*Renaissance*.)

Becket ou l'honneur de Dieu : le drame de l'amitié vu par Jean Anouilh. (*Montparnasse - Gaston Baty*.)

L'Effet Glapion : la meilleure pièce d'Audiberti depuis « Le Mal court ». (*La Bruyère*.)

Blaise : un divertissement à la Feydeau, avec Marie-José Nat, la joie de la soirée. (*Nouveautés*.)

Histoire de rire : une reprise de la célèbre pièce d'Armand Salacrou, avec Danièle Delorme et Yves Robert. (*Madeleine*.)

Gog et Magog : François Périer ou le triomphe de la sympathie. (*Michodière*.)

expositions

Pieter van Leer et Cornelius Postma : un couple de peintres fidèles aux meilleures traditions hollandaises ouvre la saison parisienne d'été. (*Galerie Vendôme*, 12, *rue de la Paix*.)

Loutreuil : entre Cézanne et Soutine, un maillon capital. (*Durand-Ruel*, 37, *avenue de Friedland*.)

Bonnard et son temps : la bonne époque. (*Marcel Guiot*, 7, *rue La Boétie*.)

Fusaro : un jeune dont la présence, auprès de Bonnard n'eût pas été déplacée. (*Art vivant*, 72, *boulevard Raspail*.)

Fougeron : la maniérisme de l'anti-maniérisme. (*Montmorency*, 85, *rue du Cherche-Midi*.)

Bryen : maître alchimiste de la vision intérieure. (*Cazenave*, 12, *rue de Berri*.)

(Pour ces six expositions, voir page 43 la chronique de Jean-François Chabrun.)

Art russe contemporain : les grandes idées ont aussi leurs petites faiblesses. (*Musée d'Art Moderne*, 11, *avenue du Président-Wilson*.)

Van Gogh : manifestation exceptionnelle à ne manquer à aucun prix. (*Musée Jacquemart-André*, 158, *bd Haussmann*.)

Kandinsky : l'un des principaux pionniers de l'art actuel. Son époque du « Bauhaus ». (*Maeght*, 2, *rue de Téhéran*.)

Germaine Richier : le testament d'un immense sculpteur. (*Creuzevault*, 9, *avenue Matignon*, *jusqu'au 7 mai*.)

Sluyters : rétrospective d'une œuvre qui constitue un des hauts « moments » de l'art hollandais et de l'art d'avant-garde en général. (*Institut néerlandais*, 121, *rue de Lille*.)

Triomphe du figuratif : la guerre des « ismes » continue. (*Salle Gaveau*, 45, *rue La Boétie*.)

Bolin : un peintre « solide » et qui compte. (*Coard*, 36, *avenue Matignon*.)

Breuil : de la peinture considérée comme une ascèse, avec tout ce que cela comporte d'attractive gravité. (*A.G.*, 32, *rue de l'Université*.)

Bassoli : sculpture ingénieuse en même temps qu'élégante, ce qui est rare. (*Galerie Hautefeuille*, 3, *rue Hautefeuille*.)

Dubuffet : de nouvelles diableries, sur le thème des barbes cette fois. (*Cordier*, 8, *rue de Miromesnil*.)

Daniel Milhaud : un talent sûr, au service des liturgies telluriques. (*Galerie de l'Institut*, 6, *rue de Seine*.)

Osborne : importante exposition d'œuvres très bien construites sur le principe de l'illumination abstraite. (*XX[e] siècle*, 14, *rue des Canettes*.)

télévision

Vendredi 6 mai, a 20 h 50 : « Cinq colonnes à la une », une émission de Pierre Lazareff, Pierre Dumayet, Pierre Desgraupes et Igor Barrère,

Dimanche 8 mai, a 20 h 50 : « La Bataille du rail », un film de René Clément (1[er] prix au Festival de Cannes 1946).

Lundi 9 mai, a 20 h 35 : « Le Rideau cramoisi », un film d'Alexandre Astruc, d'après la nouvelle de Barbey d'Aurevilly, avec Anouk Aimée et Jean-Claude Pascal.

Lundi 9 mai, a 21 h 25 : « Reflets de Cannes », l'actualité du XIII[e] Festival international du film : une émission de François Chalais.

Lundi 9 mai, a 22 h 5 : « En direct de... », une émission scientifique d'Igor Barrère et Etienne Lalou.

Mardi 10 mai, a 20 h 35 : « La Terre est ronde », d'Armand Salacrou, avec Claude Gensac, Evelyne Eyfel, Michel Galabru, Alfred Adam, Michel Bardinet, etc. Réalisation : Philippe Ducrest.

Mardi 10 mai, a 22 h 35 : « Les grands interprètes », une émission de Bernard Gavoty. Victoria de Los Angelès interprète des œuvres de Hændel, Schubert, Granados, Manuel de Falla.

Ce supplément pratique a été réalisé par :
Christiane Collange
avec la collaboration de :
Jean-François Chabrun, Djenane Chappat, Martine Fell, Monique Gilbert, André Gobert, Danièle Heymann, Colette Jouvion, Anouk Lautier, Rosie Maurel, Suzanne et Henriette.
Mme Express, 91, Champs-Elysées, Paris (8[e]). ELY. 88-61.
(*Les renseignements contenus dans ce supplément pratique sont libres de toute publicité.*)

GALERIE MAEGHT
KANDINSKY
Epoque du Bauhaus (I)

GALERIE GENET, Direct. Ch. Zalber
MORETTI
Jusqu'au 20 mai
13, rue du Bac et 37, rue de Lille

LATASTER
Chez
Paul FACCHETTI
17, rue de Lille

Galerie LE SILLON
22, rue Jean-Mermoz
JACQUES DESBRIÈRE
DESSINS ET AQUARELLES

GALERIE 93
93, Faubourg-Saint-Honoré - PARIS (8[e])
ALGUERO
Vernissage le vendredi 6 mai à 17 heures
Du 6 au 21 mai

GALERIE H. LEGENDRE
31, rue Guénégaud - PARIS (6[e])
Paul REVEL
PEINTURES
Jusqu'au 25 mai 1960

ART VIVANT
72, boulevard Raspail
FUSARO
4 au 25 mai

GALERIE DE PARIS
14, PLACE FRANÇOIS-I[er] - ELY. 82-20
Du 25 avril au 14 mai
Marko
et
HOMMAGE A JEAN PUY
1876 - 5 mars 1960

GALERIE LAMBERT
14, rue Saint-Louis-en-l'Ile
OLSEN
Jusqu'au 21 mai

SAGOT LEGARREC
24, rue du Four
COUTAUD

GALERIE ESPACE
33, rue de Miromesnil
LAPEYRIÈRE
Jusqu'au 21 mai

GALERIE DE FRANCE
3, Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8[e])
Prassinos
ŒUVRES RECENTES

GALERIE LUCY KROHG
10 bis, place Saint-Augustin PARIS (8[e])
IVANE
Vernissage 6 mai - au 21 inclus

Galerie SAINT-PLACIDE
« A LA CAVE », 41, rue Saint-Placide
ANNA KINDYNIS
6 au 19 mai

Galerie André WEIL
26, avenue Matignon
LA NATURE MORTE ET SON INSPIRATION
au PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
19 avril - 15 mai

GALERIE DINA VIERNY
36, rue Jacob - PARIS (6[e]) - LITtré 23-18
ANDRE BAUCHANT
« FLEURS »

Galerie Internationale d'Art contemporain
253, rue Saint-Honoré - OPE. 32-29
MATHIEU - DEGOTTEX - COMPARD - GUIETTE
ARNOLDO et GIO POMODORO
Tableaux modernes et Arts primitifs

GALERIE CHARPENTIER, 76, Fg-St-Honoré
Cent Tableaux de Collections privées de BONNARD à de STAEL

GALERIE RAYMONDE CAZENAVE
12, RUE DE BERRI - PARIS (8[e]) - ELYsées 14-56
BRYEN
EXPOSITION DU 4 MAI AU 4 JUIN

Du 8 au 29 mai inclus
XVI[e] SALON DE MAI
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
Avenue du Président-Wilson

GALERIE DAVID ET GARNIER
André Marchand
6, avenue Matignon - Jusqu'au 31 mai

(Charpentier.)

Un jeune Coréen : Peter Hyun.
« Dans notre club, au lycée, nous lisions Marx en japonais. »

CORÉE

Un étudiant raconte

● ***Pourquoi la révolte des étudiants coréens a-t-elle réussi à renverser le régime de Syngman Rhee ? Et maintenant, quel est l'avenir ? Un étudiant coréen qui réside en France, Peter Hyun, répond à nos questions.***

L'Express. — La révolte des étudiants sud-coréens vous a-t-elle surpris ?

Peter Hyun. — Nous savions tous qu'il se produirait un jour une explosion, mais nous ne pensions pas qu'elle aurait lieu si rapidement, ni surtout qu'elle réussirait à provoquer le départ de Syngman Rhee. Ce succès a sans doute étonné les étudiants eux-mêmes.

— Etait-ce une révolte organisée, préparée de longue date ?

Peter Hyun. — Pas du tout. C'était une réaction de colère spontanée des jeunes Coréens contre la dictature et contre la corruption du régime. La police de Syngman Rhee était trop bien faite pour que des groupements d'opposition importants puissent s'organiser dans les universités. Il y avait des mouchards partout et les étudiants soupçonnés d'activités « subversives » étaient aussitôt arrêtés. On ne les jugeait même pas. Ils disparaissaient tout simplement. Les manifestations qui ont renversé le régime n'ont été orchestrées par aucun parti clandestin parce qu'il n'en existe pas. Les étudiants n'ont même pas de programme politique précis. Ils se sont battus avant tout pour obtenir le respect des libertés individuelles.

— Les journaux ont parlé de 50.000 manifestants à Séoul, de 15.000 à Inchon, de plusieurs milliers à Fusan. Y a-t-il donc tant d'étudiants dans un pays comme la Corée du Sud, où l'éducation ne semble pas être le principal souci du régime ?

Peter Hyun. — Il y a cinquante-quatre universités dans le pays, en comptant les institutions privées — généralement religieuses — qui sont très nombreuses. La plupart des universités d'Etat ont été construites sous l'occupation japonaise. L'enseignement primaire est obligatoire et gratuit, mais les bourses d'enseignement supérieur sont très peu nombreuses et les étudiants d'Université se recrutent presque uniquement dans les classes relativement riches.

Les valeurs occidentales

— Quelle est la structure sociale de la Corée du Sud ?

Peter Hyun. — Elle est assez simple. Les paysans constituent 75 % de la population. Ils vivent misérablement. A l'exception de quelques fermes d'Etat expérimentales, toutes les terres appartiennent à de gros propriétaires fonciers immensément riches qui habitent la ville, changent de Cadillac tous les ans et couvrent leurs femmes de bijoux. Les paysans, eux, doivent vivre avec un revenu moyen de 600 nouveaux francs par an pour une famille de huit ou dix personnes. Les jeunes n'ont même pas la possibilité d'émigrer vers les villes, où les industries sont presque inexistantes. Quelques-uns tentent leur chance, mais lorsqu'ils arrivent à Séoul, à Fusan, à Taegu ou à Inchon, ils ne trouvent pas de travail. Alors ils s'engagent dans la police ou dans les « Chemises vertes » anticommunistes de Syngman Rhee. C'est dans ce sens qu'un haut fonctionnaire du régime a pu affirmer fièrement, il y a un mois, « qu'il n'y avait pas de chômage en Corée du Sud ».

Entre la masse des paysans ou des citadins misérables et la petite minorité de gros propriétaires et d'hommes d'affaires sur lesquels Syngman Rhee s'est appuyé, il n'y a pratiquement pas de « classe » intermédiaire. Il n'y a qu'une « intelligentzia » numériquement très faible, mais qui constitue la seule force progressiste du pays. Elle se compose, en gros, des membres des professions libérales, avocats, médecins, professeurs et aussi, bien sûr, des étudiants. Elle joue un rôle important dans la vie du pays dans la mesure où elle groupe tous les éléments instruits de la population, mais son influence politique a toujours été considérée comme nulle. En obligeant Syngman Rhee à démissionner, les étudiants viennent de prouver qu'ils étaient devenus une force politique.

— Comment expliquez-vous que les étudiants, presque tous issus de familles riches et élevés selon les principes confucianistes qui font de l'obéissance aux parents un devoir absolu, en soient venus à se dresser contre leur famille ?

Peter Hyun. — C'est parce qu'ils ont découvert, le plus souvent par des publications étrangères, les valeurs de la démocratie et — pour certains — du socialisme. Je peux vous citer mon exemple personnel. Je suis né en Corée du Nord et j'ai commencé mes études sous l'occupation japonaise. Tous les cours étaient faits en japonais et nous n'avions même pas le droit de chanter des chansons coréennes. Nous nous battions tout le temps avec les élèves japonais. Mais nous avions fondé un « club » secret dans lequel nous lisions la traduction japonaise du « Capital » de Marx et d'autres œuvres occidentales publiées au Japon avant la guerre.

— Les Japonais avaient traduit Marx ?

Peter Hyun. — Le parti communiste japonais avait des imprimeries clandestines et les livres étaient introduits en contrebande en Corée. Mes camarades de classe appartenaient tous à des familles de propriétaires terriens ou de gros commerçants, mais ils étaient révoltés par la façon dont leurs parents gagnaient leur argent. Après la « libération », quand les Russes ont occupé la Corée du Nord, ils se sont inscrits au parti communiste. Moi, je ne l'ai pas fait parce que je ne pouvais pas me sentir à l'aise dans une organisation... disons totalitaire. Et puis mes parents étaient chrétiens, ma mère faisait des conférences violemment anticommunistes et nous avons dû nous enfuir en Corée du Sud.

Dans le Sud, après le départ des Japonais, les étudiants ont commencé à recevoir des quantités de revues, de journaux, de magazines occidentaux, surtout d'Amérique, d'Allemagne occidentale et d'Angleterre, Il nous en arrivait aussi de France, mais peu de Coréens connaissaient le français. C'est dans ces journaux que nous avons appris ce que c'était que la démocratie et la liberté. C'est en les lisant que nous avons compris que la seule façon de survivre dans le monde moderne était de rompre avec le féodalisme. Ce sont ces idées qui ont nourri la jeunesse coréenne et qui ont préparé sa révolte.

— N'y a-t-il jamais eu un mouvement communiste important, même clandestin, en Corée du Sud ?

Peter Hyun. — Non, parce que le partage s'est fait très rapidement, de façon géographique. Tous ceux qui étaient procommunistes sont passés en Corée du Nord, de même que beaucoup de Nord-Coréens se sont réfugiés dans le Sud. Il y a peut-être 30 % des étudiants de la Corée du Sud qui sont originaires du Nord. Ce regroupement de part et d'autre du 38e parallèle explique qu'il n'y ait jamais eu de mouvement communiste clandestin en Corée du Sud. La guerre de Corée a d'ailleurs renforcé encore les sentiments anticommunistes dans le Sud. Contrairement à ce que le gouvernement de Syngman Rhee a prétendu, les communistes n'ont joué aucun rôle dans les manifestations qui ont entraîné sa chute.

La meilleure arme

— Syngman Rhee a-t-il été impopulaire dès le début ?

Peter Hyun. — Pas du tout. Quand il est revenu des Etats-Unis, en 1946, il a été accueilli avec enthousiasme. Il s'est montré très habile. Il avait vécu si longtemps en Amérique qu'il ne parlait plus très bien le coréen. Alors, à son premier grand meeting public, au lieu de faire un long discours, il s'est contenté de pleurer. « *Les larmes,* dit-on en Corée, *sont la meilleure arme avec les femmes et les enfants.* » Ce qui a impressionné plus encore les Coréens, c'est que sa femme, une Européenne d'origine autrichienne, pleurait elle aussi. Pour les Orientaux qui conservaient encore un certain « complexe d'esclave » à l'égard des Blancs, le spectacle de cette Autrichienne en robe coréenne versant des pleurs sur son pays d'adoption était bouleversant. C'est comme cela que Syngman Rhee a conquis la confiance des Coréens.

— Quand l'a-t-il perdue ?

Peter Hyun. — Dès l'année suivante, en 1947, lorsqu'il a fait assas- →

MORTIMER
30, Av. Franklin-Roosevelt (St-Philippe-du-Roule)
PRINTEMPS-ÉTÉ 1960
IMPERMÉABLES
Aquaperl, Tergal,
Dacron poids plume
220 NF.

COSTUMES
Souples et légers
et l'infroissable
"spécial auto"
415 NF.

Vacances
Voyages
UNION SOVIETIQUE - POLOGNE
TCHECOSLOVAQUIE
HONGRIE - YOUGOSLAVIE
17 itinéraires
En car, en bateau, en train ou avec votre voiture
à partir de 550 NF - Départs hebdomadaires
LA HOLLANDE 3 JOURS EN AUTOCAR .... 185 NF
L'ITALIE 12 JOURS EN CHEMIN DE FER .... 650 NF
L'ESPAGNE 14 JOURS EN AUTOCAR .... 390 NF
TRANSTOURS 49, avenue de l'Opéra - PARIS (2e) OPE. 61-15 OPE. 35-19 OPE. 18-81

solitude
enchantée...

C.E.D.
transisport
CLARVILLE
Un poste de grande classe
à hautes performances
7 transistors
+ 1 diode au
germanium
189 N.F. + t.l.
seulement
Seuls
des moyens techniques
exceptionnels
permettent
de vous faire bénéficier
de ce tour de force !

toujours et fidèle...

Le « Rideau de Fer » EST DEVENU UN
« Rideau de dentelle »
Pour visiter l'U.R.S.S. et d'autres pays de l'Europe de l'Est, vous pouvez choisir parmi 15 itinéraires différents à partir de .... NF 650
Pour obtenir une documentation gratuite, renvoyez-nous le coupon ci-contre
TOURIST ROMEA-FRANCE
10, r. Pasquier, PARIS (8e) - Tél. ANJ. 47-05 et 41-83
(lic. Agence voyages 360)
Nom et prénoms : ....
Adresse : ....

siner par un tueur à gages (personne ne s'y est trompé) son seul rival dangereux, Kim Koo, qui s'était illustré dans la résistance contre le Japon et qui était la personnalité politique la plus populaire de toute la Corée du Sud. Le meurtrier, un jeune lieutenant, a été condamné à la prison à vie, mais dès le début de la guerre de Corée, il a été relâché pour être nommé colonel dans l'armée sud-coréenne. Aujourd'hui, il est chef de la police dans une petite ville.

— Quel était le programme de Syngman Rhee ?

PETER HYUN. — Il n'en avait pas, ou du moins il ne l'a jamais présenté. Politiquement, on peut dire qu'il n'a jamais rien fait. Il n'a pas fait de réforme agraire, il n'a pas cherché à industrialiser le pays, il n'a même pas lancé un plan de reconstruction. Il s'est contenté de défendre les intérêts de ses amis, les grands féodaux, et de prêcher la haine des communistes et des Japonais.

— Pourtant, selon les sources américaines, les Etats-Unis ont investi près de deux milliards et demi de dollars en Corée de 1950 à 1960.

PETER HYUN. — Bien sûr, mais ce n'est un secret pour personne que la plus grande partie de ces crédits allait dans la poche des dirigeants du régime et de leurs amis, qui menaient un train de vie fabuleux. En principe, 80 % de l'aide américaine étaient consacrés à la défense. Mais les officiers supérieurs en détournaient une grande partie. Ils payaient la solde de leurs troupes (qui était fixée réglementairement), mais ils volaient sur le riz, la viande, le poisson, les équipements.

La Corée du Nord

— Que représente le parti démocrate, qui est le seul parti d'opposition en Corée ? Est-il vrai qu'il soit contrôlé par des hommes d'affaires mécontents de la stagnation économique du régime ?

PETER HYUN. — Hommes d'affaires n'est pas le mot en ce sens qu'ils n'ont plus d'affaires du tout depuis qu'ils sont dans l'opposition.

— Sont-ils aussi corrompus que les dirigeants du parti libéral de Syngman Rhee ?

PETER HYUN. — Ils n'ont jamais eu l'occasion de montrer s'ils étaient corrompus ou non. Mais je ne pense pas qu'ils aient des chances d'arriver dès maintenant au pouvoir. Les hommes du parti libéral vont essayer de rester en place, sans Syngman Rhee, en se contentant de relâcher un peu l'étreinte policière du régime.

— Les étudiants et les éléments libéraux qui les appuient n'ont-ils aucune chance de fonder un nouveau parti qui regrouperait les adversaires du régime sur un programme de réformes ?

PETER HYUN. — Je ne pense pas. Ils n'ont ni l'organisation, ni les chefs, ni l'argent nécessaires pour cela. Aujourd'hui, après leur succès inattendu, ils sont fatigués — physiquement et moralement fatigués. Le danger, c'est qu'aux prochaines élections, le parti démocrate cherche à exploiter la situation à son avantage après avoir calmé les étudiants en leur disant : *« C'est parfait. Vous avez fait du bon travail. Maintenant, retournez à vos études. Nous n'avons plus besoin de vous. »*

En fait, les étudiants restent la seule force qui puisse être mobilisée contre le pouvoir. Ils ne peuvent même pas s'appuyer sur la paysannerie, trop ignorante et trop abrutie de misère pour pouvoir être lancée dans la lutte politique.

A mon avis, la révolution coréenne n'est pas terminée. Elle commence seulement, mais son dénouement, c'est-à-dire l'élimination complète de la clique de Syngman Rhee, peut se faire attendre encore. Beaucoup espéraient que Syngman Rhee se retirerait aux Etats-Unis, où il possède une somptueuse propriété, mais il ne paraît pas décidé à le faire. Il est probable qu'il va rester à Séoul pour voir comment les choses vont tourner et essayer de maintenir des hommes à lui au pouvoir.

— Pensez-vous que la Corée du Nord puisse exploiter la crise actuelle ?

PETER HYUN. — Sur le plan de la propagande, certainement. Mais les Nord-Coréens n'ont aucun moyen d'intervenir, même indirectement, dans la mesure où il n'existe pas d'organisation procommuniste en Corée du Sud.

TURQUIE

L'exemple de Séoul

Comme leurs camarades sud-coréens, les étudiants turcs se révoltent en poussant d'étranges cris séditieux. Le mot qui revient le plus souvent : Liberté ! La Turquie n'est-elle donc pas un bastion du monde libre?

« J'INVITE nos concitoyens à se tenir à l'écart de tout rassemblement possible afin d'éviter les blessures par balles. En outre, tout encouragement des manifestants, qu'il s'agisse de distribution de drapeaux ou d'applaudissements, est interdit et se heurtera aux mêmes représailles sévères. »

Telle est la proclamation que le gouverneur général Fahri Ozdilek adressait le 1er mai à la population d'Istanbul. Car les ministres des pays de l'O.T.A.N. s'étaient réunis en cette ville, dans le gigantesque et luxueux hôtel Hilton, afin de rendre hommage, par leur présence, à l'attachement indéfectible de la Turquie au monde libre. Et la Turquie entendait se montrer digne de l'hommage. Afin que nul ne pût douter que la liberté et la démocratie y seraient défendues énergiquement contre les étudiants qui, bravant la loi martiale, avaient marché sur l'hôtel Hilton aux cris de *« Liberté »* et *« Menderès démission! »*, la troupe avait occupé tous les carrefours.

La veille, la police, après avoir pris l'Université où des étudiants s'étaient retranchés depuis trois jours, avait déporté vers des camps d'Anatolie plusieurs milliers de jeunes gens. A Ankara, Izmir, Adana, etc., s'étaient déroulées des scènes analogues, mais l'embargo sur les informations et l'interdiction faite à la presse de mentionner ces troubles ne permettent pas de juger de leur ampleur.

La liberté est en bonnes mains, en Turquie, et le combat contre la subversion que mène actuellement la police, secondée (plutôt à contre-cœur) par l'armée — l'une des meilleures, dit-on, du monde libre, et certainement la meilleur marché : les soldats turcs, au nombre de 470.000, touchent 0,60 NF par mois — ce combat s'est déjà soldé, durant les dix dernières années, par de glorieuses victoires.

Le prestige de l'Etat

Particulièrement remarquables furent celles remportées sur le front de la presse. Car le parti au pouvoir découvrit très tôt que le plus redoutable ennemi de la liberté était une presse qui, par ses informations et ses critiques, risquait de semer le doute au sujet de la grande œuvre gouvernementale. Dès 1954, une loi fut promulguée qui punissait d'un maximum de quatre ans et demi de prison *« la publication de documents préjudiciables au prestige politique ou financier de l'Etat »*, ainsi que *« la critique à l'égard de titulaires de fonctions officielles »*.

Les juges dont les arrêts ne concordaient pas avec les vues du gouvernement furent révoqués, et plus de 800 journalistes turcs condamnés ; 37 sont actuellement inculpés ou en prison. Parmi eux, le doyen des journalistes turcs, Ahmed Emin Yalman, âgé de soixante-douze ans, qui fut condamné à 15 mois et 16 jours de prison, en mars dernier, pour avoir reproduit un article de l'« Indianapolis Star » américain, fort critique à l'égard du Premier ministre Menderès. Le précédent doyen, M. Yalcin, mourut en prison à l'âge de quatre-vingts ans. La loi permet de suspendre la parution des journaux incriminés, et le rationnement du papier journal par une agence gouvernementale limite leur influence lorsqu'ils reparaissent.

Dans ce pays où il est délictueux d'écrire que l'inflation ronge le pouvoir d'achat (un ouvrier urbain gagne actuellement, par jour, le prix de trois livres de sucre, et le fonctionnaire le plus haut placé 700 NF par mois), il était évidemment impératif de res-

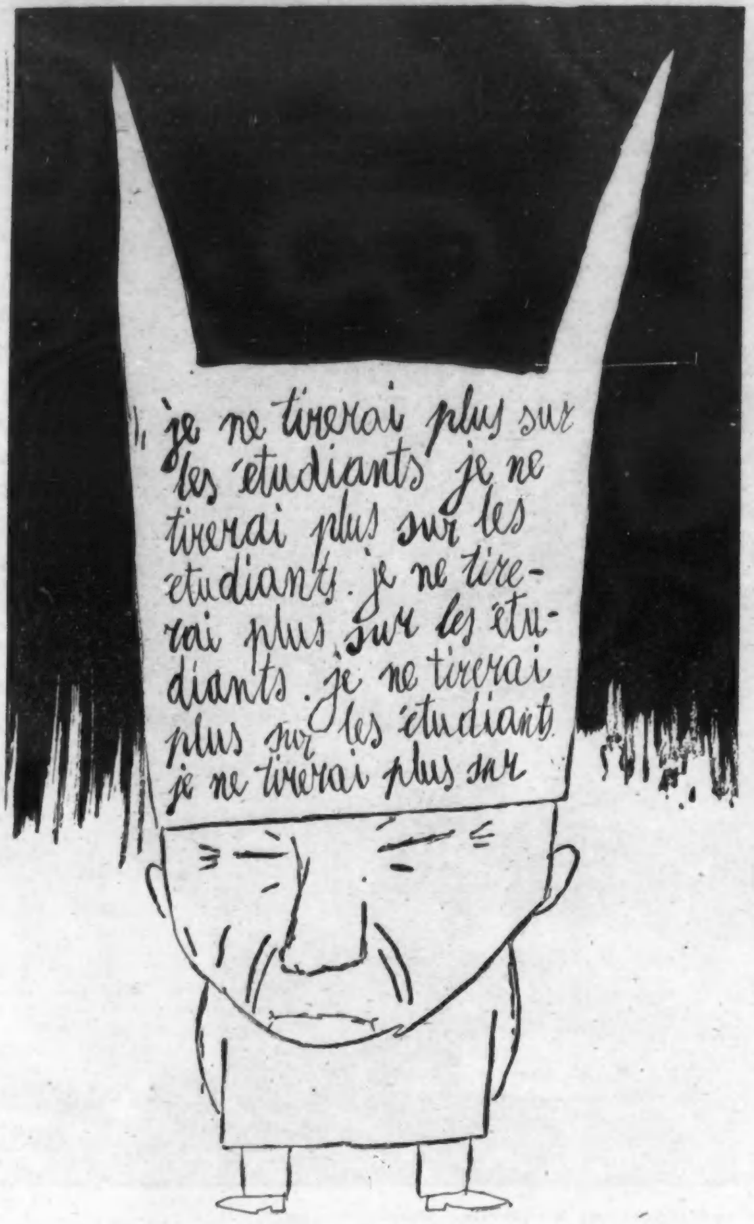

M. Syngman Rhee.

M. Menderès.

treindre les activités de l'opposition. Celle-ci est constituée pour l'essentiel par le parti républicain de MM. Inönu et Gülek. En 1950, M. Inönu, qui avait succédé à Kemal Ataturk à la tête de l'Etat, décida que le pays était mûr pour l'apprentissage de la démocratie. Il laissa se former un parti de l'opposition (le parti démocrate de M. Menderès), organisa des élections vraiment libres et fut battu.

Une fois au pouvoir, M. Menderès s'aperçut que la démocratie fonctionne mieux quand le chef du gouvernement peut agir à sa guise, sans avoir à craindre le contrôle, la critique et la contradiction. Il abandonna la politique de neutralité de ses prédécesseurs, adhéra à l'O.T.A.N., s'allia avec feu Nouri es Saïd, son voisin irakien, sollicita et obtint une aide massive des Etats-Unis (2,5 milliards de dollars en dix ans, dont 65 % d'aide militaire) et, pour la mériter, se montra un partisan résolu de la libre entreprise.

Il enterra la réforme agraire amorcée par M. Inönu, car les aghas (grands propriétaires terriens, qui possèdent jusqu'à 300 villages) avaient droit au même respect de leur liberté que les autres citoyens. Plutôt que de les exproprier, il fit coloniser 800.000 hectares de terres vierges et importer 40.000 tracteurs (dont 10.000 sont actuellement immobilisés, faute de pièces de rechange). Pour empêcher les empiétements de l'Etat sur la vie économique, il prit celle-ci personnellement en main.

Un étrange atout électoral

Il s'occupa d'abord de l'agriculture, offrant aux exploitants des prix attractifs. Puis des mines, qui connurent un essor foudroyant, les capitaux étrangers étant plus libres en Turquie que partout ailleurs. Puis de l'industrie, dont les mésaventures coûtèrent très cher aux journaux qui les décrivirent.

Adversaire de la planification, M. Menderès fit construire quinze sucreries ; l'une d'elles ferma au bout de deux mois, la betterave n'étant pas cultivée dans sa région, et dix autres restèrent sans emploi, faute de matière première à raffiner. Pendant que le pays se couvrait de barrages et de chantiers d'usines, les devises vinrent à manquer ; la Turquie, dès 1955, avait épuisé ses possibilités d'emprunt à l'étranger. Faute de matières premières, 55 % de sa capacité industrielle furent immobilisés, de même que la moitié des transports urbains, faute de pneus et de pièces de rechange. La Turquie se trouva totalement privée de café, d'outils, de savon, de médicaments, de crayons, de casseroles, d'épingles.

C'est alors que M. Menderès se prit de passion pour la construction et l'urbanisme, l'un des rares secteurs pouvant se développer en autarcie. A la conférence de Bagdad, au printemps 1958, il téléphona au milieu de la nuit à Istanbul, pour ordonner la destruction d'un immeuble face au bazar des épices, destruction dont il venait d'avoir l'idée.

En 1957, la destruction de quartiers entiers, dont la reconstruction était restée en panne, devint un atout électoral : des milliers de citoyens ne purent voter puisqu'ils n'avaient pas été domiciliés à la même adresse pendant la durée réglementaire. Deux autres faits facilitèrent la victoire électorale du gouvernement. Des communes qui avaient voté pour l'opposition en 1953 avaient été pénalisées par l'administration et privées de crédits de développement. M. Menderès alla leur promettre des usines, des routes, des écoles si elles votaient pour lui. D'autre part, deux mois avant les élections, le gouvernement fit interdire les coalitions entre partis, sauf si elles avaient été déclarées un mois plus tôt.

L'opposition dut donc se présenter en ordre dispersé. Elle obtint néanmoins 52 % des suffrages — chiffre qui n'a jamais été rendu public en Turquie — en dépit des entraves mises à l'activité de ses candidats (M. Gülek fut arrêté pour avoir serré la main de supporters : rassemblement illégal sur la voie publique), en dépit de la monopolisation de la radio et des moyens de transport par les partisans du gouvernement.

Averti du danger, M. Menderès a décidé de ne pas courir de risques inutiles aux prochaines élections, secrètement préparées pour l'été. Le mois dernier, comme M. Inönu faisait une tournée dans les campagnes, M. Menderès décida de lui interdire l'Anatolie. Il ordonna à l'armée d'établir des barrages sur les routes. Quatre officiers démissionnèrent pour protester contre le fait que l'armée était utilisée à des fins politiques. Ils furent arrêtés. Le gouvernement fit alors interdire, pour trois mois, toute activité politique et ouvrir une enquête *« sur les activités subversives, illégales et illégitimes de l'opposition »*.

Pour qui sonne le glas

La commission d'enquête (qui ressemble étrangement à l'ancienne commission McCarthy aux Etats-Unis) a pouvoir de faire arrêter et emprisonner des personnes, saisir des biens et interdire des journaux. De plus, les attendus de ses décisions sont secrets.

M. Inönu, lorsqu'il protesta la semaine dernière, au Parlement, contre ces procédés, fut expulsé par la police, banni du Parlement pour douze séances, et le compte rendu des débats interdit. Le lendemain, les étudiants de toutes les universités clamèrent leur indignation, soutenus par leurs professeurs, par le corps des avocats, par une part importante des citadins et, passivement, par une partie de l'armée. La Turquie était au bord de la guerre civile.

Après Nouri es Saïd, Syngman Rhee en Corée, M. Menderès viendra-t-il allonger, demain, la liste des victimes de la détente ? Il misait à fond, lui aussi, sur la perpétuation de la guerre froide. Il pensait que l'importance stratégique du « bastion turc » était si grande, pour le monde libre, que les Américains ne lui ménageraient jamais leur soutien et finiraient toujours par régler la note de ses erreurs économiques.

Mais depuis cinq ans, les Américains deviennent de plus en plus difficiles. Le chantage à la menace communiste ne les émeut plus. Le succès des fusées « Polaris » dévalorise leurs rampes de Turquie.

Ironie de l'histoire : la déstalinisation a causé des dégâts considérables à l'Est (Berlin en 1953, Poznan et Budapest en 1956), mais aucune défection. Dans le camp occidental, c'est la détente qui cause des dégâts (et une défection déjà : celle de l'Irak). Elle sonne le glas des régimes tyranniques et corrompus (en Europe, en Asie, en Amérique latine), trop longtemps perpétués, en raison de leur seul anticommunisme, par des injections de dollars.

MICHEL BOSQUET.

ANGLETERRE

Margaret et Anthony

Tout avait très bien commencé, contrairement aux prévisions pessimistes de la reine-mère. Mais si Margaret veut réussir là où l'oncle Edouard a échoué, elle n'est pas au bout de ses peines.

(Holmès.)

La princesse Margaret et M. Anthony Armstrong-Jones.
Une question de chance — et de volonté.

AU palais de Buckingham, on ne cache pas qu'on a hâte que « ce » soit fini. « Ce », c'est naturellement le mariage de la princesse Margaret et de M. Anthony Armstrong-Jones, lequel, ces dernières semaines, est devenu l'épisode le plus controversé de l'histoire de la monarchie britannique depuis l'abdication d'Edouard VIII.

Tout avait très bien commencé. Certains membres de la famille royale, et en particulier la reine, avaient exprimé de sérieuses inquiétudes sur l'accueil que ferait le public à la nouvelle que la princesse allait épouser un roturier, et qui plus est, un roturier non conformiste. Ces craintes n'étaient pas fondées. La première réaction de la presse et de la rue a été un enthousiasme débordant. La princesse avait toujours été considérée comme une jeune fille gaie et d'esprit libre, et son choix paraissait excellent : un jeune homme qui ne devait sa réussite qu'à son talent et à son mérite. Des quatre coins du monde, affluèrent des télégrammes et des lettres de félicitations, des dizaines de milliers de cadeaux de mariage.

L'affaire du témoin

Mais bientôt, tout s'est mis à aller de mal en pis. Il y a eu d'abord la bizarre « affaire du témoin ». Armstrong-Jones avait porté son choix sur un vieil ami, un garçon fort riche et fort bien introduit dans la bonne société, du nom de Jeremy Fry. Fry paraissait faire parfaitement l'affaire. Mais dans les journaux, qui avaient fouillé dans leurs archives, ont paru bientôt des échos laissant entendre qu'il se pourrait fort bien que Fry soit obligé de se décommander pour « raison de santé ». Les nerfs visiblement éprouvés, Fry est parti se reposer en Suisse, une meute de journalistes à ses trousses. A son retour, on a annoncé que, *« sur les conseils des médecins »*, il renonçait à assister au mariage. Quelques mois plus tôt, il avait eu la jaunisse, et on laissait supposer qu'il n'était pas encore très bien remis.

Le mystère devait s'épaissir le jour où « The People », journal dominical lu par quinze millions de personnes, annonça que la véritable raison du renoncement de Fry était qu'en 1952, il avait été condamné pour un « petit délit », dont la nature n'était pas précisée.

Le mauvais sort a paru s'acharner également sur le remplaçant choisi par Armstrong-Jones. Ce remplaçant est un jeune et brillant médecin, le docteur Roger Gilliatt. Gilliatt, devenu brusquement le point de mire de toute la presse, a lancé à un journaliste : *« Naturellement, j'accepte. Mais je suis un peu étonné : je ne le connais pas très bien. »* Là-dessus, on a révélé que Gilliatt était un ardent partisan du désarmement nucléaire unilatéral et qu'il avait pris part à la Marche d'Aldermaston, que les milieux officiels jugent sans tendresse.

Penelope et les échotiers

Pire, sa femme Penelope, journaliste de mode en renom, s'est mis à dos tous les échotiers de Fleet Street. Dans un article intitulé « The Friendless Ones » (« Les gens sans amis »), elle dénonce sans ménagements les méthodes et l'état d'esprit des échotiers. Cet article avait été écrit quelque temps auparavant pour le magazine « The Queen », mais il a été publié quelques jours après la désignation de Gilliatt. On pouvait, dès lors, être certain que les échotiers allaient se déchaîner sur tout ce qui touchait au mariage.

Après l'affaire du témoin, est venu le scandale du coût de la cérémonie. L'organisation en a été confiée à Lord John Hope, personnalité obscure qui occupe les fonctions de ministre des Travaux publics. Décidé à profiter de l'occasion pour sortir de cette obscurité, Lord Hope a entrepris de faire les choses en grand — avec les deniers publics. Le mariage de la reine, qui avait été une cérémonie publique, avait coûté huit millions et demi d'anciens francs. Le mariage de la princesse, cérémonie officiellement considérée comme « privée », coûtera trente-cinq millions d'anciens francs, quatre fois plus. En outre, le fait que la cérémonie sera « privée » signifie que le public ne pourra jeter qu'un rapide coup d'œil au défilé, au moment où la princesse montera dans son carrosse pour se rendre à l'abbaye de Westminster.

En même temps, l'interdiction de la circulation sur l'itinéraire du cortège, gardé par quinze cents policiers, va inévitablement plonger dans le chaos tout le centre de Londres. La plupart des rues doivent être barrées jeudi avant minuit et, dans une grande partie de la ville, les Londoniens ont été informés qu'on ne leur livrerait pas de lait le jour du mariage.

Mais c'est la nouvelle que les jeunes mariés passeraient leur lune de miel sur le yacht royal, le « Britannia » qui a contribué plus que tout à soulever l'hostilité générale. Cet énorme bâtiment est depuis longtemps l'objet de polémiques acharnées. Le coût de son construction à largement dépassé le devis, et il a dû être réparé à plusieurs reprises à très grands frais. Jusqu'à présent, bien qu'il n'ait servi qu'en de rares occasions, il a coûté plus de quatre milliards d'anciens francs. Son équipage compte deux cent soixante-dix hommes, et il est commandé par un vice-amiral. Même lorsqu'il n'est pas en service, son entretien revient à dix millions par semaine. Pour lui permettre d'appareiller rapidement de Londres, cette semaine, avec les jeunes mariés à son bord, il faudra interrompre pratiquement toute l'activité du plus grand port du monde.

Ce n'est pas tout. Il y a aussi le problème de la famille Armstrong-Jones. Le père d'Anthony s'est marié trois fois, et la mère d'Anthony est actuellement comtesse de Rosse. Le protocole prévoit qu'à la cérémonie les parents du marié doivent être côte à côte. Qui inviter au mariage : l'épouse actuelle de M. Armstrong-Jones ou la vraie mère d'Anthony ? Finalement, le protocole l'a emporté. Les trois épouses ont été invitées, mais le père d'Anthony aura à ses côtés la comtesse de Rosse. Les deux autres femmes auront droit à un siège dans le fond de l'église, Ce compromis n'a pas été du goût du public.

La presse, qui désormais ne ménage pas ses critiques à l'organisation du mariage, a soulevé d'autres lièvres :

— M. Norman Hartnell, le couturier de la reine, qui est responsable de la robe de la mariée et de celle des demoiselles d'honneur, a fait auprès des Lloyds une démarche pour s'assurer contre une annulation possible du mariage.

Les parents pauvres

— Des tiraillements se sont produits au sujet des cadeaux de mariage. La Royal Victoria League, institution charitable avec laquelle la princesse a des liens, avait proposé d'offrir un service de table en argenterie. Le secrétariat de la princesse a sèchement informé la « League » que la princesse désirait une salle à manger, qu'elle choisirait elle-même. La « League » a laissé percer ses inquiétudes sur le prix de revient d'un pareil « cadeau ».

Comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'enthousiasmes ont tourné court. Un nombre étonnant de membres des familles royales d'Europe continentale ont décliné l'invitation. La raison officielle a été que le délai trop court — moins de deux mois — ne leur permettait pas d'annuler des engagements pris depuis longtemps. Moins officiellement, on raconte que la famille royale suédoise, par exemple, est mécontente du refus opposé par la cousine de la princesse Margaret, la princesse Alexandra de Kent, à la demande en mariage que lui avait faite le prince Harald de Suède. La plupart des familles royales d'Europe continentale en veulent depuis longtemps à la famille royale britannique, qui les traite, disent-elles, en « parents pauvres ». Les mariage de la princesse Margaret avec un roturier est pour elles une excellente occasion de se venger.

Un point lumineux

L'attitude du public londonien est elle aussi assez fraiche. Les places dans les tribunes spécialement construites le long de l'itinéraire, qui coûtent jusqu'à 15.000 anciens francs, se vendent très mal. Le marché noir sur les billets, qui fleurit généralement en de telles occasions, est inexistant. Les souscriptions ouvertes pour acheter des cadeaux de mariage ont été, dans de nombreux cas, des échecs. La collecte lancée par la ville de Chester, par exemple, ne s'élevait qu'à deux shillings jusqu'au jour où une importante société locale, inquiète pour le bon renom de la ville, a envoyé un chèque solide.. La ville de Crewe, qui avait réuni 1.500 livres pour l'Année Mondiale des Réfugiés, n'a réussi à totaliser cette fois qu'une livre 13 shillings 6 pence 1/2.

Dans ce sombre tableau, un point lumineux : Margaret et Anthony, de l'avis de tous les témoins, s'aiment passionnément, d'un amour presque pathétique. Comme le disait un ami intime de M. Armstrong-Jones : *« C'est le mariage d'amour le plus sincère que j'aie vu. »* Les deux jeunes gens auront grand besoin de cet amour dans les mois qui viennent. Car la princesse Margaret tente une chose sans précédent dans l'histoire de la famille royale britannique : épouser un roturier tout en conservant son rang royal. Edouard VIII, duc de Windsor, lui aussi avait essayé : il dut abdiquer. Le problème est de savoir si la princesse Margaret aura plus de volonté et plus de chance que son malheureux oncle.

BRIAN GILBERT.

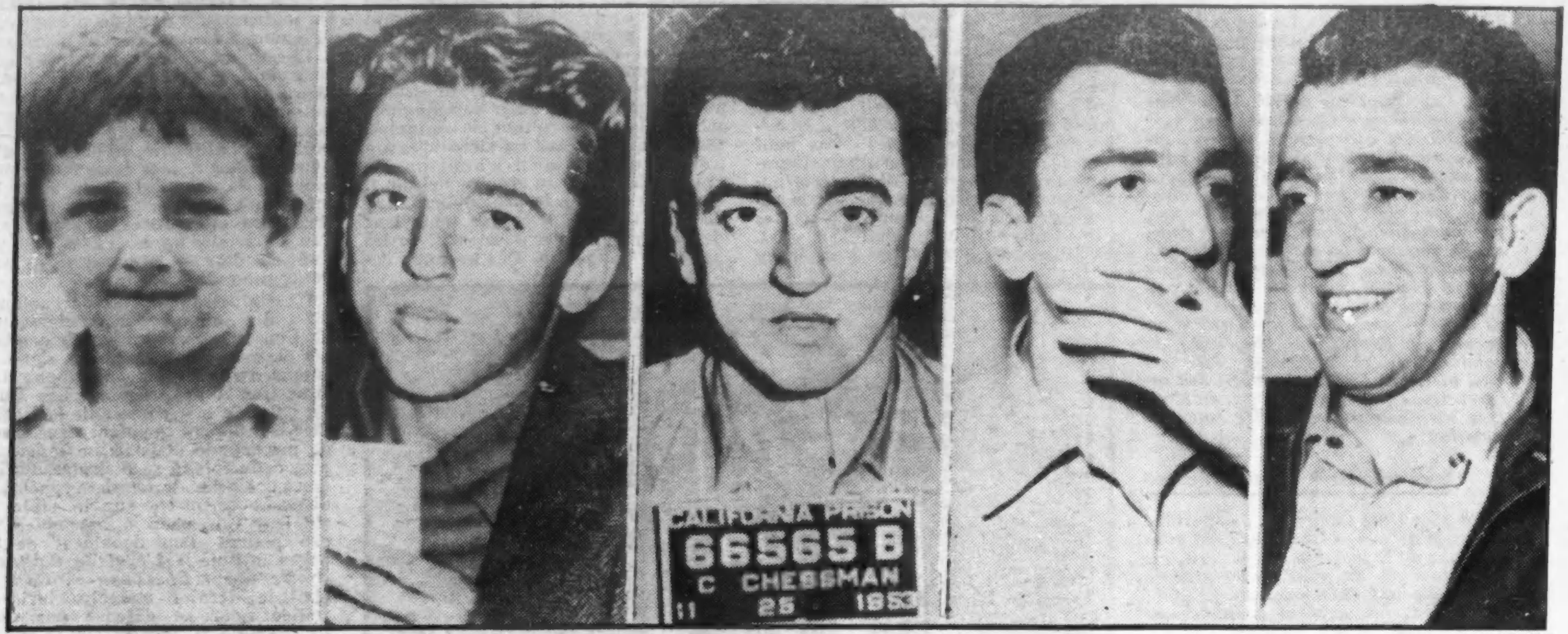

CARYL CHESSMAN DE 10 A 39 ANS.
« J'ai chevauché un tigre pendant onze ans. »

(A. P.)

JUSTICE

La véritable affaire Chessman

L'enquête d'une journaliste californienne permet aujourd'hui de connaître enfin le véritable visage de l'homme qui restera peut-être dans l'Histoire comme le vainqueur de la peine de mort

« LE couloir de la mort a été pour moi un traitement de choc. Le choc est venu lorsque j'ai compris que l'existence du couloir de la mort n'avait de sens que dans la mesure où celle des gens comme moi n'en avait aucun. Nous étions complètement étrangers à l'humanité normale. Ce n'était pas vraiment des hommes que la société condamnait à mort. Je savais que ce n'était pas vrai mais je comprenais que l'opinion publique voyait les choses ainsi. Cela m'a choqué de voir l'Etat de Californie tuer, tuer et tuer. J'ai eu honte des violences de mon passé. J'ai compris que j'avais eu tort de me révolter contre la société. Cela n'a pas été une révélation aveuglante mais une lente et laborieuse prise de conscience. »

Caryl Chessman parlait d'une voix calme et posée, dans le parloir de la prison communale de Los Angeles. A le voir discuter si tranquillement avec ses visiteurs, on avait peine à croire qu'il était le personnage central de la plus longue affaire criminelle de l'histoire américaine, qu'il avait vécu en marge de la société depuis l'âge de quinze ans et qu'il avait passé, depuis, dix-sept ans en prison, dont onze dans le couloir de la mort de la prison de San Quentin, avec d'autres hommes condamnés à mourir.

« Aux racines du droit »

Chessman répondait à une question qui intrigue tous ceux qui ont étudié son cas : comment un homme ayant un tel passé criminel et condamné à mort avait-il pu s'imposer la discipline d'écrire les livres et les innombrables documents juridiques qu'il avait rédigés depuis onze ans ?

« *C'est une chose terrible,* disait-il, *de voir l'Etat tuer de jeunes hommes désorientés, perdus, sans amis, sans espoir. J'ai compris qu'il ne servirait à rien de m'apitoyer sur mon sort et qu'il valait mieux essayer de comprendre ce qui m'arrivait. Ma révolte s'est changée en réflexion. C'est alors que l'idée m'est venue d'écrire. Quand la réalité est devenue un peu trop amère, je me suis mis à écrire des douzaines et des douzaines de nouvelles fantaisistes. Ce travail a eu sur moi un effet thérapeutique. J'ai commencé à me voir pour la première fois et à me juger sévèrement. J'ai compris qu'il fallait que je m'analyse moi-même sérieusement, sans complaisance, sans me chercher d'excuses. Je voulais détruire le mythe selon lequel les pensionnaires du couloir de la mort sont des monstres sortis tout armés de l'enfer. J'ai lu.*

« Les Nouveaux Horizons de la Criminologie », de Barnes et Teeters, m'ont fait une profonde impression. J'ai lu des douzaines de livres de sociologie pénale. Je suis remonté aux racines historiques du droit anglo-saxon. J'ai travaillé seize heures par jour pendant des mois de suite, me contentant de trois ou quatre heures de sommeil.

« Je me suis mis à étudier les procédures d'appel et la jurisprudence californienne. N'ayant pu trouver aucun ouvrage sérieux sur la révision des jugements de tribunaux d'Etat par des tribunaux fédéraux, j'ai fait le travail moi-même, ce qui m'a pris trois ou quatre mois de recherches. Je me suis constitué des dossiers personnels, des fichiers de références, et j'ai appris tous les textes, tous les règlements, toutes les lois. Je savais qu'un échec à l'examen se traduirait par mon exécution, ce qui était un puissant stimulant.

La loi Lindbergh

« Au début, je n'arrivais pas à discerner le véritable ennemi à combattre et, comme tous les pensionnaires du couloir de la mort qui sont effrayés et sans défense, j'étais nerveux, agressif, brutal, ce qui m'a valu d'aller plusieurs fois dans le « trou » (1). *Maintenant, je ne suis plus dans le noir. Il y a encore un volcan dans mon cœur mais j'ai acquis suffisamment de connaissances pour avoir le sentiment que si je meurs, ce ne sera pas parce que j'aurai mal joué mes cartes ou parce que mes avocats les auront mal jouées mais parce qu'il était impossible de gagner avec le jeu que j'avais en main. Il est toujours plus agréable de connaître exactement la nature de l'ennemi. Je ne suis plus dans le noir mais la plupart des habitants du couloir de la mort y sont encore. Tout ce qu'ils savent, c'est que certains obtiennent des sursis et d'autres non. Dans mon cas, j'ai réussi à réduire au minimum le rôle du hasard. »*

La lutte de Caryl Chessman contre l'Etat de Californie a commencé le 23 janvier 1948 à 7 h. 30 du soir lorsque deux policiers de Los Angeles prirent en chasse une Ford grise sur l'avenue Vermont, ouvrirent le feu lorsqu'ils la virent accélérer et finirent par l'emboutir alors qu'elle tentait de faire un brusque demi-tour dans l'avenue. Les policiers continuèrent de tirer sur les deux hommes qui étaient descendus de la Ford et tentaient de s'enfuir. Le conducteur était Caryl Chessman, libéré sur parole de la prison de San Quentin. Son passager était un autre repris de justice, David Knowles, également libéré sur parole. Tous deux furent rattrapés et emmenés au commissariat de police de Hollywood. La voiture qu'ils conduisaient correspondait à la description d'une voiture volée diffusée à tous les policiers de Los Angeles une heure et demie avant l'arrestation des deux hommes. Elle contenait des vêtements volés le jour même sous la menace d'un revolver dans un magasin de Redondo Beach. Mais ce n'était pas seulement une voiture et des vêtements volés que la police recherchait. Elle était à la poursuite d'un homme coupable de délits pour lesquels la loi californienne prévoyait la peine de mort, d'un homme qui avait utilisé une Ford grise comme celle que Chessman conduisait.

Pendant les mois précédents, cet homme avait rôdé dans le comté de Los Angeles au volant d'un coupé Ford équipé d'un projecteur rouge. S'approchant des couples qui avaient garé leur voiture, la nuit, sur des routes désertes, il les éblouissait de son phare, se faisant passer pour un policier. Il se contentait souvent de les voler. D'autres fois, il se livrait à des agressions sexuelles sur la femme après l'avoir entraînée dans sa propre voiture.

La police affirma que toutes les preuves accablaient Chessman et il fut jugé comme le « bandit à la lumière rouge ». Bien qu'aucun meurtre ne lui fût reproché, il risquait la peine de mort en vertu de la « loi Lindbergh » qui s'applique aux accusés reconnus coupables d'avoir « détenu » ou « enlevé » une victime dans le but de la voler, lorsque le crime est accompagné de violences physiques.

Au procès, deux femmes témoignèrent contre Chessman, avec plus ou moins de conviction... L'une d'elles déclara que le bandit l'avait entraînée dans sa voiture où il lui avait fait subir des outrages sexuels. L'autre raconta qu'elle avait été conduite, après avoir été violentée, jusqu'à un point proche de son domicile, où elle avait été relâchée. Le procureur affirma qu'il y avait là délit de « détention » et d'« enlèvement » et réclama la mort pour le « kidnapper ».

A coups de crosse

Lorsqu'il fut arrêté au volant de la voiture volée, le 23 janvier 1948, Chessman avait déjà derrière lui deux séjours dans des maisons de redressement et deux condamnations à des peines de prison. Après avoir purgé sa dernière peine, il était sorti de prison avec les adresses de plusieurs maisons de prostitution et de personnalités importantes de la pègre de Los Angeles.

Il s'était mis à cambrioler les maisons closes et à rançonner un groupe de bookmakers pour le compte d'un « syndicat » rival. Lorsqu'il a été jugé comme le « bandit à la lumière rouge », il était, de son propre aveu, un voleur professionnel entraîné, endurci par des condamnations répétées et par l'impuissance du régime pénitentiaire à le réformer. Il était dangereux, parce qu'il volait à main armée, et décidé à voler de grosses sommes parce qu'un docteur lui avait dit qu'une opération de 5.000 dollars (25.000 nouveaux francs) pouvait guérir sa mère, alitée depuis des années à la suite d'un accident de voiture.

Chessman a raconté qu'après son arrestation, il avait été gardé au secret pendant trois jours dans le commissariat de police de Hollywood, où il avait été frappé à coups de crosse de pistolet, ligoté et battu jusqu'à l'évanouissement. Il a nié obstinément avoir jamais été un « maniaque sexuel » mais la police a obtenu de lui l'aveu partiel de certains des faits qui lui étaient reprochés. Au procès, Chessman est revenu sur ces aveux, mais les policiers ont nié l'avoir frappé.

Ce fut un procès bizarre, dès le début, et il se termina dans une confusion qui n'a pas encore été débrouillée douze ans après. Chessman assurait lui-même sa défense et les avocats ne sont pas d'accord sur la qualité de sa performance. Al Mathews, qui était son conseiller juridique, estime que le repris de justice de vingt-six ans s'est montré aussi habile que n'importe quel avocat. Il affirme aussi que la conduite de Chessman devant le tribunal a été irréprochable. Le procureur du comté de Los Angeles juge de son côté que « *beaucoup de choses ont été faites au cours du procès qui n'auraient pas dû l'être, et cela à cause de la façon arrogante dont Chessman a conduit sa propre défense.* »

La peine de mort

Les minutes du procès indiquent que le juge Charles W. Fricke a tout fait pour rendre plus difficile la tâche de Chessman. Il ne l'a pas autorisé à s'approcher du jury ou des témoins. Dans les procès où l'accusé risque la peine de mort, l'usage veut que le procès-verbal des audiences précédentes lui soit régulièrement communiqué. Cet avantage a été refusé à Chessman. Les dix-huit délits dont il était accusé ont été amalgamés, ce qui jouait contre lui. L'accumulation des preuves relatives à plusieurs délits peut convaincre un jury de la culpabilité de l'accusé alors que l'examen séparé de chaque délit laisserait planer certains doutes.

Il y a eu d'autres anomalies étranges qui ont provoqué ce commentaire de la Cour Suprême de l'Etat de Californie : « *Le procureur a fait preuve d'un évident excès de zèle, à la fois par la façon dont il s'est adressé au jury et par son insistance à citer les preuves de délits antérieurs pour lesquels l'accusé n'était pas jugé.* »

En prenant contact avec les jurés, avant le procès, le procureur adjoint, J. Miller Leavy, leur avait déclaré : « *Je ne crois pas que le procès fasse apparaître que l'accusé ait* déjà *assassiné ou tué quelqu'un.* »

Les crimes dont Chessman était accusé étaient passibles soit de la peine de mort, soit de l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération sur parole. Leavy déclara au jury que cette dernière formule ne signifiait pas grand-chose parce que la législature pouvait toujours modifier la loi, et que le gouverneur pouvait gracier un prisonnier ou commuer sa peine. Cette déclaration impressionna apparemment les jurés car, pendant leur délibération, ils revinrent devant le tribunal pour demander de nouvelles précisions sur l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération sur parole. Le juge Fricke adopta alors la

→

(1) Cachot disciplinaire.

définition étrange de Leavy, insistant lui aussi sur la possibilité d'une commutation de peine, d'une grâce ou d'une modification législative.

La Cour Suprême de l'Etat a cependant décidé que Chessman était responsable des *« incorrections dans l'attitude du procureur »* dans la mesure où elles eussent pu être empêchées *« par des objections en cours de procès »*. Or c'était *« délibérément (et non pas naïvement) que l'accusé avait choisi d'assurer lui-même sa défense... Sa méthode de défense semble avoir reposé en partie sur cette volonté calculée de ne pas faire objection... Nous ne sommes pas prêts à permettre à un accusé qui adopte une telle ligne de conduite de se prétendre lésé par elle, bien que l'effet cumulatif des incorrections constatées eût pu, en d'autres circonstances, justifier une annulation. »*

Irrégularités de procédure

Le juge Jesse Carter n'a pas partagé ce point de vue. *« La lecture des conclusions de la majorité,* a-t-il écrit, *me convainc que de nombreuses erreurs flagrantes ont été commises pendant le procès, qui seraient normalement considérées comme justifiant une annulation du jugement. La Cour semble conclure,* continuait-il, *qu'une personne accusée de crimes odieux et qui se défend elle-même « n'a pas droit à un procès conforme aux règles en usage pour les affaires criminelles ordinaires. »* Les « erreurs flagrantes » mentionnées par le juge Carter ont été à l'origine de plusieurs des sursis d'exécution obtenus par Chessman.

Autre vice de forme : la retranscription inexacte des minutes du procès. Ernest Perry, le greffier du tribunal pendant le procès de Chessman, mourut après avoir transcrit 646 pages seulement sur les 1.700 pages des minutes. Or la loi californienne exige que le texte définitif des minutes soit certifié exact par celui qui les a notées. La solution adoptée par le juge Fricke fut de confier à un autre greffier, en faisant appel à son « ingéniosité », le soin de transcrire la suite des notes manuscrites de Perry. Le résultat devait provoquer ce commentaire du juge Edmonds, après une décision de la Cour Suprême de l'Etat :

« Les jugements se fondent sur des minutes dont on admet qu'elles ne constituent pas un procès-verbal complet des débats qui ont eu lieu devant le tribunal... Elles omettent certains témoignages importants et elles ont été établies d'une façon qui n'est pas conforme aux usages. »

A l'automne de 1957, Chessman fut sorti de sa cellule de la prison de San Quentin et conduit dans une voiture noir et blanc jusqu'à Los Angeles pour une nouvelle audience ordonnée par la Cour Suprême des Etats-Unis « sur le problème de l'exactitude des minutes ». Il fut incarcéré dans la prison communale de Los Angeles, celle-là même où il avait été détenu pendant son premier procès. Neuf ans plus tôt, lorsqu'il avait décidé d'assurer lui-même sa défense, il avait demandé l'autorisation d'utiliser des livres de droit, une machine à écrire et du matériel de secrétariat, carbones, classeurs, etc. Ces instruments de travail lui avaient été refusés. En 1957, on lui accorda le droit d'utiliser sa machine à écrire personnelle, de se faire procurer tous les documents juridiques nécessaires, et *« de s'entretenir librement et en privé avec son avocat, ses témoins, ses enquêteurs et toutes personnes liées avec l'accusé ou l'aidant dans la préparation de sa défense. »* Ironie suprême : le procureur Leavy, qui l'avait fait condamner neuf ans plus tôt, offrit de lui prêter sa carte de la bibliothèque de droit de Los Angeles.

Pourquoi cette différence de traitement ? C'est qu'en 1948, Chessman n'était qu'un criminel endurci, sans amis et sans argent. Aucune protestation ne s'élevait contre ce que le « New York Times » a appelé plus tard *« les irrégularités de procédure auxquelles l'Etat de Californie s'est laissé entraîner dans sa hâte à se débarrasser de Chessman. »* Mais neuf années d'un combat juridique incessant, l'éveil progressif de l'intérêt public pour l'affaire Chessman et la récente décision de la Cour Suprême des Etats-Unis avaient produit leur effet. L'Etat n'avait plus affaire à un jeune dévoyé sans amis mais à un « cas » qui avait déjà attiré l'attention de l'opinion en Amérique comme à l'étranger.

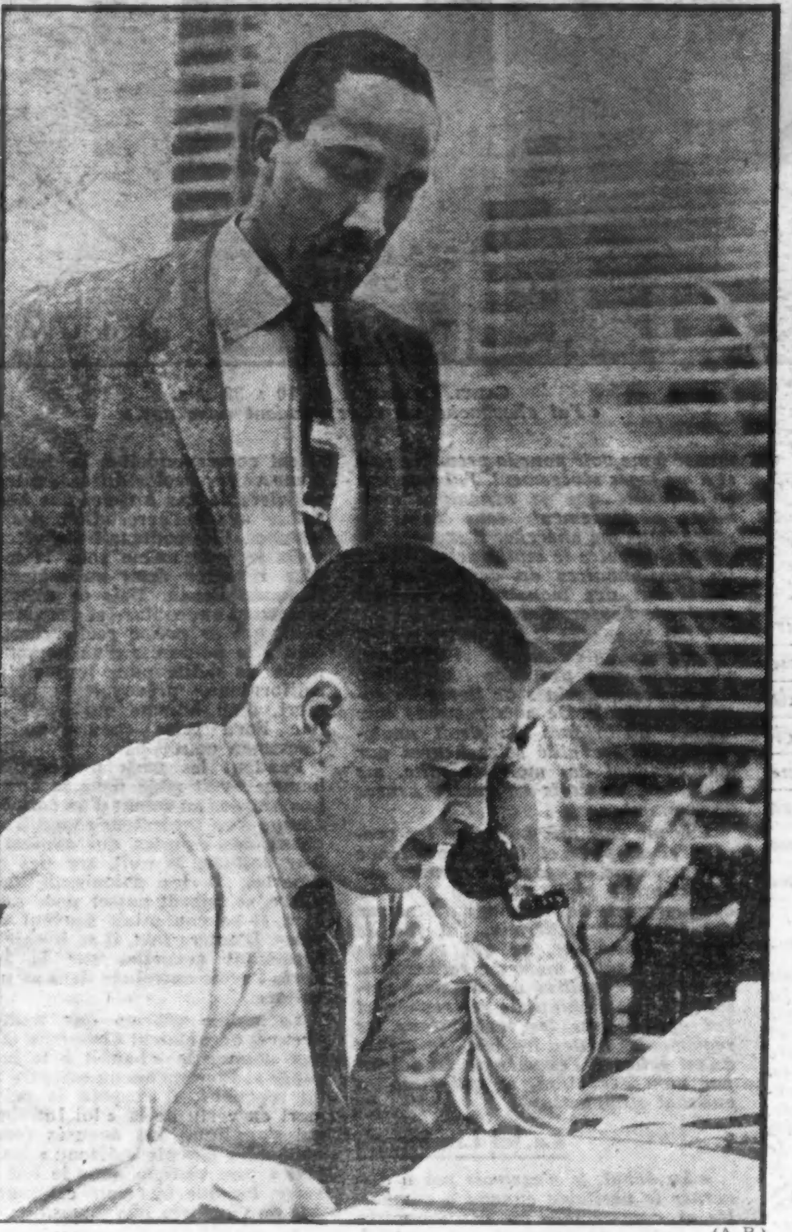

(A. P.)

LE GOUVERNEUR DE CALIFORNIE ET SON CONSEILLER JURIDIQUE.
« Une nation attachée aux formes de la loi. »

Un alcoolique notoire

Cette seconde comparution était une occasion rêvée pour un criminel condamné. Du 25 novembre 1957 au 14 février 1958, on put voir Chessman à la barre d'un Tribunal Supérieur de Los Angeles, vêtu d'un complet de flanelle grise, encadré par deux avocats, George T. Davis, de San Francisco, et Paul Posner, de Los Angeles.

Poliment et méticuleusement, il contre-interrogea successivement le procureur qui l'avait fait condamner et le juge qui avait prononcé la sentence. Il cherchait à prouver que certains incidents significatifs qui s'étaient produits au procès n'apparaissaient pas dans la transcription des minutes. Et il le prouva.

Plus important encore, Chessman put établir que le greffier désigné pour achever la transcription des minutes, Stanley Fraser, était un alcoolique notoire et que, lorsqu'il n'avait pu déchiffrer les notes du greffier défunt, il était allé trouver le procureur Leavy et deux témoins à charge pour leur demander de l'aider à reconstituer les passages manquants. Des passages entiers des notes sténographiques de Perry n'avaient pas été transcrits. Sur le manuscrit, certains signes avaient été rayés et remplacés par d'autres. Un expert en sténographie, Bessie Lill, citée par l'Etat, déchiffra des fragments du procès-verbal qui ne figuraient ni dans le texte de Perry, ni dans celui de Fraser. En fin de compte, il apparut que les minutes du procès de Chessman étaient truffées d'omissions, d'erreurs et d'incertitudes.

Lorsqu'on lui demanda son opinion sur l'affaire, le procureur Leavy répondit : *« Entre ce que Bessie Lill a lu, ce que Fraser a lu, les dépositions que je possède et ce que Perry a écrit, la possibilité d'une erreur substantielle dans la transcription doit être exclue. »*

Le juge Walter Evans, qui présidait les audiences, adopta le même point de vue que Leavy. Au lieu d'accorder à Chessman le nouveau procès qu'il réclamait, il ordonna 2.000 changements dans le texte original des minutes. Lorsque le nouveau texte « rétabli » parvint devant la Cour Suprême de Californie, à l'occasion d'un nouvel appel, le juge Jesse Carter était mort et le juge Edmonds avait démissionné. La Cour rejeta la demande d'un nouveau procès à l'unanimité. Peu de temps après, l'Etat fixa une nouvelle date — la septième — pour l'exécution de Chessman.

C'est ainsi qu'un jour de l'automne 1958, dix ans après la condamnation de Chessman, un groupe de condamnés à mort commença de s'affairer autour d'une table de ping-pong dans la section de la prison de San Quentin baptisée le « couloir de la mort ». Cela se passait pendant leur heure de promenade mais ils ne songeaient pas, cette fois, à se distraire. Puisant dans des piles de feuillets ronéotypés disposés en ordre sur la table, ils aidaient Chessman à assembler des exemplaires d'un document de 318 pages intitulé *« L'Etat de Californie contre Caryl Chessman »*. Ce texte était le dernier mémoire juridique rédigé pour sa défense par Caryl Chessman. Il avait été composé, comme les autres, dans une cellule de 3,50 m. de long, de 1,50 m. de large et de 2,50 m. de hauteur, à la lumière crue d'une ampoule électrique et sur une vieille machine à écrire.

Plus un sou

Comme les autres, ce mémoire avait été écrit avec la certitude que le moindre faux pas juridique pouvait faire claquer la porte de la chambre à gaz sur son auteur. Il témoignait d'un prodigieux sang-froid dans des circonstances tragiques.

Dans sa cellule de condamné à mort, Chessman avait déjà écrit quatre livres qui avaient été publiés et d'autres qui ne l'étaient pas encore. Le premier, *« Couloir de la mort, cellule 2455 »*, était devenu rapidement un « best-seller ». Il avait reçu un prix littéraire en Italie et avait été traduit en quatorze langues. Les autorités de la prison lui avaient interdit d'en publier d'autres, Chessman avait fait sortir clandestinement le second et le troisième. Il avait réussi également à se faire rendre un quatrième manuscrit qui lui avait été confisqué. Ses livres lui avaient rapporté 45.000 dollars (225.000 nouveaux francs) et il avait été poursuivi par le gouvernement américain pour avoir tout dépensé pour sa défense sans conserver de quoi payer ses impôts sur le revenu. Au moment de sa mort, il ne possédait plus un sou.

Les juristes qui ont étudié ses différents mémoires affirment qu'il en savait sans doute plus sur la loi de l' « habeas corpus » et sur les règlements relatifs à l'établissement des minutes des procès qu'aucun avocat américain.

90 exécutions

Chessman a connu 90 hommes qui sont morts dans la chambre à gaz de la prison de San Quentin — ce qui donne une mesure arithmétique de ses prouesses juridiques. Son cas peut être considéré à la fois comme une mise en échec prolongée de la procédure judiciaire et comme un monument à la gloire de cette procédure. Il est sans précédent dans l'histoire pénale (2).

(2) Pendant les 108 dernières années, 471 personnes ont été exécutées en Californie, 306 par pendaison et 165 dans la chambre à gaz.

OLD ENGLAND
12, BOULEVARD DES CAPUCINES - PARIS
Complets "Ready-made" 420 NF
Vestes sport 220 NF
Pantalons flanelle 115 NF
Blazers 245 NF
Chemiserie, Bonneterie, Cravates, Chaussures, Ganterie, Parfumerie, Bagages

Inscrivez-vous dès maintenant
13 CROISIÈRES D'ÉTÉ
par M/S « ANNA C » et M/S « FRANCA C »
de juillet à octobre
GRECE - TURQUIE - EGYPTE - LYBIE
MADERE - LES ILES CANARIES - LE MAROC
MER NOIRE - U.R.S.S. - UKRAINE - CRIMEE - CAUCASIE
LIBAN - SYRIE - JORDANIE - EGYPTE - LYBIE
MADERE - MARTINIQUE - HAITI - CUBA - FLORIDE
Prix : de NF 420 à NF 3.775
Prospectus détaillés - Renseignements et inscriptions :
TRANSOCEAN, 15, rue Boissy-d'Anglas - PARIS
ANJou 46-75

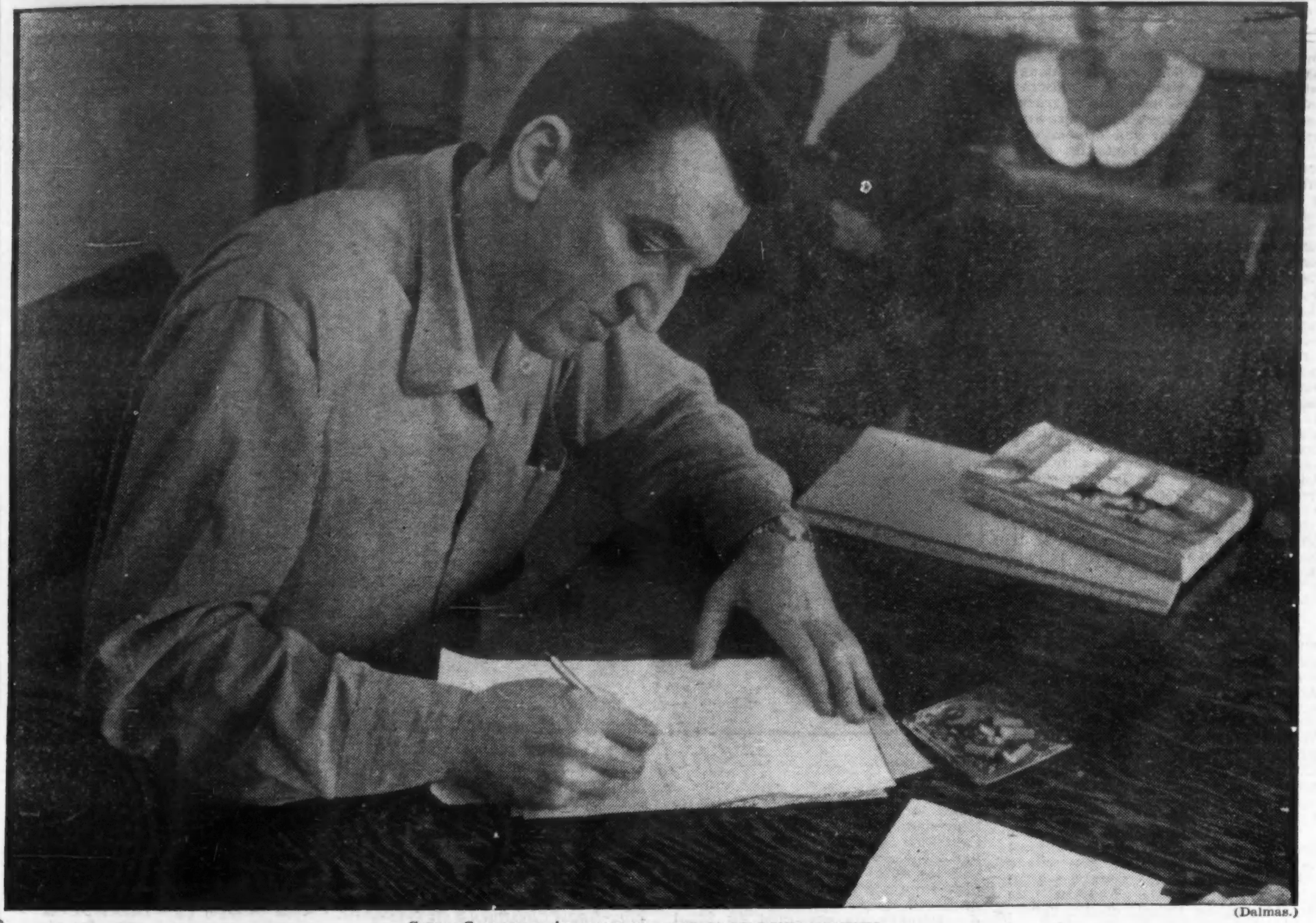

(Dalmas.)

CARYL CHESSMAN ÉCRIVANT UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS.
« Il y a encore un volcan dans mon cœur. »

Depuis sa condamnation, Chessman a été régulièrement décrit dans la presse californienne comme un « monstre » et un « démon ». Plus sa mort tardait, plus l'opinion publique semblait impatiente de le voir mourir. Le succès de ses tentatives successives pour obtenir des sursis paraissait consolider dans l'esprit du public l'image absurde d'un criminel possédant des pouvoirs diaboliques et dont la puissance surnaturelle menaçait la communauté tout entière.

Quatre chroniqueurs

L'une des deux victimes du « bandit à la lumière rouge » qui témoignèrent contre Chessman en 1948 était une jeune fille de dix-sept ans, Mary Alice Meza, qui souffrait depuis l'âge de douze ans de troubles schizophréniques chroniques. Bien qu'elle n'ait été internée à l'hôpital psychiatrique d'Etat de Camarillo que vingt et un mois après l'agression dont elle avait été victime, la presse a systématiquement déformé ce fait. Le psychiatre qui l'a fait interner à Camarillo a écrit : « *J'estime que cette personne était si gravement atteinte mentalement que sa psychose schizophrénique se serait développée même en l'absence de toute prétendue tentative de viol. Il est établi — et il y a des précédents juridiques sur ce point — que lorsqu'il se produit un événement catalyseur de la schizophrénie, la maladie se développe rapidement dans un délai très court après cet événement. Dans le cas qui nous occupe, l'intervalle de temps entre l'événement catalyseur et l'apparition des crises ainsi que la nature profonde des troubles indiquent que la maladie aurait évolué même sans l'épisode du viol. D'autre part, les viols provoquent rarement la schizophrénie et, dans les cas de ce genre, il est probable que les troubles schizophréniques existaient antérieurement.* »

Mais la presse n'a jamais tenu compte de l'avis des psychiatres. Presque chaque fois que les journaux de Los Angeles ont parlé de l'affaire, ils ont écrit que Chessman avait envoyé Mary Alice Meza à Camarillo et « *qu'elle était devenue folle à la suite des violences qu'il lui avait fait subir* ».

Cette version des événements a été si largement répandue que le procureur et le juge de Chessman ont fini par l'adopter eux-mêmes. En juillet 1954, le juge Fricke a déclaré à la radio que Chessman avait commis des actes de dépravation sexuelle « *si vils qu'une femme en avait perdu la raison* ». En octobre 1959, au cours d'une audition consacrée à la demande de grâce adressée par Chessman au gouverneur Brown, le procureur-adjoint Leavy a déclaré en parlant de miss Meza : « *Je constate que l'agression de l'accusé a fait d'elle une morte vivante* ».

Ce n'est qu'à partir de 1958, après les auditions sur l'exactitude des minutes du procès, que des échos favorables à Chessman ont commencé d'apparaître dans certains journaux californiens. C'est que les journalistes qui avaient suivi les débats avaient pu observer Chessman quotidiennement pendant deux mois et demi.

En octobre 1959, quatre d'entre eux, Nadine Mason, du « Los Angeles Times », Eleanor Garner Black, de l' « Examiner », Chester Washington, du « Mirror News », et James Crenshaw, du « Herald Express », écrivirent au gouverneur Brown pour lui demander la grâce de Chessman. Leurs lettres ont été rendues publiques par le commentateur de la télévision Bill Stout, qui a présenté ainsi leurs auteurs :

« *Ce sont quatre chroniqueurs judiciaires expérimentés, qui ont une longue habitude des tribunaux, des juges, des dossiers et des accusés. Ils n'étaient pas contents du tout lorsqu'on les a chargés de suivre l'affaire Chessman. Ces histoires de minutes inexactes les ennuyaient et ils n'aimaient pas Chessman. Tous les quatre, pourtant, après avoir vécu au cœur de l'affaire pendant deux mois et demi, ont changé d'avis.* »

L'avis des psychiatres

Dans sa lettre au gouverneur, Crenshaw écrivait qu'il avait été « *non seulement impressionné par les preuves indiquant que la justice avait été mal rendue* », mais « *frappé par les signes de la réhabilitation complète de Chessman* ». « *Je n'ai jamais vu un avocat manifester autant de sincérité et de respect des formes légales que Chessman. Contrairement à la légende populaire, il n'a pas été « arrogant » un seul instant... Pour diverses raisons, je suis enclin à croire qu'il n'est pas coupable des crimes pour lesquels il a été condamné... J'estime que c'est le ministère public qui devrait être l'accusé dans cette affaire.* »

Nadine Mason écrivait de son côté : « *La plupart des gens sont mal informés des éléments de l'affaire. Or l'exécution est une mesure définitive*

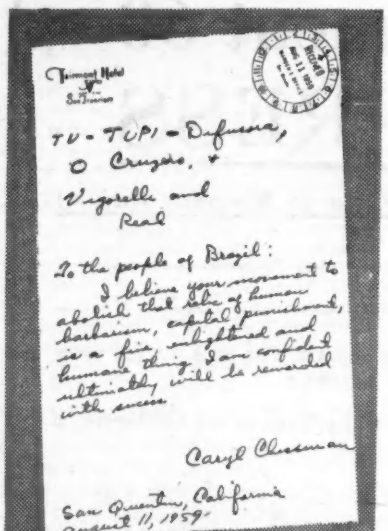

TV - TUPI - Difusora,
O Cruzeiro, &
Vigorelli and
Real

To the people of Brazil:
I believe your movement to abolish that relic of human barbarism, capital punishment, is a fine, enlightened and humane thing. I am confident ultimately will be rewarded with success.

Caryl Chessman

San Quentin, California
August 11, 1959

UNE LETTRE AUX BRÉSILIENS (*)
« Un beau mouvement. »

qui ne permet pas de revenir sur une décision s'il se révèle qu'elle a été erronée. »

Quant à Eleanor Black, elle avait découvert que « *ce que Chessman a cherché depuis neuf ans, ce n'est pas à faire de l'obstruction mais à obtenir un second procès* ». « *Je crois,* ajoutait-elle, *qu'il est innocent des crimes qu'on lui reproche. Il ne m'a pas paru avoir peur de l'Etat. L'Etat aurait-il peur de lui ?* »

Le « New York Times » a présenté Chessman comme un personnage « *diaboliquement kafkaïen qui métamorphosait ses propres méfaits en arguments en sa faveur, en exploitant les faiblesses de la société* ».

Pourtant, le Dr Isidore Ziferstein, un psychiatre de Los Angeles qui a étudié le cas Chessman pendant plusieurs années, a écrit que ses livres « *révélaient l'aptitude de leur auteur à orienter son énergie vers des activités constructives et à apporter une contribution utile à la société* ». Le Dr William Graves, qui a été deux ans médecin à la prison de San Quentin, a dit de Chessman :

« *Nous avons souvent parlé du traitement des criminels et de ce qui pouvait être fait pour réduire la criminalité. Il soutenait que la société devrait s'intéresser au criminel plutôt qu'au crime et considérer le premier comme la victime du second plus que comme son auteur. S'il était relâché, je n'aurais aucune crainte de le voir commettre de nouvelles violences.*

En d'autres circonstances

« *Chessman a fait d'énormes progrès dans la connaissance de lui-même depuis que je le connais. C'est pourquoi je suis certain qu'il n'est pas un psychopathe. On n'observe pas ce genre de progrès chez les psychopathes. Les grandes épreuves briseront la plupart d'entre nous mais certains les surmonteront et en sortiront renforcés. Les livres de Chessman sont la meilleure preuve de son évolution. Ils indiquent qu'il n'est plus l'homme qui a été condamné il y a onze ans. Ils témoignent d'une activité introspective et d'une compréhension de sa propre personnalité.*

« *J'ai le sentiment que Chessman n'est pas coupable des crimes pour lesquels il a été condamné, bien qu'il souffre de certaines névroses. Je le considère comme un homme qui a de grandes possibilités et dont l'exécution représenterait une perte sérieuse pour notre société.* »

Le gouverneur Brown a été le troisième à occuper le poste suprême de l'Etat de Californie pendant la longue bataille de Chessman contre l'Etat. Le

→

(*) « Au peuple du Brésil : Je crois que votre mouvement pour abolir cette séquelle de la barbarie humaine, l'exécution capitale, est beau, lucide et humain. Je suis sûr que le succès finira par le récompenser. — Caryl Chessman. »

gouverneur Earl Warren n'avait jamais eu l'occasion d'intervenir dans l'affaire et son successeur, Goodwin Knight, avait refusé une fois la grâce du condamné. Le gouverneur Brown, lui, était connu pour son opposition à la peine de mort. Dans les neuf premiers mois qui avaient suivi son entrée en fonctions, il avait commué la peine de deux prisonniers qui avaient été condamnés à mort, comme Chessman, en vertu de la « loi Lindbergh », bien qu'ils n'aient tué personne. Mais le gouverneur Brown était devenu une personnalité politique d'importance nationale et il était certain que tout ce qu'il pourrait faire recevrait aussitôt une interprétation politique. En octobre 1959, lorsqu'il a refusé la grâce de Chessman à quelques jours de la date fixée pour l'exécution (le condamné a été sauvé *in extremis* par une décision de la Cour Suprême), les observateurs n'étaient pas d'accord sur le point de savoir si la grâce eût été populaire ou non. Un vieux politicien de Los Angeles a affirmé que le gouverneur Brown, en la refusant, était allé contre le sentiment de ses plus chauds partisans. Chessman, lui, considérait que sa mort eût été populaire et il l'avait écrit au gouverneur Brown dans une lettre très sèche.

(A. P.)

LA DERNIÈRE DÉMARCHE. (**)
« Le véritable ennemi à combattre. »

2.600.000 Brésiliens

Aux Etats-Unis, quelques pétitions ont été lancées pour obtenir la grâce de Chessman. L'une d'elles, signée notamment par Eleanor Roosevelt, Aldous Huxley, Ray Bradbury, les acteurs Steve Allen et Theodore Bickel, le producteur de cinéma Walter Wanger et plusieurs autres personnalités connues, soulignait que Chessman avait déjà passé plus de temps dans sa cellule de condamné à mort que la moyenne des meurtriers condamnés n'en passaient en prison.

Mais les appels les plus nombreux sont venus de l'étranger. En étudiant le dossier de grâce, le gouverneur Brown avait sous les yeux des pétitions envoyées de Londres, de Stockholm, du Brésil, de l'Uruguay, de la Nouvelle-Zélande. Au Brésil, où une tentative a été faite pour rétablir la peine de mort, Caryl Chessman est devenu le symbole de la lutte contre le châtiment capital. A la veille de la septième date fixée pour son exécution, en octobre dernier, un industriel brésilien et un présentateur de la télévision se sont envolés pour la Californie avec une pétition signée par 2.600.000 Brésiliens. On y trouvait les noms de Nelson Hungria, la plus éminente personnalité juridique du Brésil, du président de la Chambre des Députés, du président du Sénat et de 600.000 membres des syndicats.

Le « Manchester Guardian » écrivait à la même époque : *« L'Amérique a toujours été une nation extrêmement attachée aux formes de la loi. Qu'un homme puisse en appeler presque indéfiniment du jugement rendu contre lui prouve à quel point les législateurs américains ont eu le souci de lui laisser toutes ses chances d'obtenir l'annulation ou la révision de la sentence... Ce qu'on peut souligner, c'est que le crime pour lequel Chessman a été condamné, bien qu'odieux, n'entraîne pas la peine de mort dans la plupart des pays qui ont conservé celle-ci. »*

La tête haute

Dans sa longue lutte contre la mort, Chessman a bénéficié des services de quelques-uns des meilleurs avocats de Californie y compris George T. Davis et Al Wirin. Son avocat personnel était Rosalie Asher, qui était sans doute la personne qui lui était le plus proche. Lorsqu'il avait besoin d'informations, d'enquêtes juridiques, de documents d'archives ou de n'importe quel renseignement pour la préparation de sa défense, il pouvait faire appel à un certain nombre de journalistes de San Francisco et de Los Angeles, à deux psychiatres, à plusieurs avocats, à deux reporters de télévision, à une actrice de télévision, à un producteur de cinéma, à un enquêteur professionnel et à plusieurs secrétaires, qui étaient tous prêts à l'aider bénévolement d'une façon ou d'une autre.

Il y a quelques mois, interrogé sur la façon dont il envisageait l'avenir, il avait déclaré :

« La Californie m'a obligé à chevaucher ce tigre pendant onze ans mais je crois qu'il est temps maintenant de le monter avec des étriers. Mes mémoires juridiques sont des documents rationnellement fondés. Cette affaire est devenue une plaisanterie et une mascarade. L'Etat a atteint le point où il est obligé de pratiquer avec moi la technique du gros mensonge. Je crois que l'affaire a assez duré, que je n'ai plus d'excuses à faire à l'Etat et qu'il en a eu pour son argent. Je ne pense pas que je doive encore me considérer comme un paria. Je commence à sentir aujourd'hui que j'ai à nouveau le droit de garder la tête haute dans la société. »

[Caryl Chessman a été exécuté le mardi 3 mai, à 10 heures du matin.]

ELIZABETH POE.

(Copyright E. Poe and Frontier Magazine.)

(**) De g. à dr., se rendant le 1er mai chez le gouverneur Brown : le professeur Richard Drinnon, Marlon Brando, Steve Allen, Shirley MacLaine et le professeur Eugene Bardick.

(*Lire en page 8 :* Qu'en dit Mendès-France ? ; *en page 44 :* Le Bloc-Notes de François Mauriac.)

Problème n° 238

HORIZONTALEMENT. : 1. Escorte posthume d'une douce créature. — 2. Peut mal réussir l'étreinte s'il dépasse les limites raisonnables. — 3. Suivi peut-être par le héros de la fable. Vouées à l'attention des censeurs. — 4. Smyrniote, qui fut appelé à Lyon à de grands honneurs, puis à une fin tragique. — 5. File. Celle qu'ils encadrent a une petite queue. — 6. Désigne un mois mal nommé. Bourg en Corse et parure en Inde. — 7. On n'est pas obligé d'y faire étape, en dépit de son nom. Désinence de commerces ou d'industries. — 8. La barre, c'est son affaire. — 9. Victime d'un archer. — 10. Ce que furent jadis les feux et que sont aujourd'hui les hommes.

VERTICALEMENT : I. Transporter par air, sans besoin de piste. — II. Genre de course cycliste, de voiture ou de recette culinaire. — III. En épelant, exposer en vue du blanchiment. N'est jamais que figurativement près du calcanéum. — IV. Conviendront. Division administrative en Grèce ou en Egypte ancienne. — V. Mariées, en style bourgeois un peu suranné. Réponse qui peut marquer l'avarice ou la vertu. — VI. Prophète ou roi. Alexandrin peu conforme à la règle. — VII. Asiatique ou demi-africaine. Commence mainte invitation au public. — VIII. Le bâton et la godille y jouent leur rôle, près de tours.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1	N	O	R	M	A	N	D	E
2	O	R	E	A	D	E	■	L
3	T	I	T	R	E	U	S	E
4	A	G	E	N	■	V	I	C
5	B	I	N	E	R	E	N	T
6	I	N	T	R	A	■	E	R
7	L	A	I	■	S	A	C	I
8	I	L	■	B	O	N	U	S
9	T	E	L	L	I	E	R	E
10	E	S	S	A	R	T	E	E

Solution du n° 237

238	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1								
2								
3			■					
4							■	
5						■		
6				■				
7					■			
8								
9								
10								

SPÉCIAL

L'Abonnement 60 à L'EXPRESS

(à renvoyer à « L'Express », 29, rue de Marignan, Paris-8e)

M. ....

Adresse ....

Je désire souscrire un abonnement nouveau d'un an à « L'Express » donnant droit aux avantages spéciaux suivants :

1. Le service de la nouvelle **« Lettre confidentielle »** réservée aux abonnés ;
2. Les **services pratiques** de « Madame Express » (occasions, conseils d'achat, installation, vacances, orientation, etc.) ;
3. Un **livre dédicacé** offert par l'un des 25 auteurs qui collaborent à « L'Express » (Yves Berger, J.-L. Bory, Jean Cau, Madeleine Chapsal, Albert Ducrocq, Jean Duvignaud, Jean Effel, B. Gay-Lussac, Françoise Giroud, André Gorz, Brigitte Gros, K.-S. Karol, Clara Malraux, François Mauriac, P. Mendès-France, François Nourissier, Bernard Pingaud, Marc Saporta, Alfred Sauvy, J.-J. Servan-Schreiber, Siné, Roger Vailland, A.-M. de Vilaine, Michel Zeraffa).
   Le livre offert sera, dans chaque cas, le dernier livre paru de l'auteur choisi.

Auteur choisi : ....

Mode de paiement :

Soit nous envoyer la somme de .... NF { France : 50 NF / Etranger : 60 NF

- Par chèque ;
- Par virement à notre C.C.P. 73.78.19 Paris.

Soit vous adresser à votre marchand de journaux habituel.

SIGNATURE :

LES INTERPRÈTES DE SARTRE... A PARIS... (Pic.) ...A ESSEN. (Van Heeckern.)
La démence et le délire ont disparu.

LA SEMAINE

Les Séquestrés d'Essen

● ***François Erval a vu les Allemands de Sartre présentés aux Allemands d'Adenauer par Piscator.***

SIX mois à peine après leur présentation à Paris, « Les Séquestrés d'Altona » ont entrepris la conquête des scènes allemandes. Quatorze théâtres, dont deux en Suisse et un en Autriche, ont inscrit à leur programme la dernière pièce de Sartre qui, au cours de ce déplacement, a perdu la moitié de son titre et s'appelle simplement « Les Séquestrés ». Le nom d'Altona n'a pas été seulement écarté du titre, mais aussi complètement oublié dans le texte : il aurait paru peu vraisemblable au public allemand qu'un des plus riches armateurs du pays habite cette banlieue populaire de Hambourg, où les quartiers élégants ne manquent pas. M. Boussac, lui, n'aurait pas non plus l'idée de s'installer à Belleville ou à Billancourt.

Une course de vitesse s'est engagée entre Munich et Essen pour être la première ville à représenter « Les Séquestrés » en allemand. C'est finalement Munich, capitale artistique de l'Allemagne occidentale, qui l'a emporté d'une courte tête — un seul jour — mais l'attention s'est quand même portée vers Essen parce qu'Erwin Piscator, le grand metteur en scène révolutionnaire de la République de Weimar, a été chargé de la direction de la pièce. Le théâtre d'Essen a bien travaillé : il a lancé des invitations dans les quatre coins du monde pour marquer l'importance qu'il attachait à cette représentation. Il comptait, à juste titre, sur la curiosité que provoquerait la conception allemande d'une pièce dont l'action se déroule dans l'Allemagne d'aujourd'hui et porte sur elle un jugement sans complaisance.

Réalisme capitaliste

Dans le train, brusquement, je commençai à m'inquiéter. Une première à Essen, la ville des Krupp, haut-lieu de la bourgeoisie, devait être particulièrement solennelle, « *la tenue de soirée étant de rigueur* ». Ne connaissant à Essen aucun « Cor de Chasse » pour emprunter un smoking, je me voyais déjà exclu de la salle. En prenant au contrôle *mon* billet — les théâtres allemands semblent considérer tous les critiques comme des célibataires convaincus — je demandai si le smoking était obligatoire. Une vieille dame charmante me regarda ahurie. Puis jetant un coup d'œil sur le nom du journal que je représentais, elle dit : « *Mais non, nous ne sommes pas ici aussi chic qu'à Paris.* » Voilà comment on crée des malentendus entre les peuples.

Cette dame me parut d'ailleurs nantie d'un de ces complexes d'infériorité à l'égard de Paris si fréquent chez les Allemands. Le public de la répétition générale d'Essen ressemblait beaucoup à celui des cérémonies analogues à Paris, à l'exception des robes féminines qui — j'avance cette affirmation avec toute la modestie qui sied à un non-technicien — me rappelaient celles que portaient nos compagnes l'année dernière.

Si la pièce de Sartre a perdu à Essen une partie de son titre, elle a gagné en longueur. Les représentations théâtrales en Allemagne commencent toujours à 7 heures 30 ou à 8 heures et le public, discipliné et patient, ne s'occupe guère de l'heure du dernier métro, pour la simple raison qu'il n'existe pas. « Les Séquestrés » sont joués intégralement, à l'exception d'un retour en arrière au quatrième acte, coupé aussi, me semble-t-il, à Paris, après la répétition générale. En tout cas, les coupures ne dépassent pas sept pages sur les deux cent vingt-cinq que comporte le texte complet de Sartre.

Cette fidélité au texte est d'ailleurs l'impression dominante. Une seule et unique infidélité et celle-ci concerne la première ligne de la pièce, non pas le dialogue, mais l'indication scénique de l'auteur. « *Une grande salle encombrée de meubles prétentieux et laids, dont la plupart datent de la fin du XIX*e *siècle* », écrit Sartre. Le public allemand, m'a-t-on expliqué, n'aurait pas accepté qu'un puissant armateur habitât une villa vieillotte et démodée, alors qu'il sait pertinemment comment les grands industriels s'installent ; selon les canons de la dernière mode, le plus souvent d'inspiration américaine. Piscator a obéi en plaçant des « meubles prétentieux » sur la scène, mais ces meubles se trouvent dans une immense pièce, aux grandes fenêtres, ne rappelant en rien le décor poussiéreux du Théâtre de la Renaissance.

En laissant entrer la lumière, Piscator, sans trahir le texte, a changé, peut-être involontairement, sa signification. L'industriel de Sartre était un monument du passé ; celui qu'on voit à Essen est un représentant typique de l'Allemagne adenauérienne. Piscator est allé même plus loin : il a fait venir de Hambourg un acteur connu qui n'a pas la bonne tête de chien fidèle de Fernand Ledoux, mais l'aspect classique des capitalistes modernes, à la fois durs et polis, aux tempes argentées, tels que nous les connaissons à travers les films américains. Cette transformation, apparemment secondaire, donne un ton nouveau et plus violent à certaines phrases de Sartre, celles qui condamnent l'évolution économique de l'Allemagne occidentale. Piscator est resté fidèle à ses tendances de critique sociale et il a tiré vers le réalisme la conception assez abstraite de Sartre sur l'Allemagne contemporaine. Ce n'est pas — heureusement — du réalisme socialiste, mais plutôt du réalisme capitaliste.

Ce souci du réalisme va très loin : Sartre parle de cent chantiers navals possédés par les Gerlach. Le texte allemand, plus modeste, se contente de quatorze.

Mode et beauté

Parallèlement à ce renforcement de la critique sociale se produit une « déromantisation » des scènes au grenier. Ce n'est d'ailleurs plus un grenier de séquestré, mais un immense hall de gare (le pendant du grand salon d'en bas), où Franz von Gerlach s'adonne à son délire. Pour jouer ce rôle, Piscator a engagé une des vedettes les plus connues du cinéma allemand, Dieter Borsche. Le metteur en scène ou l'acteur ont dû voir à Paris Serge Reggiani ; nous retrouvons certains de ses gestes et intonations chez son collègue allemand. Mais, ô surprise, la démence et la folie que rendait si remarquablement Reggiani ont disparu. Je m'attendai à un délire romantique, dans la meilleure tradition allemande et j'ai trouvé un raisonneur, déséquilibré, certes, mais raisonneur quand même. ;(Franz ne croque plus ses médailles en chocolat : c'eût été trop surréaliste.)

C'est cette absence de folie qui est le trait le plus frappant de cette représentation, et sans doute caractéristique de l'Allemagne d'aujourd'hui. Les Allemands semblent avoir oublié ou refoulé cette démesure qui hantait leur existence et leur littérature depuis plus d'un siècle. Dieter Borsche, dans ses grands monologues avec les « crabes », ne se *confronte* pas avec l'histoire ou le destin, mais *discute* avec eux.

Il est curieux d'observer ce lent déplacement à peine perceptible du sens de la pièce. Dans le rôle de la star ratée, l'actrice allemande se contente de montrer simplement l'échec d'une vedette ou lieu de nous faire sentir les contradictions de la beauté. Il est vrai qu'elle n'a pas été

→

Manfred Gregor LE PONT
Le chef-d'œuvre de la jeune génération allemande
roman - 7,50 nf SEUIL

Plus de 7000 exemplaires vendus
PIERRE FRANCASTEL HISTOIRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE
en 2 vol. format 27 × 36, 420 ill. dont 125 en quadrichromie
Le vol. 59,50 NF
ELSEVIER-PARIS

LE PREMIER VOLUME D'UNE ÉDITION EN 8 TOMES DES "THIBAULT" DE **ROGER MARTIN DU GARD**, ILLUSTRÉE DE 150 LITHOGRAPHIES ORIGINALES, EN COULEURS PAR **BERTHOLD MAHN**, VIENT DE PARAITRE.

TIRÉE SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE NATIONALE, SUR VÉLIN D'ARCHES, PRÉSENTÉE SOUS UN ÉTUI DE CRETTÉ, CETTE COLLECTION - A TIRAGE LIMITÉ, PRÉFACÉE PAR **JEAN SCHLUMBERGER** - EST UN MERVEILLEUX HOMMAGE RENDU A L'ŒUVRE IMMORTELLE DE **ROGER MARTIN DU GARD** ET SERA RECHERCHÉE DE TOUS LES AMATEURS DE BEAUX ET BONS LIVRES. NOTICE ILLUSTRÉE SUR DEMANDE ADRESSÉE AU DISTRIBUTEUR : L'OFFICE DE CENTRALISATION D'OUVRAGES, 7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS VIe. -E-

Avez-vous lu ?

TROIS SEMAINES CHAQUE ANNÉE

par Maurice **TOESCA**

Comment préparer l'itinéraire de vos vacances. Circuler en France et même en Europe n'est plus une aventure, c'est le moyen de se reposer agréablement. Il faut lire ce carnet de route et y inscrire vos observations.
M. Toesca part de Paris et va jusqu'aux extrémités de notre continent européen. Laissez-vous guider.

Collection "CHAMPAGNE"

PEINTURE FRAICHE

par **ROBERT ESCARPIT**

Ce livre possède une bien curieuse histoire. Il a été écrit alors que l'auteur venait de terminer ses thèses de doctorat (ce qui se résume couramment dans l'université par la formule « dix ans de travaux forcés et deux millions d'amende »). Il a donc le caractère explosif des grandes libérations. Son humour échevelé est une revanche contre l'esclavage des travaux scientifiques.

Collection " J'AI VU VIVRE "

J'AI VU VIVRE LA CHINE

par **ROLAND DUMAS**

Depuis dix ans, la Chine tient un rôle de premier plan sur la scène mondiale et tous les regards sont attirés vers elle. De nombreuses études ont été consacrées à son activité, à son âme, à son histoire. Roland Dumas, lui, a préféré se rendre en Chine. Il a vu vivre un monde étrange, aux traditions millénaires, mais à l'avenir chargé de promesses ou de menaces. Il a parcouru plus de sept mille kilomètres, de Pékin aux frontières de la Sibérie, du fleuve Amour au Yang-tsé-kiang, de Kharbine à Shanghaï.

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

L'Image dans l'Information

Rôle et place actuelle de l'IMAGE dans l'INFORMATION et la PUBLICITÉ », tel est le thème du numéro spécial que vient de faire paraître l'hebdomadaire professionnel *Le Miroir de l'information, de la publicité et des relations publiques*. Ce numéro est en vente dans les principaux kiosques parisiens au prix de 2,50 NF et au *Miroir*, 37, rue du Louvre, Paris (2e).

JACQUES TISSIER
le gachis
récit NF 6,00
LES EDITEURS FRANÇAIS REUNIS

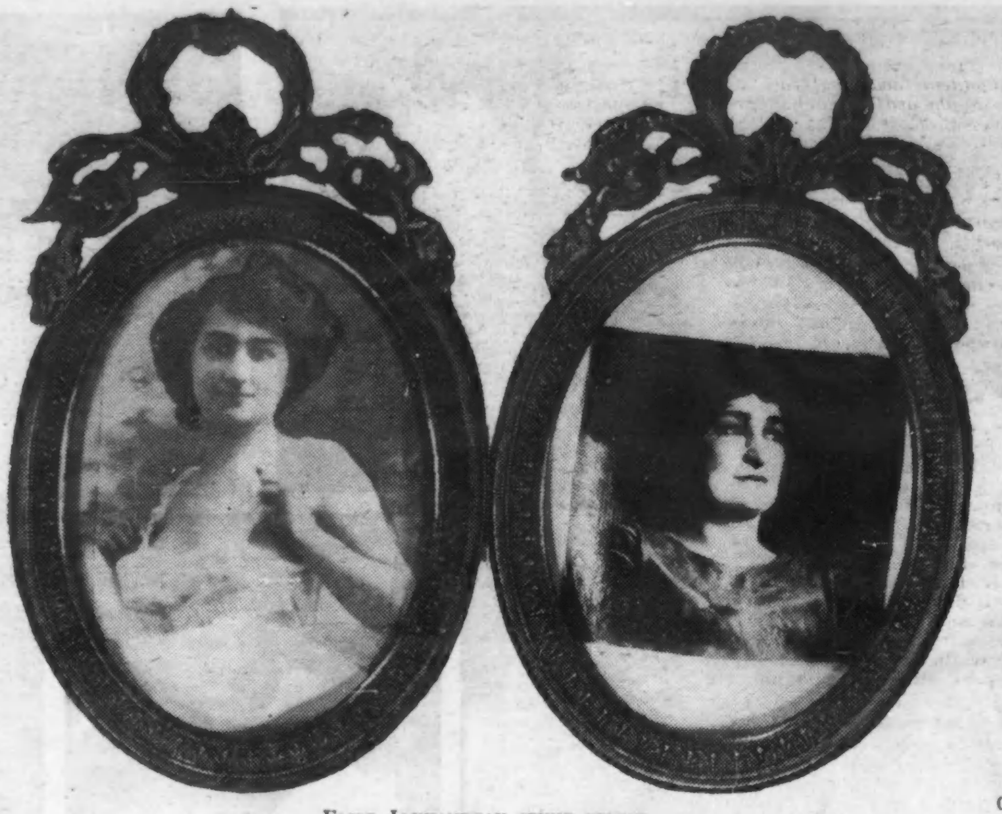

ELISE JOUHANDEAU JEUNE FEMME.
« Figurez-vous, je me sens à peine descendre. »

(Archives.)

servie par un physique exceptionnel comme Evelyne Rey et qu'elle est desservie par des robes que la presse allemande ell-même trouve trop « provinciales ».

L'archange noir

Et le public ? Je l'observai avec curiosité. Beaucoup de jeunes qui n'ont pas vécu l'hitlérisme et que son évocation laissait apparemment indifférents. Ils semblaient étonnés d'entendre qu'à l'étranger on considère l'Allemagne comme la première puissance européenne. Une seule fois le public réagit avec frayeur : lorsque dans un retour en arrière, on voit brusquement surgir des SS. Il est vrai que la scène était terrible : l'officier qui sortait de l'ombre n'était pas un de ces archanges noirs qui incarnent trop souvent, au cinéma et au théâtre, les hommes de main de Himmler, mais une grosse brute sûre de son pouvoir. Ici encore le réalisme triomphait du romantisme.

Le succès fut grand. Il était mérité. La conception est peut-être moins profonde qu'à Paris, mais la représentation certainement plus puissante. Pendant plus de cinq minutes, le public resta sur place pour acclamer Piscator et les acteurs, et en particulier l'actrice qui jouait le rôle de Leni et dont la joyeuse méchanceté me sembla le plus proche des intentions de Sartre.

Les spectateurs ont-ils vraiment compris le sens profond de la pièce ? Je n'en sais rien. Mais le public de la générale parisienne a-t-il compris, lui, tous ses prolongements, cet examen de conscience d'un grand écrivain, cet effort désespéré d'une synthèse entre les deux tendances de son œuvre, la recherche du social et l'affirmation de l'individu face à l'histoire ?

FRANÇOIS ERVAL.

ENTRETIEN

Elise

Depuis trente ans, un homme, Marcel Jouhandeau, parle de sa femme. Aujourd'hui, devant Madeleine Chapsal, elle répond.

MARCEL JOUHANDEAU a placé sa femme, Elise, au centre de ses préoccupations. « Les Chroniques maritales », « L'Imposteur », son œuvre entière, tout cet interminable dialogue avec le péché, parle d'elle.

Aujourd'hui, c'est Elise, à son tour, qui prend la parole. Elle vient de publier aux éditions Flammarion le troisième volume de ses « mémoires », « Le Spleen empanaché ».

Voici, confié à « L'Express », le point de vue de l'étonnante héroïne de cette « saga » du couple.

— Pourquoi écrivez-vous vos mémoires ? Par revanche ?

ELISE JOUHANDEAU. — Pas du tout ! Naturellement, je ne peux pas dire que j'ai été très contente de ses « Chroniques maritales » !... De « Godeau marié »... De « L'Imposteur »... Il y a certainement une part de vénération, mais tout de même, je suis un monstre !

— Peut-être écrivez-vous pour vous justifier ?

E. JOUHANDEAU. — Ah non ! Pas du tout ! Je ne sais pas moi-même pourquoi... Vous savez que j'écrivais beaucoup de lettres, à Mme Gosset, à Suzanne Valadon... Et je mettais un peu de poésie dans ces lettres. J'ai une grande facilité pour m'exprimer par écrit, mieux que pour parler, je n'ai pas beaucoup de facilité d'élocution. Je suis un être — c'est un grand mot de dire mystique — mais je suis un être très sombre de caractère, qui vit assez seul. Je suis une solitaire. Alors quand on perd l'habitude de parler, c'est très difficile après de se rattraper, on n'a pas la même aisance.

— Comment écrivez-vous ?

E. JOUHANDEAU. — En réfléchissant beaucoup. Cinq, six pages... et il reste une demi-page ! Je déchire tout le reste... Alors, vous savez, j'en use, des encriers, à écrire, à écrire...

— Vous savez où vous allez ?

E. JOUHANDEAU. — Je sais où je vais et je sais ce que je veux dire, et je sais aussi ce qui est moral et ce qui est immoral dans l'existence de chaque individu ! Remarquez que je ne me mêle jamais de la vie privée des autres... Mais en moi-même je juge quand même. Je ne suis pas méchante lorsque j'écris, mais je dis quand même la vérité.

— Que pense Marcel Jouhandeau de vos travaux littéraires ?

E. JOUHANDEAU. — Il me voyait bien griffonner et il disait : « *Ça la distrait. Il vaut mieux qu'elle fasse ça.* » Il pensait que c'était une gageure, une plaisanterie... Il ne me croyait pas capable de faire un livre. Et quand le premier, « L'Enfance d'Elise », a été terminé, je lui ai dit : « *Voici. Si tu juges que je puis être ridicule, eh bien! ce livre ne paraîtra pas.* » Il l'a lu et il m'a dit : « *Non seulement tu ne seras pas ridicule, mais ce livre est réussi. Il doit paraître.* » Il a quand même une certaine générosité de cœur... Il savait que j'y tenais.

— Votre premier livre racontait votre enfance, le second votre adolescence, et celui qui vient de paraître aujourd'hui est sur votre jeunesse ?

E. JOUHANDEAU. — Oui, « Le Spleen empanaché » raconte tout l'épisode où je dansais. C'était au temps de Poulenc, de Darius Milhaud, de Georges Auric. C'est moi qui ai créé « La Belle Excentrique » de Satie...

— Quelle est l'époque de votre vie que vous avez préférée ?

E. JOUHANDEAU. — Pas celle de la danse, en tout cas ! Celle-là je l'ai prise en horreur ! J'ai d'ailleurs brûlé un jour tous mes costumes. Je me plaisais au cours, mais sur la scène c'était fini... Une espèce de timidité peut-être... Et puis affronter chaque jour le succès et l'insuccès... Il faut vous dire qu'il fallait du courage pour se présenter à l'époque devant le public sur la musique de Satie ! Il y avait du bruit dans la salle...

— Vous dites que vous êtes un être sombre. Et en même temps vos livres montrent quelqu'un débordant de gaieté, de vitalité...

E. JOUHANDEAU. — La vitalité, oui, j'en ai. (La gaieté c'est autre chose). Ma vitalité, ça c'est formidable ! Je n'en reviens pas moi-même ! Et je continue, figurez-vous...

— Quand diriez-vous que vous avez été le plus heureuse ?

E. JOUHANDEAU. — Heureuse ! mon Dieu, heureuse ! C'est un bien grand mot... Ça n'existe pas, le bonheur ! Il y a tellement de choses qui pèsent sur un être humain. On a tellement de devoirs vis-à-vis de son prochain. Parce que j'avoue que je n'ai pas la charité. Je sais faire du bien aux gens qui le méritent. Mais je suis dure avec moi-même et je le suis avec tout le monde. Evidemment, ça peut paraître très antipathique à certains.

— Qu'est-ce que cela représente d'être la femme d'un écrivain ?

E. JOUHANDEAU. — Le hasard, l'imprévu... Vous savez, un écrivain n'appartient à personne. Il appartient à son œuvre. C'est une vie de tourment. Etre un écrivain c'est une vie de tourment. Maintenant je sais ce que c'est : quand j'ai écrit cinq pages et que je vois qu'il ne m'en reste que trois lignes, je me dis : « Eh bien, vrai ! »

— Avez-vous été influencée, dans votre travail, par votre mari ?

E. JOUHANDEAU. — Pas du tout ! D'ailleurs ça n'a aucun rapport. Je ne vois pas les personnages comme il les voit. Il y a un empire jouhandélien, je l'ai dit, c'est la vérité. (François Mauriac l'a très bien compris à

Lawrence DURRELL
SIGNERA *CLEA*
et ses autres livres en anglais et en français
le 7 mai à 17 heures
LIBRAIRIE MISTRAL
LIVRES EN TOUTES LANGUES
37, rue de la Bûcherie (Ve)
Cabinet de lecture ouvert aux Bibliophiles
Chien aimable - Prière d'entrer
Communiqué.

propos de mon livre : « *J'ai cru que Mme Jouhandeau avait enfermé son mari dans un placard!* »). Jouhandeau, qui est très doué intellectuellement, qui a une très grande culture, est tellement maladroit que je ne lui dis même pas de planter un clou parce que je suis sûre qu'il s'écraserait le doigt ! Il a toujours été humilié de ma vitalité.

— Pourquoi faites-vous figure de « monstre » dans les « Chroniques maritales » ? C'est un jeu ? Vous n'y croyez pas ? Marcel Jouhandeau non plus ?

E. JOUHANDEAU. — Non... Je ne le crois pas. C'est de la littérature. Il aime faire figure de martyr... A part ça, il est ravi quand on lui dit : « *Quelle jeunesse ! Comme vous avez l'air heureux !* » Lui, il invente la vie. Moi, je me contente de la vivre. Et ça apprend beaucoup, c'est la meilleur expérience. Lui, est enfermé dans l'expérience littéraire. Pensez qu'à cinq heures du matin il est levé ! Il ne bouge pas de sa table jusqu'au petit déjeuner. Puis il remonte, et jusqu'à midi c'est pareil. Parfois même, à onze heures du soir, il se lève et travaille jusqu'à minuit. Enfin, oui, on peut dire que c'est une vie de martyr !

— Dans votre prochain livre, le quatrième, vous allez parler de votre mariage. En soumettrez-vous le texte à Marcel Jouhandeau avant de le publier ?

E. JOUHANDEAU. — Oui. Je le lui montre déjà, avant de le terminer. Les passages qui sont durs, enfin qui sont vrais. Et je n'apprendrai rien au public, parce que Dieu sait — et c'est ce que Mauriac lui reproche — Dieu sait si lui a été indiscret ! Je n'apprendrai rien à personne, mais je pourrai dire ce que moi j'ai ressenti.

— Et si votre mari n'est pas content, passerez-vous outre ?

E. JOUHANDEAU. — Il me dira oui. Il me dira: « *J'en ai tant dit que tu ne peux plus me trahir.* » Mais il aurait mieux aimé que je n'écrive pas... Parce que, chez lui, c'est enveloppé dans de la littérature de grande envergure, dissimulé derrière des phrases séduisantes. Tandis que chez moi, c'est dit avec des phrases directes, réalistes. C'est vivant. On voit clair. Evidemment, la souffrance éclate partout. Dans tous mes mots la souffrance éclate.

— Attendez-vous quelque chose de cette confrontation ?

E. JOUHANDEAU. — Sans être présenté comme une réponse, c'en est une. Parce que toute l'œuvre de Jouhandeau, où il raconte toute sa vie, eh bien ! mon Dieu, j'y tiens une place ! J'y suis ! Partout. Tout le temps.

— Comme le grain irritant qui permet à l'huître de faire sa perle...

(Charpentier.)

ELISE JOUHANDEAU AUJOURD'HUI, CHEZ ELLE.
« Si j'étais une poupée, qu'est-ce qu'il écrirait ? »

E. JOUHANDEAU. — Je suis tellement vivante ! Il me dit qu'il n'a pas de repos. Je lui réponds : « *Heureusement pour toi. Si j'étais une momie dans ta vie, une poupée, qu'est-ce que tu écrirais ?* »

— Finalement, c'est un rôle que vous avez aimé ?

E. JOUHANDEAU. — Oh ! je m'en serais bien passée ! Tout de même, c'est assommant de sentir un homme qui a son carnet à la main toute une journée. Et on ne peut pas être toujours aimable ! J'avoue que j'ai des réactions qui sont parfois brutales...

— Vous séparez-vous de temps à autre ?

E. JOUHANDEAU. — Ah non ! jamais ! Nous ne nous détestons pas. Nous voyons chacun nos défauts, tout en nous accordant sur beaucoup de plans. Mais moi je dirai qu'il y a chez lui des côtés qui me sont antipathiques, vraiment antipathiques !

— Vous êtes un personnage comme on n'en voit plus beaucoup parmi les femmes d'aujourd'hui. A quoi attribuez-vous ça ?

E. JOUHANDEAU. — Je ne sais pas. A l'époque où j'étais dans les milieux du théâtre, Max Jacob, qui, lui, vivait absolument comme un moine, m'entraînait à l'église et me disait : « *Tu ne comprends rien, tu ne sais même pas faire ta prière.* » Lui priait à l'orientale, il était tellement courbé que, quand j'arrivais, je me disais : « *Tiens ! où est-il ?* » Et il était au pied de l'autel, tout ratatiné, tout replié sur lui-même — et moi je lui portais une admiration profonde !

— Comment vous sentez-vous aujourd'hui ? On a l'impression que l'époque dont vous parlez dans « Le Spleen empanaché » était tellement plus insouciante, plus libre, plus gaie ?

E. JOUHANDEAU. — Libre, oui. Mais une liberté telle que vous aviez la charge absolue de vous-même. Personne ne venait à votre secours. Si vous aviez un accident et pas de fortune, vous finissiez dans un hôpital... Pensez qu'à cette époque chacun avait une tirelire. Parce qu'on n'était pas sûr du lendemain. Aujourd'hui personne n'a de tirelire, ça n'existe pas. Si vous tombez malade, il y a les assurances, la sécurité sociale. Une retraite... A cette époque, on ne pouvait compter que sur moi-même... Aujourd'hui, c'est autre chose : une époque aride... La jeunesse est soucieuse. Forcément. Maintenant, je vous dirai que j'ai, au fond, une préférence pour ces temps-ci parce que je trouve qu'on vit une aventure extraordinaire... La science, c'est quand même une aventure extraordinaire ?... Je connais beaucoup de physiciens, d'ailleurs. Je suis ça de près. Je trouve que c'est une folie héroïque et un peu inconsciente. Mais ça ne fait rien. Il faut qu'on aille jusqu'au bout. Moi je pense qu'on fera sauter la terre.

— On voit que vous avez le goût du spectacle ! Celui des costumes, aussi, je crois ?

E. JOUHANDEAU. — J'ai un goût pour les costumes. Je ne suis jamais habillée comme tout le monde. Même quand je m'habille simplement, je suis excen- →

LES SUCCÈS D'AVRIL

« L'Express » a mis en place, sur tout le territoire français, avec la collaboration d'un certain nombre de libraires, un réseau qui doit nous permettre de fournir chaque mois à nos lecteurs des indications sérieuses sur les dix plus grands succès de librairie. Voici les résultats d'avril :

	AUTEUR	TITRE	EDITEUR	Classement de mars
1	**Henri Troyat**	*La Barynia*	**Flammarion**	2ᵉ
2	**Jean Lartéguy**	*Les Centurions*	**Presses de la Cité**	
3	**H. de Montherlant** ...	*Le Cardinal d'Espagne*	**Gallimard**	6ᵉ
4	**J.-R. Tournoux**	*Secrets d'Etat*	**Plon**	1ᵉʳ
5	**Tomasi di Lampedusa.**	*Le Guépard*	**Le Seuil**	4ᵉ
6	**Robert Musil**	*Les désarrois de l'élève Törless*	**Le Seuil**	
7	**Manfred Gregor**	*Le Pont*	**Le Seuil**	
8	**Gilbert Cesbron**	*Avoir été*	**Laffont**	
9	**J.-P. Sartre**	*Les Séquestrés d'Altona*	**Gallimard**	3ᵉ
10	**Julien Green**	*Chaque homme dans sa nuit*	**Plon**	

Cette liste a été établie grâce à la collaboration des libraires suivants : ● Paris : Au Chariot d'or, 14 bis, avenue Bosquet. — ● Au Papyrus, 82, rue Ordener. — ● Cidini, 43 avenue Secrétan. — ● F. Weill, 60, rue Caumartin. — ● Flammarion, 25, boulevard des Italiens. — ● Galignani, 224, rue de Rivoli. — ● Gallimard, 15, boulevard Raspail. — ● Librairie de Paris, 7, place Clichy. — ● Lettre Ouverte, 213, rue de la Convention. — ● Presses Universitaires de France, 49, boulevard Saint-Michel. — ● Stock, place du Théâtre-Français. — ● Tschann, 84, boulevard du Montparnasse. — ● Max Ph. Delatte, 133, rue de la Pompe. — ● Courbevoie : Tilmont et Cie, 102 rue de Colombes. — ● Bordeaux : A l'Ecritoire d'Or, 60, cours G.-Clemenceau. — ● Mollat, 15, rue Vital-Carles. — ● Grenoble : Librairie de l'Université, 2, square des Postes. — Lille : Le Furet du Nord, 11 et 13, place du Général-de-Gaulle. — ● Lyon : La Proue, 15, rue Childebert. — ● Montpellier : Sauramps, 34, rue Saint-Guilhem. — ● Librairie Foch, 11, rue Foch. — ● Nice : Rudin, 14, avenue Félix-Faure. — ● Rennes : Escolan, 7, place du Palais. — ● Les Nourritures Terrestres, 19, rue Hoche. — ● Saint-Etienne : L'Astrée, 14, rue du Général-Foy. — ● Plaine, 27, avenue de la Libération. — ● Strasbourg : Librairie de la Mésange, 18, rue de la Mésange. — ● Toulouse : Castela, 20, place du Capitole.

Vient de paraître

ROMAIN GARY

Prix Goncourt 1956

La promesse de l'aube

récit

nrf

un roman d'une tragique actualité sur les noirs de Johannesburg

rouge est le sang des noirs

Peter ABRAHMS

CASTERMAN 1 vol. 228 pages, couv. illust. couleurs et vernie 7,95 N F.

Pas une Revue... Pas un Digest... AUTRE CHOSE

un Festival Mensuel de la Fiction avec

des nouvelles, des romans, des variétés historiques et littéraires, des pièces de théâtre

Les œuvres libres

REVUE MENSUELLE

288 pages 3 NF

au sommaire du numéro de mai

DANIEL-ROPS, de l'Académie Française - Céder aux anges

HERVÉ BAZIN, de l'Académie Goncourt - La part du pauvre

MARIE SCHEIKEVITCH - Marcel Proust et Céleste

CLAUDE AVELINE - Les deux sœurs

RAYMOND DUMAY - Quand Figaro 1er régnait sur la Corse

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

LA VIE A PARIS SOUS L'OCCUPATION 1940-1944

G. Walter

a. colin

7,50 NF

HITLER, LA PRESSE ET LA NAISSANCE D'UNE DICTATURE

A. Grosser

KIOSQUE

"L'HISTOIRE VIVANTE" PAR LA PRESSE

MICHEL BUTOR

DEGRÉS

roman

"Ce livre est très certainement hors de l'ordinaire. Si j'étais critique j'aimerais en parler." J.P. SARTRE

nrf

→

trique... Il suffit que je me mette un turban sur la tête et une blouse avec laquelle je fais le ménage chez moi, et je suis excentrique !

— Et vous trouvez que les autres ne sont pas bien habillés ?

E. JOUHANDEAU. — Je trouve qu'ils s'habillent toujours pareil. Toutes les jeunes filles sont pareilles ! Moi, il suffit qu'on me dise : on fait la robe au-dessus du genou, pour que je la porte plus bas ! Je suis peut-être ridicule... Je ne sais pas.

— Qu'est-ce que vous aimez porter ?

E. JOUHANDEAU. — La belle matière en toutes choses, la qualité, ce qui est bien fait et tombe bien. Aujourd'hui, on peut avoir dans sa garde-robe une vingtaine de robes des Grands Magasins. Moi, ça ne me dit rien, je veux une chose, mais qu'elle soit somptueuse. J'aimerais bien me fabriquer des robes à mon goût.

— C'est-à-dire ?

E. JOUHANDEAU. — Très à l'espagnole. Beaucoup de volants. Je m'en suis fait une comme ça ; quand je la mets, je me coiffe avec des torsades et des fleurs de chaque côté, dans les cheveux.

— Je vais vous poser une question qui peut vous paraître un peu méchante, mais ce n'est pas du tout son intention : qu'est-ce que vieillir pour une femme ? Quel genre de problème est-ce que ça pose, à votre avis ?

E. JOUHANDEAU. — Eh bien ! jusqu'à présent, dans ma vitalité, je ne m'aperçois pas beaucoup du vieillissement.

— Croyez-vous qu'une femme perde en séduction parce qu'elle prend de l'âge ?

E. JOUHANDEAU. — Non, je ne crois pas. J'ai beaucoup de jeunes autour de moi, et de très beaux garçons. Mais alors ça ne m'intéresse pas du tout ! Ah! mais pas du tout! Par conséquent, je ne peux pas dire si je les séduis. Parce que ça reste toujours sur un plan amical. Et j'y tiens.

— Qu'est-ce que la beauté à vos yeux ?

E. JOUHANDEAU. — Moi, j'aime les femmes qui ont du caractère. Les beaux traits.

— Que pensez-vous du type de beauté d'aujourd'hui, de Brigitte Bardot ?

E. JOUHANDEAU. — Peuh...

— De Marilyn Monroe ?

E. JOUHANDEAU. — Je ne l'ai pas regardée d'assez près. Au fond, je ne regarde pas. Je vais très peu au cinéma. Je n'ai pas la télévision.

— Vous lisez beaucoup ?

E. JOUHANDEAU. — Ah oui ! Ça, pour lire, oui ! Et puis, je lis des livres sérieux.

— Lesquels ?

E. JOUHANDEAU. — Ça vous paraîtra prétentieux... Enfin, ça va avec mon caractère sombre, et avec l'intimité de mon âme : je lis Pascal. D'ailleurs, vous voyez, j'ai un moulage. Je lis Sainte-Beuve, Benjamin Constant, et puis je lis beaucoup Paul Valéry, que je vénère.

— Et les œuvres de Marcel Jouhandeau, les lisez-vous ?

E. JOUHANDEAU. — J'en ai lu quelques-unes. J'évite un peu ces temps derniers.

— Ecrit-il en ce moment ?

E. JOUHANDEAU. — Oh ! il écrit toujours. Il écrit son journal de chaque jour. Moi, maintenant, je vis dans ma chambre, c'est plus difficile pour lui de prendre des notes. Mais « Le Journalier », c'est tout ce qui se passe dans la maison : les algarades avec les locataires, avec la concierge...

— Lisez-vous les écrivains d'aujourd'hui ?

E. JOUHANDEAU. — Qui, par exemple ?

— Françoise Sagan, Michel Butor, Robbe-Grillet, Jean-Paul Sartre...

E. JOUHANDEAU. — Je ne veux rien dire.

— Lorsque vous aurez terminé ce quatrième livre, en ferez-vous encore d'autres ?

E. JOUHANDEAU. — Je ne sais pas ce que je ferai. Vous savez, moi, je me réserve toujours un coin de vie du côté de la religion. Certainement, je ne serai pas dans le vide quand je n'écrirai plus, parce que j'ai la religion. J'éprouve des sensations extraordinaires quand je suis dans une église : je vais souvent chez les Dominicains. Je vais chez les Oratoriens. Je fréquente beaucoup de prêtres. Il faut qu'ils soient bien, parce qu'ils savent que j'ai l'œil sévère.

— Qu'appelez-vous « être bien » ?

E. JOUHANDEAU. — Je ne citerai pas de noms, mais un prêtre qui est trop libre avec les artistes, je ne l'aime pas. J'ai peut-être l'esprit étroit. Mais ceux que je vois, je les ai triés sur le volet. Ils ont une culture formidable et ils sont gais, bien plus gais que moi, et puis j'apprends beaucoup de choses sur ma religion. Vous savez, quand on connaît bien sa religion chrétienne, on connaît pas mal de choses, quand on lit bien tous les livres saints. Moi, ça m'aide à vivre, la religion. C'est mon seul soutien. Au moins, je sais que j'ai l'éternité devant moi. Je sens que la mort, c'est le passage d'une vie à l'autre. Et, enfin, un amour qui ne trahit pas ! Aimer Dieu, c'est sans tromperie. C'est une ressource formidable...

— Et vos livres ?

E. JOUHANDEAU. — Je ne sais pas si j'ai réussi... Les livres de vieux, ça n'intéresse plus la jeunesse. Vous aimez lire les livres des personnes qui ont déjà achevé leur vie ?

— Le point de vue des gens qui ont un peu d'âge et peuvent embrasser une existence entière, me paraît passionnant.

E. JOUHANDEAU. — Vous ne savez pas ce que c'est que la descente d'une vie ! Tâchez de la porter héroïquement, comme moi.

— Ça descend à partir de quel âge, une vie, à votre avis ?

E. JOUHANDEAU. — Eh bien ! pour moi, figurez-vous, c'est insensé, je me sens à peine descendre... Mais je descends quand même !

— Où en êtes-vous de votre livre ?

E. JOUHANDEAU. — J'en suis à la soixante-dixième page. Vous voyez, je recopie dans ce carnet. Celui-là, c'est définitif. Parce que j'en ai d'autres, je les relis, et quand ça n'est pas bien, je biffe. J'écris couchée, rehaussée par des coussins. Je vous assure que c'est quelque chose, ce que j'ai entrepris là !

⁂

Les murs sont noirs, le lit est rouge, le bord du lit est en laque noire, les coussins sont rouges et noirs, des traces de peinture d'or brillent sur les murs, un arbre « qui flamboie » est peint à même les vitres.

Dans ce décor, n'importe qui d'aujourd'hui a le visage gris, le vêtement pauvre. Elise, elle, lutte et triomphe. Une robe d'intérieur en satin vert nil broché d'or, matelassée d'un vert plus sombre, broches et bracelets, diamants et or, sandales d'or, jambes nues. « *Peut-être ai-je mauvais goût,* dit-elle le visage brillant de défi, *mais j'aime ce qui est excentrique. D'abord, ça me va.* »

C'est vrai, ça lui va. Elise est une très vieille dame — « *si vous cessez d'enregistrer, je vous dirai mon âge...* » — et elle est éclatante. Le teint rose, les yeux pleins d'éclair.

Mais la voix est triste, la bouche aussi. « *Vous savez, je suis un être sombre... Et puis je suis méchante...* » La légende. Les perches qu'il faudrait saisir : « *C'est donc vrai, vous êtes un monstre... Racontez un peu...* » On n'en a pas envie, on ne la croit pas. Plus.

C'est une vieille dame qui se pose souplement sur son divan, comme une danseuse. Une vieille dame qui a la gentillesse de vivre ardemment et d'écrire. Sur sa cheminée, deux petits médaillons, deux petites photos imperceptibles, jaunies, déchirées, d'une jeune fille en corset, seins au vent, l'air timide et grave, sombre aussi, c'est vrai. « *Moi, lorsque j'avais vingt ans...* »

Elise a saisi un cahier noir aux pages couvertes d'une grande écriture régulière, nette, qui ne laisse pas de blanc. « *Voulez-vous que je vous lise quelques passages de mon quatrième roman ? Celui où je raconte les débuts de mon mariage avec Jouhandeau ?* » Elle s'allonge sur son lit — « *mais pas de photos avec mes lunettes !* » — et, d'une voix tragique et appliquée, elle commence : « *Alors, il m'a dit, Caryatis...* »

Soudain, elle lève le nez, ses yeux pétillent, mais sans gaieté : « *Ce sera terrible, n'est-ce pas ?...* »

M. C.

L'ACTUALITÉ SINÉMATOGRAPHIQUE

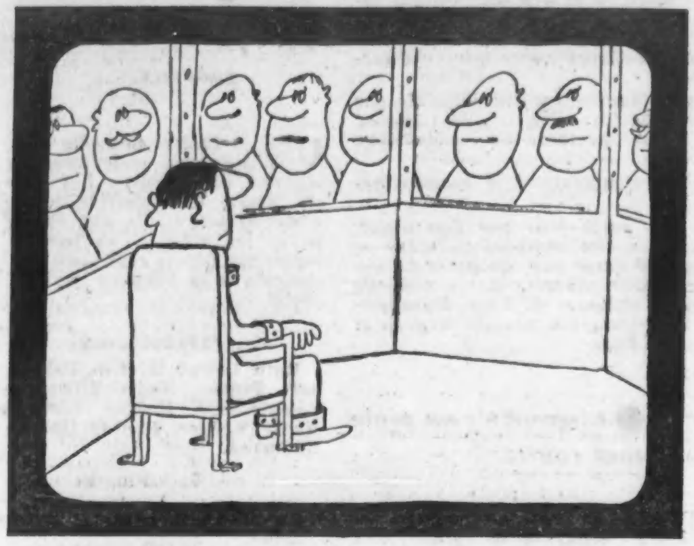

Chiens, à vous de crever.

L'eau à la bouche.

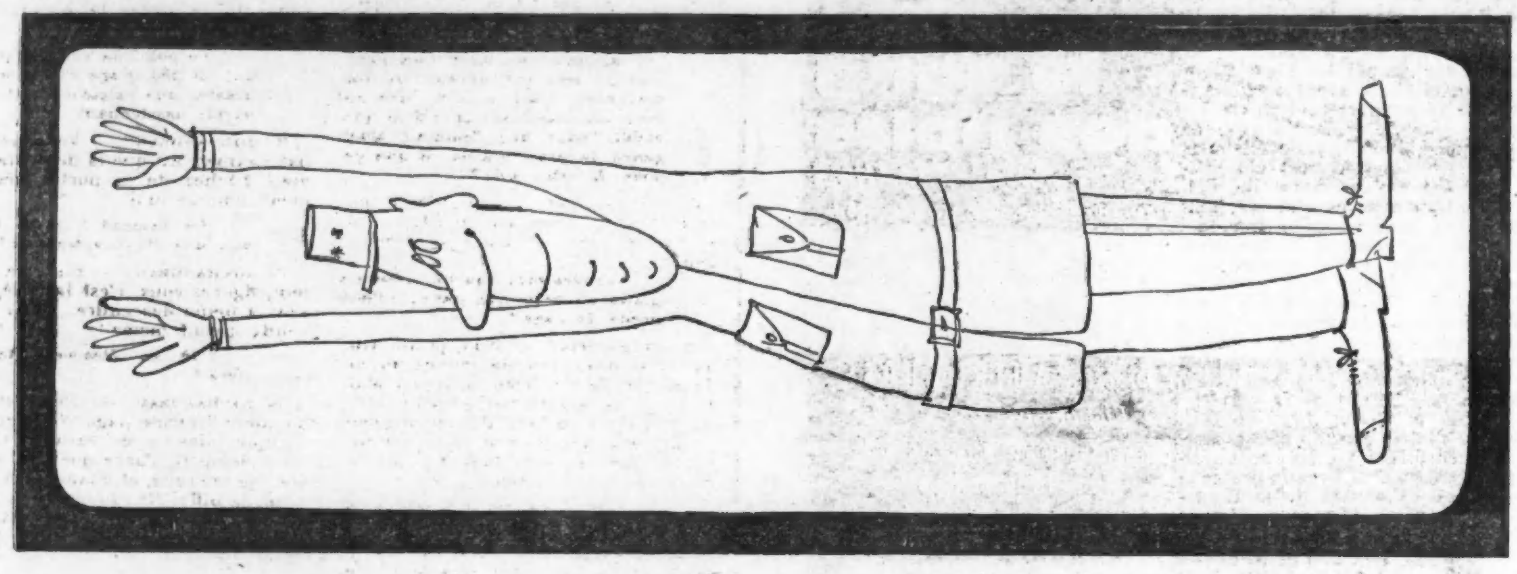

L'homme de l'Ouest (*en sinéscope*).

A bout de souffle.

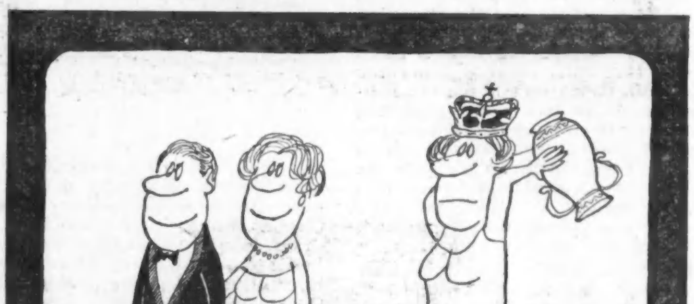

Tendre et violente Elisabeth.

GALERIE CHARPENTIER

CENT TABLEAUX
DE
COLLECTIONS PRIVÉES
(de Bonnard à de Staël)

76, FG. SAINT-HONORÉ, PARIS

GALERIE COLETTE ALLENDY - 67, rue de l'Assomption

LE CHEVALLIER

Jusqu'au 14 mai

Peintres du XXème Siècle

Directeur : Léon AYMONIER

162, Boulevard Haussmann - PARIS (8e) - WAG. 35-69

Exposition Peintres Néo-Impressionnistes

E. Fer

VALTAT NESSI SIGNAC
CROSS SEYSSAUD LUCE

Du 6 au 30 Mai 1960

LA SEMAINE

Michèle Manceaux vous raconte

● *Festival de Cannes : une tactique secrète.*

LE Festival de Cannes commence cette semaine. Pendant quinze jours, tous ceux qui vivent du cinéma et tous ceux qui en parlent, vont se retrouver sur la Croisette. Il s'y traitera autant d'affaires (disent les experts) qu'en six mois de vie professionnelle ordinaire à Paris. Quant aux projets, ils naîtront par dizaines, quitte à s'effondrer le lendemain matin. L'imagination est sans limite au printemps, devant la Méditerranée, et Cannes semble être devenu le plus important des festivals. (Surtout cette année, puisque celui de Venise a perdu son rigoureux directeur, Floris Ammanati.)

A la Fox, à la Columbia, dans toutes les grosses firmes étrangères, personne ne songe à sous-estimer le Festival de Cannes qui est, cependant, chaque année, traîné dans la boue. Le choix des films est incriminé, et le palmarès généralement très discuté.

Cette année, parmi les films attendus, il faut citer : « Aventura » d'Antonioni. (L'Italie paraît offrir la sélection la plus intéressante avec ce film, « Ombre Bianche » de Nicholas Ray et la présentation hors compétition de « La Dolce Vita » de Fellini.) Et « L'Etrange obsession », film japonais d'un audacieux érotisme.

Bergman représentera, évidemment, la Suède avec, cette année « La Source ». Si Nicholas Ray participe curieusement à la compétition sous pavillon italien, Jules Dassin y figure sous la bannière grecque avec « Jamais le dimanche ». Une soirée grecque au son des « bouzoukias » est déjà prévue.

« Amants et Fils », tiré de D.H. Lawrence. réalisé par un jeune metteur en scène, Jack Cardiff, renouvellera peut-être pour la Grande-Bretagne le coup des « Chemins de la Haute-Ville » qui valut l'Oscar à Simone Signoret. Il y aura, à n'en pas douter, la « révélation » tchèque, pakistanaise ou argentine... Il y aura les trois films français également passionnants : « Le Trou », « Moderato Cantabile » et « L'Amérique insolite ». Il y aura un film américain de Minnelli : « Celui par qui le scandale arrive » et « Ben Hur » (hors compétition). Ce qui semble assez faible pour représenter toute la production américaine. L'Amérique boude-t-elle parce qu'elle n'a eu, l'année passée, qu'un prix d'interprétation masculine ? Des raisons diplomatiques se mêlent souvent aux raisons artistiques, et il sera difficile au jury de couronner encore cette année un film français, même s'il s'impose. Ces considérations ne devraient pourtant pas entrer en ligne de compte.

Quel est le jury qui se fera huer cette année, comme d'habitude ? Il comporte une actrice (Simone Renant), trois écrivains (Henry Miller, Diego Fabbri et Georges Simenon), un compositeur (Maurice Le Roux), un metteur en scène (Marc Allégret), un critique (Louis Chauvet) et quatre personnalités étrangères dont les noms ont besoin d'être suivis de précisions. Il s'agit de MM. Ulysse Petit de Murat, cinquante-trois ans, poète, dramaturge et journaliste argentin ; Max Lippman, directeur de l'Institut Cinématographique Allemand ; Kozintsev, réalisateur des studios de Léningrad, et Hidemi Ima, soixante-sept ans, professeur de français à l'Université de Meiji et animateur d'une troupe dramatique « La Komariza ». Il était déjà juré en 1959 à Venise.

De toute manière, quel que soit le choix du jury, les films qui sont présentés à Cannes ne peuvent passer inaperçus et ont là la chance d'atteindre une large audience.

Depuis la fin de la guerre, le cinéma japonais, Ingmar Bergman ont été révélés à Cannes. Le film américain « Marty », sorti sans succès aux U.S.A., a connu après Cannes une carrière inespérée et le film polonais « Kanal », « Le Mystère Picasso », ont pu être distribués normalement.

Pour les producteurs dont les films sont sélectionnés, un problème se pose cette semaine. Vaut-il mieux vendre tout de suite en profitant de la réputation flatteuse qui accompagne la sélection, ou bien faut-il viser le grand prix pour vendre encore plus cher ? Là-dessus, les politiques diffèrent. Pas un producteur ne donne la même réponse, ou bien gardent-ils leur tactique secrète.

● *Mario Monicelli : un ton tragi-comique.*

LA rencontre internationale de Cannes a des répercussions parisiennes. Les metteurs en scène étrangers sillonnent la capitale.

A Boulogne, Joshua Logan (« Picnic », « Bus Stop ») met la dernière main à un redoutable « remake » de « Fanny ». Redoutable, cette sauce américaine au mélo marseillais, justement projeté dimanche à la T.V. et sauvé par la seule présence de Raimu. Charles Boyer reprendra le rôle de César, Maurice Chevalier sera Panisse, Leslie Caron, Fanny, et un Allemand, Horst Buchholz, interprétera Marius. On en frémit d'avance.

Mario Monicelli (que l'on connaît surtout en France grâce au « Pigeon ») est venu présenter son dernier film : « La Grande Guerre » (dont vous parle René Guyonnet, page 42). Monicelli (43 ans) a déjà réalisé quinze films.

« Au début, c'étaient des farces. J'ai fait beaucoup tourner Toto. Puis, j'ai réalisé deux films dramatiques. Maintenant, j'ai trouvé mon ton, tragicomique. Je travaille toujours avec la même équipe. Nous nous installons pendant quatre mois à la campagne. Pour « La Grande Guerre », nous avons un peu pensé à l'histoire de Maupassant « Les Amis », mais en Italie, ce film a déplu à la droite. Ils ont dit : « Il n'y a pas de lâche dans l'armée italienne ». On a dit aussi : « Cela ne se fait pas, que les héros d'un film comique meurent fusillés ». Moi, c'est cela qui m'amuse. J'aime les contrastes, employer des acteurs tragiques dans des rôles comiques. Gassman, par exemple, ou dans mon prochain film « Eclat de Joie », que je commence dans huit jours, il y aura Anna Magnani et Ben Gazzara qui seront ultra-drôles. C'est d'ailleurs une facilité. S'ils sont bons, on les trouve encore meilleurs parce que cela surprend. »

Mario Monicelli a l'air intimidé par la critique française, le goût français. Son film préféré est « Monsieur Hulot ».

— Et comment va le cinéma italien ?

— *On parle plus que l'on n'agit. Mais enfin, les metteurs en scène se défendent entre eux, obtiennent finalement leur liberté. La « nouvelle vague » italienne ? Très théorique. Les débutants ont peu de moyens et peu de chance.*

● *Eisenstein : un génie tout court.*

AU Musée du Cinéma (1), encore un autre dépaysement grâce aux trois cents dessins d'Eisenstein que Henri Langlois a pu faire venir de Moscou. Ils dormaient dans des cartons que Mme Eisenstein conservait chez elle. En lui faisant une visite, il y a trois ans, Henri Langlois les a découverts. Eisenstein, génie du cinéma, prouve qu'il fut un génie tout court.

Comme Léonard de Vinci, Eisenstein maîtrisait l'art sous toutes ses formes. Il a parfois le trait de Matisse, la vigueur de Daumier, l'esprit de Toulouse-Lautrec. Parfois, ses figures géométriques semblent tendre vers le cubisme. Il dessine les dieux mythologiques aussi bien que les chanteuses nègres ou les dandys. Un cheval et un guerrier sont titrés : « Idée sur la musique ». Il caricature les héros de roman noir ou les amateurs de cinéma.

D'autres dessins servent d'esquisses aux scènes qu'il tournera. Visages mexicains de « Que viva Mexico », attitudes sublimes d' « Ivan le Terrible ». Ivan se lève, Ivan se couche, Ivan en marche... Maquillages, costumes, scènes de batailles d' « Alexandre Newsky », tout a été conçu et vu d'une façon hallucinante par Eisenstein. Là, indéniablement, l'art et le cinéma ne font qu'un.

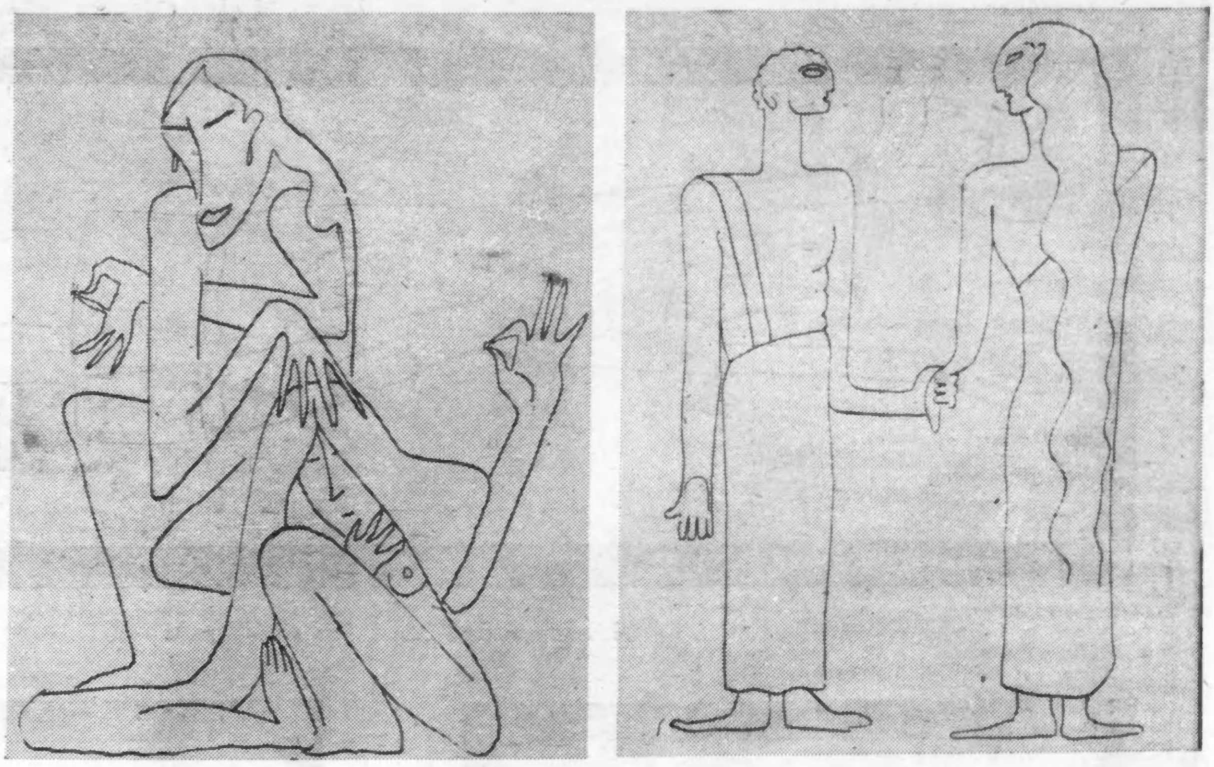

DEUX DESSINS D'EISENSTEIN.
Comme Léonard de Vinci.

● *« Star-System » allemand : un barème rigoureux.*

UNE dernière nouvelle qui vient d'Allemagne pour terminer cette semaine cosmopolite. Les Allemands ont trouvé une manière de régler le « Star-System ». Ils ont établi, pour payer les acteurs, un barème aussi rigoureux que le règlement des médicaments à la Sécurité sociale. Jugez plutôt :

100.000 marks :

Ruth Leuwerik, Lili Palmer, Liselotte Pulver, Nadja Tiller, Caterina Valente, O.W. Fischer, Curd Jürgens, Hardy Krüger, Freddy Quinn, Heinz Rühmann.

75.000 marks :

Peter Alexander, O.E. Hasse.

70.000 marks :

Marika Rökk, Hansjörg Folmy.

65.000 marks :

Peter Van Eyck, Carlos Thompson.

60.000 marks :

Hans Albers, Walter Giller, Martin Held, Hannes Messemer.

50.000 marks :

Eva Bartok, Cornelia Froboess, Marianne Koch, Johanna von Koczian, Sabine Sinjen, Luise Ullrich, Sonja Ziemann, Karlheinz Böhm, Heinz Erhardt, Gert Fröbe.

45.000 marks :

Ulla Jacobsson, Hans-Joachim Kulenkampff, Rudolf Prack.

40.000 marks :

Mario Adorf, Ewald Balser, Fred Bertelmann, Paul Hubschmid, Peter Kraus, Rudolf Schock.

35.000 marks :

Ingrid Andree, Heidi Brühl, Marianne Hold, Willy Birgel, Ivan Desny, Joachim Hansen, Johannes Heesters, Wolfgang Preiss, Hans Söhnker, Bernhard Wicki.

Seuls, Romy Schneider, Maria Schell et Horst Buchholz ne sont pas tarifés.

MICHELE MANCEAUX.

(1) 82, rue de Courcelles. Jusqu'à fin juin, de 11 h. à 19 h., tous les jours, sauf mercredi.

(2) Un mark vaut 117 francs.

SUR 3 ECRANS GÉANTS
KINOPANORAMA
60, AV. LA MOTTE-PICQUET
Tél. : FON. 50-50
8e MOIS
2 heures en U.R.S.S.
Jeud. Sam. Dim. 2 MATINÉES — 14h30 — 16h50
MATINÉE SEMAINE — 15h30
Tous les jours : 2 SOIRÉES — 19h15 — 21h35

REUNION DES THEATRES LYRIQUES NATIONAUX

OPERA

Lundi 9	20 h. 15	LE VAISSEAU FANTOME s. la dir. de H. Knappertsbusch
Mercredi 11..	21 h.	Soirée de ballets : SOIR DE FETE - PHEDRE ETUDES
Vendredi 13..	20 h. 15	Soirée Maurice Ravel : L'ENFANT ET LES SORTILEGES - L'HEURE ESPAGNOLE DAPHNIS ET CHLOE
Samedi 14 ..	20 h.	CARMEN
Dimanche 15.	20 h.	CARMEN

OPERA-COMIQUE

Mercredi 11..	20 h. 30	MIREILLE
Jeudi 12	20 h. 45	LA FILLE DE Mme ANGOT
Vendredi 13..	21 h.	LA BOHEME
Samedi 14 ..	21 h.	LES PECHEURS DE PERLES
Dimanche 15	14 h. 30	Spectacle de ballets : COMMEDIA DELL'ARTE SINFONIETTA - COMBAT OMBRE LUNAIRE (création) STUDIO 60
Dimanche 15.	21 h.	LA BOHEME

TÉLÉVISION

La chronique de François Mauriac

● *Poil de Carotte : fille ou garçon ?*

MAGAZINE DU THEATRE. — Jules Renard est mort il y a cinquante ans. Berthe Bovy et Jean-Paul Roussillon, qui ont été tous deux « Poil de Carotte » à la Comédie-Française, posent la question : faut-il mieux être garçon ou fille pour jouer ce petit garçon-là ? Je le déclare tout net à ces deux acteurs que j'admire, il n'y a jamais eu pour moi, il n'y aura jamais qu'un seul « Poil de Carotte », celui que fit, longtemps avant eux, vivre Suzanne Desprès, dont ils n'ont pas songé à prononcer le nom.

● *Anouilh : une grande convoitise.*

PAUL MEURISSE, interprète d'Anouilh, vient nous parler de lui avec une ferveur non feinte. Il a même prononcé à propos de son auteur le mot de « génie ». Il a eu raison. Dites à Montherlant, à Aragon, qu'ils ont du talent, vous verrez des nez longs et des bouches pincées. Quoi qu'il en soit d'Anouilh, qui m'inspire beaucoup d'admiration (et en tant qu'académicien une grande convoitise), Paul Meurisse nous assure qu'il n'est pas plus discuté que ne l'était Molière de son vivant, que Molière ne paraissait pas plus important à ses contemporains : devenir classique, est-ce devenir soi-même ou un autre ?

● *Dernières minutes : un mécanisme sans défaut.*

LES CINQ DERNIERES MINUTES. — Emission policière de Claude Loursais, avec Raymond Souplex. Ce n'est pas souvent aussi bon. Mais ce soir, le mécanisme est sans défaut qui broie ces pauvres êtres tous médiocres et tous innocents. L'odeur fauve de tous ces garçons boxeurs m'a fait ouvrir une fenêtre, tant je croyais être au milieu d'eux.

● *La Messe en si : la T.V. est une bonne fille.*

MUSIQUE POUR VOUS. — Quand la Messe en si de Jean-Sébastien Bach nous déçoit, ce ne doit pas être la faute de Jean-Sébastien Bach. Comme le Révérend Père Martin était de la fête, je me suis demandé (oh ! l'espace de quelques secondes !) si c'était réellement la Messe en si, et non une imitation de la Messe en si. Le mal ne pouvait pourtant venir des chanteurs de Saint-Eustache ni de l'orchestre radio-symphonique. Voilà l'occasion ou jamais de nous rappeler que la télévision est bonne fille, et de tout lui mettre sur le dos.

● *Jean Baert : les mains dans les poches.*

TELE-MATCH. — Jean Baert, le champion de « Tous pour un », en renouvelle pour nous l'intérêt. Ce n'est pas aussi amusant que le croit Pierre Bellemare de regarder passer des examens. Lui, il s'amuse visiblement comme au premier jour. Mais devant Jean Baert, nous ne ferons pas les dédaigneux. S'il n'était qu'un prodige de mémoire, on bâillerait vite. C'est le don de présentation que je trouve chez lui remarquable. Il sait dresser un plat, comme on dit en cuisine, il voit d'un coup d'œil tout le contexte du petit fait qu'on lui demande. Il se promène à travers le règne de Louis XV, les mains dans les poches. Aucune forfanterie avec cela : un sourire nous rappelle que son érudition est toute fraîche ; mais sa sécurité fait frémir. Je tremble qu'elle ne le perde, puisqu'il peut tout perdre sur un mot.

● *Toulouse-Lautrec : un défilé hallucinant.*

CABINET DE L'AMATEUR. — « Toulouse-Lautrec. » Bien entendu, pas un mot sur le château de Malromé, à 2 kilomètres de Malagar, où Toulouse-Lautrec est venu souvent voir ses parents, où il a vécu, où il a été malade et où il est mort.

Pas un mot sur le petit cimetière de Verdelais, à 500 mètres de chez moi, où il repose sous une pierre nue qui a été longtemps abandonnée, que j'étais seul à visiter, nettoyée il y a deux ou trois ans. Toulouse-Lautrec a beaucoup vécu aussi à Taussat, sur le bassin d'Arcachon, où des membres de ma tribu passaient l'été. Quand j'étais enfant, j'entendais des histoires drôles sur ce nabot alcoolique : nul ne se doutait chez moi qu'il s'agissait d'un des plus grands artistes vivants.

La réussite de cette émission tient à l'accord des dessins qu'on nous montre et de la musique : les refrains, les rengaines du Moulin-Rouge accompagnaient en sourdine le défilé hallucinant de la Goulue, d'Yvette Guilbert, de Valentin le Désossé... Toutes ces terribles figures grimaçaient et redevenaient dansantes. Comme peintre figuratif, on n'a jamais fait mieux! On ne saurait être moins abstrait que ne l'était ce monstre si naïf qu'il peignait ce qu'il voyait. Nous ne sommes plus si bêtes... Hélas !

● *« Les Bonnes Femmes » : atroce et superbe.*

CINEPANORAMA. — Une brève séquence des « Bonnes Femmes » de Chabrol. Je ne sais si j'en aurais supporté beaucoup plus, mais il faut convenir que c'est atroce et superbe : la vérité du trait frappe et assomme. Depuis le temps que nous marmonnons entre les dents : « Quelle idiote ! » (car nous sommes bien élevés), voici tout à coup des images qui nous délivrent. Le cinéma (et c'est sa gloire) juge ce monde dont il est pour une part responsable (et c'est sa honte).

Mais les « bonnes femmes » en chair et en os, non plus inventées, mais telles que les fait ce monde horrible, nous les avons vues sur notre petit écran au cours d'un « Journal télévisé » : de pauvres idiotes engagées à Rouen dans un concours Brigitte Bardot (le prix devait revenir à celle qui se rapprocherait le plus du type « B.B. ») étaient livrées à une foule dont nous entendions le rire ignoble. C'était « L'Idiote aux outrages », scène dégradante, s'il en fut.

Je songeais à ce propos qu'il n'y a pas de menues erreurs à la télévision : le moindre manque de tact y retentit avec un fracas de catastrophe. Au lendemain de l'accueil que Londres a réservé au général de Gaulle, les plaisanteries (que je me retiens de qualifier) de nos chansonniers sur le fiancé de la princesse Margaret m'ont consterné. Comment ne le comprenezvous pas ? Ce qui peut passer dans le huis clos d'un cabaret de Montmartre fait horreur ici, sur l'écran de la télévision officielle, face à un million de spectateurs, dont quelquesuns, à coup sûr, sont des Anglais. Il n'y a rien à faire contre la muflerie d'une époque, mais il ne devrait pas exister de muflerie d'Etat.

FRANÇOIS MAURIAC.

THÉATRE

La chronique de Robert Kanters

● *Cyrano de Bergerac, le vrai, et Tennessee Williams, le débutant : mais où sont les jeunes auteurs ?*

ON rêve d'un monde où les jeunes compagnies joueraient les jeunes auteurs : mais où sont les jeunes auteurs ? En attendant, tous ceux qui aiment le théâtre jusque dans ses raretés se réjouiront de voir une de ces compagnies ressusciter une tragédie méconnue du grand siècle, « La Mort d'Agrippine », de Cyrano de Bergerac (1) et une autre nous offrir quelques œuvres de jeunesse de Tennessee Williams (2).

(Bernand.)

Henri Serre et Chantal Darget dans « La Mort d'Agrippine ». *De la force, de la superbe et du baroque.*

● « La Mort d'Agrippine »

Athée en religion, hérétique en littérature, irrégulier dans sa vie, pamphlétaire vénal, ivrogne avec constance, fondateur de la « sciencefiction » en France, celui qui se faisait appeler Cyrano de Bergerac est un personnage beaucoup plus riche et pittoresque en réalité que dans la comédie héroïque, sentimentale et cocardière d'Edmond Rostand. Il mourut (accident ou crime camouflé) à trente-six ans, en 1655 et son unique tragédie, cette « Mort d'Agrippine », avait été représentée deux ans avant, puis rapidement interdite par le gouvernement du cardinal de Mazarin, parce qu'on était un peu trop près de la Fronde, et parce que le héros de Cyrano fait sonner un peu trop haut son matérialisme athée.

En 1654, la scène est vide : Corneille boude le théâtre et rumine ses premiers échecs, Racine est un gamin de quinze ans qui s'éveille à Port-Royal à la vie des sens et de l'esprit. Pourquoi pas Cyrano ? Si l'histoire littéraire se libérait des préjugés d'un faux classicisme, elle mettrait cette œuvre parmi les plus grandes, dit notre meilleur historien de la littérature au XVII[e] siècle, M. Antoine Adam. Voire...

A la représentation (sans doute la première reprise depuis 1654) par la compagnie de M. Antoine Bourseiller, des faiblesses apparaissent : la première scène traîne, le caractère du héros n'est pas très bien dessiné, les vers sont ou bons ou plats, la complication de l'intrigue est parfois presque ridicule. Pourtant, c'est une histoire pleine de bruit et de fureur qui fait grande impression : Agrippine (ce n'est pas celle de « Britannicus », mais sa mère) complote contre Tibère avec Sejanus et Livilla, mais comme les trois complices se haissent entre eux pour des raisons sentimentales, ils passent le temps à se dénoncer ou du moins à commettre les pires imprudences verbales dans un palais où les murs ont des oreilles. Il y a de la force, de la superbe et du baroque aussi dans cette grande pièce, et c'est ce qui justifie pleinement son exhumation. Cyrano pouvait peut-être inventer le drame romantique. Mais, en 1654 il est déjà trop tard, la Fronde est vaincue, c'est Louis XIV qui vient, et Racine...

● Tennessee Williams

La compagnie de M. Robert Postec présente quatre pièces en un acte de M. Tennessee Williams, « La plus étrange des histoires d'amour », « Parle-moi comme la pluie et laissemoi écouter », « Propriété condamnée » et « Portrait d'une Madone ». Œuvres anciennes, puisqu'elles figurent toutes dans le recueil « 27 wagons full of cotton », publié en 1945, et les « fans » de M. Williams aimeront trouver à l'état naissant ici un personnage de « Baby Doll », là l'héroïne du « Tramway nommé Désir ». En fait, ce sont des contes dialogués ou des poèmes autant que des pièces. L'essentiel est presque chaque fois dans le monologue d'un personnage qui est lui-même presque chaque fois un obsédé, un insatisfait sexuel qui rêve tout haut un peu en deçà ou un peu au-delà des limites de la folie.

Le charme méphitique des grandes œuvres de Tennessee Williams agit avec force dans ces petites pièces exactement calculées pour arracher à un être, à travers son masque, l'aveu de sa solitude et de son désir. Mais la présentation au cours de la même soirée de quatre cas presque cliniques d'obsédés tristes finit par engendrer une impression de monotonie, d'autant que les quatre pièces sont présentées dans le même style un peu lent, un peu appuyé avec parfois une erreur (Mlle Zucchelli, déplacée dans un rôle de fillette) ou une bonne surprise (Mlle Reine Courtois qui pourrait reprendre le rôle de Blanche dans le « Tramway »).

ROBERT KANTERS.

(1) Studio des Champs-Elysées.

(2) Studio des Champs-Elysées (le mardi).

CINEMA D'ESSAI - CAUMARTIN
17, rue Caumartin OPE. 81-50
Le chef-d'œuvre du cinéma indien
PATHER PANCHALI
de SATYAJIT RAY
...DIGNE DU GRAND FLAHERTY (J. de Baroncelli)

THEATRE EN ROND
OURAGAN SUR LE CAINE
900f

LA BRUYERE - Dir. VITALY
L'EFFET GLAPION d'Audiberti

LA PAGODE
57bis, r. de Babylone - INV. 12-15
LES OISEAUX SAUVAGES v. o.
Un film inédit d'ALF SJOBERG
avec MAJ BRITT NILLSON

FOLIES BERGÈRE
SUPER-SPECTACLE
Clients de province et de l'étranger
LOUEZ VOS PLACES
Ecrire : 8, rue Saulnier
PAR CORRESPONDANCE

Seul à Paris
STUDIO DE L'ÉTOILE
LE PONT
(v.o. s/titres français)

2e mois - RAIMU-PLAZZA
JEAN SEBERG
JEAN PAUL BELMONDO
A Bout De Souffle
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

V. O BALZAC-HELDER V. F.
V. F. SCALA-VIVIENNE V. F.
LION D'OR BIENNALE DE VENISE
LA "grande" GUERRE
un film de MARIO MONICELLI

Cabarets Dancings
ROYAL LIEU DANCING 2, r. des Italiens

Restaurants
LIDO
21 h. DINER DANSANT
23 h. LA REVUE "AVEC PLAISIR!"
de P.L. GUERIN et R. FRADAY
30 N.F. (3.000 francs) par personne avec ½ bout. champagne

REOUVERTURE DU PAVILLON D'ARMENONVILLE
par POTEL et CHABOT
BANQUETS - RECEPTIONS
DEJEUNERS D'AFFAIRES
DINERS DANSANTS
SAB. 26-00

CINÉMA

La chronique de Bruno Gay-Lussac

● *« Chérie, recommençons » et « Donnez-lui sa chance »: comme des valises vides.*

POUR se distraire après dîner, les Parisiens, depuis déjà quelques années, se rassemblent en famille devant la lanterne magique dont ils ont hérité. Pourquoi se le dissimuler ? Le cinéma français occupe bon nombre de nos soirées, beaucoup de nos loisirs, et prend souvent dans les conversations la place de la politique et du roman. A perte de vue, on discute de ses mérites, de ses travers, on le porte aux nues, on l'accuse, on le cloue au pilori, et ses petits défauts, dans la chaleur de la conversation, deviennent parfois des vices accablants. Pourquoi se gêner ? Si l'on est en famille, ce n'est pas pour mâcher ses mots, et chacun sait qu'entre soi, nous aimons nous faire la grimace de temps en temps.

Mais si, par hasard, on nous invite à juger un film étranger, nous découvrons que les Français sont des enfants gâtés.

Que se passe-t-il sur l'écran, et que faisons-nous là dans ce fauteuil ? Veut-on vraiment nous distraire ? Devons-nous nous excuser de ne rien comprendre à cet humour, expliquer qu'il existe un comique qui se consomme sur place et ne s'exporte pas, celui dont par exemple se nourrit l'Amérique ? Voilà peut-être pourquoi les gens, là-bas, rient toujours quand nous ne rions pas, et pourquoi, quand nous rions, ils ne bronchent pas.

Toutes ces questions, on se les pose, évidemment, à la fin de ces deux films que Stanley Donen porte à bout de bras, sans embarras, comme des valises vides. Tous deux ont bien des points communs, et l'on peut, sans trop se creuser la cervelle, trouver le principal : la sottise, une certaine sottise supérieure puisque l'on sait par expérience que ce genre de cinéma ne déplaît pas : et aussi une bonne tradition dans le choix des grosses ficelles pour éveiller ces aboiements qui signifient, paraît-il, que l'on rit de bon cœur. Avouons pourtant que nous sommes un peu gênés lorsque c'est à Paris qu'on aboie ainsi.

« Madame est servie »

Mais poussons plus loin l'analyse, car « Chérie, recommençons » (1) est, paraît-il, une satire des chefs d'orchestre internationaux et des milieux musicaux. Pour la démonstration, on accouplera deux beaux instruments qui feront ensemble une drôle de musique en se battant les flancs pour essayer de nous distraire. Le comique est ici grinçant pour diverses raisons, et d'abord parce que Kay Kendall, cette belle actrice qui nous joue son dernier rôle, a déjà sur le visage un masque assez effrayant. Et si par hasard elle nous fait rire, l'envie nous prend de lui crier : *« Assez, je vous en prie. »* Quant à Yul Brynner, on se dit que s'il se laissait pousser les cheveux, l'esprit lui viendrait peut-être en même temps. Aussi, nous lui conseillons, pour le moment, de retourner à son vrai métier qui est de rouler les yeux, car ce chef d'orchestre fabuleux dont tant de femmes rêvent de caresser le caillou ne ressemble à rien de vivant. « Yul » est là, c'est tout. Comme on dit : *« Madame est servie »*.

« Donnez-lui sa chance » (2) n'affronte pas un public aussi intelligent, et se donne donc dans un autre quartier. Ici, pourtant, le film n'est pas truqué, car la caméra n'est là que pour photographier des garçons qui font danser de jolies filles aux cuisses roses et bien musclées. Voilà du bon travail de patronage, un peu long et trop appliqué pour ceux d'entre nous qui se souviennent de ce couple charmant que formaient Fred Astaire et Ginger Rogers. Qu'inventer après eux pour nous amuser en dansant ? Oui, qu'inventer pour nous distraire ? C'est, pour finir, le soupir de l'auteur, et aussi notre conclusion. Rien dans les mains, rien dans les poches, rien dans la tête.

BRUNO GAY-LUSSAC.

[Mais les yeux, cher Bruno Gay-Lussac, les yeux (3) ? « Donnez-lui sa chance » est pour eux un merveilleux régal. L'avouerai-je ? Arrivé au premier quart du film, à l'avant-dernière séance, je suis resté pour le revoir de bout en bout une seconde fois. Quel autre que Stanley Donen, même Minnelli, pourrait aujourd'hui nous offrir une comédie musicale aussi vive, des numéros de danse aussi enlevés et aussi variés ? N'êtes-vous pas sensible aux extraordinaires trouvailles de mise en scène de la séquence des trois hommes (Gower Champion, Bob Fosse, Kurt Kasznar), tournée, je crois bien, en un seul plan et où pourtant les numéros s'enchaînent sur un rythme époustouflant, avec de constants recadrages admirables de précision ? Quel enthousiasme, me direz-vous, pour quelques bulles de savon ! Certes : cet enthousiasme n'est pas sérieux, il est à fleur de regard. Mais il faut quelquefois laisser parler ses yeux.

Je dirai aussi mon enthousiasme pour le dessin animé de Tex Avery, qui précède « Give a Girl a Break », et qui est un chef-d'œuvre. R. G.]

(1) Marbeuf.
(2) Mac-Mahon.

(Archives.)
GOWER CHAMPION ET DEBBIE REYNOLDS DANS « DONNEZ-LUI SA CHANCE ».
Une sottise supérieure.

La critique de René Guyonnet

● *« La Grande Guerre » : Croquebol et La Guillaumette sur le front d'Italie.*

MARIO MONICELLI est le réalisateur de cet excellent « Pigeon » qui fut un des succès de la dernière saison. On était donc en droit d'attendre beaucoup de « La Grande Guerre » (4), son nouveau film. De fait, « La Grande Guerre », en septembre, a partagé le Lion d'or du Festival de Venise avec « Le Général Della Rovere » de Roberto Rossellini. C'était, disait la renommée, un film contre la guerre, d'un courage remarquable.

Attendions-nous trop ? La déception est certaine. Non que « La Grande Guerre » soit une œuvre indifférente : mais ce n'est ni le pamphlet impitoyable qu'on a prétendu, ni un film aux qualités exceptionnelles.

« La Grande Guerre » (« La Grande Guerra ») c'est naturellement la guerre de 1914-1918 : elle est retracée dans une longue chronique aux épisodes reliés entre eux comme les couplets d'une chanson. Cette liberté de composition est séduisante et les chansons de marche qui servent d'enchaînement sont émouvantes. Le film s'installe dans la durée comme la Grande Guerre elle-même. Nous nous sentons tout prêts à regarder défiler la fresque, à feuilleter lentement l'album.

Un pamphlet

Ces bonnes dispositions sont renforcées par l'admirable photo de Giuseppe Rotunno et Roberto Guardi qui anime littéralement des documents d'époque : teintes à la fois délavées et nettes, entre le jaune et le gris, cadrages aérés comme ceux des cartes postales du temps. Mieux, la justesse d'observation de ces figurants moustachus et lourdauds, de ces casernes au crépi douteux, de ces trains de bois, tout donne à penser que nous avons affaire

(3) Ces innocentes comédies de Stanley Donen ayant provoqué de graves remous à la rédaction de « L'Express », René Guyonnet s'est fait l'interprète de la défense.
(4) Balzac.

(Archives.)

SILVANA MANGANO DANS « LA GRANDE GUERRE ».
Un Monicelli inférieur.

à un film réalisé avec un soin méticuleux et avec le regard d'un grand metteur en scène.

Peu à peu, cependant, la lassitude nous gagne. Les épisodes se succèdent et le « décollage » que tout laissait prévoir ne se produit jamais. Subtil est le dosage entre le tragique et le comique, avec, dans les séquences des tranchées, de féconds emprunts à « Charlot soldat » ; amples sont les scènes de bataille et dignes des classiques comme « A l'Ouest, rien de nouveau » ; habile l'alternance entre les scènes chargées de sens et d'idées généreuses et les épisodes d'humour familier ou même burlesques.

Les trouvailles de scénariste ne manquent pas, comme l'opposition des personnages selon leur province (l'unité italienne était récente) ; et nous notons au passage de belles outrances de mise en scène comme cette idée de grouper le régiment entier sous les fenêtres de la seule prostituée du village.

Mais cela ne se construit pas, ne « monte » pas. Les scènes se répètent, et, bientôt, dès qu'un épisode commence, nous devinons son dénouement.

Quant au pamphlet contre la guerre, certes, il est là, et nous pouvons être sûrs qu'un tel film n'aurait pu être tourné en France dans l'état actuel des choses. Nous touchons même à la vraie férocité dans l'épisode où les deux tire-au-flanc, qui sont les protagonistes de « La Grande Guerre », n'échappent au massacre général de leur compagnie que parce qu'ils ont trouvé une « combine » pour ne pas regagner le front au moment où une grande offensive est déclenchée.

Mais les significations antimilitaristes et antibellicistes de cette séquence sont entièrement contredites par le dénouement : la mort héroïque des deux tire-au-flanc. Pareillement, ils se rattrapent d'une escroquerie à l'héroïsme en donnant l'argent à la veuve d'un de leurs camarades.

Autre limite : ces deux protagonistes ne sont guère que l'équivalent transalpin de Croquebol et de La Guillaumette : couardise et système D. Ce sont d'excellents personnages de vaudeville militaire, mais ils n'ont pas la carrure suffisante pour retenir l'intérêt pendant deux heures et plus. On le voit bien à l'interprétation de Vittorio Gassmann et d'Alberto Sordi : leurs effets prennent vite l'allure de tics. Cette fois, Monicelli est passé à côté.

RENE GUYONNET.

EXPOSITIONS

La chronique de Jean-François Chabrun

● ***Lili Pieter Van Leer, Cornelius Postma, Loutreuil, Fusaro et Camille Bryen ouvrent, à Paris, la « Saison de la Lumière ».***

C'EST un couple de peintres hollandais qui ouvre, à Paris, rue de la Paix, la «super-saison» picturale d'été (plus de 20 vernissages d'expositions vraiment importantes, rien qu'en cette seule semaine).

Lui, Cornelius Postma, dans le style méticuleusement poétique qu'on lui connaît, s'est attaqué, en sept tableaux, à l'illustration des « sept œuvres de miséricorde » (nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, secourir les prisonniers, etc.). Nul autre peintre, depuis son compatriote Van Alkmaar, n'avait encore entrepris une telle tâche. C'était au XV[e] siècle. Au réalisme naïvement humaniste de l'époque a succédé, 500 ans après, une magnification non moins naïve des objets familiers que nous chargeons de sens. Magnification non moins significative lorsqu'elle est l'œuvre d'un Cornelius Postma qui sait, avec un amour de tous les instants, identifier les données quotidiennes et périssables aux idées éternelles.

Travail sur nature

Mais l'intérêt de son exposition est doublé du fait que, pour la première fois, Lili Pieter Van Leer, la femme dont nous avons eu, il y a trois ans, dans cette même galerie (1) l'occasion d'apprécier le talent de dessinateur, nous montre aujourd'hui ses peintures. Aussi différentes que possibles de celles de son mari, elles n'en sont pas moins excellentes. On songe aux premiers tableaux de Van Gogh, à ceux de Jongkind et aux Van Dongen de bonne venue, devant ces plages où se marient, en un seul et lumineux sourire, l'air et l'eau, devant ces façades joyeusement bigarrées et titubantes de s'être si longtemps mirées dans les canaux d'Amsterdam, comme devant tel portrait si tendrement brossé (au contraire de ceux de Van Dongen), qu'à n'en pas douter, il ne peut que ressembler au modèle par ce qu'il a de meilleur et de plus émouvant.

(1) Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix.

Si Lili Pieter Van Leer se situe quelque part entre le jeune Van Gogh et Van Dongen, Loutreuil, mort presque inconnu en 1925 et qu'on redécouvre aujourd'hui (2), se situerait plutôt entre Cézanne et Soutine. Sensualiste de la lumière et constructeur conscient de sa propre sensibilité, il tient, en marge du cubisme et de l'impressionnisme, une place considérable dans l'histoire de la peinture. Et, bien que ses premières œuvres personnelles ne datent guère que de 1916 environ, il n'aurait pas été choquant de le voir figurer, aux côtés de Marquet, de Matisse, de Maurice Denis, de Braque, de Lautrec ou de Vallotton (mort en 1925 comme lui) à la passionnante exposition « Bonnard et son Epoque » (1890-1910) qui vient d'être présentée dans les nouveaux locaux d'une galerie célèbre (3).

Tout en considérant *« ce qu'on appelle idée, raison, sujet ou même forme, ressemblance...* (comme) *complètement étranger à la richesse artistique »*, Loutreuil exigeait de lui-même *« un travail direct, sur nature et aussi spontané que possible »*.

C'est à cette règle, semble-t-il, que Fusaro, jeune peintre de l'école lyonnaise (4), obéit aujourd'hui encore avec une fougue soutenue par un sens de l'humour et une grâce qui confèrent à ses toiles un charme exceptionnel. Le figuratisme retrouve, ici, comme au temps de Bonnard, ses meilleures sources. C'est assez dire combien nous sommes loin de l'expressionnisme didactique, ennuyeux et prétentieux d'un Fougeron (5).

Maître alchimiste

Il y a quatre ans, alors que Camille Bryen faisait, à Paris, sa première grande exposition, un amateur de peinture naïve vint, à la galerie Stadler, demander à voir « les peintures du facteur ». « L'Express » (6), en publiant un des premiers articles parus de lui dans la grande presse, avait en effet rappelé qu'au début de sa vie, Bryen fut petit télégraphiste à Nantes, sa ville natale.

Depuis, il a été couronné par le jury du prix Carnegie. Depuis, le musée de Nantes, l'été dernier, a organisé une rétrospective de ses œuvres. Depuis, mais depuis peu, on commence à s'apercevoir que ce poète « en marge » est aussi, comme le prouve son exposition actuelle (7), un maître alchimiste de la lumière intérieure.

Que peint donc le peintre, s'il ne peint de la lumière ? Son sujet, quel qu'il soit, demeure encore et toujours cette lumière dans ce qu'elle donne d'elle-même à un corps humain, comme pour Loutreuil, à une plage hollandaise comme pour Lili Pieter Van Leer, à une vallée ponctuée de barques, de ponts et de maisons, comme pour Fusaro, à des objets familiers insolites, comme pour Postma, ou, comme pour Bryen, à l'aventureuse rêverie qui tend à nous mener, par-delà les apparences, aux sources mêmes de la sensibilité.

Il faudrait encore parler, cette semaine, de Dubuffet, de Gilioli, d'Appel, d'André Poujet et de quelques autres (8). Tout le monde expose à la fois. Mais la nouvelle saison, si l'on en juge par les premiers accrochages — de Lili Pieter Van Leer à Bryen, en passant par Bonnard — se présente comme une « saison de lumière » qui commence bien.

JEAN-FRANÇOIS CHABRUN.

(2) Durand-Ruel, 37, avenue de Friedland.
(3) Marcel Guiot, 7, rue La Boétie.
(4) Art Vivant, 72, boulevard Raspail.
(5) Galerie Montmorency, 85, rue du Cherche-Midi.
(6) « L'Express » n° 283 du 23 novembre 1956.
(7) Raymonde Cazenave, 12, rue de Berri.
(8) Voir la sélection des expositions, page 26.

GALERIE EUROPE
22, rue de Seine (6e) - ODE. 66-75
PICASSO
PEINTURES 1911-1956
12 avril - 26 mai

Jacques MASSOL
GASTAUD
12, rue La Boétie

Galerie Serret-Fauveau
222, Faubourg-Saint-Honoré
COMBIER
Du 6 au 21 mai

GALERIE COARD
36, Avenue Matignon, 8e
BOLIN
DU 3 AU 25 MAI

JEAN DUBUFFET
As-tu cueilli la fleur de barbe
MAI
Chez Daniel CORDIER, PARIS

Galerie Gaveau - VERNISSAGE D'INAUGURATION
TRIOMPHE DU FIGURATIF
MAI-JUIN 1960 - Salle Gaveau, 45, rue La Boétie
ELY.54-24

LE BLOC-NOTES DE FRANÇOIS MAURIAC

Ici, chaque semaine, François Mauriac commente librement l'actualité politique et littéraire.

30 AVRIL

LES Français s'étonnent de l'accueil délirant fait à leur grand homme partout dans le monde. Depuis le temps qu'à gauche on leur répète qu'ils subissent une tyrannie humiliante, qu'on leur fait entrevoir qu'ils en seront un jour délivrés et qu'ils bénéficieront de nouveau du régime des partis dont le peuple romain en ce moment achève d'épuiser les délices, les Français avaient perdu de vue que leur tyran ne ressemble à aucun autre, qu'il apparaît à tous les peuples sous les traits... Sous quels traits, en vérité ?

JE me demande si l'Histoire nous offre un autre exemple d'un homme ayant dit : « Je suis la France... », et qui ait été pris au mot par toutes les nations. Convenons-en : il n'y a pas à rougir, même pour un démocrate, même pour un socialiste, de ce qu'à Paris une tête pensante pense le destin de la Nation. Oui, mais après lui ? Cette question implique un blâme. En somme, ce que nous reprochons à de Gaulle, c'est de poser un problème de succession, c'est d'être irremplaçable. Or, aucun homme ne l'est : après de Gaulle, si les Français étaient sages, ils ne se hâteraient pas de reprendre leur partie de barres en écoliers turbulents qui trouvent que la classe a été bien longue. Ils ne laisseraient pas les professionnels de la politique renouer les fils de leur belle carrière interrompue. Mais personne n'ose convenir que de tous les systèmes essayés depuis un siècle et demi, celui-ci n'est certes pas le pire qui consiste à charger le citoyen le plus digne de veiller au-dedans sur la République, tout en menant au-dehors ce jeu difficile où de Gaulle est passé maître.

1er MAI

« LA Lettre tue ». Jamais, elle n'aura tué à la lettre comme dans le cas de Caryl Chessman, s'il doit être exécuté. Je demeure persuadé qu'il ne le sera pas (il subsiste un dernier recours). Je ne le croirai pas tant que l'acte n'aura pas été accompli. A vrai dire, je me rends compte que je n'y ai jamais cru. Je signais des pétitions et des télégrammes, je m'associais à des démarches, mais sans partager réellement l'angoisse des amies qui me harcelaient. Je faisais ce qu'on me demandait de faire, mais timidement, et sans cette conviction qui emporte tout. C'est que trop d'iniquités chargent nos propres épaules, qu'il me répugnait de faire la leçon à un autre peuple. Je m'irritais aussi, je l'avoue, de voir tant de belles dames perdre le sommeil pour Chessman, elles qui n'eussent pas remué le petit doigt en faveur d'humbles victimes dont le sang retombe sur chacun de nous.

JAMAIS la stupidité de la Lettre n'aura paru comme ici. Un enfant comprend pourquoi l'homme qu'on va mettre à mort n'est plus celui qui fut condamné il y a douze ans, et qu'il a expié mille fois, dans une interminable torture (car le supplice de l'espérance est le pire), ce crime qu'il n'a d'ailleurs peut-être pas commis. Mais ce qui est écrit est écrit. Nous butons ici contre une forme de fétichisme sans magie, sans aucune adhésion aux puissances obscures, ce qui ravale ses sectateurs bien en dessous de la tribu nègre la moins évoluée.

Ce n'est pas le pharisien qui proteste ici. De quoi n'avons-nous pas été, nous autres Français, ne sommes-nous pas capables ? Mais comprenez-moi : les motifs et les causes de l'affaire Dreyfus, on en peut tenter l'analyse ; les raisons des méthodes atroces qu'implique une guerre de partisans, nous les connaissons ; elles n'excusent rien, mais il existe une réponse à la question posée. Ici, ce qui enfante le crime légal ne relève d'aucun intérêt, d'aucune passion particulière, ni de la raison d'Etat. Si la raison d'Etat devait jouer, ce serait pour épargner à un grand peuple la honte du plus inutile des crimes judiciaires.

JE prends un livre pour tuer cette journée d'angoisse. C'est le nouveau roman de Julien Green : « Chaque homme dans sa nuit ». Je m'étonne que la nouvelle école romanesque m'ait influencé. Je suis gêné au cours de ma lecture par certaines conventions que naguère je ne voyais pas — ce qui ne m'incline nullement à préférer les conventions de mes cadets. Mais enfin je le constate : il n'est guère de propos échangés dans ce roman de Green, ni de gestes qui correspondent à notre expérience quotidienne. Qu'importe, si cet arbitraire me fait toucher une réalité jamais atteinte ? Julien Green ne se soucie que de répondre à une question qu'il se pose depuis qu'il est né à la vie consciente. Le roman est le moyen dont il use pour trouver cette réponse.

Certes, l'œuvre existe à ses yeux en dehors du service qu'il en attend. Il ne serait pas l'artiste qu'il est s'il ne cherchait d'abord à faire une œuvre belle. Mais il exige quelque chose d'autre. Et que ce soit cette chose-là précisément, le lui reprocherons-nous ? Mais non, il faut accepter que le même beau jeune homme sombre traverse tous ses livres. Pour lui, Dieu demeure présent au secret de la vie la plus souillée. Faire le mal en sachant, comme seul un chrétien peut le savoir, ce qu'est le mal, en posséder la connaissance métaphysique, être impur et pourtant aimer Dieu et être aimé de lui, l'œuvre de Julien Green naît de cette douleur.

« JE t'ai aimé plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures. » La parole du Christ à Pascal court dans le filigrane de ce livre étrange. Mais qui peut le comprendre aujourd'hui ?

On ne saurait imaginer deux hommes, deux romanciers plus différents que ne le sont Graham Greene et notre Julien. Et pourtant je suis frappé de ce qu'ils se font de la prière, de l'efficacité des sacrements, de l'état de Grâce, la même idée, une idée assez différente de la nôtre : on dirait qu'il y entre de la magie. Nous autres, Latins, sommes d'une autre complexion : Jacqueline Pascal disait qu'à Port-Royal on pouvait faire son salut raisonnablement... Mais de quoi vais-je parler ?

Il reste que pour un chrétien, ce qu'on appelle la crise du Roman se ramène à cette insignifiance infinie du monde que vous décrivez et d'où Dieu s'est retiré, où l'aventure humaine n'a plus de sens.

3 MAI

J'AVAIS tort d'être incrédule : la Lettre a tué. Elle avait affaire à un adversaire rusé en la personne de Chessman. Il était fort, mais la Lettre l'a eu. Et maintenant, gardons-nous de juger ses juges. Si vous débordez d'indignation, vous trouverez tout près de vous de quoi en faire usage. Le cas Chessman frappait, il était singulier. La torture par l'espérance qu'il a subie, on en peut parler dans la bonne compagnie. Il en est une autre plus grossière qui se pratique à notre porte et qui n'empêche personne de dormir.

Une question à nous poser : sommes-nous assurés de l'avoir servi ? Je tremble chaque fois qu'on me sollicite en faveur d'un condamné. Il me semble que les femmes surtout, même les plus intelligentes, mesurent mal ce risque. La susceptibilité masculine à l'échelle nationale leur échappe. Un grand pays se cabre devant une réprobation qu'il croit orchestrée.

On s'indignera peut-être que je m'indigne si peu. C'est que la férocité des hommes a perdu le pouvoir de m'étonner. Ceci pourtant m'étonne : par des tours et des détours qui ont duré douze années, le scrupule juridique, de miséricordieux sursis auront conduit Caryl Chessman à cette même chambre à gaz dont les nazis naguère firent si grand usage.

Je me souviens de ce mot de Benjamin Constant pris de panique, en visitant une prison : il avouait qu'il était pressé d'avoir traversé la vie, tant les hommes lui faisaient peur.

F. M.

(*Copyright « L'Express ».*)

L'EXPRESS

DIRECTION
Françoise Giroud
Jean-Jacques Servan-Schreiber

REDACTION
Réd. en chef : Philippe Grumbach
91, Champs-Elysées, Paris (8e). Tél. : ELY. 88-61

ADMINISTRATION
Secrétaire général : Jacques Huteau
29, rue de Marignan, Paris (8e). Tél. : BAL. 19-68
(angle Champs-Elysées)
Les jours fériés : ELY. 03-02
(Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. 7378-19 Paris)

59 - 11

UNE NOUVEAUTÉ

CONTRE LA VIE CHÈRE !

Perrier

40% + GRAND
20% - CHER

LE MAGNUM

Langelaan & Cerf